This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
$B 267 552

ALVMNVS BOOK FVND

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS

FIAT LVX

MDCCCLXVIII

EX LIBRIS

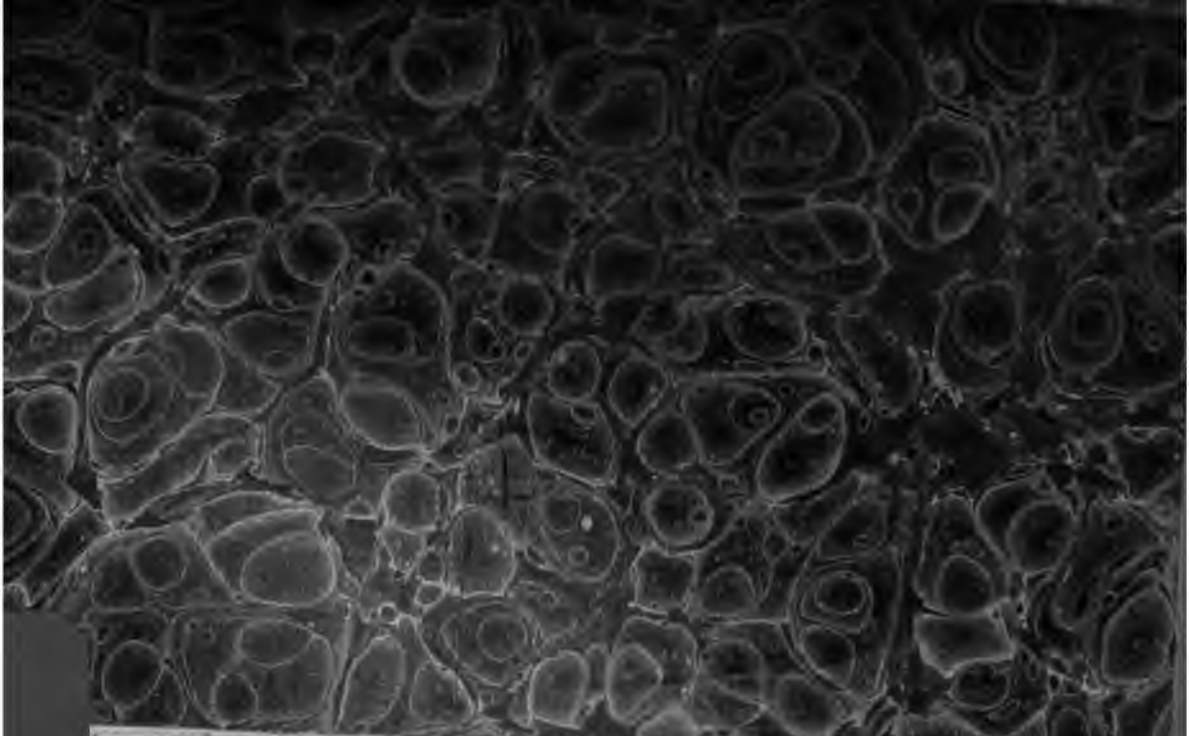

OEUVRES

POSTHUMES

DE M. DE BOULOGNE,

ÉVÊQUE DE TROYES.

TOME PREMIER.

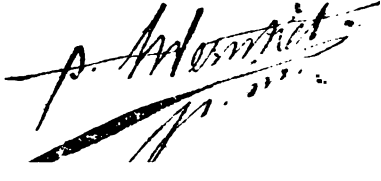

PARIS. — IMPRIMERIE D'AD. LE CLERE ET Cie,
Quai des Augustins, n° 35.

SERMONS

ET

DISCOURS INÉDITS

DE M. DE BOULOGNE

Evêque de Troyes.

UNIV. OF CALIFORNIA

PRÉCÉDÉS

D'UNE NOTICE HISTORIQUE

SUR CE PRÉLAT.

Tome Premier.

PARIS.

AD. LE CLÈRE ET Cie, IMPRIMEURS-LIBRAIRES,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 35.

1830.

BX1756
B65
v.1

UNIV. OF
CALIFORNIA

R. M. R.

PRÉFACE.

M. de Boulogne, dans sa longue carrière, peut être considéré sous trois rapports différens, comme orateur, comme écrivain, comme évêque. Comme orateur, il soutint la dignité de la chaire chrétienne par des sermons où l'éclat du style se joint au mérite des pensées. Comme écrivain, il lutta contre le mauvais goût, et plus encore contre les mauvaises doctrines; il défendit les principes de la religion et les règles de l'Église à une époque où l'impiété et l'erreur étoient conjurées pour persécuter et pour détruire; et soit dans son journal, soit dans d'autres feuilles courageuses, il déposa d'éloquentes réclamations sur des faits, sur des livres et des mesures qui pouvoient compromettre la religion. Comme évêque, on le voit tan-

472870

tôt frappé d'une honorable disgrâce, essuyer la captivité et l'exil, jusqu'à l'époque où la Providence ramena les Bourbons, tantôt combattre l'esprit de son siècle dans des instructions pastorales pleines de vigueur, et qui, franchissant les bornes de son diocèse, ont même été traduites dans les langues étrangères.

Contemporain de grands évènemens, M. de Boulogne vit tour à tour les progrès de la philosophie, les folies de la révolution, les efforts de l'esprit de secte, les violences d'une impiété farouche, et son talent sembla croître avec ce spectacle. Loin de se laisser séduire par les idées nouvelles qui agitoient les esprits, il se roidit plus fortement contre les illusions des systèmes, contre la contagion des doctrines et contre les efforts d'une ligue orgueilleuse et puissante. Il attaqua avec toute l'énergie d'une critique ferme et motivée un homme redoutable par sa place et par la haine

qu'il portoit à la religion (La Réveillère-Lépaux), et il osa braver la colère et réfuter un des discours du *directeur* tout-puissant. Dans ses dernières années, son courage ne se ralentit pas, et plusieurs de ses instructions pastorales sont de vigoureuses protestations qu'il opposoit à cet orgueil insensé qui nous tourmente, et à cette froide indifférence qui nous consume. Effrayé de la direction que suivoient les générations nouvelles, de la divergence des opinions, de la fièvre qui agitoit les têtes, il signaloit le mal, tantôt dans ses *discours*, tantôt dans des articles qu'il *envoyoit à différens journaux*, tantôt dans ses mandemens; et on se rappelle avec quelle énergie, dans son mandement pour son arrivée à Troyes en 1809, il caractérisoit cet oubli profond du siècle pour les vérités les plus hautes, cette incroyable léthargie et cette confusion de principes dont nous osons encore nous glorifier comme d'une preuve

de nos progrès et d'un témoignage sensible de nos lumières.

Les écrits de l'illustre prélat sont donc parfaitement appropriés au temps actuel; ils sont en harmonie avec les besoins de la société, et offrent un antidote contre le poison de tant de doctrines fausses et trompeuses qui circulent d'une manière effrayante, et qui égarent surtout une jeunesse confiante et facile. Ces écrits fourniront au clergé des armes pour combattre le penchant aux innovations, et pour faire triompher les principes conservateurs du repos des États. Partout le prélat rappelle ces grandes idées d'ordre et de stabilité, ces maximes de justice et de sagesse, et surtout ces sentimens de religion qui ont une si haute influence sur le bonheur des individus et sur celui des empires; partout il fait sentir l'illusion d'une vaine philosophie, qui n'a jamais su que dessécher et détruire : il lui arrache le masque dont elle se couvre,

et peint avec énergie l'impuissance de ses conseils, la stérilité de sa morale et l'inanité de ses efforts.

Les sermons de M. de Boulogne, dont nous avons à nous occuper d'abord, et qui forment le commencement de la collection de ses OEuvres, pourroient être rangés sous trois époques distinctes. Les uns appartiennent à sa jeunesse et au temps où il habitoit encore la province, ou du moins aux premières années de son séjour à Paris. Ces discours laissent peut-être à désirer sous quelques rapports, mais déjà l'on y trouve le germe d'un talent qui devoit se développer avec tant d'éclat. Quelques premiers essais qu'on a trouvés dans ses manuscrits ont été laissés de côté, parce qu'on les a jugés foibles et au-dessous de la réputation de l'auteur; mais on en a conservé d'autres qui sembloient annoncer plus de soin et de travail. Nous voyons en effet que M. de Boulo-

gne s'attachoit dans ces premiers temps à revoir et à corriger ses discours. Il en faisoit plusieurs copies, et la date de ces copies, ainsi que la différence du style, indiqueroient assez sûrement les progrès de son goût et la marche de son talent.

La seconde classe de ses discours se rapporte aux années qui précédèrent la révolution. M. de Boulogne se livroit depuis plusieurs années au ministère de la chaire; l'étude des grands modèles, la réflexion, la fréquentation des gens de lettres, avoient encore ajouté aux heureux dons qu'il avoit reçus de la nature. C'est alors qu'il prêcha le Carême à la cour, et il s'étoit préparé de longue main à paroître sur ce brillant théâtre. Dès-lors son esprit étoit frappé de tristes présages; l'influence croissante de la philosophie, la multitude des mauvais livres, l'audace toujours plus manifeste des doctrines qui étoient enseignées, les maximes et les vœux qui retentissoient

dans les conversations, tout avoit contribué à éveiller son zèle, et plus d'une fois il avertit le prince des dangers qui menaçoient son trône, et qui devoient bientôt éclater d'une manière si déplorable. Cette partie des discours de M. de Boulogne montrera, nous osons le dire, la fécondité de son imagination, le brillant de son coloris, et en même temps la vigueur de ses pensées et son habileté à sonder les replis du cœur humain. Les discours de cette époque sont les plus nombreux, et suffiroient pour assurer la réputation de tout autre orateur.

Enfin nous mettrons dans une dernière classe les discours composés ou retravaillés depuis la révolution. M. de Boulogne avoit mis à profit le spectacle de nos erreurs et de nos calamités; elles avoient achevé de donner à son talent plus d'énergie. Il peint avec chaleur les égaremens de cette époque, il déplore avec amertume des illusions qui avoient

coûté si cher, il oppose les bienfaits de la religion aux tristes présens que nous avoit faits la philosophie. Son style a plus de nerf, et son ame, plus fortement émue, lui inspire des accens plus vifs et plus animés. Il est, par exemple, peu de compositions aussi brillantes et d'un aussi grand effet que le *Discours sur l'excellence de la Loi chrétienne*, que l'orateur prêcha pour la première fois en 1806, et qui, prononcé plusieurs fois depuis dans les chaires de la capitale, attiroit toujours une prodigieuse affluence. Dans l'ordre chronologique, ce fut le dernier des discours de M. de Boulogne, et il est peut-être, avec le Panégyrique de saint Vincent de Paul, celui qui prouve le plus de chaleur, de fécondité et de véritable éloquence, et qui justifie mieux la réputation de l'orateur.

Dans la distribution de ses sermons, nous avons suivi, autant que possible, l'ordre chronologique. Nous avons cru

cependant devoir placer à la tête de tous les autres le *Discours sur la Décadence de l'éloquence*, qui peut être considéré comme le discours préliminaire de cette édition. Ce discours sera suivi des premiers sermons de M. de Boulogne, de ceux qui appartiennent à sa jeunesse. Il y en avoit quelquefois deux sur le même sujet; nous nous sommes bornés alors à la rédaction qui nous a paru la plus soignée. Ainsi, nous ne donnerons qu'un discours sur l'Amour de Dieu, un sur l'Immortalité, un sur la Religion; le premier de ces discours se trouve dans le premier volume.

Les deux autres forment le commencement du second, qui est terminé par une partie des discours qui appartiennent à la seconde époque de la vie de M. de Boulogne. La plupart avoient été composés à l'occasion du Carême qu'il prêcha à la cour, en 1787. L'orateur étoit alors dans toute la force de l'âge et du talent.

Dans le troisième et quatrième volumes sont les six sermons qui nous paroissent avoir été composés ou retouchés depuis la révolution. Viennent ensuite le Panégyrique de saint Augustin, et quelques discours prononcés en des occasions solennelles.

Nous publierons dans un volume à part quelques discours qui avoient déjà paru, comme le Panégyrique de saint Louis, celui de saint Vincent de Paul, l'Éloge du Dauphin, les Oraisons funèbres de Louis XVI et du duc de Berri, et de petits discours prononcés par le prélat pour l'ouverture de son séminaire, pour des ordinations, des missions, des visites, et pour d'autres circonstances. Nous finirons par les Discours composés pour la Chambre des Pairs.

NOTICE

HISTORIQUE

SUR M. DE BOULOGNE.

NOTICE

HISTORIQUE

SUR M. DE BOULOGNE,

ÉVÊQUE DE TROYES.

Il parut en 1825, dans un journal, une petite notice sur ce prélat, et cette notice fut ensuite publiée à part; mais, rédigée peu de temps après sa mort, elle étoit fort courte et ne rappeloit que très-sommairement les actions et les ouvrages de M. de Boulogne. Depuis, on a communiqué à l'éditeur des pièces importantes, des lettres, des brefs, des notes, entre autres un projet de notice rédigé par l'évêque lui-même, et qui contient beaucoup de choses curieuses. Ce projet n'étoit pas de nature à être publié en entier, mais il nous a fourni des détails intéressans sur la vie et les ouvrages du prélat, et nous en avons même quelquefois adopté des fragmens.

Nous partageons notre Notice en quatre parties; la première embrasse le commencement

de la carrière de M. de Boulogné jusqu'à la révolution; la deuxième depuis le commencement de la révolution jusqu'à son épiscopat; la troisième s'étend jusqu'à la restauration, et la quatrième comprend ce qui s'est passé depuis cette dernière époque.

PREMIÈRE PARTIE.

JUSQU'A LA RÉVOLUTION.

Étienne-Antoine de Boulogne (1) naquit à Avignon le 26 décembre 1747. Sa première enfance fut négligée, et ce ne fut qu'assez tard qu'il fut envoyé aux écoles des Frères, dits des Écoles chrétiennes; il conserva toute sa vie de l'estime pour ces vertueux maîtres, et il se fit, en plusieurs circonstances, le défenseur et le prôneur de cette modeste et respectable congrégation. Les Frères, frappés de ses heureuses

(1) Son nom véritable étoit Boulogne, et il signoit presque toujours ainsi. Mais à Paris, avant la révolution, on donnoit volontiers le *de* à tous ceux qui avoient quelque réputation; c'étoit surtout l'usage dans les maisons des grands. On s'accoutuma donc à dire l'abbé *de Boulogne*, et beaucoup de gens ne le connoissoient que sous ce nom. Lui-même, après sa promotion à l'épiscopat, finit par céder à l'usage; jusque-là ses lettres sont signées *l'abbé Boulogne*.

dispositions et de son penchant pour l'état ecclésiastique, favorisèrent sa vocation; on le mit, à quinze ans, dans une pension pour commencer ses classes, et son ardeur fut telle, qu'il les acheva dans l'espace d'un an : il fit sa rhétorique seul et avec le secours de quelques livres, ou plutôt il n'en fit point, et fut envoyé presque aussitôt en philosophie. Cette précipitation, il faut l'avouer, eut bien quelques inconvéniens, et nous sommes portés à croire que le talent de M. de Boulogne eût pris de bonne heure un plus grand essor, si ses premières études eussent été plus soignées, et s'il eût suivi, dès sa jeunesse, la marche régulière des cours classiques.

A la fin de sa dix-septième année, le jeune étudiant entra au séminaire Saint-Charles d'Avignon, dirigé par la congrégation de Saint-Sulpice; il y fit deux ans de philosophie et trois de théologie, et en sortit après avoir reçu le sous-diaconat. Dès cette époque, son goût pour l'art oratoire le portoit à composer des discours, et il avouoit s'être plus occupé de ce genre de travail que de la théologie. L'archevêque d'Avignon, M. Manzi, à qui l'on avoit parlé de ses dispositions pour la chaire, lui ordonna de

suivre son attrait; et, sans attendre même qu'il fût diacre, il le chargea de prêcher dans une église de la ville un jour qu'il lui fixa. Ce sermon eut un succès qui fut dû sans doute à l'extrême jeunesse de l'orateur, et à la bienveillance que cette circonstance appeloit sur lui: peut-être ce premier discours est-il celui sur l'Immortalité, le premier en date de tous ceux qui ont été trouvés dans ses manuscrits. Le 1er avril 1771, qui étoit la deuxième fête de Pâque, M. de Boulogne prêcha son sermon sur la Religion chrétienne devant la congrégation des hommes. Il paroît qu'il étoit alors diacre, et il fut ordonné prêtre aux Quatre-Temps de décembre suivant. Il lui manquoit six jours pour avoir l'âge prescrit; mais l'archevêque d'Avignon, qui vouloit favoriser son talent, demanda et obtint pour lui une dispense.

Le sacerdoce fournit à l'abbé de Boulogne de fréquentes occasions d'exercer son talent pour la chaire; il composa plusieurs discours, un sur l'Amour de Dieu, un sur la Foi, un Panégyrique de saint Louis, et il prêcha dans les différentes églises d'Avignon, et même au dehors de cette ville, à Tarascon, à Ville-

neuve, etc. Une circonstance inopinée vint encore fortifier ce penchant pour l'art oratoire. L'Académie de Montauban proposa, en 1773, pour prix d'éloquence, un discours sur ce sujet : *Il n'y a pas de meilleur garant de la probité que la religion*, conformément à ces paroles de l'Ecclésiastique : *Qui timet Deum, faciet bona.* Ce sujet tenta le jeune abbé, et il envoya au concours un discours qui obtint le prix. Il s'étoit si peu attendu à cet honneur, qu'il avoit négligé de conserver une copie de son travail, et qu'il fut obligé de prier le secrétaire de l'Académie de lui envoyer son discours, dont il voulois faire un sermon (1).

L'abbé Poule (2), qui se trouvoit alors à

(1) On n'a point retrouvé ce discours dans les papiers de l'auteur; mais il y en a un autre sur ce sujet : *La véritable philosophie est dans les mœurs plus que dans les paroles*, conformément à ce passage de saint Paul : *Dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt.* Ce discours semble avoir été fait aussi pour un concours devant une académie, et pourroit même être antérieur au précédent; du moins la rédaction porte des traces de jeunesse et d'un goût encore peu mûr.

(2) Louis Poule, né à Avignon, vint à Paris en 1733, et occupa les chaires pendant quelques années. Il fut abbé de Nogent en 1748, et mourut le 8 novembre 1781, à soixante-dix-neuf ans. Ses sermons furent publiés à Paris en 1778, 2 vol. in-12. Le baron de Sainte-Croix a donné son éloge.

Avignon, fut témoin des premiers essais de l'abbé de Boulogne, et les encouragea par ses conseils. Ce prédicateur, qui avoit couru lui-même avec succès la carrière de la chaire, prônoit partout le jeune orateur, et lui répétoit sans cesse sa maxime favorite : *C'est qu'il ne faut pas faire le discours, mais que le discours se fasse.* On a trouvé sur cet adage un morceau de M. de Boulogne, qui le commente et l'approuve. L'abbé Poule engageoit fortement son jeune compatriote à se rendre à Paris, où les récompenses ne supposent pas toujours les talens, mais où les talens sont rarement sans récompense. C'étoit aussi l'avis du Père de Ligny, jésuite, qui s'étoit retiré à Avignon lors de la destruction de la société, et qui s'y livroit à la prédication avec beaucoup de zèle et de succès (1). Ce jésuite, qui étoit un homme de mérite, et auquel M. de Boulogne ne croyoit pouvoir comparer, pour le talent de la chaire, aucun des orateurs qu'il entendit depuis dans la capitale, avoit pris éga-

(1) François de Ligny, né à Amiens en 1709, mort à Avignon en 1788, est principalement connu par son *Histoire de la Vie de Jésus-Christ*, qui a été réimprimée récemment, et par l'*Histoire des Actes des Apôtres*, qui en est la suite.

lement le plus vif intérêt aux travaux du jeune abbé; il l'instruisoit par ses exemples et par ses leçons, et lui disoit souvent qu'il ne falloit faire aucune difficulté de se servir de ce qu'on trouvoit de plus beau dans les grands orateurs : la vérité, ajoutoit-il, appartient à tout le monde, et le secret est de savoir se l'approprier.

Fort de ces conseils et muni de lettres de recommandation de ses amis, l'abbé de Boulogne quitta sa patrie le 21 septembre 1774, et arriva le 2 octobre à Paris. Son premier soin fut d'aller entendre les prédicateurs qui brilloient le plus dans la capitale. Un de ceux qui avoient alors le plus de réputation étoit le Père Élisée, carme (1); sa manière ne séduisit point M. de Boulogne, qui le trouva médiocre pour la composition et froid pour le débit, et qui ne pouvoit revenir de la vogue de ce prédicateur ni de l'affluence qui se portoit à ses sermons. Il fut plus content de l'abbé de Beauvais, sur lequel il a publié lui-même depuis une notice très-bien faite; mais il étoit loin de le regarder comme un orateur du premier ordre, et il

(1) Jean-François Copel, dit en religion le Père Élisée, né à Besançon le 21 septembre 1726, mort à Pontarlier le 11 juin 1783. On a ses sermons en 4 vol. in-12.

crut qu'au milieu de cette disette de talens il lui seroit peut-être plus aisé de se faire jour et d'acquérir quelque réputation. Il se lança donc dans la carrière plus tôt qu'il n'avoit projeté. Dans la suite il témoignoit regretter vivement de s'être si fort pressé, et de n'avoir pas donné à son talent le temps de se mûrir par une étude sérieuse et par un travail assidu.

Toutefois ses sermons, quelque imparfaits qu'ils fussent à ses yeux, eurent assez de succès, et le jeune orateur prêchoit assez fréquemment dans différentes paroisses et communautés. Il aspiroit à prêcher à Versailles; un évêque lui en fournit occasion. M. de Guernes, évêque d'Aléria, en Corse, étant venu à Paris comme député du clergé de cette île, fut présenté au Roi, à la Reine et à toute la famille royale; il pria l'abbé de Boulogne de lui composer les harangues qu'il devoit prononcer, et, en retour de ce service, il le fit nommer pour prêcher le sermon fondé, dans l'église des Récollets de Versailles, par la feue Reine (1). Ce sermon étoit en l'honneur de saint Jean Népo-

(1) Marie Leczinska, fille de Stanislas, roi de Pologne, et femme de Louis XV, morte le 24 juin 1768.

mucène, pour lequel cette princesse avoit beaucoup de dévotion, et Mesdames de France, filles de la Reine, y assistoient. M. de Boulogne prêcha donc, le 16 septembre 1777, devant Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, tantes de Louis XVI.

A peu de jours de distance, nous voyons le même orateur transporté au loin, dans une église de campagne. Élie de Beaumont, avocat célèbre de ce temps, et intendant des finances de M. le comte d'Artois, avoit fondé, dans sa terre de Canon, au diocèse de Lisieux, une fête appelée la *Fête des bonnes gens*, et destinée à couronner un vieillard et une jeune fille qui se seroient distingués par leur bonne conduite : ce vieillard et cette jeune fille étoient choisis dans trois paroisses contiguës, Canon, Vieux-Fumé et Mézidon, et on les nommoit à la pluralité des suffrages. Le couronnement se faisoit avec beaucoup d'appareil, et le fondateur y invitoit plusieurs personnes de la capitale. Son institution avoit obtenu l'approbation du Roi, et Louis XVI et la Reine avoient envoyé leurs portraits à Élie de Beaumont pour lui témoigner leur bienveillance. Des cordons bleus, qui avoient été portés par M. le comte

d'Artois, servoient à décorer les deux bonnes gens couronnés le jour de la cérémonie. L'abbé de Boulogne, qui étoit lié avec Élie de Beaumont, prêcha trois années de suite le discours qui accompagnoit la cérémonie, le 29 septembre 1777, le 20 septembre 1778, et le 29 septembre 1779; il y fait l'éloge de la bonhomie, de la simplicité, de la concorde, et y paie un tribut d'hommages au fondateur.

En arrivant à Paris, l'abbé de Boulogne étoit entré dans la communauté des prêtres de la paroisse Sainte-Marguerite, faubourg Saint-Antoine; car, à cette époque, presque toutes les paroisses de la capitale avoient de ces communautés, si utiles pour maintenir dans le clergé la discipline et la régularité, en même temps que la bonne harmonie. Le jeune abbé remplit, pendant près de deux ans, la fonction de porter les sacremens aux malades, fonction qu'il étoit d'usage alors de désigner par le titre si familier de *porte-Dieu*. Cette fonction, si respectable en elle-même, lui étoit pénible, en ce qu'elle lui ôtoit le temps nécessaire pour composer des discours. Il espéra avoir plus de loisir dans la communauté des prêtres de Saint-Germain-l'Auxerrois, où le curé s'offrit de le

recevoir comme confesseur. Ce ministère détournoit encore l'abbé de Boulogne de ses travaux favoris ; mais Saint-Germain-l'Auxerrois le rapprochoit de ses connoissances, et ce changement pouvoit lui ménager quelque circonstance favorable pour se livrer avec moins de distraction à son goût pour la chaire.

Son calcul ne fut pas justifié par l'évènement. L'abbé Chapeau, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, étoit mal vu de M. de Beaumont, archevêque de Paris. C'étoit un prêtre de mœurs régulières, et attaché à ses devoirs; mais la crainte de se compromettre avec le Parlement l'avoit porté à quelques démarches que M. de Beaumont regardoit comme des actes de foiblesse. Il avoit administré les sacremens à des prêtres appelans, sans exiger d'eux aucun signe de repentir, et l'archevêque lui en avoit fait des reproches, et ne l'admettoit plus à ses réunions. Les prêtres attachés à M. Chapeau étoient donc vus de mauvais œil à l'archevêché. M. de Beaumont fut sans doute mécontent que l'abbé de Boulogne eût quitté un curé aussi ferme dans ses principes que le curé de Sainte-Marguerite (1), pour s'attacher à

(1) M. Charles-Bernardin Laugier de Beaurecueil, curé de

M. Chapeau. Cette démarche, jointe à des rapports désavantageux que l'on fit au prélat, lui donna des préventions si fâcheuses contre le jeune prédicateur, qu'il lui retira les pouvoirs pour la confession et pour la prédication, sans vouloir jamais faire connoître les raisons de cette rigueur, et malgré une attestation honorable du curé. Ce fut dans les premiers jours de février 1778 que cet interdit fut lancé. « Cette disgrâce, dit M. de Boulogne, fut pour moi un coup de foudre, et sans doute un des plus grands chagrins de ma vie; je me voyois arrêté au commencement de ma carrière, flétri, du moins aux yeux de bien des gens, perdant à la fois mes ressources pour le présent, et mon espoir pour l'avenir : ma désolation fut extrême. Je trouvai cependant des amis qui s'efforcèrent d'adoucir mes chagrins, et des protecteurs qui essayèrent de fléchir l'archevêque; mais ce fut en vain. »

Cette épreuve, quelque dure qu'elle fût, n'abattit point le courage de l'abbé de Boulo-

Sainte-Marguerite depuis 1743, avoit été banni, en 1755, pour refus de sacremens, et resta plusieurs années en exil à Rome. Il étoit le doyen des curés de la capitale lorsqu'il refusa le serment en 1791.

gne; peut-être même lui fut-elle utile, sous ce rapport, qu'elle lui laissa plus de loisir pour le genre de travaux qu'il affectionnoit. N'étant plus distrait par les soins du ministère, il put étudier l'Écriture et les Pères, consulter les recueils des anciens sermonaires, revoir ses premiers discours et en préparer de nouveaux. Un succès inattendu vint lui apporter quelque consolation. Une société de gens de lettres, qui s'*étoit* formée à Paris (1), proposa, en 1778, un prix de 1,200 fr. pour l'éloge du Dauphin, mort en 1765. Parmi les concurrens qui se

(1) On trouve quelques détails sur cette société dans les *Mélanges intéressans* de l'abbé Gérard, 1809, in-12. Les principaux membres de cette société étoient l'abbé Pey, l'abbé Duvoisin, l'abbé Guénée, l'abbé de Crillon, l'abbé Gérard, tous écrivains plus ou moins connus; et parmi les laïques, le prince de Wurtemberg, lieutenant-général en France; le comte d'Autrai, le chevalier d'Angard, et autres gens du monde sincèrement religieux. MONSIEUR, depuis Louis XVIII, s'étoit déclaré protecteur de la société, qui devoit tenir ses séances aux Tuileries; mais on avoit peur alors de tout ce qui portoit un caractère de zèle. Des gens ombrageux agirent auprès du garde des sceaux, de Miromesnil, qui engagea MONSIEUR à retirer sa protection. On souffroit des accadémies où l'incrédulité étoit favorisée d'une manière plus ou moins directe, mais on redoutoit une société formée dans le but de défendre la religion. Cette foiblesse et cette inconséquence étoient le caractère de l'époque; puissent-elles ne jamais se reproduire!

présentèrent, aucun ne fut jugé digne d'être couronné; le prix fut remis à l'année suivante, et doublé. L'espoir de gagner cent louis, et de fléchir un prélat sévère, engagea l'abbé de Boulogne à se mettre sur les rangs; mais, comme il savoit que M. de Beaumont avoit contribué pour le quart à fournir les fonds du prix, il ne voulut point se faire connoître, et mit à la place de son nom, dans le pli cacheté, le nom d'un de ses amis qui étoit garde-marine. Le prix fut adjugé à son discours; et les juges n'étoient pas peu surpris qu'un garde-marine eût si bien réussi dans un ouvrage de ce genre, quand celui-ci s'empressa lui-même de les détromper, et déclara qu'il n'étoit qu'un prête-nom. L'abbé de Boulogne fut donc appelé quelques jours après pour recevoir le prix; on le combla d'éloges, et on voulut qu'il présentât son discours au Roi et à la famille royale. Plusieurs personnes de la cour, qui avoient été liées particulièrement avec le Dauphin, accueillirent l'auteur, lui surent gré d'avoir si bien traité ce sujet, et lui offrirent leurs services. D'obscur et d'inconnu qu'il étoit, il se vit recherché et fêté. Le vertueux maréchal de Mouchy l'envoya chercher dans son hum-

ble asile, et le présenta à toute la famille de Noailles, qui lui témoigna toujours depuis le plus tendre intérêt.

Les nouveaux amis de l'abbé de Boulogne se réunirent pour solliciter l'archevêque de Paris en sa faveur; on le pressoit de lever l'interdit, ou du moins d'expliquer les motifs d'une si longue disgrâce. Le prélat ne céda point encore à ces instances, et exigea que l'abbé de Boulogne allât demeurer dans la communauté de MM. de Saint-Lazare. Celui-ci répugnoit à se soumettre à une condition qui lui paroissoit humiliante; le désir de triompher des préventions du prélat le détermina pourtant à obéir, et il se rendit à Saint-Lazare vers la fin du carême de 1781. M. de Beaumont étoit déjà malade de la pierre, et le vertueux mais sévère prélat fut enlevé le 12 décembre suivant, des suites d'une opération cruelle. Son successeur, M. de Juigné, s'empressa de rendre M. de Boulogne à la chaire, et l'encouragea même à suivre cette carrière. Peu après, M. de Clermont-Tonnerre, nommé évêque de Châlons à la place de M. Juigné, engagea l'abbé de Boulogne à venir avec lui dans son diocèse comme son grand-vicaire, et lui promit le premier ca-

nonicat vacant dans sa cathédrale. Le prélat fut sacré le 14 avril 1782, et partit quelques jours après avec son grand-vicaire. Il fut convenu que celui-ci partageroit son séjour entre Châlons et Paris, et continueroit le ministère de la chaire, pour lequel il se sentoit un attrait d'autant plus vif, que, pendant plusieurs années, sa disgrâce l'avoit empêché de s'y livrer.

L'abbé de Boulogne, de retour à Paris au bout de quelques mois, fut désigné par le duc de Nivernois, alors directeur de l'Académie française, pour prêcher devant cette compagnie le panégyrique de saint Louis. Cette nomination ne put avoir lieu, par une méprise, dont, dit M. de Boulogne dans sa notice, il est inutile de rendre compte. A défaut de l'Académie française, l'orateur prêcha son discours, le 25 août 1782, dans l'église de l'Oratoire, devant les Académies réunies des sciences et des belles-lettres. L'effet en fut très-flatteur, et plusieurs fois les académiciens, malgré la sainteté du lieu, battirent des mains. Outre le mérite du style, ils étoient charmés de certaines maximes assez analogues au goût dominant de ce temps-là, par exemple, que *le peuple seul a des droits*, et que *les rois n'ont que des de-*

voirs. M. de Boulogne regrettoit depuis d'avoir livré son panégyrique à l'impression, sans avoir corrigé cette phrase et quelques autres, où, selon lui-même, il y avoit plus de hardiesse et d'éclat que de justesse et de vérité. Mais, si le premier point, où se trouvoient ces passages plut beaucoup à un auditoire un peu philosophe, le second, où les philosophes étoient assez mal menés et les croisades justifiées hautement, choqua les oreilles superbes des académiciens. Leur mécontentement éclata surtout pendant le morceau où l'orateur répondoit aux détracteurs des siècles passés, et aux admirateurs des lumières modernes; et d'Alembert, qui étoit présent, dit, à ce qu'on assure, que l'orateur méritoit un évêché pour le premier point, et la Bastille pour le second : propos qui n'étoit pas très-tolérant, mais qui étoit assez conforme au caractère du secrétaire perpétuel, tel qu'il s'est dépeint dans sa correspondance avec Voltaire (1).

Le succès de ce panégyrique attira l'attention du cardinal de Rohan, grand-aumônier, qui nomma l'abbé de Boulogne pour prêcher

(1) *Voyez* dans la note première, à la fin de la Notice, le jugement de quelques contemporains sur ce discours.

la Cène devant le Roi, en 1783. L'orateur prit pour sujet l'excellence de la charité chrétienne. La maréchale de Mouchy, qui s'intéressoit à lui, souhaita qu'il lût son discours devant une assemblée choisie, où se trouvoit, entr'autres, l'abbé de Radonvilliers, de l'Académie française, et ancien sous-précepteur du Roi. Cet abbé, doué d'un bon esprit et d'un goût sûr, fit à l'orateur quelques observations fort sages, et lui apprit à se défier de quelques expressions alors à la mode, et trop favorables aux opinions qui dominoient dans la société. Le sermon de la Cène se prêchoit dans la salle des gardes, où l'on dressoit une chaire roulante, et une table pour les douze pauvres enfans que le Roi servoit, après leur avoir lavé les pieds. Les princes, les grands-officiers de la couronne et tous les seigneurs de la cour assistoient à cette imposante cérémonie, une des plus touchantes et des plus honorables pour la religion. M. de Boulogne parut avec assurance devant un auditoire si nouveau pour lui, et le Roi, après l'avoir entendu, se montra satisfait, et dit au grand aumônier qu'*il falloit faire prêcher ce jeune prêtre*; c'est que M. de Boulogne, quoique âgé de trente-six ans, parois-

soit plus jeune que son âge. On lui donna, à l'occasion de son discours, une pension de 2,000 fr. sur l'archevêché d'Ausch, et le cardinal de Rohan le désigna le jour même pour prêcher, dans trois ans, le Carême devant le Roi; mais sur les représentations de M. de Boulogne, que trois ans lui paroissoient trop courts pour le travail que demandoit un Carême entier à prêcher dans la chapelle de Versailles, le grand-aumônier lui accorda une année de plus, et le retint pour 1787.

La pension de 2,000 francs venoit à propos pour tirer l'abbé de Boulogne d'une position difficile. Son aisance s'accrut l'année suivante par sa nomination à un canonicat de la cathédrale de Châlons; une place d'archidiacre vint à vaquer dans le même temps, et l'évêque l'en pourvut encore. Le prélat avoit voulu qu'il logeât dans son palais, et cependant il le dispensoit des fonctions de grand-vicaire, et lui laissoit tout le temps de préparer sa station de la cour.

En 1785, le clergé de France tint à Paris son assemblée générale qui revenoit tous les dix ans; il étoit d'usage qu'il célébrât avec pompe la fête de saint Augustin, qu'il regardoit comme

son patron. Un ecclésiastique du second ordre prêchoit le panégyrique du saint docteur ; c'étoit l'abbé de Beauvais, depuis évêque de Senez, qui l'avoit prêché en 1765, et l'abbé Maury, depuis cardinal, en 1775. L'archevêque de Narbonne, M. de Dillon, président de l'assemblée, chargea l'abbé de Boulogne du discours. Celui-ci l'avoit à peine terminé la veille de la fête, et ne l'avoit point appris entièrement ; cependant il le prononça tout d'une haleine, et sans avoir besoin de recourir à son cahier ; de sorte, disoit-il, que le discours que j'ai le mieux su et le mieux dit de ma vie, c'est celui que j'avois le moins appris et que je devois savoir le moins.

L'usage est que les prédicateurs qui doivent remplir quelque station à la cour prêchent l'année d'auparavant dans l'église des Quinze-Vingts, maison royale fondée par saint Louis. M. de Boulogne y prêcha donc le Carême en 1786 ; mais il ne put refaire tous ses sermons, et fut obligé de donner quelques-uns de ceux qu'il avoit composés dans sa jeunesse, et dont il étoit peu satisfait. Il les retravailla pour le Carême de 1787, et commença sa station le jour de la chandeleur, suivant l'usage, après

avoir été présenté au Roi. C'est en 1787, que se tint la première assemblée des notables, triste prélude de nos orages politiques. Cette assemblée eut lieu pendant tout le Carême, et ne tenoit point de séances le dimanche; les notables en profitoient pour assister au sermon de la cour : ils y vinrent surtout en grand nombre le dimanche des Rameaux, et les princes et seigneurs n'y manquèrent point; car on ne se dispensoit point encore alors des offices de la semaine sainte. M. de Boulogne, qui l'avoit prévu, avoit réservé pour ce jour un discours tout-à-fait applicable à la circonstance : c'étoit une espèce de politique sacrée, où il montroit combien la religion est nécessaire aux États, et combien l'irréligion leur est funeste. L'endroit surtout où il présentoit l'impiété comme fatale aux rois et sapant leur trône, fit diverses impressions, suivant la dispositon des auditeurs; les uns crièrent à l'intolérance et au fanatisme, les autres à l'exagération. Le grand aumônier reprocha vivement à l'orateur de ne lui avoir pas montré son discours, et celui-ci répondit franchement qu'il s'en étoit bien donné de garde, parce qu'il prévoyoit qu'on l'auroit empêché de dire tout ce qu'il vouloit. Ses

amis et ses protecteurs furent alarmés pour lui; le Roi seul ne parut point mécontent : mais les sinistres prédictions de l'orateur se perdirent dans les airs, et l'on continua de marcher à grands pas vers une révolution que tout favorisoit à l'envi.

Le Carême de Versailles finissoit le jour de Pâque, et ce jour-là le prédicateur faisoit un compliment au Roi. L'abbé de Boulogne prêcha sur l'immortalité de l'ame; son compliment au Roi fut remarqué, et le soir, au cercle de la cour, un seigneur, qui sans doute vouloit paroître plus habile qu'il n'étoit, s'avisa de dire que ce compliment étoit à peu près le même que celui de Bourdaloue à Louis XIV, dans une semblable circonstance. *Pour le coup*, dit le Roi, *nous allons le savoir; car j'ai Bourdaloue dans ma poche* (1). Il lut donc le compliment fait à Louis XIV, et qui ne ressembloit nullement à celui qu'on avoit entendu quelques heures auparavant.

Le grand aumônier retint encore M. de Boulogne pour le Carême de 1792; disposition que les évènemens devoient déranger, car il n'y eut

(1) Louis XVI faisoit ses pâques le lundi saint, et c'étoit sans doute pour s'y préparer qu'il lisoit Bourdaloue.

point de station cette année-là. En 1788, on tint à Châlons une assemblée provinciale pour la Champagne, et on pria l'abbé de Boulogne de faire le discours d'ouverture; il prêcha le sermon qui avoit fait tant de bruit à Versailles le dimanche des Rameaux. L'archevêque de Reims, M. de Talleyrand, depuis cardinal, présidoit l'assemblée; il goûta fort le discours, félicita l'orateur de son zèle, et écrivit même en sa faveur à l'évêque d'Autun, M. de Marbœuf, ministre de la feuille. Un mois après, l'abbé de Boulogne fut nommé à l'abbaye de Tonnay-Charente, au diocèse de Saintes; cette abbaye valoit 4,000 fr. de rente.

En 1789, il prêcha, le 9 avril, le sermon de la Cène devant la Reine. Les États-généraux alloient s'assembler, et on étoit à la veille d'une grande crise; tous les systèmes avant-coureurs de l'orage apparoissoient sur l'horizon. Il y avoit eu le matin même un sermon prononcé devant le Roi pour la même cérémonie, et le prédicateur avoit pris pour texte ce verset du *Magnificat : Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles* (1). On eut la bonté d'en-

(1) Quel étoit ce prédicateur? La *France ecclésiastique*

tendre jusqu'au bout l'orateur qui osoit débuter par une si audacieuse allusion aux bouleversemens qui se préparoient. Le sermon de l'abbé de Boulogne fit contraste avec celui du matin, et renfermoit des morceaux bien frappés sur les devoirs du peuple et des pauvres, et sur cette égalité que l'on commençoit alors à rêver : mais que pouvoient de vaines paroles contre les efforts réitérés d'un parti dont l'audace croissoit de plus en plus?

Nommé député ecclésastique de la paroisse de Saint-Sulpice à l'assemblée bailliagère de Paris, l'abbé de Boulogne y suivit les mêmes principes qu'en chaire, et demanda la conservation des privilèges du clergé. Quelques-uns lui reprochoient d'être exagéré, et M. de Juigné, archevêque de Paris et président de l'assemblée, prélat doux et pacifique, l'engageoit à réprimer sa vivacité; mais cette vivacité prenoit sa source dans une trop juste prévoyance des maux à venir. Les tristes pressentimens qui agitoient M. de Boulogne paroissent dans un mandement qu'il composa

de 1790 nomme comme ayant prêché le sermon de la Cène en 1789 l'abbé de La Boissière, grand-vicaire de Valence.

pour M. l'évêque de Châlons, afin d'ordonner des prières publiques à l'occasion des États-généraux. Ce mandement étoit destiné à calmer l'exaltation des esprits par les conseils de la sagesse, et mérita d'être dénoncé par Mirabeau, dans un journal. Au milieu de ces troubles, l'abbé de Boulogne avoit composé un panégyrique de saint Vincent de Paul, et il devoit le prononcer dans l'église même de Saint-Lazare, le 19 juillet 1789, jour de la fête du saint; mais le pillage de cette maison, le 13 juillet, la prise de la Bastille et les mouvemens tumultueux auxquels la capitale fut en proie pendant plusieurs mois, empêchèrent la solennité, et le panégyrique ne fut prononcé que bien des années après.

IIe PARTIE.

DEPUIS LA RÉVOLUTION JUSQU'AU TEMPS OU M. DE BOULOGNE DEVINT ÉVÊQUE.

La constitution civile du clergé ayant supprimé le siège de Châlons, et établi une nouvelle circonscription des diocèses, M. de Clermont-Tonnerre publia une *Lettre pastorale,*

datée du 14 janvier 1791 (1), pour réclamer ses droits et ceux de son église. Nous avons lieu de croire que cette *Lettre pastorale*, qui est de vingt-quatre pages in-8°, est du grand-vicaire du prélat, ainsi qu'une *Instruction pastorale et Ordonnance*, datée du 28 juillet 1791, et qui combattoit les innovations de l'assemblée constituante. Ces deux pièces semblent porter le caractère du style de l'abbé de Boulogne; et il est probable que son évêque, alors embarrassé d'autres affaires, et obligé d'assister aux séances de l'assemblée, l'aura prié de tenir la plume à sa place. Le même prélat le sollicita de l'accompagner lorsqu'il quitta la France; M. de Boulogne répugnoit à s'expatrier, et se flattoit d'échapper à la persécution. il se repentit plus d'une fois par la suite, dit-il, d'une détermination qui pouvoit avoir de si graves conséquences; mais alors les circonstances ne lui permettoient plus de sortir de France, et ce fut pour lui une nécessité de se résigner à subir les évènemens.

(1) Elle porte pour date 14 *janvier* 1790; mais c'est une faute d'impression, puisqu'il y est fait mention des nouveaux décrets et de l'*Exposition des principes*, qui sont d'une date postérieure.

Le 10 août 1792, le bruit du canon ayant averti l'abbé de Boulogne des mouvemens qui se préparoient, il en prévit les suites, et quitta son logement rue des Quatre-Vents, pour aller se réfugier chez un ami qui lui avoit promis un asile en cas d'évènement. Bien lui en prit, car la nuit suivante on vint pour l'arrêter; et comme il eut lieu de craindre qu'on n'eût bientôt connoissance de sa retraite, il accepta l'offre que lui fit un médecin qui tenoit une maison de santé à Gentilly, d'y venir comme malade et d'y passer les jours d'orage. Le difficile étoit de sortir de la barrière, où l'on examinoit alors avec beaucoup de sévérité tous ceux qui entroient et sortoient; heureusement on ne lui demanda point son passeport. Arrivé dans la maison de santé, il se mit en apparence au même régime que les malades, recevant les remèdes qu'on lui apportoit, et les jetant ensuite par la fenêtre, prenant les bains, jouant enfin le malade de son mieux. On venoit sous ses fenêtres crier les journaux, comme cela se pratiquoit alors, et il crut un jour entendre distinctement : *Arrestation de l'abbé Lenfant;..*, *on est à la poursuite de l'abbé Boulogne*, cri, dit-il naïvement, qui lui fit passer quelques

mauvaises nuits. Le 1er septembre, le son du tocsin annonça quelque évènement sinistre ; et en effet, on apprit bientôt le massacre des prêtres aux Carmes, à l'Abbaye, à Saint-Firmin. On disoit que les auteurs de ces atrocités devoient aller à Bicêtre pour y chercher encore de nouvelles victimes; et, comme la maison où l'abbé de Boulogne étoit caché se trouvoit sur leur chemin, il jugea prudent de se retirer dans une autre maison de santé à Montrouge. Cette maison étoit destinée à traiter les aliénés, et l'abbé de Boulogne y entra sous le nom de M. Martin. Au bout de deux mois, la capitale étant un peu moins agitée, le prétendu malade revint à Paris, et rentra dans son domicile, où on avoit mis les scellés; le juge de paix vint les lever, et félicita M. de Boulogne d'avoir échappé à une si terrible crise.

Ce calme apparent dura peu : à la fin du carême de 1793, on fit dans toute la section des visites domiciliaires; elles furent si subites et si imprévues, qu'on entra chez l'abbé de Boulogne sans qu'il s'en doutât. On le conduisit au séminaire de Saint-Sulpice, où la section du quartier tenoit ses séances. Beaucoup d'autres personnes y étoient amenées successive-

ment. Pendant qu'on en interrogeoit quelques-unes, l'abbé, trouvant un moment favorable, s'esquiva sans être vu de la première sentinelle, et passa fièrement à côté de la seconde, comme s'il eût été élargi. Il se retira sur la section voisine, dite des Thermes, où les prêtres n'étoient pas encore inquiétés. Les chefs de cette section lui promirent protection; et refusèrent de le livrer à la section de Saint-Sulpice, qui le réclamoit. Au bout de trois ou quatre mois nouvelle crise; les chefs de la section des Thermes furent éconduits, et on forma des comités révolutionnaires chargés de poursuivre les nobles, les prêtres et les autres ennemis de la république. Ces comités s'acquittèrent dignement de cette tâche. On vint arrêter l'abbé de Boulogne, et on le conduisit au comité, où il trouva le vieux curé de Saint-Benoît, l'abbé Brocas, qui avoit refusé le serment et qui avoit aussi été arrêté. On les tint trois jours et trois nuits sans les interroger, le comité, disoit-on, n'en ayant pas le temps; ils furent obligés de faire venir des matelas pour se coucher. Le bon curé étoit malade, et si foible qu'il ne pouvoit se rendre les soins les plus nécessaires (1). Son

(1) On avoit tellement dépouillé ce digne pasteur, qu'il fut

compagnon de captivité fit pour le respectable vieillard l'office d'un garde-malade attentif et empressé.

Au bout de trois jours, le comité daigna donner audience à l'abbé de Boulogne : on le fit comparoître dans une salle où les membres du comité étoient réunis ; le président lui demanda s'il n'avoit pas *été le prédicateur du tyran ;* ce titre effraya beaucoup l'abbé, et le danger lui inspira l'apologie qui suit : « Si par là, dit-il, vous entendez un vil flatteur du prince et des grands, un homme qui ne leur parloit jamais de leurs devoirs ni des droits des peuples, et qui leur cachoit leurs obligations envers les pauvres et les malheureux, vous vous tromperiez étrangement. Je puis du moins répondre de moi, et j'ai poussé à cet égard le courage si loin, que mes protecteurs et mes amis en étoient souvent alarmés. Si la cour m'avoit cru, tous les abus auroient été réformés, toutes les folles dépenses proscrites ; le peuple auroit été heureux, et nous n'aurions pas eu de révolution. Non-seulement j'ai exposé aux yeux du prince et des courtisans le

forcé d'aller à l'Hôtel-Dieu pour s'y faire soigner, et il y mourut quelque temps après.

tableau des misères publiques, j'en faisois aussi le principal objet de mes sermons dans les chaires de la capitale. Je prêchois toutes les années à la fin du Carême dans les assemblées de charité pour les prisonniers, pour les enfans trouvés et autres établissemens de bienfaisance; c'est donc à mon zèle que les malheureux de tous les genres devoient leur soulagement, et c'est celui qui faisoit un si bon usage de son talent, que vous voudriez envoyer à la mort! Non, il n'en sera pas ainsi, tout me répond de votre justice; je lis mon absolution dans tous vos yeux, si toutefois on a besoin d'absolution quand on n'a jamais fait que son devoir, et qu'on a dit avec force la vérité toute sa vie, au risque de compromettre son repos et sa fortune. »

Ce discours, que M. de Boulogne abrège dans sa notice, et que nous avons encore réduit, fut prononcé avec feu; l'orateur étoit ému et le moment étoit décisif. Ses auditeurs furent touchés; on demanda à l'abbé s'il avoit un certificat de civisme, et comme il répondit que non, le président lui dit qu'on alloit lui en délivrer un, qu'il le signeroit avec beaucoup de plaisir, et que, si on venoit à l'inquiéter, il

trouveroit au comité des protecteurs zélés. Le certificat lui fut en effet délivré, mais il falloit qu'il fût visé à la *commune*. Cette formalité n'étoit pas sans danger. Comment aller à l'Hôtel-de-Ville, décliner publiquement son nom, soutenir un examen devant tout le conseil assemblé? M. de Boulogne se décide à franchir un pas si dangereux; il se rend à l'Hôtel-de-Ville, et y trouve une foule de gens qui venoient pour le même objet. On prend leurs noms pour les faire passer chacun à leur tour. Un procureur, qui est appelé, est dénoncé comme un aristocrate par un membre du conseil, saisi par les gendarmes et mené en prison. Cet exemple intimide M. de Boulogne, qui retourne au comité; on le rassure, on l'engage à se présenter de nouveau le lendemain, et deux membres du comité promettent d'aller à la *commune* parler en sa faveur. Ils y allèrent en effet, répondirent de lui, et son certificat fut visé sans autre interrogatoire. Il sortit avec cette pièce importante, qui devint sa sauve-garde pendant plusieurs mois. Il logeoit alors dans la rue Saint-Jacques, non loin du collège Louis-le-Grand, transformé en prison. Toutes les nuits on amenoit des prisonniers, et tous les matins on en faisoit sortir

d'autres pour les conduire à la conciergerie, et et de là à l'échafaud; les victimes passoient sous les fenêtres de M. de Boulogne, et les images de la mort l'obsédoient à chaque instant.

C'est dans ces angoisses qu'il passa la plus grande partie du temps de la terreur. Le 26 juillet 1794, veille de la chute de Robespierre, il rentroit chez lui à dix heures du soir, lorsqu'il trouva à sa porte des commissaires et des soldats qui l'attendoient. Un de ces commissaires étoit celui de la section de Saint-Sulpice, que M. de Boulogne avoit quittée un an auparavant; il étoit venu le dénoncer dans sa nouvelle section, et le réclamer comme un conspirateur, et ceux qui lui avoient promis tant d'intérêt et de protection l'avoient abandonné dans le danger. Les commissaires montèrent avec lui dans sa chambre et visitèrent tous ses papiers; on le conduisit, vers minuit, à la prison des Carmes, dans celle-là même où avoient eu lieu les massacres de septembre. On étoit alors au plus fort de la terreur; tous les jours, soixante ou quatre-vingts têtes tomboient sous la hache révolutionnaire, et on venoit d'organiser des commissions populaires pour visiter les prisons et expédier les suspects;

mais elles n'eurent pas le temps de se mettre en activité. Il y avoit aux Carmes environ trois cents prisonniers de toutes les classes; ils n'apprirent pas tout de suite la chute de Robespierre, le concierge eut grand soin de la leur cacher, et ce ne fut qu'au bout de huit jours qu'ils en connurent les détails. Cette nouvelle causa parmi eux la plus grande joie, sans adoucir d'abord leur sort. On avoit mis M. de Boulogne dans une chambre avec deux jacobins qui blasphémoient toute la journée, et on le faisoit manger à la gamelle avec des scélérats sortis de Bicêtre. Cependant parut un décret de la Convention qui mettoit en liberté les détenus, avec certaines conditions. Les prisonniers sortirent peu à peu, suivant qu'ils étoient plus ou moins protégés. M. de Boulogne ne fut élargi que le 7 novembre, après trois mois et trois semaine de prison; il bénit la Providence qui avoit permis qu'il ne fût arrêté que la veille de la chute d'un horrible oppresseur; quinze jours plus tôt son nom eût peut-être grossi la liste des victimes.

En 1795, la Convention parut revenir à des idées de modération et de tolérance; beaucoup de prêtres sortirent de prison, des églises fu-

rent rouvertes, des évêques même exercèrent leurs fonctions en secret; les Constitutionnels profitèrent aussi de cette liberté, et publièrent des encycliques pour essayer de relever leur église. Leur deuxième encyclique, du 13 décembre 1795, contenoit une sorte de nouveau code, par lequel on vouloit remplacer la constitution civile du clergé. Ce règlement, où des idées bizarres étoient mêlées à des principes sains, fut l'objet d'une brochure piquante que l'abbé de Boulogne publia sous le titre de *Réflexions adressées aux soi-disant évêques signataires de la deuxième encyclique*, Paris, chez Le Clere, 1796, in-8° de quarante-trois pages : ces *Réflexions* sont suivies d'une *Réponse au citoyen Lecoz, évêque, s'il le veut, d'Ille-et-Vilaine, sur la rétractation de son confrère Panisset*; le tout forme soixante-six pages. Le genre de ces écrits, la verve et le sel qui y étoient répandus, un mélange heureux de raisonnement et de plaisanteries, indiquèrent dans l'auteur un talent qui pouvoit être utile au milieu de tant d'ennemis dont la religion étoit entourée. On avoit commencé à faire paroître, en janvier 1796, un journal sous le titre d'*Annales religieuses, politiques et littérai-*

res; ce journal étoit rédigé par l'abbé Sicard, instituteur des sourds-muets, et par l'abbé Jauffret, qui devint depuis évêque de Metz. Mais l'un et l'autre, étant livrés à d'autres travaux, furent bien aises de s'adjoindre l'abbé de Boulogne; il consentit à donner quelques articles, et, à partir du n° 19, il devint seul rédacteur du journal, auquel il fit prendre le titre d'*Annales catholiques*, pour empêcher qu'on ne le confondît avec les *Annales de la religion*, que rédigeoient les Constitutionnels, et qui s'imprimoient chez l'un d'eux, Desbois, évêque de la Somme. Les numéros étoient signés tantôt *Dracis*, anagramme de Sicard, tantôt *Boulogne et Sicard;* mais l'abbé de Boulogne en étoit l'unique auteur, et à l'exception du premier volume et de la première moitié du second, le journal est son ouvrage. Ce recueil eut un grand succès; un attachement constant aux saines doctrines en religion et en littérature, de bons articles sur les livres qui paroissoient, des réfutations très-piquantes des écrits des Constitutionnels, des morceaux pleins de chaleur en faveur de la religion et contre l'incrédulité, un style ferme, des réclamations vigoureuses contre les persécuteurs; enfin, un

heureux choix de matières firent des *Annales* un dépôt précieux pour l'histoire de l'église de France à cette époque. L'auteur osa même attaquer un homme alors tout-puissant, et, dans son quarante-unième numéro, tome IV, page 145, il analysa, de la manière la plus vive et la plus piquante, un discours que Revélière-Lépaux avoit prononcé devant l'Institut, et qui étoit une insulte directe contre les croyances et les pratiques de la religion. Le doux théophilanthrope lui en garda rancune. Après la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797), les *Annales catholiques* (1) furent supprimées, et les auteurs et imprimeur condamnés à la déportation. M. de Boulogne se cacha dans Paris; il s'étoit ménagé dans son logement un asile pour se soustraire aux recherches, mais on n'y fit pas de visites domiciliaires.

Dans l'intervalle de paix qui précéda cette crise, l'abbé de Boulogne étoit monté quelque-

(1) Les *Annales religieuses* ou *catholiques* duroient depuis vingt mois; elles forment 3 vol. in-8° de près de 600 pages, et il y a de plus 240 pages du IVe volume. Le dernier numéro est du vendredi 1er septembre, trois jours avant la révolution du 18 fructidor.

fois en chaire dans les églises ou oratoires qu'on avoit pu rouvrir. Il prêcha entre autres dans l'église des Minimes, le 19 juillet 1797, le sermon sur la Providence, auquel il avoit joint un beau morceau en l'honneur de saint Vincent de Paul, dont on célébroit la fête ce jour-là. L'affluence étoit très-considérable, et ce morceau d'éloquence produisit une vive impression au sortir d'une longue persécution, et dans un temps où presque tous les talens étoient proscrits et presque toutes les chaires muettes. Pendant tout le règne du Directoire, l'orateur et le journaliste furent également condamnés au silence; une circonstance pourtant engagea l'abbé de Boulogne à risquer quelque écrit. Royer, évêque constitutionnel de l'Ain, s'étant fait transférer à Paris le 15 août 1798, au moyen d'un simulacre d'élection, s'avisa de publier une lettre pastorale comme métropolitain. L'habile critique disséqua cette pastorale dans une *Lettre d'un paroissien de Saint-Roch à J.-B. Royer, se disant évêque métropolitain de Paris*, in-8° de 39 pages. Quoiqu'il eût essayé de déguiser son style, on put le reconnoître à sa manière vive et pressante, et au sel dont il savoit assaisonner ses plaisanteries.

L'interruption des *Annales* dura pendant tout le reste du règne du Directoire, et ce ne fut qu'après la révolution du 18 brumaire, ou 9 novembre 1799, que les prêtres et les journalistes proscrits purent reparoître. M. de Boulogne recommença son journal dans les premiers jours de janvier 1800, sous le titre d'*Annales philosophiques, morales et littéraires*, et le continua, malgré quelques traverses, jusqu'à la fin de 1801; on étoit quelquefois obligé de changer de titre, et plusieurs cahiers sont intitulés : *Fragmens de littérature et de morale*. On trouve dans cette suite des *Annales* des morceaux remarquables sur des personnages et des écrits du temps, sur Lalande, Volney, Bourgoing, etc. L'auteur s'égaie encore quelquefois sur les Constitutionnels, et sur les démarches et les écrits de ce parti. L'abbé Bourlet de Vauxcelles, le baron de Sainte-Croix, l'abbé Émery, supérieur de Saint-Sulpice (1),

(1) Les articles qui sont de M. Emery, dans les *Annales philosophiques*, sont, tome Ier, page 155, sur le bref du 16 janvier; page 161, sur la réunion de l'église russe; page 285, une lettre sur le mélange du culte dans les églises; page 464, une réponse sur les mariages; et page 503, un morceau sur les anecdotes de Fleury. Dans le tome II, des observations

fournissoient quelquefois des articles, et l'abbé Guillon, qui avoit travaillé aussi aux *Annales catholiques*, et qui est mort depuis chanoine d'Agen, secondoit le rédacteur principal. L'approche du concordat sembloit promettre encore plus d'intérêt à ce journal, lorsqu'on le supprima tout à coup, sous prétexte qu'il pouvoit alimenter les partis; et ce qui montre l'inconséquence et la partialité du ministre de la police, c'est qu'on laissa continuer les *Annales de la religion*, rédigées par les Constitutionnels, lesquelles étoient bien plus propres sans doute à fomenter l'esprit de trouble, et à perpétuer les divisions. Les *Annales philosophiques* forment trois volumes entiers, et dix-sept feuilles du quatrième.

Tant que les *Annales* subsistèrent, les journaux les plus connus alors par leur attachement

sur une maxime de saint Augustin, page 13; trois articles sur M. de Luc, et des observations sur les droits des chapitres, page 506. Dans le tome III, il fournit la notice de M. de de Gaumont, et un article sur la réception du concile de Trente. Dans les *Annales littéraires*, il y a de M. Emery un article des nouveaux chapitres, tome II, page 231; sur les Lettres d'Euler, tome III, page 465, et des observations sur la Lettre d'un théologien à M. Duvoisin, tome IV, pages 193 et 481.

aux principes de la religion et d'une saine littérature ne faisoient aucune difficulté d'en copier les articles les plus piquans; et, de son côté, dans les intervalles où les *Annales* étoient suspendues, l'abbé de Boulogne fournissoit volontiers des articles à la *Quotidienne*, à la *Gazette de France*, à l'*Europe littéraire*, et surtout au *Journal des Débats*, qui, à cette époque, soutenoit les bonnes doctrines. Ses articles, dans ce dernier journal, étoient signés de la lettre X; on les a réunis dans le *Spectateur français au XIXe siècle*, recueil publié par M. Fabry, et qui parut de 1805 à 1812, en douze volumes in-8°. On trouve à la table, dans le dernier volume, l'indication de près de quarante articles fournis par M. de Boulogne; seulement, l'éditeur lui en a attribué, par mégarde, quelques-uns qui ne sont pas de lui, tels que ceux du tome VIII, page 31, et tome IX, page 8. Un choix de ces articles paroîtra dans les *Mélanges*, qui doivent terminer la présente édition.

La réputation que l'auteur s'étoit acquise, et les services qu'il avoit rendus par son journal, auroient dû, ce semble, faire songer à lui pour l'épiscopat; toutefois, il ne fut point com-

pris dans la promotion qui suivit le concordat de 1801 (1), et il se seroit trouvé sans place, si M. l'évêque de Versailles ne s'étoit empressé de le nommer à un canonicat de sa cathédrale. Le même prélat lui donna peu après des lettres de grand-vicaire. L'abbé de Boulogne se partageoit entre le séjour de Versailles et celui de Paris; il reparut dans les chaires, privées si long-temps de sa présence. La révolution lui avoit fait perdre quelques-uns de ses sermons; il retoucha plusieurs de ceux qui étoient dus à sa première jeunesse, et en composa de nouveaux. Son talent, mûri par l'âge et par l'étude, parut avoir acquis une nouvelle vigueur; les leçons de la révolution surtout lui fournissoient des morceaux pleins de force et de chaleur sur le besoin de la religion et sur les déplorables résultats d'une fausse et vaine philosophie. Ses sermons sur la Charité chrétienne et sur l'excellence de la Morale chrétienne appartiennent à cette époque, et furent entendus plusieurs fois dans des occasions solennelles, ainsi que le panégyrique de saint Vincent de Paul, le sermon

(1) On assure qu'il fut nommé chanoine honoraire de Paris, et qu'il refusa.

sur la Providence, celui sur la Vérité, et quelques autres que l'orateur répétoit plus volontiers, et qui attiroient toujours la foule.

En 1803, il reprit son journal, interrompu depuis dix-huit mois; cette suite avoit pour titre *Annales littéraires et morales* : il en paroissoit, comme par le passé, deux cahiers par mois, chacun de trois feuilles d'impression; mais on s'aperçoit que l'auteur est plus gêné : le système du gouvernement adopté par Buonaparte laissoit peu de latitude aux écrivains périodiques. Toutefois l'abbé de Boulogne faisoit encore la guerre aux mauvaises doctrines: nous citerons en ce genre un article sur l'édition de Montaigne, par Naigeon; un autre sur l'ouvrage de Villers, touchant l'influence de la réformation; un autre sur l'éloge de Marmontel, par Morellet; enfin d'autres articles sur Lalande, sur Pierre Blanchard, sur dom Labat, etc. Le recueil fut plusieurs fois interrompu, et on changeoit de titre de temps en temps; le quatrième volume est intitulé : *Annales critiques de littérature et de morale*. On fut forcé de cesser les livraisons au commencement de 1806; cette partie de la collection forme quatre volumes complets. Au

mois de juillet suivant, le journal reparut sous le titre de *Mélanges de philosophie, d'histoire, de morale et de littérature;* c'étoient toujours le même esprit et le même format. Mais M. de Boulogne, qui désiroit jouir d'un peu de repos, ou peut-être pour se livrer davantage au ministère de la chaire, s'adjoignit un collaborateur, l'auteur des *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique pendant le XVIIIe siècle.* Ils travaillèrent ensemble pendant quelque temps; toutefois l'auteur des *Mémoires* étoit chargé du plus grand nombre des articles (1). Les plus remarquables de ceux que fournit M. de Boulogne furent une Notice sur M. de Beauvais, évêque de Senez, pour mettre à la tête de ses Sermons; deux lettres sur Jean-Jacques; un article sur un discours de Chénier à l'Athénée; un autre sur le *Catéchisme de Vernes*, etc. Dès 1807, il abandonna entièrement la rédaction, et cessa même

(1) [illegible] en a que cinq de M. de Boulogne dans le premier volume des *Mélanges*, savoir, aux pages 1, 210, 249, 385 et 529. Il y en a six dans le second volume, pages 49, 145, 241, 289, 404 et 481; quatre dans le tome III, pages 97, 193, 369 et 529; et deux dans le tome IV, pages 115 et 166. Tout le reste est de l'auteur des *Mémoires*.

de diriger le journal; une autre carrière s'ouvroit devant lui, et d'autres travaux alloient l'occuper.

Buonaparte cherchoit alors à s'attacher tous ceux qui avoient quelque réputation; on lui proposa de faire l'abbé de Boulogne son chapelain, et il accueillit cette idée. On croit que ce fut M. de Fontanes qui lui parla un des premiers en faveur d'un orateur dont il étoit digne d'apprécier le talent. De plus, M. Émery avoit souvent recommandé son ami au cardinal Fesch; M. de Boulogne hésita quelque temps à la première ouverture qu'on lui en fit : il lui en coûtoit de dépendre d'un homme dont il avoit jugé la politique, et qu'il étoit peu accoutumé à ménager dans la liberté de ses entretiens particuliers. Les instances et les politesses du cardinal triomphèrent de sa répugnance, il accepta le titre de chapelain, et fut présenté à l'Empereur et à l'Impératrice (1). Quelque temps après, il prêcha pour l'ouver-

(1) M. de Boulogne dit dans sa Notice manuscrite que ce fut vers la fin de juin 1807; c'est évidemment une erreur. Buonaparte étoit alors absent. La nomination à la place de chapelain est de 1806, avant le départ de Buonaparte pour la campagne de Prusse et de Russie.

ture de l'église des dames de Saint-Michel (ancien couvent de la Visitation, rue Saint-Jacques.) Cette cérémonie se fit avec beaucoup de pompe : le cardinal Fesch dit la messe; plusieurs évêques et le ministre des cultes, Portalis, étoient présens. L'orateur prononça son discours sur la Morale chrétienne, auquel il joignit un brillant exorde sur la circonstance.

Au mois de mars 1807, un décret, daté du camp d'Osterode, nomma M. de Boulogne à l'évêché d'Acqui en Piémont. Cette nomination pouvoit paroître une faveur d'autant plus grande, que les évêchés du Piémont ayant conservé leurs biens, le siége d'Acqui valoit 30,000 francs de rente. Toutefois M. de Boulogne n'hésita point un instant à refuser; il écrivit à Portalis une lettre pour lui exprimer sa reconnoissance d'un tel choix, et en même temps pour exposer les raisons de son refus, savoir : l'éloignement, la chaleur du climat, son ignorance de la langue italienne, et conséquemment l'impossibilité où il seroit de se faire entendre, et de mettre à profit ses travaux et son goût pour la prédication. Nous avons sous les yeux sa lettre, qui est datée

du 5 avril 1807 (1), et qui est aussi adroite que respectueuse : toutefois Portalis, qui l'envoya à Buonaparte alors en Prusse, craignoit que celui-ci n'en fût mécontent; mais les raisons de M. de Boulogne furent agréées, et la capitale put jouir encore des talens d'un orateur si distingué. Le décret qui le nommoit à l'évêché d'Acqui ne fut pourtant pas totalement sans effet; ce décret lui donnoit le titre d'aumônier, titre que M. de Boulogne conserva, et qui lui assuroit un traitement plus avantageux (2).

Un décret du 30 septembre 1807 convoqua un chapitre général des établissemens de Sœurs de la Charité et autres filles consacrées au service des pauvres. Ce chapitre devoit se tenir à Paris, dans l'hôtel de la mère de Buonaparte; le grand aumônier devoit y assister, et l'abbé de Boulogne en être le secrétaire. Le but apparent de ce chapitre, dit celui-ci, étoit l'amélioration de ces établissemens et les réformes qui pouvoient leur être utiles; mais dans le fond, Buonaparte ne vouloit que faire un éclat

(1) Cette date rectifie la Notice manuscrite, qui met la nomination à Acqui en mars 1808.

(2) La place d'aumônier valoit 10,000 fr.

et une parade, et mettre sa mère en avant. L'ouverture du chapitre se fit le 27 novembre; l'évêque de Verceil célébra une messe du Saint-Esprit, et l'abbé de Boulogne prononça un discours sur le but et l'utilité de cette réunion (1). Le nombre des députées étoit d'environ soixante, et elles restèrent assemblées environ trois semaines. Le résultat fut une adresse à l'Empereur, rédigée par le secrétaire; elle insistoit sur les vexations des administrateurs des hospices et sur les abus des comités de bienfaisance, et réclamoit pour les religieuses l'entière liberté de suivre leurs règles. Ces demandes n'eurent pas beaucoup d'effet, et le seul avantage de ce chapitre fut un décret du 3 février 1808, qui accorda des secours aux différentes congrégations d'Hospitalières (2).

(1) Ce discours se trouve dans les *Mélanges de philosophie*, tome IV, pages 115 et suiv.

(2) On a trouvé, dans les papiers de M. de Boulogne, une lettre qui paroît se rapporter à la même époque; elle étoit adressée au grand-maître de l'Université en faveur des Frères des écoles chrétiennes, et paroît avoir été rédigée pour M. le cardinal Fesch, qui est censé y parler. M. de Boulogne composa également pour ce cardinal un discours qui devoit être prononcé dans la cérémonie du mariage de l'Empereur, en 1810; mais Buonaparte changea d'avis, et le discours n'eut pas lieu.

IIIe PARTIE.

JUSQU'A LA RESTAURATION.

M. de La Tour-du-Pin, évêque de Troyes, et ancien archevêque d'Ausch, étoit mort le 28 novembre 1807 (1), ayant gouverné trop peu de temps un diocèse où ses vertus aimables et sa piété douce lui avoient gagné tous les cœurs. Le 8 mars 1808, M. de Boulogne fut nommé à sa place; il se rendit chez le car-

On a trouvé aussi dans les manuscrits de l'abbé de Boulogne une harangue à l'Impératrice, au nom du concile. Ce discours devoit être prononcé par le cardinal, après l'adresse à l'Empereur, rédigée par une commission du concile; la veille arriva un contre-ordre.

(1) Le siège de Troyes perdit en peu d'années deux évêques. M. Marc-Antoine de Noë, ancien évêque de Lescar, avoit été nommé à Troyes à l'époque de la publication du Concordat, en avril 1802; il ne fit presque que paroître dans son diocèse, et mourut à Troyes le 21 septembre de la même année. Son éloge fut proposé au concours, à Troyes et à Auxerre. Son successeur fut M. Louis-Apollinaire de La Tour-du-Pin-Montauban, ancien archevêque d'Ausch; ce prélat, qui étoit né le 13 janvier 1744, ne gouverna que quatre ans le diocèse. Ce fut lui qui établit le séminaire de Troyes. On trouve une courte notice sur lui dans les *Mélanges de philosophie*, commencés par M. de Boulogne, tome III, page 517.

dinal Caprara, pour le serment et les informations d'usage, peu de jours avant que ce cardinal eût reçu ordre de cesser toute fonction comme légat. Déjà Rome étoit envahie par les troupes françaises, et le Pape en butte à une persécution déclarée. Toutefois le saint Père n'avoit pu encore se résoudre à priver les églises de France des pasteurs dont elles avoient besoin. Il préconisa le nouvel évêque dans le consistoire du 11 juillet; seulement l'envoi des bulles ne fut point accompagné de la lettre à l'Empereur, suivant l'usage, et de plus, elles portoient le *motu proprio* qui n'est point reçu en France. Elles souffrirent donc beaucoup de difficultés, et restèrent plusieurs semaines au conseil d'État, où quelques-uns étoient d'avis de les renvoyer à Rome. Cependant Buonaparte consentit à les admettre telles qu'elles étoient. Le nouvel évêque fut sacré le 2 février 1809, dans la chapelle des Tuileries; le consécrateur étoit le cardinal Fesch, grand aumônier, assisté des évêques de Versailles et de Gand, MM. Charrier de La Roche et de Broglie, qui l'un et l'autre étoient aumôniers; tous les cardinaux et évêques qui se trouvoient à Paris assistèrent à la cérémonie.

Le premier acte épiscopal du nouveau prélat fut une Lettre pastorale du 20 mars, à l'occasion de son entrée dans le diocèse. Cette Lettre pastorale est un monument de son zèle comme de son talent. Il y signaloit avec énergie l'esprit du siècle, cette indifférence fatale, cet orgueil, cet amour de l'indépendance, cette manie des systèmes, triste fruit des enseignemens de la philosophie et des habitudes de la révolution. Le 29 du même mois, le prélat fut installé dans son église cathédrale, et prononça un discours où il exprimoit éloquemment au clergé et au peuple ses sentimens et ses vœux; plusieurs fragmens de ce discours furent imprimés. Dès le mois de juin, il commença sa visite pastorale, et parcourut les deux départemens de l'Aube et de l'Yonne, car celui-ci dépendoit alors du même siége. Il ne fut pas reçu avec moins d'empressement à Sens et à Auxerre qu'à Troyes, administra la confirmation dans ces villes et dans plusieurs autres moins importantes, et adressa souvent quelques exhortations aux fidèles. Nous dirons peu de chose de quelques Mandemens du prélat à l'occasion de victoires et d'autres évènemens politiques : des passages de ces Man-

demens ont été reprochés à l'auteur et imprimés dans un recueil; mais on a évité d'y citer des morceaux pleins de vérités fortes, auxquelles les éloges servoient en quelque sorte de passeport. Il n'y a aucun de ces Mandemens qui ne contienne quelque réflexion assez courageuse pour le temps : ainsi, dans celui du 1er juin 1809, le prélat, s'adressant à Dieu, s'exprimoit en ces termes sur Buonaparte : « Dites-lui tout ce que les hommes ne peu- » vent pas lui dire; donnez-lui de surmonter » toutes les passions comme il surmonte tous » les dangers; faites-lui bien comprendre que » la sagesse vaut mieux que la force, et que » celui qui se dompte lui-même vaut mieux » que celui qui prend des villes. » Ceux qui reprochent le plus à l'évêque de Troyes d'avoir flatté Buonaparte eussent-ils osé eux-mêmes tenir ce langage dans de tels temps et envers un homme si chatouilleux?

Le prélat étoit à peine revenu à Troyes, de retour de ses visites, qu'il fut mandé à Fontainebleau vers la mi-novembre. On l'avoit choisi pour prêcher à Notre-Dame le jour de l'anniversaire du sacre et de la bataille d'Austerlitz. Il s'excusa vainement sur la brièveté

du temps, et étant retourné à Troyes, il s'y enferma pour préparer son discours. Après l'avoir achevé, il se mit en route pour Paris, où il arriva le 1er décembre, avant-veille de la cérémonie. Le lendemain, on l'obligea de montrer son discours à un personnage en crédit (1), qui trouva certains endroits trop hardis. « Je conçus dès-lors, dit l'évêque, combien ma position étoit critique, et quels risques je courois ou pour ma réputation, si j'étois foible, ou pour ma tranquillité, si j'étois fort; et j'achetai par quelques adoucissemens le droit de dire ce que je voulois. » La cérémonie fut fort pompeuse; l'Empereur se rendit en grand cortège à la Métropole, et prit place sur un trône dans le chœur. L'Impératrice, les rois de Naples, de Westphalie, de Saxe, de Wurtemberg, de Bavière, plusieurs autres princes souverains d'Allemagne, onze cardinaux, plusieurs évêques, tous les ambassadeurs, les ministres, les grands-officiers, le sénat, le conseil d'État, les cours souveraines, formoient un auditoire imposant par

(1) La Notice manuscrite de M. de Boulogne ne dit point quel étoit ce personnage.

le nombre et la dignité des personnages. On avoit érigé pour l'orateur une chaire en face du trône : l'évêque de Metz célébra la messe, après laquelle l'évêque de Troyes prononça son discours, qui dura environ une demi-heure. Buonaparte l'écouta attentivement, et ne s'en montra point mécontent; mais, de retour au château, les adulateurs jetèrent les hauts cris : celui-ci se plaignoit de tel endroit, celui-là s'étonnoit de telle allusion; l'un trouvoit le discours trop hardi et presque séditieux, l'autre y découvroit l'ultramontanisme; ce qui étoit un grand grief dans un temps où le Pape étoit captif à Savone. Ces clameurs firent leur effet, et le ministre des cultes, Bigot de Préameneu, écrivit à l'évêque pour lui demander des explications. Sa lettre, qui a été retrouvée dans les papiers de M. de Boulogne, est un monument curieux de la susceptibilité des flatteurs et de la foiblesse du ministre.

Paris, le 8 décembre 1809.

Monsieur l'Évêque, veuillez m'envoyer, le plus promptement qu'il vous sera possible, des réponses aux questions suivantes, concernant

le discours prononcé, dans l'église métropolitaine, le 3 décembre courant :

« Qu'entendoit l'orateur, lorsqu'il a dit qu'il » falloit que la devise *une seule foi* fût placée » sur le bouclier de l'Empereur? Entendoit-il » qu'il falloit que Dieu convertît les Protestans » et les Calvinistes? Mais alors qu'avoit-il be- » soin de s'adresser à l'Empereur, puisque le » changement des consciences dépend de Dieu? » Si tel étoit l'esprit de l'orateur, c'étoit à lui » de prier Dieu pour la conversion des Protes- » tans et des Calvinistes.

» Si telle n'étoit pas sa pensée, entendoit-il » donc qu'on employât la violence et la persé- » cution, et qu'on en vînt à une nouvelle Saint- » Barthélemi?

» On désire que l'orateur s'explique sur ce » point.

» Qu'entendoit-il par ces mots : *Obéir par » nécessité?* N'a-t-il pas craint qu'on en indui- » sît qu'il étoit d'avis que, si la nécessité n'y » étoit pas, on pouvoit désobéir?

» On désire encore que l'orateur s'explique » sur ce point.

» Entendoit-il que l'unité de la religion étoit » en danger, qu'elle étoit attaquée? comment » et par qui? Entendoit-il par *unité* la souve- » raineté du Pape?

» Ce dernier point demande explication, » comme les deux autres. »

Recevez, Monsieur l'Évêque, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre des cultes, comte de l'empire,

BIGOT DE PRÉAMENEU.

On croit rêver lorsqu'on lit de pareilles chicanes; conclure de la devise *une seule foi* que l'évêque vouloit peut-être qu'*on en vînt à une nouvelle Saint-Barthélemi*, il faut avouer que c'est là une perspicacité peu commune! L'expression *obéir par nécessité* étoit de saint Paul dans l'Épître aux Romains, *necessitate subditi estote;* mais les courtisans n'avoient pas sans doute beaucoup lu ce grand apôtre. Enfin, le dernier grief étoit le plus grave dans les circontances où on étoit alors; parler de l'unité de la religion, c'étoit évidemment, selon les flatteurs, faire allusion aux brouilleries avec Rome et à la captivité du Pape, et les courtisans prenoient ici Buonaparte par son endroit sensible. Nous regrettons beaucoup de n'avoir point retrouvé la réponse de l'évêque; avec son caractère et son esprit, elle devoit être piquante. Nous savons seulement qu'on lui manda que l'Empereur

étoit satisfait de ses explications. Mais les mauvaises impressions qu'on avoit inspirées contre lui à Buonaparte ne s'effacèrent point, et une froideur marquée l'avertit qu'il seroit aisé de le perdre dans l'esprit d'un homme ombrageux.

Le Pape, depuis sa captivité à Savone, refusoit de donner des bulles aux évêques nommés par Buonaparte; plusieurs évêques lui écrivirent pour l'engager à pourvoir aux besoins des églises. Le 25 mars 1810, dix-neuf évêques, qui se trouvoient à Paris, lui adressèrent une lettre commune, qui avoit pour principal objet de solliciter des pouvoirs extraordinaires relativement aux dispenses de mariages. Cette Lettre fut rédigée par l'évêque de Troyes, qui avoit proposé d'abord une première rédaction, mais on l'engagea à la changer, et nous avons trouvé dans ses papiers la Lettre telle qu'elle fut adoptée. Dans ce brouillon, on lit cette phrase, qui, il faut le dire, renferme une sorte de menace assez peu convenable dans la circonstance : « Or, cette église, qui est devenue comme votre ouvrage, voudriez-vous, très-saint Père, l'abandonner à elle-même, en refusant de lui donner les évêques qu'elle réclame (pour vous en tenir à des formes non

essentielles dont l'omission temporaire ne peut nullement compromettre ni les vrais intérêts du saint Siège, ni les principes de la religion) (1), et la réduire ainsi à la triste nécessité et à l'extrémité fâcheuse de (pourvoir elle-même aux besoins des fidèles et à sa propre conservation) (2)? » Cette phrase, dans le brouillon que nous avons sous les yeux, est écrite toute entière de la main de M. de Boulogne et substituée à des ratures qui se trouvent au même endroit. La même phrase se trouve dans une copie mise au net, et qui n'est point de son écriture, mais au haut de laquelle il a écrit : *Lettre faite par moi, et envoyée telle qu'elle est ici* (3). Nous ne saurions dire laquelle des deux copies a été véritablement envoyée, ou celle que cite l'archevêque de Tours dans ses

(1) Ce qui est ici entre deux parenthèses n'est point dans la Lettre, telle qu'elle se trouve citée dans les *Fragmens relatifs à l'Histoire ecclésiastique du dix-neuvième siècle* (par M. de Barral, archevêque de Tours), page 69.

(2) Dans les *Fragmens*, au lieu de cette parenthèse, il y a *discuter les moyens de pourvoir à sa propre conservation.*

(3) Nous avons cru devoir insérer cette pièce dans les notes à la fin de notre Notice; elle est l'ouvrage de M. de Boulogne, et a rapport à l'histoire ecclésiastique de ce temps. *Voyez* la note 2.

Fragmens (1), ou celle que nous trouvons dans les papiers de l'évêque de Troyes; mais nous ne dissimulons pas que nous avons vu avec étonnement dans ses manuscrits la phrase ci-dessus rapportée. Son écriture, et les ratures qui l'accompagnent, semblent indiquer que cette phrase est son ouvrage; cependant, il faut avouer qu'elle n'est guère conforme aux principes qu'il professoit, et au langage qu'il tenoit habituellement (2). Nous ajouterons encore sur cette lettre qu'elle fut communi-

(1) *Voyez* le compte qu'on a rendu de ces *Fragmens* dans l'*Ami de la Religion*, n° 76, tome III. Louis-Matthias de Barral, né à Grenoble en 1746, fut d'abord coadjuteur, puis évêque de Troyes : après le Concordat, il devint évêque de Meaux, puis archevêque de Tours. Il fut membre des deux commissions ecclésiastiques nommées par Bonaparte en 1809 et en 1811, et fut envoyé deux fois par lui à Savone pour amener le Pape à quelque arrangement. M. de Barral donna sa démission de son siège en 1815, après le second retour du Roi, et mourut à Paris le 7 juin 1816. *Voyez* une notice sur ce prélat dans l'*Ami de la Religion*, n° 377, tome XV.

(2) Dans sa Notice manuscrite, M. de Boulogne dit : *On me fit mettre quelques modifications à certains endroits, auxquelles je me rendis avec quelque peine.* Nous n'avions point eu connoissance des manuscrits dont nous venons de parler, quand nous avons fait sur cette lettre les réflexions que l'on trouve dans l'*Ami de la Religion*, tome III, page 372, et auxquelles M. de Boulogne renvoie dans sa Notice.

quée à l'Empereur qui l'approuva; elle n'a été rendue publique qu'en 1814.

Peu après cette lettre, l'évêque de Troyes retourna dans son diocèse; le 16 juin, il fit une ordination dans sa cathédrale, et prononça un discours dans lequel il paraphrasa heureusement ces paroles de l'Évangile : *Ite et vos in vineam meam*. Ce beau morceau fut imprimé dans le temps, et trouvera place ailleurs. L'hiver suivant, une indisposition longue et douloureuse empêcha le prélat de donner, à l'entrée du Carême, une instruction développée, ainsi qu'il se le proposoit. Comme tous les hommes sincèrement attachés à la religion, il étoit alors douloureusement affecté de la situation de l'Église. Les vues d'un dominateur ambitieux n'avoient pu échapper à sa pénétration, et il confioit à un ecclésiastique estimable ses alarmes sur le sort de l'Église. Buonaparte devenoit de jour en jour plus sombre et plus irritable; un jour, il demanda, d'un ton très-sérieux et très-froid, à l'évêque de Troyes s'il étoit de la théologie de l'évêque de Nantes (1); M. de Boulogne ré-

(1) Jean-Baptiste Duvoisin, ancien docteur et professeur de Sorbonne, évêque de Nantes en 1802, avoit toute la confiance

pondit qu'il étoit *de la théologie de l'Église de France*. Une autre fois, Buonaparte dit devant lui qu'*il étoit temps enfin que les évêques fussent princes de l'Église. Hélas!* dit M. de Boulogne à ses collègues, quand l'Empereur fut parti, *nous sommes perdus, il veut nous faire princes, et il empêche le Pape de l'être; il ne cherche qu'à faire de nous ses valets.*

Ces pressentimens n'étoient que trop légitimes, et le concile de 1811 ne fut convoqué que dans la vue d'asservir l'épiscopat. On y avoit appelé tous les évêques de France et d'Italie; ils se trouvèrent réunis au nombre de quatre-vingt-quinze, dont six cardinaux, neuf archevêques et quatre-vingts évêques, sans compter neuf évêques simplement nommés. Le concile avoit dû s'ouvrir le 9 juin, et fut remis au 17; ce jour, la première session se tint à Notre-Dame, le cardinal Fesch officia pontificalement, et l'évêque de Troyes prononça un discours après l'évangile. On lui avoit encore donné cette commission, qui, après l'expérience du passé, et dans les circonstances critiques où l'on se

de Buonaparte pour les matières de théologie. Il fut envoyé deux fois à Savone auprès du Pape, et mourut conseiller d'État le 9 juillet 1813.

trouvoit, offroit plus de danger que d'honneur : aussi le cardinal Maury disoit-il familièrement qu'un pareil discours étoit un véritable *casse-cou*. M. de Boulogne ne l'éprouva que trop. Il avoit lu son discours avant le concile, en présence de cinq ou six évêques, réunis en petit comité, et sur leur conseil, il avoit supprimé quelques endroits qu'on avoit jugés trop hardis. De plus, Buonaparte voulut voir le discours, et le fit demander à l'auteur par le cardinal Fesch, qui le porta en effet au château la surveille de l'ouverture; mais l'Empereur se trouva si occupé en ce moment, qu'il n'eut pas le temps d'en entendre la lecture. Il se contenta de demander au cardinal s'il l'avoit lu, et s'il pouvoit lui en répondre, et celui-ci l'ayant rassuré, remporta le discours sans autre examen.

Un immense auditoire remplissoit le chœur de Notre-Dame; près de cent évêques occupoient les stalles; au bas, les ecclésiastiques qui leur servoient d'aumôniers ou de théologiens; dans les tribunes, beaucoup de laïques et de personnes de distinction. Animé par ce spectacle imposant, et ne voulant pas rester au-dessous de l'attente générale, l'orateur se laissa aller, dans la chaleur du débit, à prononcer les endroits

qu'il avoit retranchés dans la copie remise au cardinal Fesch. Celui-ci s'en aperçut aisément, et le reprocha au prélat après la cérémonie. Les espions firent sans doute aussi leur métier, et allèrent échauffer l'Empereur par des rapports envenimés : ce discours, disoient-ils, étoit encore plus hardi que celui pour l'anniversaire du sacre. Les journaux eurent donc défense d'en parler, et l'évêque de Troyes se trouva perdu dans l'esprit de Buonaparte. Comme ce discours fait partie du recueil que nous publions, on appréciera le jugement fort singulier, pour ne rien dire de plus, qu'en a porté M. de Pradt dans son ouvrage si bizarre des *Quatre Concordats* (1).

Si Buonaparte et M. de Pradt furent mécontens du discours, il paroît que les évêques en conçurent une idée différente. Ils donnèrent à M. de Boulogne un témoignage de confiance en le nommant un des quatre secrétaires du concile, et en le choisissant, quelques jours après, pour faire partie de la commission chargée de répondre au message de l'Empereur.

(1) On trouvera avec ce discours, dans le IIIe volume, des remarques de l'auteur sur la critique de l'ancien archevêque de Malines.

La commission s'assembloit tous les jours chez le cardinal Fesch pour discuter le projet de décret proposé par Buonaparte. L'évêque de Troyes combattit le projet, et tint tête à l'archevêque de Tours et à l'évêque de Nantes, qui l'appuyoient. Il fut d'avis qu'on ne pouvoit s'en rapporter à la note qu'ils prétendoient leur avoir été remise par le Pape, à Savone, dans le voyage qu'ils y avoient fait peu auparavant. L'évêque de Nantes, dit-il dans sa Notice manuscrite, nous menaça formellement de la disgrâce de l'Empereur, si nous rejetions son projet; ces menaces n'empêchèrent pas que le projet ne fût repoussé par une majorité de huit voix contre trois : on chargea l'évêque de Tournai de faire le rapport qui devoit être présenté au concile par la commission, et l'évêque de Troyes fut prié de revoir son travail (1). Le rapport fut lu au concile le 10 juillet, et la délibération renvoyée au lendemain; mais le soir même, Buonarparte, qui étoit instruit de tout, rendit un décret pour dissoudre le concile. Déjà depuis long-temps cet orage

(1) M. Hirn, évêque de Tournai, étoit Alsacien, et ne possédoit pas parfaitement le français. Ce prélat survécut à la persécution, et mourut à Tournai le 17 août 1819.

s'amassoit lentement : l'Empereur voyoit avec dépit que ses projets d'envahissement et de bouleversement n'étoient pas goûtés par les évêques ; il n'avoit pas voulu recevoir l'adresse du concile, et la veille du jour indiqué pour la présentation de cette adresse, vint un contre-ordre, qui étoit de mauvais augure pour l'avenir. Buonaparte étoit surtout mécontent de trois évêques, ceux de Gand, de Troyes et de Tournai ; ce dernier parce qu'il avoit fait le rapport, les deux autres parce que, quoique ses aumôniers, ils avoient voté contre son projet. C'étoit à ses yeux un crime irrémissible : de plus, l'évêque de Gand avoit refusé le serment de la Légion d'honneur, et l'évêque de Troyes avoit contre lui ses deux précédens discours, dont sa résistance nouvelle avoit réveillé le souvenir. Ce fut donc sur ces prélats que tomba la foudre.

Dans la nuit du 11 au 12 juillet, on alla arrêter les trois évêques chez eux, et s'emparer de leurs papiers ; on les conduisit au donjon de Vincennes, où ils entrèrent à huit heures du matin. Le lendemain, un commis de la police vint visiter et parapher les papiers de l'évêque de Troyes, et le surlendemain,

...

Desmarets, chef de division de la police, lui fit subir un interrogatoire long et minutieux. Le principal grief étoit d'avoir entraîné à son avis les membres de la commission; du reste, il ne fut question que du concile, et nullement de ce qui y étoit étranger. Pendant qu'on arrêtoit l'évêque à Paris, on faisoit saisir aussi tous ses papiers à Troyes; il ne s'y trouva rien à sa charge. Les trois évêques furent mis au secret le plus rigoureux, et n'avoient de communication, ni entre eux, ni avec les autres prisonniers. La chambre qu'occupoit l'évêque de Troyes étoit entre celle du cardinal Gabrielli et celle du cardinal di Pietro, et sa réclusion étoit si sévère, qu'il ne l'apprit qu'au bout de deux mois; il se trouvoit au même étage que les évêques de Gand et de Tournai, et ne les voyoit jamais. Le commandant du donjon venoit quelquefois causer avec M. de Boulogne, et lui parloit même avec assez de liberté de tout ce qui se passoit; mais il ne pouvoit adoucir ni ce terrible secret, ni ce désolant abandon, ni cette privation absolue de plumes, d'encre et de papier. Au mois de septembre, ce commandant fut remplacé par un autre qui rendit la surveillance plus rigoureuse encore;

on ne permettoit aux prisonniers qu'une demi-heure de promenade sur la plate-forme du donjon.

Dans cette affreuse situation, l'évêque de Troyes étoit dévoré de chagrin et d'ennui; ayant obtenu du papier et de l'encre, il écrivit le 5 novembre 1811 à Desmarets une lettre que nous avons trouvée dans ses papiers, et par laquelle il réclamoit contre le terrible secret où on le tenoit. Du reste, quelque abattu qu'il fût, sa lettre ne renferme rien d'indigne de son caractère et de son courage. « Si en me rangeant, dit-il, pour ce que j'ai cru le plus grand bien, du côté d'une majorité que je n'ai fait que suivre, et que je n'ai nullement influencée; si, en émettant loyalement mon opinion sur un objet qui étoit soumis à ma discussion, j'ai pu déplaire à S. M., c'est un malheur sans doute, et le plus grand qui pût m'arriver; mais ce n'est point un crime, ni même rien qui en approche : et cependant comment me traiteroit-on si j'étois criminel? N'est-ce donc pas assez de la détention et de toutes les calamités qui en sont la suite?.... » Cette lettre, écrite avec force et émotion, produisit quelque effet; et sur l'original que nous

avons, on trouve écrit d'une autre main : *Mettre ensemble les trois évêques dans une même chambre. D.* (1). Et plus bas : *Cela a été fait le 9 par l'ordre de Son Excellence.* On ne mit cependant pas les évêques dans la même chambre, ce qui étoit impossible; mais il leur fut permis de se voir dans leurs chambres respectives, et de se promener ensemble, tant qu'ils le vouloient, dans le vestibule commun. On fit descendre au premier étage les cardinaux Gabrielli et di Pietro, qui purent aussi communiquer avec d'autres de leurs compatriotes, et on mit à leur place le secrétaire de l'évêque de Tournai et le théologien de l'évêque de Gand. C'est le 11 novembre, jour de saint Martin, qu'eut lieu cet arrangement, qui rendit du moins plus tolérable la position des prisonniers.

Quinze jours après, le secrétaire-général du ministère des cultes vint inopinément au donjon; on fit descendre, l'un après l'autre, les trois évêques, sans leur laisser le temps de

(1) M. de Boulogne croyoit que ces mots étoient de l'écriture de Buonaparte; ils paroissent plutôt de celle du ministre de la police de ce temps-là, et ce qui est dit plus bas, *de l'ordre de Son Excellence*, semble l'indiquer.

se concerter, et le secrétaire-général leur demanda séparément leur démission. L'évêque de Troyes raconte qu'il fit des représentations, auxquelles on ne lui répondit autre chose, sinon que tel étoit l'ordre de l'Empereur. Il y auroit eu peut-être, ajoute-t-il naïvement, plus de gloire à refuser; mais le peu de temps que j'avois pour me déterminer, la crainte de ne plus voir de terme à ma captivité, et surtout la conviction où j'étois que jamais l'Empereur ne permettroit mon retour à Troyes, et qu'en tout état de cause je pouvois me regarder comme perdu pour mon diocèse, me déterminèrent à céder. Je fis pourtant l'écrit de manière qu'il pouvoit être lui-même une preuve de la violence qui l'avoit extorqué : *Moi, Étienne-Antoine, évêque de Troyes, donne ma démission. Fait au donjon de Vincennes, le* 26 *novembre* 1811 (1). Cette forme insolite ne plut pas au secrétaire-général, mais l'acte étoit écrit; les deux autres évêques donnèrent aussi leur démission.

(1) Nous suivons ici le récit de M. de Boulogne; mais il y a erreur dans cette date, puisque la lettre du ministre des cultes, qui annonce les démissions, est datée, pour les trois chapitres, du 23 novembre.

Au bout de huit jours, le commandant du donjon vint dire aux trois évêques que l'Empereur leur permettoit d'aller dans la ville qu'ils voudroient choisir pour leur résidence, mais qu'il falloit que cette ville fût au moins à quarante lieues de Paris, et ne fût point une ville épiscopale. Ils n'avoient pas encore fait leur choix, quand un agent de police vint, le 12 décembre, leur annoncer leur prochain départ, et assigna à chacun sa résidence, Beaune à l'évêque de Gand, Gien à celui de Tournai, et Falaise à celui de Troyes ; on leur défendoit de s'en éloigner plus de deux lieues. Peu après arriva Desmarets, chef de division de la police, qui avoit interrogé les évêques à leur entrée au donjon ; il venoit leur demander, comme un préalable indispensable à leur sortie, une promesse par écrit de ne point se mêler des affaires de leurs diocèses. Il falloit obéir, dit l'évêque de Troyes, sous peine de rester en prison : je crus que cette promesse ne blessoit point ma conscience ; je supposois que mes grands-vicaires gouverneroient à ma place, et, promesse ou non, je voyois qu'il ne me seroit plus permis de gouverner directement par moi-même. Ce second sacrifice fait, on

leur ouvrit les portes du donjon le lendemain 13 décembre, à six heures du matin. L'évêque de Troyes monta dans une chaise de poste avec son domestique, et un agent de police qui l'accompagna jusqu'à Versailles. Il arriva le 14 au soir à Falaise, et y fut accueilli avec un empressement général par le clergé, par les habitans, et même par les autorités; chacun cherchoit à dédommager le prélat de sa captivité, et M. l'évêque de Bayeux donna ordre de lui rendre les mêmes honneurs qu'à lui-même.

Le 23 novembre, le ministre des cultes, Bigot de Préameneu, avoit écrit aux différens chapitres pour leur annoncer la démission des évêques; du reste, il n'envoya ni l'original, ni même de copie de l'acte de démission. Il mandoit au chapitre de Troyes qu'il devoit prendre en main la juridiction, M. de Boulogne n'étant plus évêque, et ses grands-vicaires n'ayant plus aucun pouvoir. Cette théologie paroissoit assez nouvelle; on se demandoit si un acte signé dans un donjon étoit bien valable, s'il ne devoit pas être accepté par l'autorité compétente, si enfin on ne devoit pas au moins le communiquer au chapitre. Tou-

tefois les deux grands-vicaires de M. de Boulogne, l'abbé d'Andigné et l'abbé de Pazzis (1), cessèrent tout exercice de leurs pouvoirs, et revinrent à Paris suivant l'ordre du ministre. Le chapitre s'assembla, et on crut parer à tous les inconvéniens en nommant pour grands-vicaires des chanoines qui avoient reçu de l'évêque des pouvoirs de grands-vicaires. Ces chanoines furent MM. Tresfort et Arvisenet, qui furent reconnus par le ministre. Ce choix tranquillisa un peu les consciences; on sembloit gouverner au nom du chapitre, tandis que c'étoit réellement avec les pouvoirs de l'évêque. Un jeune ecclésiastique du diocèse, l'abbé de Bourdeille, qui n'étoit pas encore prêtre, fit le voyage de Falaise, et fut chargé de transmettre des pouvoirs extraordinaires à l'abbé de La Tour, archiprêtre, et à M. l'abbé Lucot, principal du collège; M. l'abbé Viart, curé d'Auxerre, reçut par la même voie des pouvoirs pour la partie de l'Yonne : ces grands-vicaires agissoient secrètement comme munis des pouvoirs du prélat. Presque tout le clergé

(1) M. Dandigné devint depuis évêque de Nantes, et mourut le 2 février 1822. L'abbé de Pazzis est le même qui alla ensuite à Gand; il mourut à Paris le 23 août 1817.

continua de reconnoître la juridiction de M. de Boulogne; cependant les mandemens du chapitre portoient, *le siège épiscopal vacant;* ce qui n'étoit pas approuvé du plus grand nombre.

M. de Boulogne jouissoit, à Falaise, d'une assez grande liberté; il présidoit à quelques cérémonies, et au commencement de 1813, il conféra le baptême et la confirmation à un jeune africain, et prononça en cette occasion un petit discours qu'on a retrouvé dans ses papiers. Lors du prétendu concordat de Fontainebleau, le ministre des cultes ayant écrit à tous les évêques, pour faire chanter un *Te Deum,* le curé de Falaise vint prier M. de Boulogne de se trouver à la cérémonie avec les autorités; ce fut le prélat qui entonna le *Te Deum,* mais assez tristement, dit-il, et prévoyant bien qu'il y avoit là quelque piège, et que ce grand éclat n'aboutiroit à rien de bon pour l'Église.

Au mois d'avril 1813, Buonaparte s'avisa tout à coup de nommer aux sièges de Tournai, de Gand et de Troyes. M. l'abbé de Cussy fut nommé (1) à l'évêché de Troyes, et le cha-

(1) Par décret du 14 avril.

pitre eut ordre du ministre de lui donner des pouvoirs d'administrateur capitulaire (1). Cette mesure devint une source de troubles dans le diocèse. Le chapitre proposa ses difficultés, et demanda entr'autres si le Pape avoit agréé la démission de M. de Boulogne; mais le ministre insista par sa lettre du 30 avril, et prétendit que le chapitre n'avoit pas le droit de demander si la démission de l'évêque étoit agréée. Cette lettre nous a paru devoir être insérée dans les notes pour montrer par quels sophismes on travailloit alors au bouleversement de toutes les règles canoniques (2). Le chapitre délibéra pendant plusieurs jours, et enfin, sur huit chanoines, cinq furent d'avis d'accorder des pouvoirs à l'évêque nommé. Le 11 mai, le chapitre écrivit à M. de Cussy, qui vint résider à l'évêché. L'inquiétude se répandit dans le diocèse. Un curé, mort depuis, l'abbé Henry, fit le voyage de Fontainebleau pour consulter le Pape et les cardinaux; la réponse fut que les droits de M. de Boulogne étoient entiers, et que le chapitre n'avoit aucune ju-

(1) Lettre du ministre, du 19.

(2) *Voyez* à la fin de la Notice le note 3.

ridiction (1). L'abbé de Bourdeille alla pour le même objet à Fontainebleau, et obtint une réponse semblable (2). Un troisième ecclésiastique, M. Godot, fut envoyé à Falaise, pour consulter le prélat, qui déclara simplement que, *dans la situation rigoureuse où il se trouvoit, il ne pouvoit rien répondre*. Il étoit clair que le prélat ne vouloit pas se compromettre par une réponse qui seroit bientôt devenue publique, et qui auroit appelé sur lui de nouvelles rigueurs. On ne pouvoit donc plus douter de ses droits : aussi, le 6 août 1813, M. l'abbé Arvisenet (3), chanoine et grand-vicaire, qui jusque-là avoit cru pouvoir exercer la juridiction au nom du chapitre, publia

(1) On trouvera dans les notes, à la fin de la Notice, les questions du clergé de Troyes, et les réponses faites à Fontainebleau ; *voyez* la note 4.

(2) Paul-Gabriel-Edmond Fayard de Bourdeille étoit né à Paris le 17 juillet 1781. Il servit d'abord dans la cavalerie, et entra au séminaire Saint-Sulpice en 1808. Sa famille habitant le diocèse de Troyes, il quitta Paris pour s'attacher à M. de Boulogne, et ne voulut point recevoir les ordres pendant sa captivité. Il fut ordonné prêtre en décembre 1814, devint chanoine de Troyes, puis grand-vicaire de Bayonne, et mourut dans cette dernière ville le 30 août 1822.

(3) C'est le même qui est connu par le *Memoriale vitæ sacerdotalis*, et par d'autres écrits de piété.

une rétractation très-précise, et déclara qu'il reconnoissoit M. de Boulogne pour son évêque. Cette démarche d'un homme si pieux et si révéré fit une grande impression dans le diocèse; une forte conviction avoit pu seule porter M. l'abbé Arvisenet à un acte qui alloit attirer sur lui l'animadversion du gouvernement. Le chapitre de Troyes se trouvoit partagé par égale portion; quatre chanoines, MM. Tresfort, Huillier, Leduc et Lefèvre, croyoient pouvoir exercer la juridiction; les autres, MM. Arvisenet, de La Tour, Migneaux et Duhamel, ne reconnoissoient que la juridiction de l'évêque. Les premiers publièrent des circulaires le 4 octobre et le 10 novembre, pour soutenir leurs prétentions, mais la majorité du diocèse se déclara pour l'évêque; le séminaire resta vide, les jeunes gens n'ayant pas voulu se soumettre au chapitre. Les grands-vicaires du prélat, MM. de La Tour et Lucot, gouvernoient en son nom, et trouvoient moyen d'entretenir avec lui quelque correspondance.

Le gouvernement en eut sans doute connoissance, et le ministre de la police envoya au préfet du Calvados une nouvelle formule de dé-

claration que le prélat devoit souscrire sur-le-champ. On lui faisoit dire dans cet acte qu'il n'étoit plus évêque, que son siége étoit vacant, que le chapitre administroit légitimement, et que M. de Cussy étoit son véritable successeur. Le 1er septembre 1813, le sous-préfet de Falaise vint chez le prélat lui communiquer cette lettre du ministre et une autre conforme du préfet; il devoit signer la déclaration *sous peine de se constituer en rebellion ouverte avec le gouvernement*, ou du moins n'y faire que des changemens qui n'en altérassent point le sens. M. de Boulogne refusa de souscrire un acte si contraire aux règles de l'Église et aux notions de la théologie, et proposa seulement une déclaration où il renouveloit celle de décembre 1811, promettant de ne point prendre part à l'administration du diocèse, mais ajoutant à la fin qu'il *n'entendoit point par le présent écrit, vouloir rien faire de tout ce qui pourroit être contraire aux règles établies, et blesser les libertés de l'Église gallicane, relativement à la vacance des sièges et à la démission canonique des évêques*. Cet acte étoit signé du 4 septembre 1813, et accompagné d'une lettre ostensible au sous-préfet pour motiver les

changemens faits à la formule ; nous avons sous les yeux l'acte et la lettre (1).

Le refus de signer la formule prescrite ne devoit pas rester impuni sous un gouvernement tel que celui qui pesoit alors sur la France : le prélat s'attendoit donc à quelque nouvelle vexation. Cependant, les mois de septembre et d'octobre se passèrent tranquillement ; mais, le 27 novembre, un officier de gendarmerie arriva de Paris à Falaise pour arrêter le prélat et saisir tous ses papiers. On ne lui laissa que le temps qu'il demanda pour faire son testament, et on le fit partir dans une chaise de poste, sans son domestique, auquel il ne fut pas permis de l'accompagner. La voiture courut toute la nuit sans s'arrêter, et on arriva le lendemain soir à l'hôtel des gendarmes à Paris, où les agens de police vinrent peu après prendre l'évêque, et le conduire au donjon de Vincennes. Quelles furent ses pensées en rentrant dans ce triste séjour ! Pour comble de malheur, le régime de la prison étoit encore

(1) On trouvera dans la note 5 la lettre du préfet du Calvados, la déclaration souscrite par M. de Boulogne, et sa lettre au sous-préfet.

plus sévère qu'autrefois, plus de billets, plus de promenades sur la plate-forme. On refusa au prélat jusqu'à un miroir et un rasoir pour se faire la barbe; on ne se donna même pas la peine de lui faire subir l'interrogatoire d'usage; enfin, on lui laissoit ignorer les nouvelles politiques et les évènemens dont la France étoit alors le théâtre : de sorte qu'il étoit en proie à une inquiétude et à une anxiété fort pénibles.

On touchoit néanmoins à un dénouement plus heureux que l'évêque ne pouvoit l'espérer. Le 6 février 1814, à six heures du soir, on vint lui signifier l'ordre de partir. Une trentaine de prisonniers furent transférés dans la même nuit au château d'Angers. A sept heures, on fit monter le prélat dans une voiture où se trouvoient deux agens de police et un autre prisonnier, le baron de Geramb, chambellan de l'empereur d'Autriche, aujourd'hui trappiste à Laval. On les conduisit à la prison de la Force, à Paris, où arrivèrent peu après de Vincennes Mgr de Gregorio, prélat romain, aujourd'hui cardinal, et le Père Fontana, général des Barnabites, et depuis aussi cardinal; on les mit tous les trois dans une même cham-

bre, et ce ne fut pas une médiocre satisfaction pour l'évêque, en sortant d'un secret rigoureux, de se trouver dans la société de ces aimables et vertueux personnages. Ils avoient la facilité de communiquer au dehors, de lire les journaux et de savoir ce qui se passoit. L'évêque de Troyes fut bien surpris quand il apprit l'état des choses en France, l'invasion des alliés, les combats en Champagne, et les embarras de Buonaparte, obligé de courir de tous côtés pour faire tête à ses ennemis. C'étoit pour cela qu'on avoit évacué Vincennes, et mis les prisonniers en lieux plus sûrs.

Cependant Buonaparte, à la veille de sa chute et dans la position la plus critique, s'occupoit encore des affaires ecclésiastiques, et trouvoit le temps de menacer et de tourmenter le clergé. Étant allé à Troyes, le 23 février, après un succès momentané à Montereau, il manda l'évêque nommé et les chanoines, apostropha durement l'abbé de La Tour et M. Arvisenet, et s'efforça d'effrayer les opposans par ses menaces : il supprimeroit le siège de Troyes et feroit fusiller l'évêque *pour rendre le siège vacant.* Cette aimable plaisanterie fut répétée plusieurs fois, et accompagnée des sorties qui lui étoient or-

dinaires contre le Pape, les évêques et les ultramontains. Ces déclamations jetèrent d'autant plus la terreur, que, la veille, un chevalier de Saint-Louis, M. Gault, avoit été fusillé pour avoir porté publiquement sa croix. Les chanoines épouvantés prirent, le 24 février, une nouvelle délibération pour donner encore des pouvoirs à M. de Cussy, et cette délibération fut portée le soir même à l'Empereur; elle n'étoit au surplus l'ouvrage que de la moitié du chapitre; les quatre chanoines opposans continuèrent, malgré les menaces, à rester fidèles à leur évêque.

IVe ET DERNIÈRE PARTIE.

DEPUIS LA RESTAURATION JUSQU'A LA MORT DE M. DE BOULOGNE.

Enfin, le colosse orgueilleux qui fatiguoit l'Église et l'Europe croula, victime de son ambition et de ses propres excès. Le 30 mars, les alliés parurent sous les murs de Paris, et le lendemain leurs souverains entrèrent dans la capitale. Le 1er avril, l'empereur

Alexandre donna ordre de faire sortir les prisonniers, entre autres l'évêque de Troyes. Le matin de ce jour, le prélat se trouva libre au bout de près de trois ans de captivité ou d'exil. Il reçut les félicitations de ses amis, et s'empressa d'écrire à Troyes pour reprendre l'exercice de son autorité. L'abbé Tresfort, qui prenoit le titre de grand-vicaire capitulaire, eut défense d'exercer aucun pouvoir, et un *Te Deum* fut chanté dans toutes les églises de la ville et du diocèse. L'évêque de Troyes assista à l'entrée de Monsieur le 12 avril, et à celle du Roi le 3 mai; il s'étoit rendu à Notre-Dame avec les évêques, les corps, et beaucoup de personnes de distinction, et prit part à l'enthousiasme de ces mémorables journées. Le 4 mai, étant allé aux Tuileries pour saluer le Roi, Sa Majesté lui dit qu'elle n'avoit point oublié son talent pour la chaire. Ce talent ne pouvoit manquer d'être réclamé dans de telles circonstances; en effet, le prélat fut désigné pour prêcher devant le Roi le jour de la Pentecôte, et il reparut le premier dans la chaire de la cour en 1814, comme il y avoit paru le dernier en 1789. Le sermon qu'il prêcha fut celui sur la Vérité, dont il ne donna que le

deuxième point, et auquel il ajouta un long exorde fait pour la circonstance.

Pendant que le Roi de France recouvroit l'héritage de ses pères, le Pape rentroit aussi dans le domaine de l'Église; Pie VII faisoit son entrée à Bologne, le jour même que les souverains alliés arrivoient à Paris. Le pontife resta plusieurs semaines à Imola, dont il avoit été évêque, et à Cesène sa patrie; c'est là qu'il apprit la chute de Buonaparte et la délivrance de la France. Si ces grands évènemens le comblèrent de joie, quelques circonstances particulières lui parurent mériter toute son attention. Le sénat créé par Buonaparte, et qui existoit encore, avoit arrêté, dans sa séance du 6 avril, un plan de constitution qu'il sembloit dicter au Roi. Le Pape s'étonna de voir que dans ce projet on ne parloit ni de Dieu, ni de la religion catholique; l'article XXII établissoit la liberté des cultes, et l'article XXIII la liberté de la presse; les articles VI, XXIV et XXV parurent encore au saint Père susceptibles d'observation. Alarmé de ce projet, et craignant que le Roi n'y donnât son approbation, le pontife résolut de lui adresser des représentations, et il chargea l'évêque de Troyes de cette commission déli-

cate. Le prélat Mazio écrivit à M. de Boulogne pour le prévenir des intentions du saint Père, en le priant toutefois d'attendre le bref qui devoit lui être adressé. A la fin de mai, M. della Genga, archevêque de Tyr, arriva comme nonce extraordinaire pour féliciter le Roi; c'est ce prélat qui occupe aujourd'hui le saint siège, et qui a été élu pour succéder à Pie VII. M. della Genga étoit chargé de remettre à l'évêque de Troyes un bref daté de Cesène, le 29 avril. Le saint Père, dans ce bref, exprimoit le chagrin que lui causoit le nouveau plan de constitution du sénat, et surtout les articles indiqués ci-dessus (1). M. de Boulogne devoit faire à cet égard d'instantes représentations au Roi. Le plan de constitution proposé par le sénat n'avoit pas été adopté; mais les articles dont le Pape se plaignoit se retrouvoient dans la déclaration de Saint-Ouen, du 2 mai, et ils furent encore proclamés dans la Charte que le Roi publia le 4 juin. M. de Boulogne demanda donc une audience au Roi, et elle lui fut accordée le 4 juin au soir, c'est-à-dire, le jour même où la Charte avoit été lue aux deux chambres.

(1) *Voyez* le texte du bref, note 6, à la suite de la Notice.

Le prélat exposa au Roi sa mission, et le chagrin que causoit au saint Père la liberté indéfinie des cultes, et l'omission du nom de la religion catholique dans le projet. Le Roi répondit qu'il sentoit aussi les inconvéniens des articles en question, mais que les circonstances ne permettoient pas de mieux faire; que le Pape lui-même avoit été contraint, par la nécessité, à beaucoup de choses, et qu'au surplus, dans la Charte, la religion étoit proclamée religion de l'État. Comme l'Évêque de Troyes avoit à la main le bref de Sa Sainteté, le Roi voulut le voir et le garder quelques jours, ajoutant, en riant, qu'il n'avoit point oublié son latin, qu'il l'entendoit et le parloit même avec quelque facilité. Il paroît que, dans cette audience, le prince laissa échapper quelques plaintes du concordat de 1801, qu'il regardoit comme une atteinte à ses droits. Le Roi garda le bref trois jours, et le fit rendre à l'évêque de Troyes par l'archevêque de Reims, M. de Talleyrand, grand aumônier. Le 10 juin, M. de Boulogne répondit au saint Père; il lui rendit compte de son audience, et prit ensuite la liberté de lui exposer ses vues pour le bien de l'Église. Cette lettre, qui est assez longue, nous a paru mériter

de trouver place à la fin de notre Notice (1). Le Pape, par un nouveau bref du 24 août, félicita le prélat de ses soins, et l'engagea à montrer le même zèle pour les intérêts de la religion.

On avoit formé, peu après le retour du Roi, une commission pour s'occuper des affaires ecclésiastiques; cette commission étoit composée de quatre prélats, le grand-aumônier, les anciens évêques d'Alais et de Saint-Malo, MM. de Bausset et de Pressigny, qui avoient donné leur démission en 1801, et l'évêque de Troyes, et, de plus, de cinq ecclésiastiques, M. de Latil, aujourd'hui archevêque de Reims, et MM. du Bréau, Brelucque, d'Astros et Perreau (2). Cette commission tenoit ses séances aux Tuileries, chez le grand aumônier; elle présenta différens mémoires et provoqua diverses réformes. C'est à ses représentations que furent dues entr'autres l'ordonnance du

(1) *Voyez* la note 7.

(2) L'abbé du Bréau, ancien grand-vicaire et pénitencier de Boulogne, étoit revenu d'Angleterre avec le Roi; il étoit confesseur de MADAME, et mourut le 24 mars 1818. Les trois ecclésiastiques suivans avoient tous encouru la disgrâce de Buonaparte, et les deux derniers avoient passé plusieurs années à Vincennes. M. d'Astros a été fait depuis évêque de Bayonne.

5 octobre 1814, qui affranchissoit les petits séminaires du joug de l'Université, et celle du 24 septembre, qui chargeoit le grand aumônier de présenter les sujets pour les évêchés, et de nommer aux bourses.

Les séances de cette commission empêchèrent l'évêque de Troyes de se rendre, aussi tôt qu'il l'eût désiré, dans son diocèse, où il étoit attendu avec impatience. Ses malheurs lui avoient encore attaché davantage son clergé; il fut reçu avec de vifs témoignages de joie; ses grands-vicaires vinrent à sa rencontre à quatre lieues de Troyes, et il fit son entrée dans la ville le 13 juillet, au milieu d'un pompeux appareil : une escorte de troupes, une musique militaire, un nombreux concours, le son de toutes les cloches donnoient à cette entrée l'air d'une véritable fête. Le prélat descendit à la cathédrale et y entonna le *Te Deum;* le lendemain, le chapitre vint le saluer en corps. M. de Boulogne crut devoir s'élever hautement contre la conduite des chanoines qui avoient exercé la juridiction pendant sa captivité, et dans un discours prononcé dans sa cathédrale, le dimanche 17, il fit allusion à leur entreprise, en même temps qu'il félicita le clergé fidèle.

Le 10 juillet, MM. Arvisenet, de La Tour, Migneaux et Duhamel avoient signé une protestation contre tout ce qui avoit été fait par l'autre fraction du chapitre. Le 26 juillet, le prélat ayant assemblé le chapitre chez l'archiprêtre, proposa aux quatre autres chanoines de se soumettre aux décisions du saint siège sur les administrations capitulaires; mais ils s'y refusèrent, et le prélat s'étant fait représenter les registres, les délibérations du chapitre furent biffées par son ordre. M. Huillier, un des chanoines, publia un *Exposé et justification de la conduite du chapitre*, et les traces de ces divisions subsistèrent encore dans le diocèse (1). L'évêque de Troyes se proposoit de publier une ordonnance relativement à ses droits, et de prononcer la nullité des actes du chapitre; cette ordonnance a été trouvée dans ses papiers, datée du 15 décembre 1814, mais elle n'a point vu le jour, et le prélat, sans doute par des vues de prudence et de modération, s'abstint d'une démarche qui, peut-être, eût encore irrité quelques esprits.

(1) *Voyez* l'*Examen de la Lettre des grands-vicaires* (par l'abbé C. Migneaux). Troyes, 1814, in-8° de 88 pages.

Rappelé à Paris pour prendre part aux travaux de la commission ecclésiastique, M. de Boulogne officia le jour de l'Assomption à la chapelle du château. La commission étoit devenue moins nombreuse par le départ de l'ancien évêque de Saint-Malo, nommé ambassadeur du Roi à Rome; de plus, l'évêque de Troyes ne tarda pas à s'apercevoir qu'il régnoit quelques préventions parmi les évêques qui venoient de rentrer en France. Ils avoient refusé leur démission en 1801, et ils regardoient tout ce qui avoit été fait à cette époque, sinon comme nul, au moins comme devant être abandonné au plus tôt, pour revenir à l'ancien ordre de choses. Leur plan favori étoit que tous les évêques créés depuis le concordat offrissent leur démission, et on sollicita l'évêque de Troyes d'en donner l'exemple à ses collègues; il ne goûta point une mesure qui lui paroissoit aussi peu honorable que fâcheuse pour l'église de France, et il combattit, tant qu'il le put, des prétentions qui ne devoient céder que peu à peu à la voix de la raison et de l'expérience. Les séances de la commission s'éloignèrent de plus en plus, et, au mois de novembre, on en forma une nouvelle composée d'évêques pris dans les différentes

classes, c'est-à-dire, parmi les non-démissionnaires, parmi les démissionnaires et parmi les évêques institués depuis le concordat. Comme M. de Boulogne ne fut point membre de cette nouvelle commission, nous n'avons point à en parler.

On avoit rétabli à Sens le tombeau du Dauphin, père du Roi, qui ornoit autrefois la cathédrale, et on se proposoit d'y transporter ses restes, qui avoient échappé aux dévastations révolutionnaires. MONSIEUR, frère du Roi, voulut assister à cette cérémonie et aller rendre les derniers devoirs à son vertueux père. L'évêque de Troyes, qui avoit encore cette partie sous sa juridiction, se rendit à Sens le 20 décembre 1814; le lendemain, il reçut le prince à l'entrée de l'église, et lui adressa un petit discours qui fut imprimé. Le prélat célébra la messe et fit l'absoute, après laquelle le prince se mit à genoux au pied du tombeau, et pria quelque temps pour son père. De Sens, l'évêque se rendit à Troyes pour y faire l'ordination; son projet étoit de passer un assez long temps dans son diocèse, lorsque, le 12 janvier 1815, il reçut du ministre de l'intérieur une lettre qui le chargeoit de prononcer l'oraison funèbre

de Louis XVI, le 21 janvier, jour où les cendres de ce prince seroient transportées à Saint-Denis. L'extrême brièveté du temps qui lui étoit accordé lui fit craindre d'abord de rester au-dessous de son sujet; cependant, flatté d'être choisi pour porter la parole dans une occasion si solennelle, il partit sur-le-champ pour Paris, et se mit au travail. Il n'y avoit que six jours qu'il l'avoit commencé, quand le Roi lui fit dire, par le grand aumônier, qu'il désiroit voir son discours avant la cérémonie, et qu'il l'engageoit à le lui envoyer; mais ce discours, à peine achevé, écrit sur des feuilles éparses, étoit indéchiffrable pour tout autre que pour l'auteur, et il n'avoit pas le temps de le mettre au net. Il répondit donc que, si S. M. le vouloit, il iroit le lui lire; le Roi approuva ce moyen, et le manda de suite au château. C'étoit le 19 janvier au soir : le prélat trouva le Roi seul, qui le fit asseoir et l'écouta avec une attention et un intérêt marqués. S. M. lui fit même quelques observations qui annonçoient autant de finesse que de goût; elle applaudit à certains endroits, mais elle parut trouver que l'orateur insistoit trop sur le crime des régicides. Pendant le discours, comme le jour baissoit, le Roi alla lui-même

chercher deux flambeaux, et les mit à côté du prélat.

Il ne restoit à M. de Boulogne qu'un jour pour apprendre son discours avant la cérémonie du 21, qui fut longue et magnifique. Les restes du Roi et de la Reine furent transportés en pompe à Saint-Denis, où le convoi n'arriva qu'à midi. Il étoit plus de deux heures quand l'évêque monta en chaire au milieu d'un immense concours; les princes et princesses, les ambassadeurs, les ministres, les grands officiers, les cours, un grand nombre de personnes de tout rang, remplissoient l'église transformée en chapelle ardente. Le discours, il faut l'avouer, ne produisit pas alors tout l'effet qu'on en devoit attendre, soit qu'il faille l'attribuer à la longueur de la cérémonie ou au froid très-vif qui règnoit ce jour-là, soit que l'orateur n'eût pas eu le temps de donner à son travail toute la perfection dont il étoit capable, soit peut-être qu'il y eût dans l'auditoire des gens qui n'aimoient pas à entendre retracer les crimes de la révolution. L'auteur ne se hâta donc pas de publier son discours, il le revit avec un œil sévère, et s'appliqua soigneusement à faire disparoître toute trace de précipitation. L'orai-

son funèbre ne parut qu'au commencement de 1817.

Peu après que ce discours avoit été prononcé, une nouvelle crise mit encore la France à deux doigts de sa perte. Buonaparte, à qui on avoit donné l'île d'Elbe pour asile, s'échappa et vint en France, où il fut accueilli par un parti nombreux. L'armée s'étant presque partout déclarée pour lui, le Roi fut obligé de quitter sa capitale le 20 mars, et l'usurpateur y entra quelques heures après. Tous ceux qui avoient à redouter sa colère se retirèrent en pays étranger, ou se cachèrent. L'évêque de Troyes alla demeurer dans une maison de campagne à Vaugirard près Paris, et y attendit les évènemens. Dès le 20 mars, il avoit envoyé des pouvoirs de grands-vicaires à MM. Lucot et de La Tour, en les autorisant à subdéléguer en cas d'évènemens; M. Viart avoit les mêmes pouvoirs à Auxerre. Ce fut encore l'abbé de Bourdeille qui fut chargé de porter ces dépêches à Troyes. Le prélat resta trois mois à Vaugirard, absolument retiré et inconnu, et n'en sortit que le 5 juillet, trois jours avant l'entrée de Louis XVIII. Nous n'avons pas besoin de dire combien le prélat prit de part à un si heureux

évènement, et nous pouvons renvoyer le lecteur au mandement qu'il publia sous la date du 4 octobre, pour ordonner des prières publiques à l'occasion de l'ouverture de la session des chambres. Ce mandement fut cité par fragmens dans plusieurs journaux, et inséré tout entier, par ordre du Roi, dans le *Moniteur*. Le journal officiel inséra également le mandement publié deux mois après, par le même prélat, à l'occasion de l'anniversaire du 21 janvier. Le jour de l'Épiphanie, M. de Boulogne prêcha dans sa cathédrale un discours devenu célèbre sous ce titre : *La France veut son Dieu, la France veut son Roi*. Ce discours fut, depuis, répété plusieurs fois, à Saint-Thomas d'Aquin, à Paris, le 1er mars, à l'occasion d'une quête pour les prisonniers; à l'Assomption, dans une autre assemblée de charité, et de nouveau à Troyes le 20 avril. On sollicita l'orateur de le livrer à l'empression, et il le publia en effet sous la forme d'instruction pastorale. C'est l'un de ses discours qui ont eu le plus de réputation et de succès.

Le prélat avoit abandonné depuis long-temps la carrière des journaux; une circonstance particulière l'y rengagea pour un moment. L'abbé

Vinson (1), prêtre anticoncordataire, s'avisa de publier une *Adresse aux deux chambres*, où il traitoit assez mal le Pape et les évêques, et où il n'y avoit pas plus de mesure que de théologie: cet écrit révolta M. de Boulogne qui en fit une analyse piquante, laquelle fut insérée dans l'*Ami de la Religion*, tome V, n°s 125 et 126. Le pauvre abbé Vinson y étoit complètement battu, et essaya vainement de répondre. Du reste, l'évêque ne parut point nommément dans ce débat, et c'est même la seule fois qu'il prit une part directe à la rédaction d'un journal auquel néanmoins il porta toujours beaucoup d'intérêt.

Madame, duchesse d'Angoulême, étant

(1) Pierre Vinson, né à Angoulême vers 1760, mort à Paris le 17 septembre 1820, passa la plus grande partie de la révolution en Angleterre, et s'y déclara pour le livre de l'abbé Blanchard. Ses principaux écrits sont une *Adresse aux deux Chambres*, 1815, in-8°, et *le Concordat expliqué au Roi*, 1816, in-8°. L'auteur fut traduit devant les tribunaux pour ce dernier ouvrage, et condamné, le 3 septembre 1816, à trois mois de prison, 50 fr. d'amende et 300 fr. de cautionnement. Il évita l'exécution du jugement en retournant à Londres, et revint quelques années après, quand il crut son affaire oubliée. *Voyez* une notice sur lui dans l'*Ami de la Religion*, n° 646, tome XXV.

allée à Sens, pour le service de la Dauphine, son aïeule, le prélat s'y rendit aussi; il reçut la princesse, le 13 mars 1816, à la porte de l'ancienne cathédrale, célébra la grand'messe, et fit l'absoute. Le discours que l'évêque adressa à la princesse se trouvera à la suite de ses sermons. Le prélat étant retourné à Troyes, ordonna, à plusieurs reprises, des prières publiques pour la cessation des calamités qui pesoient alors sur la France; des pluies continuelles faisoient craindre pour la récolte. Une procession générale eut lieu à Troyes, le dimanche 14 juillet, et on y porta en pompe les reliques de saint Loup : peu après un nouveau mandement du prélat, du 29 juillet, ordonna une deuxième procession qui eut lieu le 4 août, et où on porta les reliques de saint Bernard et de saint Loup. L'éloquent évêque peignoit à grands traits, dans ce mandement, notre situation morale, plus triste encore et plus inquiétante que les désastres physiques dont on avoit à gémir. Le 21 août, il fit la bénédiction des drapeaux de la légion de l'Aube, et, le soir, il reçut MADAME qui revenoit des eaux. Les discours qu'il prononça dans ces circonstances seront aussi insérés dans cette collection.

Le séminaire de Troyes n'occupoit depuis le concordat qu'un local étroit, et qui devenoit de jour en jour plus insuffisant relativement aux besoins du diocèse. Les bâtimens de l'ancien séminaire servoient de caserne pour les troupes; M. de Boulogne faisoit depuis long-temps des réclamations pour obtenir la restitution de ces bâtimens; enfin, il s'adressa directement au Roi, et écrivit à Sa Majesté une lettre respectueuse, mais forte et pressante. Le prélat avoit mis dans cette lettre autant d'ame et de chaleur que d'art et de talent; et Louis XVIII, qui savoit apprécier les productions de l'esprit, et qui écrivoit lui-même avec tant de grâce et de goût, fut si touché de l'éloquente requête, qu'il ordonna sur-le-champ au ministre de la guerre de restituer les bâtimens occupés par les militaires. Toutefois, différentes formalités et les réparations à faire dans le local retardèrent l'installation du séminaire; elle eut lieu le dimanche 16 mars 1817, et se fit avec pompe. Le prélat partit processionnellement de sa cathédrale, précédé de son chapitre et de tout le clergé de la ville : on se rendit au séminaire où la chapelle fut bénite, ainsi que le cimetière et toute la maison, et l'évêque prononça un dis-

cours dont on trouve un extrait dans l'*Ami de la Religion*, n° 276.

Les négociations pour un nouveau concordat continuoient toujours, mais se faisoient avec beaucoup de lenteur. Différens obstacles retardoient la conclusion. On crut lever un de ces obstacles en écrivant, de la part du Roi, aux évêques qui étoient en place, que le Roi verroit avec plaisir qu'ils donnassent la démission de leurs sièges. Ces lettres, datées du 5 et du 7 septembre 1816, étoient la suite d'un projet déjà mis en avant en 1814. Quelques-uns de ceux qui étoient rentrés avec le Roi n'auroient pas été fâchés d'anéantir par le fait le concordat de 1802, de faire disparoître l'église de France telle qu'elle avoit été établie par Pie VII. Les évêques à qui on demandoit leur démission tinrent une conduite diverse; les uns se prêtèrent à ce qu'on souhaitoit, d'autres évitèrent de répondre ou répondirent par un refus; le plus grand nombre annonça qu'ils étoient disposés à faire ce que le Pape et le Roi demanderoient de concert. L'évêque de Troyes, qui, en 1814, s'étoit opposé au projet des démissions, n'osa résister cette fois. Le nom du Roi que l'on avoit fait intervenir, l'idée que le nou-

veau projet étoit peut-être concerté entre les deux puissances, la crainte de contrarier un arrangement d'où pouvoit dépendre la paix de l'Église, tout le porta sans doute à céder aux désirs qu'on lui témoignoit; le 1er octobre 1816, il adressa sa démission au Roi par une lettre respectueuse, et, le 14 octobre, il instruisit le Pape de cette démarche. Sa lettre laissoit assez voir combien ce sacrifice lui avoit coûté : « Dans l'éloignement où je suis des affaires, disoit-il au Pape, je ne puis savoir jusqu'à quel point cette démarche de ma part pourra être agréable à Votre Sainteté; et comme je suis bien éloigné de vouloir rien faire qui pût lui déplaire, je la soumets entièrement à son jugement, en lui déclarant qu'il n'est nullement dans mon intention de me désister de mon titre sans son aveu formel, et en déclarant en outre que, par là, je n'entends rien préjuger contre la légitimité de ses opérations... Votre Sainteté fera donc de ma démission ce qu'elle jugera convenable. » Depuis, l'évêque de Troyes eut quelque soupçon que sa démarche pourroit n'être pas agréable à Pie VII, et il lui écrivit une deuxième lettre le 12 novembre, où il lui répétoit qu'il avoit cédé aux désirs du Roi, mais que sa dé-

mission seroit comme non avenue, si Sa Sainteté n'y donnoit pas son plein assentiment.

Pie VII n'approuva point la demande des démissions et vit clairement qu'on ne cherchoit par là qu'à renverser son ouvrage, et que le résultat de ces démissions simultanées seroit de replonger l'église de France dans un état précaire et incertain qui ne pourroit que lui être funeste. N'ayant point reçu la première lettre de l'évêque de Troyes, et ayant appris par la deuxième ce qu'il avoit fait, il lui adressa un bref du 11 décembre : « Dans une affaire si grave, dit-il, et qui ne dépend que de notre jugement, nous pensions que vous n'auriez rien fait sans nous consulter. Nous en sommes d'autant plus étonné, que beaucoup d'évêques de France, qui, comme vous, avoient été excités à donner leur démission, nous ont écrit avant de répondre, pour connoître nos intentions. Ils étoient disposés à se désister de leurs titres, si nous le jugions convenable, mais ils ne vouloient rien faire sans notre participation : quelques-uns même nous ont marqué qu'ils ne vouloient et ne pouvoient se démettre que sur notre demande. Dans nos réponses, nous avons approuvé leur conduite et accueilli leur dé-

vouement. Si vous nous aviez consulté, nous vous aurions averti aussi qu'il n'existoit aucune cause canonique pour laquelle tous les évêques de France dussent se démettre de leurs sièges. » Le Pape finissoit néanmoins par des témoignages de bienviellance (1). M. de Boulogne fut sensible aux reproches du saint Père, et lui écrivit, le 21 février 1817, en lui envoyant un exemplaire de son Oraison funèbre de Louis XVI. Après avoir fait hommage au Pape de ce discours, le prélat ajoutoit : « Nous avons reçu, très-saint Père, le bref que Votre Sainteté a bien voulu nous adresser au sujet de notre démission, et par lequel il nous a paru que cette démarche de notre part ne lui avoit point été agréable; ce qui nous a vivement affligé, et ne peut qu'ajouter à toutes les amertumes dont est semée, dans ces jours mauvais, la carrière épiscopale. Nous saisissons cette occasion de lui renouveler nos excuses à ce sujet, la suppliant de regarder cette démission comme non avenue, puisqu'elle n'a été faite que conditionnellement, et dans la supposition expresse du bon plaisir de Votre Sainteté. Nous osons nous

(1) *Voyez* dans la note 8, à la fin, le texte de ce bref.

flatter, très-saint Père, que cette démarche, qui n'a point été assez réfléchie, n'est pas indigne de votre indulgence paternelle, ayant été dirigée par les plus pures intentions; et nous avons la ferme confiance qu'elle n'affoiblira pas vos bontés envers nous, comme elle n'a rien diminué de la soumission et du respect... »

Le concordat ayant été enfin conclu à Rome, le 11 juin 1817, le Pape adressa le lendemain un bref à tous les évêques de France, pour leur demander de consentir à une nouvelle circonscription des diocèses. Tous les évêques donnèrent leur adhésion à cette mesure. Le 8 août, le Roi nomma aux sièges nouvellement créés; dans cette promotion, le siège archiépiscopal de Vienne fut destiné à M. de Boulogne, et le Pape le préconisa dans le consistoire du 1er octobre 1817. Toutefois, les évêques ainsi transférés devoient continuer à régir leurs anciens diocèses jusqu'à l'exécution du concordat. M. de Boulogne gouverna donc encore l'église de Troyes. Dans son Mandement du 17 janvier 1818, il annonça son prochain départ, et fit ses adieux à son troupeau; il crut aussi devoir parler des troubles du diocèse, et réclamer publiquement contre des

actes illégaux. Cette année même, une démarche heureuse mit fin aux longues divisions qui avoient affligé le diocèse. L'abbé Huillier, chanoine de Troyes, et un des principaux opposans, étant tombé malade, désira se réconcilier avec son évêque, et signa, le 4 juin 1818, une déclaration où il rétractoit tout ce qu'il avoit fait ou écrit dans le temps de ces disputes. Cette déclaration fut signée de deux autres chanoines, l'abbé Le Duc et l'abbé Lefèvre, qui avoient suivi la même conduite (1). M. de Boulogne assembla son clergé, lui communiqua la déclaration, et alla ensuite voir l'abbé Huillier et lui témoigner sa satisfaction. Ainsi disparurent toutes les traces des divisions précédentes (2).

(1) L'abbé Tresfort, le quatrième chanoine opposant, étoit mort le 19 février 1816.

(2) La déclaration a été imprimée dans l'*Ami de la Religion*, n° 410, tome XVI. Elle étoit ainsi conçue :

« Nous soussignés, chanoines titulaires de l'église de Troyes, déclarons que nous voulons vivre et mourir dans la communion de notre évêque ; que nous avons toujours regardé Mgr de Boulogne comme notre seul et légitime évêque ; que sa démission forcée, eût-elle été même libre et spontanée, n'étant point acceptée, ne pouvoit priver de la juridiction ni lui ni ses représentans ; que si, dans le cours de ses longs et glo-

On se rappelle que le concordat de 1817 éprouva de grands obstacles et fut suivi de longues négociations. Les besoins de l'Église réclamoient vainement l'exécution de cette mesure; le ministère abandonna son propre ouvrage. Les évêques de France ne manquèrent pas dans cette occasion à ce qu'ils devoient et à leur caractère et à leurs troupeaux, et M. de Boulogne prit part à toutes leurs délibérations: il étoit de l'assemblée tenue aux Tuileries le 13 mars 1818, et où furent discutées deux questions présentées par le ministre. Les évêques, en gémissant du projet de rédaction, s'en remettoient à la sagesse du Pape et du

rieux malheurs, il y a eu dissonance entre la conduite des uns et des autres, c'est une erreur de fait, ou il n'y a pas eu de mauvaises intentions, et nous déplorons de tout notre cœur les divisions qui en ont été la suite; que tout ce qui, dans la chaleur de ces malheureuses discussions, auroit été dit, fait ou écrit de contraire aux principes ci-dessus énoncés, ainsi qu'au respect dû à Sa Grandeur, nous le désavouons hautement, professant solennellement que nous ne désirons rien tant que de vivre et mourir dans sa communion.

» Nous désirons que Monseigneur veuille bien agréer la présente déclaration comme le témoignage sincère de notre respect, de notre soumission et de notre attachement à sa personne.

» Fait double à Troyes, le 4 juin de l'an de grâce 1818. »

Suivent les signatures.

Roi. Au mois de juin suivant, les évêques adressèrent une lettre au Roi pour réclamer l'exécution du concordat. Ces démarches n'eurent alors aucun résultat, et M. de Boulogne continua de rester chargé du gouvernement du diocèse de Troyes.

Un Mandement, qu'il publia le 15 février 1819, excita quelque bruit. Le prélat s'y plaignoit éloquemment des maux de l'Église, de la circulation des mauvais livres, de l'esprit qui régnoit dans les écoles, de l'*instruction chrétienne livrée au hasard, ou comprimée par des mesures arbitraires*, de la profanation publique du dimanche, *sous les yeux même des préposés à l'ordre*, etc. etc. Ces plaintes, et quelques autres qui sembloient accuser l'autorité, blessèrent des magistrats qui se crurent inculpés, et le bruit se répandit que le prélat alloit être poursuivi juridiquement; mais on sentit ensuite, sans doute, le ridicule d'une telle mesure, et le tout se borna à un échange de lettres entre l'évêque et les magistrats.

Le jeudi-saint, le prélat prêcha le sermon de la Cène à la cour. Son discours étoit sur la charité, et l'orateur adressa un compliment

à Monsieur. Le 26 mai, il porta la parole dans une occasion plus solennelle encore. On fit avec pompe à Saint-Denis la translation des reliques de ce saint apôtre de la France. Un grand nombre d'évêques s'y trouvèrent réunis, et M. de Boulogne prononça le discours, qui rouloit sur la cérémonie même, sur les honneurs rendus aux saints martyrs, et sur les souvenirs et les exemples que rappeloit cette fête; nous l'avons inséré dans cette Collection. Les évêques profitèrent de cette circonstance pour délibérer sur les affaires de l'Église : ils s'assemblèrent à l'issue de la cérémonie; on lut un projet de lettre au Pape. Cette lettre, examinée et discutée les jours suivans, fut arrêtée le 30 mai, et signée de quarante évêques; les prélats s'en remettoient à la sagesse du saint Père pour les intérêts de l'Église de France. Le 15 juin, ils adressèrent au Roi une autre lettre, pour lui exprimer leurs vœux et leurs alarmes sur la situation de la religion. Nous n'avons pas besoin de dire que, dans ces rencontres, l'évêque de Troyes fit cause commune avec ses collègues.

Peu après, un arrangement provisoire fut conclu; on convint que les bulles seroient

données aux évêques nommés à des sièges établis en 1801, et que les autres érections et institutions seroient suspendues. Pie VII annonça ces mesures provisoires par un bref adressé, le 19 août 1819, aux évêques de France, et ceux-ci, par une déclaration du 13 septembre, adhérèrent à ce qu'avoit fait le saint Père. La translation de M. de Boulogne à Vienne se trouva donc suspendue indéfiniment : depuis il renonça formellement à son titre, et témoigna en toutes rencontres sa disposition de souscrire à tout ce qui seroit statué par le saint Siège sur les affaires de l'Église de France. Le siège de Sens ayant été rétabli en 1821, le département de l'Yonne fut distrait du diocèse de Troyes; des brefs furent adressés à M. de Boulogne, pour l'avertir de cesser sa juridiction sur ce territoire, et pour le prévenir qu'il dépendroit désormais de la métropole de Sens, dont M. de La Fare prit possession le 27 novembre 1821. Quant à la suppression du siège de Vienne, elle se trouva consommée par la bulle *Paternæ charitatis*, en date du 6 octobre 1822. Le Pape, par un bref du 12 avril 1823, confirma l'évêque dans sa pleine juridiction sur le diocèse

de Troyes, et le prélat l'en remercia par une lettre du 3 mai suivant.

Le Mandement qu'il publia le 10 février 1820 est une éloquente réclamation contre l'orgueil et les prétentions du siècle, et contre les pièges tendus de toutes parts de nos jours à la jeunesse et à l'imprudence; piège dans la fausse tolérance, piège dans un prétendu progrès des lumières, piège dans une éducation toute philosophique. L'évêque faisoit allusion aux traverses dont il avoit été menacé pour son Mandement de l'année précédente, et signaloit avec sa vigueur accoutumée l'esprit d'indépendance et l'amour des innovations qui caractérisent notre époque. L'évènement affreux qui, quelques jours après, mit la France en deuil lui parut justifier ses alarmes. Le prélat voulut aussi payer son tribut d'hommage à un prince, triste victime des fureurs des partis. Il prononça l'oraison funèbre du duc de Berri, le 19 avril, dans son église cathédrale, à l'occasion d'une assemblée de charité et d'un service demandé par l'Association paternelle des chevaliers de Saint-Louis. Ce discours fut aussi prononcé à Paris le 1er juin, et depuis il a été imprimé.

Quoique M. de Boulogne eût quitté Avignon depuis long-temps, sa patrie ne pouvoit oublier un orateur qui lui faisoit tant d'honneur. En 1820, les royalistes d'Avignon songèrent à le choisir pour membre de la députation du département de Vaucluse. On lui écrivit pour lui en faire la proposition, et pour lui demander s'il payoit le cens exigé par la loi (1). Le prélat, dans sa réponse, remercia celui qui lui avoit fait part du vœu de ses compatriotes, et s'excusa de céder à leurs désirs. « Les évêques, disoit-il, sont à peu près convenus de ne pas accepter de nomination à la chambre des députés; leur place naturelle est à la chambre des pairs, et leur présence dans l'autre chambre ne seroit peut-être pas exempte d'inconvéniens. » Cette proposition n'eut donc aucune suite.

Les dernières années du prélat ne furent point oisives, et furent marquées par une suite de productions dignes de son zèle et de son talent. Son Mandement du 23 février 1821 est encore une réclamation vigoureuse en fa-

(1) On a trouvé, dans les papiers de M. de Boulogne, la lettre qui lui fut écrite à ce sujet par M. de Froment, secrétaire du cabinet du Roi; elle est datée de Versailles, le 30 août 1820.

veur de la religion et contre l'esprit du siècle; le prélat y annonçoit l'arrivée des missionnaires dans son diocèse, et répondoit aux reproches de leurs détracteurs. La même année, parut une *Instruction pastorale sur les mauvais livres*, et notamment sur les OEuvres complètes de Voltaire et de Rousseau; cette Instruction pastorale, qui est datée du 28 août 1821, et qui forme 76 pages in-8°, finit par renouveler les anciennes censures du clergé contre les livres irréligieux; elle a été réimprimée plusieurs fois, et traduite en anglais, en italien, en allemand, etc. Vers le même temps, le prélat installa successivement les Frères, le 8 avril à Bar-sur-Seine, et le 30 décembre à Troyes; le discours qu'il prononça dans cette dernière circonstance fut imprimé à la suite de son *Instruction pastorale sur l'éducation chrétienne*. Cette Instruction, datée du 19 février 1822, n'eut pas moins de succès que celle sur les mauvais livres : le prélat y déploroit vivement une horrible profanation commise le jour de Noël précédent à Arcis-sur-Aube. L'*Instruction pastorale sur les missions* est du 20 septembre 1822, et forme 56 pages in-8° :

comme les précédentes, elle a été traduite en diverses langues. Le 3 janvier 1823, le prélat prêcha pour l'anniversaire de l'ouverture de l'église Sainte-Geneviève à Paris; il sut puiser, dans les souvenirs du passé mêlés au spectacle du présent, des rapprochemens inattendus, des pensées fortes, des vérités frappantes. Le fond du discours étoit tiré du sermon sur la vérité, avec une magnifique invocation à sainte Geneviève. Le jeudi-saint suivant, le prélat prêcha encore la Cène à la cour; et le 21 avril, il porta la parole dans une assemblée de charité tenue à l'archevêché pour les missions. Enfin, nous ne citerons plus que son *Instruction pastorale sur l'établissement de la dévotion au sacré Cœur*; elle est du 2 mars 1824, et tint lieu de Mandement pour le Carême. Toutes ces instructions trouveront leur place dans le volume des Mandemens.

Tant de travaux pouvoient étonner à un âge où la plupart des hommes ont besoin de repos. Les services que le prélat rendoit à l'Église et à l'État, par ses discours et par ses écrits, méritoient une récompense : le Roi le créa pair de France, par ordonnance du 31 octobre 1822.

M. de Boulogne assistoit régulièrement aux séances de la chambre, mais il y parloit assez rarement. Un discours qu'il prononça le 30 avril 1824, dans la discussion sur les délits dans les églises, excita les plaintes de M. de Lally-Tolendal et de quelques autres pairs; on cria à l'intolérance, quoique l'orateur n'eût fait que s'élever, avec une vigueur toute épiscopale contre l'esprit d'indifférence du siècle, et contre le système des rédacteurs du code, qui s'étoient attachés à isoler la législation de la religion. Il déclaroit formellement qu'il étoit fort éloigné d'avoir aucune vue hostile contre les Protestans, mais il réclamoit contre l'omission du mot de sacrilège, et contre l'affectation d'assimiler en tout à la religion de l'État les cultes protestans. Sa réclamation n'étoit que trop juste, et quoi qu'on ait pu en dire dans le temps, on y fit droit, puisque le projet présenté l'année suivante étoit du moins exempt des deux défauts signalés par le prélat. Son discours ayant été imprimé depuis, on a pu juger de la valeur des reproches qu'on lui avoit adressés.

Nous avons trouvé dans les manuscrits du prélat un autre discours qu'il s'étoit proposé de

prononcer à la chambre, dans la discussion sur le projet relatif aux communautés religieuses. Son discours porte la date du 13 juillet 1824, parce qu'il devoit être prononcé ce jour-là; mais la discussion ayant été fermée plus tôt que le prélat ne le croyoit, il ne prit point la parole. Le projet fut d'ailleurs rejeté, le 16 juillet, par une majorité de deux voix. M. de Boulogne ne parla point, dans la discussion qui eut lieu l'année suivante sur un nouveau projet présenté par les ministres, relativement aux communautés religieuses de femmes.

Nous avons peu parlé de l'administration épiscopale du prélat. Distrait par ses travaux du cabinet, et par le soin de composer et de revoir ses discours, M. de Boulogne ne s'occupa point lui-même, autant qu'il l'auroit sans doute souhaité, des détails du gouvernement du diocèse, et il s'en reposoit le plus souvent sur ses grands-vicaires. Cependant, il ne négligea point entièrement cette partie de ses devoirs. Nous avons vu que ce fut à ses instances que fut due la restitution de son grand séminaire. Le petit séminaire étoit aussi trop resserré; le prélat acquit un local, et construisit de nouveaux bâtimens, qui le mirent en état

...

d'augmenter beaucoup le nombre des élèves. Un pareil établissement fut formé à Sens pour le département de l'Yonne, qui alors dépendoit encore de Troyes. M. de Boulogne appela dans son diocèse M. l'abbé Coudrin, chef d'une association d'ecclésiastiques ; il le fit son grand-vicaire, et le chargea de donner des missions en plusieurs villes et campagnes. Le prélat alloit quelquefois animer les ouvriers évangéliques par sa présence, et couronner leurs travaux par quelque cérémonie édifiante, ou en administrant le sacrement de confirmation. Le 26 août 1823, nous le voyons prononcer un discours pour l'ouverture du conseil de charité dont il étoit président. Le 21 septembre suivant, tout son clergé se trouva réuni pour une retraite ecclésiastique, dirigée par un missionnaire de France ; l'évêque l'ouvrit et la termina par des exhortations qu'il adressa lui-même à ses coopérateurs, et il passa toute la retraite au milieu d'eux. Son dernier acte pastoral est une ordonnance du 11 novembre 1824, par laquelle il pourvoyoit aux besoins de ses séminaires, et rappeloit aux prêtres les règles de la discipline sur le costume de leur état et sur l'âge de leurs domestiques.

M. de Boulogne étoit venu à Paris à la fin de 1824, pour assister aux séances de la chambre des pairs; depuis, il n'a plus quitté la capitale. Sa santé paroissoit encore vigoureuse. Le 16 mars 1825, il porta la parole dans une assemblée de charité pour les victimes de la révolution; c'est la dernière fois que sa voix éloquente plaida la cause des malheureux. La réunion eut lieu dans un hôtel particulier, et l'orateur y prononça une partie de son beau discours : *la France veut son Dieu, la France veut son roi.* Il reçut ce jour-là même un bref du Pape régnant, qui l'autorisoit à porter le titre d'archevêque et à se revêtir du *pallium.* Ce bref, daté du 25 février, étoit conçu dans les termes les plus honorables, et rappeloit les travaux et les services du vénérable évêque (1). Le nonce de Sa Sainteté en France étoit chargé de lui imposer le *pallium* avec les cérémonies ordinaires.

Le prélat, malgré son âge avancé, se livroit encore aux travaux oratoires; il venoit de terminer deux discours sur la décadence de l'éloquence et sur la décadence de l'éloquence de

(1) *Voyez* la note 8, à la fin.

la chaire. Il avoit aussi préparé un discours pour le sacre, et il avoit l'intention de le publier sous la forme d'instruction pastorale. Le mardi 10 mai, après avoir passé la soirée dans la maison d'un seigneur aussi distingué par sa piété que par sa naissance (1), il se retira vers dix heures, suivant son usage; avant de se coucher, il donna ordre à son domestique d'aller prévenir les dames Carmélites de la rue de Vaugirard, qu'il se proposoit de célébrer la messe dans leur église le jour de l'Ascension. Le lendemain matin, son domestique n'ayant point été appelé à l'heure ordinaire, força la porte, et trouva son maître par terre au pied du lit. On a lieu de croire qu'en se levant pour appeler du secours, le prélat étoit tombé et ne put se relever; il avoit encore quelque connoissance, qu'il perdit peu après. Les médecins furent appelés, et ne laissèrent point d'espérance; on essaya vainement de dégager la tête qui s'embarrassoit de plus en plus. M. l'archevêque de Paris, M. le curé de Saint-Sulpice et plusieurs autres personnes le visitèrent; son grand-vicaire le confessa par signes, et M. le

(1) M. le marquis de Montmorency.

curé lui administra l'extrême-onction le jeudi. Le prélat rendit le dernier soupir le vendredi 13 mai, à une heure du matin; il étoit âgé de soixante-dix-sept ans et quatre mois et demi.

Ses obsèques eurent lieu le lendemain dans l'église Saint-Sulpice. MM. Coudrin et Hubert, grands-vicaires du prélat, menoient le deuil; six évêques, une députation de la chambre des pairs, des députés, des militaires, des personnes de distinction, des amis, remplissoient la nef. M. l'archevêque de Bourges fit les absoutes. Le corps fut porté au mont Valérien, où M. l'évêque de Nanci voulut le conduire lui-même; on le déposa dans la partie du cimetière réservée pour les prélats et les ecclésiastiques, à côté des restes de M. de Beauvais, évêque de Senez, et de plusieurs prêtres et missionnaires.

La nouvelle de la mort du prélat étant parvenue à Troyes, le chapitre célébra le 18 mai un service solennel pour M. l'évêque. M. l'abbé Lucot, chanoine de la cathédrale et grand-vicaire du diocèse, prononça une courte oraison funèbre, dans laquelle il rappela sommairement les travaux du prélat, ses prédications

éloquentes, les traverses d'une double persécution qu'il eut à subir, et le zèle courageux qu'il montra pour la gloire de la religion. Nous aurions désiré pouvoir citer ici quelque chose de ce discours d'un homme qui avoit connu particulièrement M. de Boulogne, qui avoit joui de son estime et de sa confiance, et qui nourrissoit pour l'illustre évêque un attachement et une vénération particulière; mais la longueur de cette Notice ne nous a pas permis de nous étendre davantage : nous ajouterons seulement que le cœur du prélat fut porté à Troyes, suivant ses intentions, et déposé dans la cathérale à côté des restes de ses prédécesseurs, et particulièrement de son prédécesseur immédiat, M. de La Tour-du-Pin-Montauban, dont la mémoire est chère à tout le diocèse.

M. de Boulogne n'ayant pas eu le temps de faire par testament les dispositions pieuses qui sans doute étoient dans son cœur, sa famille a cru remplir ses intentions en remettant en son nom 10,000 fr. pour le séminaire de Troyes, et 600 fr. pour la fabrique de la cathédrale.

NOTES ET PIÈCES

POUR

LA NOTICE HISTORIQUE.

NOTE I. (*Voyez* la page xxxiij de la Notice.)

Il sera curieux de voir ce que des écrivains du temps ont dit de ce discours, et de l'effet qu'il produisit.

Nous citerons d'abord les *Mémoires* de Bachaumont.

« *Le* 23 *octobre* 1782. Depuis cent ans environ, il est d'usage que l'académie des sciences et l'académie des belles-lettres réunies entendent, le jour de saint Louis, le panégyrique de ce héros chrétien dans l'église de l'Oratoire. Sans doute il est difficile de rajeunir un pareil sujet, d'autant mieux que l'académie française, depuis la même époque, en entend aussi un chaque année dans la chapelle du Louvre. Quel a dû être l'étonnement des deux premières académies au discours de l'abbé de Boulogne, qui avoit entrepris la même tâche, lorsqu'elles ont été frappées des beautés neuves et soutenues dont il est rempli !

» Dès le début, de la plus grande magnificence, l'abbé de Gua de Malves, adjoint vétéran de l'académie des sciences; s'imaginant que le prédicateur l'avoit pris sur un ton trop élevé, s'écria : *Voilà un sot;* mais à la fin du discours il dit: *C'est moi qui suis un sot.*

» Vers le milieu de la première partie, M. le comte de Tressan, de la même académie, subjugué par son enthousiasme, ne put s'empêcher de battre des mains, comme au théâtre, et la plupart de ses confrères l'ayant imité, le public les suivit; enfin M. d'Alembert, plus froid, plus inébranlable pendant quelque temps, ne put résister à l'impulsion victorieuse de l'orateur.

» L'habitude où l'on est de ne voir que des panégyriques médiocres sur une matière aussi rebattue, écarte ordinairement de cette assemblée les grands littérateurs, en sorte qu'il n'y a guère que les académiciens obligés d'y assister, les amis de l'auteur et des séminaristes, des moines, des dévotes et des oisifs n'ayant rien de mieux à faire. Lorsque l'on sut la sensation extraordinaire qu'avoit produite l'abbé de Boulogne, on ne pouvoit le croire. Il étoit, il est vrai, déjà avantageusement connu par son éloge du Dauphin; mais quelle différence de sujet! Les critiques difficiles ne pouvoient s'empêcher d'imaginer que ces louanges étoient exagérées.

D'après les conseils des juges les plus sévères, l'auteur vient de faire imprimer son discours, et il se distribue d'avant-hier.

» Il faut convenir qu'à la lecture même il justifie les applaudissemens des deux savantes compagnies devant lesquelles il a été prononcé. C'est la force de *Bossuet*, c'est l'onction de *Fénelon*. L'auteur a eu l'art d'y fondre la vie entière de saint Louis ; et de ces faits communs à tous ceux qui l'ont précédé, par la façon de les préparer, de les placer, de les enchaîner, il a fait sortir un éloge de ce prince, si clair, si lumineux, si vrai, qu'on semble l'avoir méconnu jusqu'à présent, et ne lui avoir pas encore assigné la place qu'il mérite au-dessus des plus grands rois de la monarchie française. Du reste, des morceaux de force, des digressions touchantes, le varient merveilleusement, et ne laissent jamais l'ame du lecteur en repos ; mais le chef-d'œuvre du talent de l'auteur, c'est d'avoir accordé la religion avec la philosophie, la morale avec la politique, et d'avoir ainsi réuni tous les suffrages.

» Le style est sain, simple, noble, ferme et sans manière. »

(*Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de la république des lettres en France.* Londres, 1783, tome XXI, page 182.)

D'un autre côté, voici le jugement plus sévère des continuateurs de Fréron :

« D'un côté, de la chaleur, du mouvement, une rapidité entraînante, un torrent impétueux d'expressions et d'idées, une richesse étonnante d'imagination ; de l'autre, l'abus continuel et *révoltant* des énumérations, des antithèses et des parallèles symétriques, l'emploi trop fréquent des formules des rhéteurs et surtout de l'interrogation, l'ambition de tout dire ; la vérité, la clarté, la correction sacrifiées à de faux brillans, à de vains jeux de mots, l'affectation et la recherche de Fléchier avec moins d'harmonie, de finesse et de précision dans les pensées, de choix et de délicatesse dans le style : tel est le contraste frappant que présente ce discours, où *fourmillent* les beautés et les défauts. L'auteur annonce les plus grands talens ; mais jusqu'ici sa jeunesse a été égarée par le mauvais goût du siècle, la contagion de l'exemple, et le désir excessif de briller. Il a donné assez de preuves d'esprit ; il est temps qu'il aspire à une gloire plus solide. Si, dédaignant les ornemens frivoles et les prestiges d'un art mensonger, il veut n'écouter désormais que la nature et son génie, il peut se placer parmi nos plus illustres orateurs. »

(*Année littéraire de Fréron*, année 1782, tome VII.)

NOTE 2. (*Voyez* la page lxxiv de la Notice.)

LETTRE ADRESSÉE A N. T. S. P. LE PAPE PIE VII PAR LES CARDINAUX, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE FRANCE ÉTANT A PARIS, LE AVRIL 1810 (1).

TRÈS-SAINT PÈRE,

Les évêques de France soussignés se voient encore dans la nécessité de recourir à V. S. pour supplier sa bonté paternelle de leur accorder

(1) En marge est écrit de la main de M. de Boulogne : *Lettre faite par moi, évêque de Troyes, et envoyée, telle qu'elle est ici, au Pape. L'original, signé d'une vingtaine d'évêques, qui étoient alors à Paris, se trouve aujourd'hui dans les bureaux de la police, ayant été saisi à Savone. La lettre fut envoyée au Pape, après avoir été communiquée à l'Empereur, qui l'approuva.*

M. de Boulogne ne donne à cette lettre que la date vague d'avril 1810; dans les *Fragmens* de M. de Barral, la lettre porte la date du 25 mars 1810. *Voyez* dans ces *Fragmens*, pages 60-70, la différence qui se trouve entre les deux copies de la lettre.

A la tête de cette lettre, dans les *Fragmens*, M. de Barral a mis un *Avertissement*, où, tout en donnant de grandes louanges à l'évêque de Troyes, il semble opposer le vœu de

une ampliation de son dernier indult sur les dispenses de mariage au second degré.

ce prélat en 1810 avec sa conduite au concile. Cet *Avertissement*, page 58 du volume, a paru empreint d'une légère ironie; M. de Boulogne dut y être sensible, et a laissé dans ses papiers une note en réponse aux insinuations de l'archevêque de Tours; il nous paroît juste de donner ici au moins un extrait de cette note :

« La lettre des dix-neuf évêques fut écrite plus d'un an avant la convocation du concile national; il n'étoit point encore question à cette époque d'un concile, et le *vœu éventuel* que me prête M. de Barral n'a aucun fondement. Il est vrai que cette lettre fut d'abord rédigée par moi; mais je fus obligé de la lire en pleine assemblée, où chacun fit ses observations, et proposa des changemens, suppressions et modifications; de sorte que cette lettre ne pourroit plus, à proprement parler, être regardée comme mon ouvrage.

» L'éditeur dit qu'on y reconnoît ma *touche éloquente* et mon *style véhément;* il n'y a rien de tout cela dans la lettre, grâce aux diverses mutilations que je fus obligé d'y faire pour me conformer aux observations bonnes ou mauvaises des membres de l'assemblée. Bien loin donc d'accepter les complimens que l'éditeur des *Fragmens* veut bien me faire, j'y renonce de tout mon cœur, et je prie les lecteurs de vouloir bien ne pas juger sur cette lettre ni de mon *style* ni de mon *éloquence*.

» L'éditeur en cite un fragment qu'il appelle une *apostrophe à Sa Sainteté*. Le mot est un peu fort, il se prend ordinairement en mauvaise part. Une *apostrophe* au Pape de la part des évêques auroit été au moins fort déplacée : l'éditeur le savoit sans doute; et, si j'avois ici quelque apostrophe à faire, ce seroit à lui-même, qui a voulu, je crois, s'amuser à mes dépens, mais qui ne s'est point exprimé ici avec l'exactitude et la candeur d'un homme bien impartial. »

Appelés à Paris pour les affaires de leurs diocèses, ils ont pensé qu'il n'y en avoit point qui intéressât davantage leur sollicitude, que la démarche qu'ils font aujourd'hui auprès de Votre Sainteté. Ils auroient bien voulu lui épargner cette nouvelle importunité, qui peut-être ne fera qu'ajouter à ses peines; mais les circonstances deviennent de jour en jour si urgentes et si impérieuses, qu'il ne leur est plus possible de différer plus long-temps la demande de cette grâce, sans compromettre le bien de leurs églises et le salut des ames confiées à leurs soins.

A cet effet ils se sont réunis chez son altesse éminentissime le cardinal Fesch, pour aviser aux moyens d'obvier aux embarras toujours croissans relativement à ces dispenses, et prendre à cet égard une marche commune et une règle uniforme de conduite; et, après avoir discuté la matière avec toute l'attention dont elle est digne, ils ont délibéré d'adresser à V. S. la présente supplique, pour qu'elle daigne leur accorder non plus seulement, comme dans le premier indult, le pouvoir de dispenser un certain nombre de fois, mais la faculté entière, pour un temps limité, de dispenser des empêchemens dont il s'agit, en chargeant la conscience des évêques. En restreignant au nombre de trente, pour deux années, les dispenses au second degré, V. S. a cru sans doute qu'elle

pourvoyoit suffisamment et raisonnablement aux besoins de tous les diocèses, et nous ne doutons pas que, si elle avoit cru que ce nombre fût si disproportionné avec nos besoins, elle ne nous eût donné pour ces dispenses une plus grande latitude; mais, outre qu'elle a traité également tous les diocèses, les plus vastes comme les plus petits, outre qu'elle n'a fait aucune différence entre les diocèses éloignés de Paris, et où les mœurs, moins déréglées, nécessitent moins de dispenses, et ceux qui, près de la capitale, participent davantage à sa corruption, et où par conséquent les dispenses doivent plus se multiplier, et qu'ainsi il y a évidemment une disproportion relative de diocèse à diocèse, il n'est pas moins également constant qu'il y a une disproportion absolue entre les bornes qu'elle a mises à nos facultés, et la multiplicité de mariages entre parens, qui tient aux temps, aux mœurs, aux localités, à l'immense population de nos églises, et enfin à mille autres circonstances extraordinaires où nous nous trouvons. Il est fâcheux que V. S. n'ait pas été plus à portée de juger par elle-même de la véritable situation des choses; et sans doute qu'elle auroit davantage étendu son indult, si elle avoit eu tous les moyens de la connoître. C'est donc à votre prudence, T. S. P., et aux lumières que V. S. peut acquérir de nous, sur

un objet si important, qu'elle doit s'en rapporter, pour ne pas se tromper, s'éclairer elle-même, et agir ici avec cette sagesse qui la caractérise, et cette justice qui est dans son cœur.

Le nombre des dispenses que nous nous voyons contraints d'accorder paroît sans doute exorbitant, et nous concevons parfaitement comment V. S. peut en être extrêmement surprise; mais il cesse cependant d'exister autant d'étonnement, lorsque l'on réfléchit que les mariages entre parens ont dû nécessairement devenir plus fréquens par quatre raisons principales, 1° parce qu'on veut éviter le partage des biens avec des familles étrangères; 2° parce que les familles ont intérêt de préférer à une étrangère une parente qui resteroit dans le célibat, vu la rareté des époux; 3° parce que la crainte de la conscription militaire détermine précipitamment le choix en faveur d'une parente; 4° parce qu'un reste d'esprit de parti et de différence d'opinions porte à préférer quelqu'un de la famille dont l'opinion est connue, à un étranger dont on craint ou dont on n'aime pas la manière de penser.

Ces considérations, T. S. P., sans parler de beaucoup d'autres qui pourroient être mises sous les yeux de V. S. sont dignes de toute son attention, et elles le sont d'autant plus, que les évêques n'ont aucun pouvoir pour y remé-

dier, et que leur résistance ne tourneroit qu'au détriment de la religion, et ne serviroit qu'à multiplier les scandales; car que de scandales et de malheurs résulteroient du refus de ces dispenses! De là la funeste habitude que les peuples contracteroient de se passer de mariages religieux, dont ils n'ont plus besoin, ni pour mettre leur honneur à couvert, ni pour mettre en sûreté l'état de leurs enfans; de là l'éloignement de tout exercice de religion, et le mépris des choses saintes de la part de tous ceux qui, n'étant point mariés par l'Église, ne craignent pas de rompre tout rapport avec l'Église, ou n'en conservent que pour susciter à leurs pasteurs des tracasseries fâcheuses, qui deviennent par contre-coup pour les évêques une source intarissable d'inquiétudes et d'embarras; de là enfin le danger presque inévitable de voir périr entièrement la religion chez tant d'hommes, qui, laissant leur union sans sacrement, laisseroient également leurs enfans sans baptême et sans éducation chrétienne, et se précipiteroient dans la mort de l'indifférence.

La multiplicité des dispenses du second degré est telle, par les raisons alléguées ci-dessus, que, dans le temps même que le recours à Rome étoit encore facile, les évêques de France avoient la douleur de voir renouveler souvent le scandale des mariages purement civils, tan-

tôt parce que les parties prétendoient n'avoir pas le temps d'attendre, et tantôt parce qu'elles alléguoient leur impossibilité de payer le droit exigé. Que sera-ce donc maintenant où ce recours est devenu presque impossible, par le départ des prélats délégués par V. S., par le transport de la daterie, et par mille autres évènemens subséquens, dont il est impossible de calculer les résultats et de prévoir les conséquences?

V. S. objectera peut-être qu'il n'y a pas de plus grand scandale que cette prodigalité sans bornes de dispenses entre parens; qu'un peuple aussi mal disposé se montre d'autant plus indigne de l'indult qu'on sollicite en sa faveur, qu'il est plus porté à en abuser, et qu'ainsi les moyens mêmes qu'on emploie pour l'obtenir sont autant de raisons de résistance et de refus.

Nous avouons, T. S. P., que c'est là un des grands inconvéniens de notre position, et nous sommes sans doute les premiers à en gémir; mais de deux maux, il faut choisir le moindre, et il y a certainement moins de danger à mettre dans les dispenses entre parens une si grande facilité, que d'exposer un si grand nombre de personnes à s'en passer entièrement, à séculariser leurs mariages, et à couper ainsi ce fil précieux qui les unit encore à leurs pasteurs, et les sauve de la tentation de s'affranchir de

tout respect envers l'Église et de tout devoir envers Dieu. D'après ces importantes considérations, T. S. P., nous avons tous pensé que nous ne pouvons pas rester plus long-temps dans cet état d'anxiété et d'inquiétudes, et que telle est la grandeur du mal et la nécessité d'un prompt remède, que si nous ne recevions pas d'ici à deux mois l'honneur de la réponse de V. S., nous nous regarderions alors suffisamment autorisés à croire qu'elle n'a pu nous parvenir; que tout recours à elle est par conséquent impossible; qu'il existe donc des obstacles dans les communications que ni elle ni nous ne pouvons surmonter; et que d'après le principe avoué de tous les théologiens, que le droit papal qui ne peut plus s'exercer devient le droit épiscopal, nous serions par ce seul fait dans la nécessité d'accorder ces dispenses.

En assignant ainsi à V. S. un terme qui peut-être lui paroîtra court, nous sommes bien éloignés de prétendre lui faire la loi, ni porter la moindre atteinte à la majesté du siège apostolique. Elle a sans doute trop bon esprit, et elle connoît trop nos sentimens d'amour et de révérence filiale, dont nous ne nous permettrons jamais de nous départir, pour voir dans notre détermination une démarche hostile et un signal d'insubordination? A Dieu ne plaise, T. S. P., que nous puissions jamais mécon-

noître en vous cette suprême autorité qui est le garant de la nôtre, et à laquelle nous tiendrons invariablement, autant par honneur que par devoir, autant par intérêt que par conscience ! Mais ce n'est pas méconnoître une autorité, que de l'éclairer avec respect et de l'invoquer avec confiance ; ce n'est pas la méconnoître, que de ne vouloir l'exercer qu'avec les clauses et réserves qui l'attestent et qui la supposent. Il y a plus ; en nous accordant la grâce que nous sollicitons, V. S. fait un acte conservatoire de son autorité, parce que, dans le cas où elle refuseroit de nous la communiquer par condescendance et par indult, elle se verroit dans le cas de la perdre entièrement et peut-être pour toujours, par le seul fait de la nécessité, et par la force irrésistible des évènemens mêmes.

Nous avons donc la ferme confiance que V. S. voudra bien prendre part à nos peines, comme nous partageons si vivement les siennes, en se rendant à nos humbles prières, et en nous accordant, dans sa bonté, des pouvoirs sans restriction, comme la position où nous nous trouvons est sans exemple.

Permettez-nous encore, T. S. P., de profiter de cette circonstance pour porter à vos pieds de nouvelles supplications relativement à la viduité de nos églises, qui, depuis si long-

temps, attendent de V. S. des supérieurs et des chefs canoniques. Quel affligeant tableau que celui de voir la vacance de tant de sièges, qui va s'accroître chaque jour, ajoutée à la diminution progressive des ministres inférieurs, à laquelle tout notre zèle ne sauroit apporter remède, et à cette disette effrayante d'ouvriers évangéliques, qui semble menacer la foi et les mœurs des campagnes d'une ruine entière. Nous n'avons garde, T. S. P., de vouloir discuter ici les raisons qui dirigent la conduite de V. S. dans le parti d'inflexibilité qu'elle semble avoir pris à l'égard des bulles; mais nous croyons pouvoir lui représenter, avec tout le respect que nous devons à sa dignité autant qu'à ses malheurs, que, quelles que soient ces raisons, quels que soient les motifs de plainte qu'elle puisse avoir d'ailleurs, quelque fondées que puissent être ses répugnances, quelque dure et pénible que puisse être sa position, il n'en est pas moins évident que, dans toutes les situations possibles, elle ne sauroit persister dans une résistance qui nécessairement, et plus tôt ou plus tard, doit avoir un terme. Il est sans doute beau de se montrer imperturbable au milieu des orages, et impassible au milieu des plus grands revers : mais peut-être qu'il ne l'est pas moins de savoir céder à propos; et si la vigueur apostolique est un véritable de-

voir, il peut y avoir quelquefois de la grandeur et de la gloire à se laisser vaincre. Nous supplions V. S. de ne jamais perdre de vue ces considérations, et de bien se convaincre de la nécessité d'unir à la science des choses divines, qu'elle possède éminemment, la science des hommes et des temps, pour s'élever au-dessus des circonstances inouies où le ciel l'a placée, et des grandes épreuves que la Providence semble avoir réservées à ses grandes vertus.

V. S. a sauvé l'église de France par le Concordat, et l'a tirée d'un abîme d'où jamais elle ne fût sortie sans son intervention et le concours de son autorité : elle étoit déjà la fille de l'Église romaine, qui l'a nourrie de son lait, suivant l'expression d'un de nos plus célèbres évêques ; elle est devenue aujourd'hui votre propre fille, parce que vous l'avez engendrée, renouvelée, créée par vos soins paternels et votre suprême puissance. Ce renouvellement, T. S. P., a été fait par le plus grand acte de pouvoir que jamais pape ait exercé sur une église nationale, et bien loin que nous nous soyons plaints de cet acte extraordinaire, nous avons, au contraire, félicité V. S. de s'être ainsi élevée au-dessus des règles communes, et d'avoir su par là rendre hommage à cette loi suprême qu'a établie la Providence dans l'Église comme dans l'État, loi de

la nécessité qui légitime tout dès qu'il s'agit du salut public. Or cette Église, qui est devenue comme votre ouvrage, voudriez-vous, T. S. P., l'abandonner à elle-même, en refusant de lui donner les évêques qu'elle réclame, pour vous en tenir à des formes non essentielles, dont l'omission temporaire ne peut nullement compromettre, ni les vrais intérêts du saint siège, ni les principes de la religion; et la réduire ainsi à la triste nécessité et à l'extrémité fâcheuse de pourvoir elle-même aux besoins des fidèles et à sa propre conservation?

Nous vous conjurons donc, T. S. P., par cette piété tendre, cet amour pour l'Église, cette douceur inaltérable et cette simplicité digne des temps apostoliques que l'univers admire en vous, de vous hâter de venir au secours de nos églises par la concession de vos bulles et l'ampliation de votre indult, et de prévenir par là les maux incalculables qui résulteroient inévitablement d'un refus prolongé.

Nous pourrions, à tous ces motifs, T. S. P., en ajouter un dernier qui ne sauroit nous être étranger, c'est l'état déplorable de la catholicité européenne, c'est la désolation des églises d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie, où tant de peuples errent également comme des brebis sans pasteurs, ainsi que parle l'Évangile. Nous ne saurions être insensibles au sort de ces églises ja-

dis si florissantes, ni les oublier dans nos vœux et nos supplications auprès de V. S. car l'épiscopat est un, et nous sommes tous solidaires; tous avec vous, T. S. P., quoiqu'après vous et au-dessous de vous, tous nous devons porter le fardeau de toutes les églises qui souffrent, et nous serions bien peu dignes du ministère que nous exerçons, si, renfermés dans nos diocèses particuliers, nous ne prenions aucune part à l'intérêt général de l'Église entière, de cette Église que Jésus-Christ a posée sur le fondement des apôtres, et par conséquent des évêques, héritiers de leur caractère comme de leur mission. V. S. n'est pas sans doute responsable de tous ces maux qu'elle déplore comme nous; mais, s'il y auroit une souveraine injustice à lui imputer des malheurs qu'elle n'a pu ni prévoir ni empêcher, il n'y en a point à lui représenter que, si par un nouveau Concordat elle ne se hâte de venir au secours de ces églises en souffrance, elle n'ait la douleur d'y voir périr jusqu'aux dernières traces de la foi catholique.

Nous aimons à croire, T. S. P., que vous trouverez dans ce triste état des choses une raison de plus d'accueillir favorablement les prières que nous lui adressons en faveur de l'Église de France, et nous ne doutons nullement qu'elle ne voudra pas, par une fermeté et une résistance inutiles, augmenter encore

les malheurs de la catholicité, ajouter encore plaie sur plaie, en laissant sans l'institution usitée les évêques d'une église si étendue, si importante, qui offre encore pour le bien de si grandes ressources, qui peut encore consoler V. S. par toutes les améliorations dont elle est susceptible, et à la destinée de laquelle semble attachée celle de l'univers chrétien.

Tels sont, T. S. P., les sentimens et les vœux des évêques de France soussignés, qui, prosternés aux pieds de V. S., lui demandent sa bénédiction paternelle, en la priant de ne voir d'autre but dans la présente lettre, que le salut des ames, la gloire du saint Siège, et le bonheur du Pontife qui l'occupe si dignement.

Vos très-dévots fils.

(Les signataires étoient le cardinal Fesch; MM. Primat, archevêque de Toulouse; de Barral, archevêque de Tours; de Pradt, archevêque de Malines; Canaveri, évêque de Verceil; Villaret, évêque de Casal; Rousseau, évêque d'Orléans; Mannay, évêque de Trèves; Duvoisin, évêque de Nantes; Dessoles, évêque de Chambéry; Demandolx, évêque d'Amiens; de Lauraguais, évêque d'Arras; Jauffret, évêque de Metz; de Boulogne, évêque de Troyes; Charrier de La Roche, évêque de Versailles; de Faudoas, évêque de Meaux; Imberties,

évêque d'Autun; Fournier, évêque de Montpellier, et de Beaulieu, évêque de Soissons.)

NOTE 3.

LETTRE DU MINISTRE DES CULTES AUX GRANDS-VICAIRES DE TROYES.

Paris, ce 30 avril 1813.

Messieurs les vicaires généraux, j'ai reçu l'envoi que vous m'avez fait, le 25 de ce mois, de la délibération du chapitre de Troyes.

Je vois qu'on y élève des doutes qui ne sont pas fondés.

Le chapitre peut et doit donner des pouvoirs de juridiction à M. de Cussy, nommé par l'Empereur évêque de ce diocèse.

Il peut les lui donner, puisque, les choses étant dans le même état où elles sont aujourd'hui, il a déjà décidé qu'il étoit dans le cas d'investir de pouvoirs semblables les deux grands-vicaires actuellement en exercice. M. de Cussy n'est pas moins susceptible de ces pouvoirs, que l'étoient les deux ecclésiastiques nommés vicaires généraux en conséquence de la démission de M. de Boulogne, à moins que l'on ne prétende lui opposer la qualité d'évêque nommé.

par l'Empereur, ce qui seroit encore plus déraisonnable qu'injurieux pour Sa Majesté.

Le chapitre voudroit savoir si la démission de M. de Boulogne a été acceptée par le Pape. Le chapitre n'a pas le droit de faire au gouvernement cette question, parce qu'il ne s'agit pas du caractère épiscopal dont M. de Cussy ne sera revêtu que par l'institution canonique, et cette institution sera une conséquence de l'acceptation de la démission par le Pape. Il lui suffira de savoir que, dans l'état actuel des affaires générales avec la cour pontificale, et pour l'exécution même des concordats, la mesure provisoire dont il s'agit n'est pas moins nécessaire.

Quant aux pouvoirs capitulaires, il suffit que le chapitre connoisse officiellement la démission, pour qu'il soit de son devoir de pourvoir à l'administration du diocèse.

Sans doute, si M. de Boulogne, ayant l'aveu du gouvernement, vouloit continuer à exercer la juridiction spirituelle après sa démission, et avant l'intervention de l'autorité pontificale, le chapitre ne pourroit pas le priver de l'exercice de cette juridiction, quoique des chapitres en aient élevé la prétention; mais, lorsqu'un évêque démis est, avant l'institution de son successeur, éloigné de son diocèse par l'autorité souveraine, et avec défense d'y avoir aucune communication, le chapitre auquel cette va-

lonté souveraine est déclarée ne peut pas se dispenser de pourvoir à l'administration. M. de Boulogne a même, outre sa démission, signé un acte où sont ces propres expressions : .... *Je prends l'engagement d'honneur de n'entretenir aucune correspondance avec mon ancien diocèse, sauf les affaires personnelles et concernant mes intérêts, promettant en outre de ne m'occuper aucunement d'affaires ecclésiastiques.*

Il est en effet, dans la discipline ecclésiastique, que l'obligation de nommer des vicaires capitulaires soit imposée aux chapitres, non-seulement par suite de la démission qu'auroit acceptée le supérieur ecclésiastique, mais encore à raison de l'éloignement de l'évêque, ne pouvant plus avoir aucune communication avec son diocèse. L'évêque ne peut même, dans ce cas, avoir de délégués, puisque ceux-ci se trouveroient en opposition avec le gouvernement, sans l'aveu duquel ils ne pourroient administrer, et que dès-lors ils s'exposeroient au même éloignement.

Il s'opère alors, outre la vacance résultant de la démission, une vacance de fait, qui met le chapitre en possession de la juridiction épiscopale, et cette vacance est encore plus positive, lorsque, comme dans les circonstances actuelles, il ne peut y avoir aucun espoir de retour.

Il doit toujours exister dans un diocèse, qui est une église parfaite, un principe de juridiction et de pouvoir spirituel. Or, il est évident que ce principe ne peut résider dans la personne de M. de Boulogne, 1° parce qu'il y a renoncé par sa démission; 2° parce que des ordres souverains lui interdisent toute communication avec son diocèse; 3° parce que des actes postérieurs de sa part, et *où il s'est engagé d'honneur*, ajouteroient encore, s'il en étoit besoin, à l'engagement pris par lui de n'exercer aucune fonction épiscopale; et, à défaut de l'évêque, c'est dans le chapitre seul que peut résider maintenant le principe de la juridiction spirituelle, et nul ne peut lui contester le droit de léguer l'exercice à M. de Cussy, comme il l'a déjà fait aux grands-vicaires actuellement en exercice.

Si le chapitre peut donner les pouvoirs de juridiction à M. de Cussy, il est dans l'obligation rigoureuse de le faire. Cette mesure est la seule qui puisse concilier l'observation des règles canoniques avec la volonté de l'Empereur, la seule qui puisse assurer et perpétuer dans le diocèse de Troyes le libre et légitime exercice des pouvoirs spirituels, et y maintenir la paix civile et religieuse.

Vous communiquerez officiellement cette lettre au chapitre.

NOTE 4.

QUESTIONS PORTÉES A FONTAINEBLEAU, AVEC LES RÉPONSES, EN JUILLET 1813.

Demande. Au moment où M. de Boulogne est sorti de Vincennes, le ministre des cultes a demandé d'autorité, au chapitre de Troyes, de nommer dans son sein deux grands-vicaires capitulaires. Le chapitre a cru devoir obtempérer, et a nommé deux de ses membres, qui étoient vicaires généraux de M. de Boulogne : ils ont depuis ce temps exercé comme grands-vicaires du chapitre, et ont mis à la tête de tous les actes : *Sede vacante.*

Réponse. M. de Boulogne étant toujours seul légitime évêque de Troyes, et seul revêtu de la juridiction, le chapitre n'a pu en donner aucune à ceux qu'il a nommés grands-vicaires.

D. Mais M. de Boulogne a donné sa démission.

R. Cette démission n'ayant pas été acceptée par le souverain Pontife, et n'ayant pas été donnée *spontanément*, doit être regardée comme non-avenue, et reste absolument nulle.

D. M. de Boulogne, outre sa démission, s'est engagé d'honneur à ne plus administrer son diocèse.

R. M. de Boulogne eût mieux fait de ne pas prendre cet engagement; mais il n'a pas plus de force que sa démission, il n'est pas plus spontané, et il est par là même frappé de nullité, le souverain Pontife pouvant seul décharger M. de Boulogne de l'administration de son diocèse.

D. En vertu de ces deux actes que vous rejetez, le chapître, qui avoit précédemment nommé deux grands-vicaires, a cru devoir donner lui-même des pouvoirs à M. de Cussy, évêque nommé, sur la demande impérieusement réitérée du ministre des cultes.

R. Ces pouvoirs donnés par le chapitre, qui n'en a aucun, sont absolument nuls : nous ne connoissons point M. de Cussy, c'est un intrus, un schismatique. M. de Boulogne est le seul et légitime évêque de Troyes. S'il a renoncé à gouverner immédiatement le diocèse dont il est l'unique pasteur, il n'a pu, sans l'autorisation du souverain Pontife, y renoncer par les grands-vicaires qui le représentent, et qui doivent administrer en son nom et sous son autorité. Tant qu'il ne révoquera pas les pouvoirs qu'il leur a donnés, ils resteront chargés de la conduite du diocèse : on ne peut, dans aucun cas,

avoir recours à la prétendue juridiction du chapitre ou de ses représentans.

D. Permettez-moi de vous ajouter ici les autorités sur lesquelles le chapitre de Troyes a appuyé sa conduite. Vous savez, sans doute, que *Ferrari* assure qu'un siège vaque *per relegationem episcopi.*

R. Je connois cet auteur, et je pourrois même vous dire que je le sais par cœur ; mais il n'a pas été entendu par le chapitre. Si l'on pouvoit l'interpréter comme ce dernier, ne s'ensuivroit-il pas que le siège de Rome seroit aussi vacant? Et vous savez ce que pense l'Église à cet égard.

D. Mais le cardinal Zélada, écrivant aux vicaires généraux d'Autun, à la naissance de l'église constitutionnelle, assure encore que l'évêque qui renonce à son diocèse ne peut plus gouverner par lui-même ni par ses grands-vicaires.

R. Nulle parité dans le cas de l'évêque d'Autun et dans celui de l'évêque de Troyes. Le premier, apostat sacrilège par la consécration de plusieurs évêques de l'église adultère, avoit renoncé à son siège, et avoit transmis son autorité à un intrus ; ces faits étoient notoires, et connus de ses anciens grands-vicaires, dont il révoquoit par là même les pouvoirs. La conduite du second prélat, bien connue de toute l'Église gallicane, n'a aucun trait de ressem-

blance avec celle de l'évêque d'Autun : c'est la violence qui le tient éloigné de son siège, et les pouvoirs de ses anciens vicaires généraux ne sont pas révoqués.

D. Permettez-moi cependant de vous répliquer que le Pape, par une lettre du cardinal di Pietro, a paru approuver l'ouvrage du chapitre, en lui donnant le pouvoir d'accorder des dispenses *au second degré*, après la signature des bases du dernier Concordat.

R. Ce n'est point au chapitre ni à ceux qui se disent ses grands-vicaires, mais bien *aux vicaires généraux de M. de Boulogne* que le Pape a continué ce pouvoir, précédemment accordé à M. l'évêque, jusqu'à l'époque où MM. les grands-vicaires du diocèse en faisoient la demande. Le Pape ne connoît que la juridiction du légitime possesseur, qui demeure seul évêque de Troyes. Quant au Concordat dont vous nous parlez, vous devez le regarder comme non-avenu, et il ne peut avoir de vigueur, puisqu'il n'a pas été définitivement arrêté.

NOTE 5.

Elle comprend trois pièces :

I. — COPIE DE LA LETTRE DU PRÉFET DE CAEN AU SOUS-PRÉFET DE FALAISE.

M. de Boulogne, Monsieur et cher collaborateur, ex-évêque de Troyes, en surveillance à Falaise, a souscrit, dans le mois de décembre 1811, l'engagement de ne prendre aucune part aux affaires ecclésiastiques de son diocèse, et de n'entretenir à ce sujet aucune communication avec qui que ce soit.

S. Exc. le ministre de la police générale a lieu de croire que M. de Boulogne n'a pas rempli cet engagement avec la fidélité qu'on devoit attendre de lui.

Je vous transmets ci-joint le modèle d'une déclaration que S. Exc. me charge de lui demander, et qui doit être écrite et signée de sa main. Ce texte, au surplus, n'est pas d'une rigueur absolue : si M. de Boulogne veut y faire quelque changement dans la rédaction, vous pourrez le permettre, pourvu toutefois que le

sens et la teneur de l'acte n'en soient nullement altérés.

S. Exc. présume que M. de Boulogne n'hésitera pas à donner cette déclaration, qui, au fond, ne diffère en rien de celle qu'il a donnée en décembre 1811. S'il refusoit cette garantie de ses dispositions, non-seulement il confirmeroit les nouvelles préventions élevées contre lui, mais il se constitueroit en opposition ouverte avec le gouvernement. Il seroit inutile au surplus que M. de Boulogne énonce dans sa déclaration qu'elle lui a été demandée par l'autorité supérieure.

II. — DÉCLARATION DE M. DE BOULOGNE.

Sur la connoissance qui m'a été donnée que S. M., par décret du 14 février dernier, a nommé M. de Cussy à l'évêché de Troyes, moi, soussigné, pour me conformer aux ordres qui m'ont été donnés à cette occasion par le gouvernement, renouvelle, en tant que de besoin, l'engagement souscrit au donjon de Vincennes, au mois de décembre 1811, de ne point me mêler aux affaires de l'évêché dont j'avois déjà donné ma démission en date du 26 novembre. Je déclare que tous pouvoirs que j'aurois précédemment donnés ont cessé, sans que qui que ce soit puisse en user légitimement, soit par sub-

stitution ou délégation; que, s'il existe encore de pareils pouvoirs dans les mains de qui que ce soit, ils sont et demeurent nuls, ne conservant ainsi aucune part, ni directe ni indirecte, comme j'ai fait depuis que je suis à Falaise, à l'administration, soit temporelle, soit spirituelle du diocèse, ainsi que je l'ai fait depuis que je suis en exil dans cette ville; n'entendant au surplus, par le présent écrit, vouloir rien faire de tout ce qui pourroit être contraire aux règles établies et blesser les libertés de l'Église gallicane, relativement à la vacance des sièges et à la démission canonique des évêques.

Fait à Falaise, ce 4 septembre 1813.

✝ Et. *ancien évêque de Troyes.*

III. — LETTRE AU SOUS-PRÉFET DE FALAISE EN LUI ENVOYANT LA DÉCLARATION CI-JOINTE.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, la déclaration qui m'a été demandée par M. le préfet du Calvados, au nom et par les ordres de S. Exc. le ministre de la police générale. Vous verrez que, quoiqu'elle diffère, par les accessoires, de celle qui m'a été demandée, je n'y ai rien omis de tout ce qui en fait le fond et en constitue le but, lequel consiste dans la révocation de mes pouvoirs et l'engagement de

ne me mêler en aucune manière des affaires du diocèse. Si j'y ai fait quelques changemens, comme d'ailleurs il m'étoit permis de le faire, c'est que dans sa teneur rigoureuse elle m'auroit fait parler un langage que je crois totalement contraire aux bonnes règles, et encore n'est-il pas dit que celle-ci, telle qu'elle est énoncée, ne violente pas ma conscience. C'est un sacrifice que je fais à la crainte, et à ma soumission au gouvernement : j'aime à croire que ce sera le dernier, et qu'après m'avoir dépouillé de tout, on n'ajoutera pas encore à la rigueur si peu méritée de ma position, en me forçant encore de donner, dans mon exil, des déclarations et formulaires de doctrine qui me feroient entrer dans des questions épineuses, sur lesquelles je ne veux ni ne peux prononcer. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien dire à M. le préfet combien vous m'avez vu vivement affecté à cette occasion. Je crois de mon honneur et de mon devoir de lui faire connoître les sentimens bien pénibles que je vous ai exprimés.

Recevez, Monsieur, les assurances de ma parfaite considération.

NOTE 6.

BREF DU PAPE A L'ÉVÊQUE DE TROYES EN 1814.

PIUS P. P. VII.

Venerabilis Frater, salutem et apostolicam benedictionem. Post tam diuturnas easque vehementissimas tempestates quibus et Petri navis mirum in modum agitata fuit, et nos etiam, qui gubernaculum ejus immerentes tenemus; jactari ac propemodum obrui visi sumus, comprimi tandem cœpta est ventorum irruentium vis, atque eam, quam tamdiu nostris, bonorumque omnium votis, precibusque expetivimus, reduci confidimus tranquillitatem. Dum verò nos pristinam (quo tempore minimè sperabamus) libertatem adepti, non tam nobis ipsis quàm Ecclesiæ restitutos esse lætaremur, ac Patri misericordiarum de hoc tanto beneficio gratias humiliter ageremus; magna facta nobis fuit consolationis accessio, quòd Gallicanæ nationi designatum Regem esse agnoverimus è stirpe illa progenitum gloriosissima, quæ et sanctissimum olim Regem protulit Ludovicum, et tam insignibus in Ecclesiam Dei,

atque in hanc apostolicam sedem meritis fulsit. Atque hæc quidem voluptas animum nostrum eo usque pervasit, ut quamquam publica tantum acta lætissimum ad nos hujus rei nuncium attulerint, nullâ tamen habitâ rationè receptæ consuetudinis, de extraordinario in Gallias Nuncio ablegando cogitaverimus, ut, eo interprete, nuncupato Regi restitutam potestatem amplissimis verborum significationibus gratularemur.

Gaudium tamen hoc nostrum citò gravissimus perturbavit dolor, cùm scilicet novam regni constitutionem à Parisiensi senatu decretam publicæ ephemerides retulerunt. Dum enim sperabamus fore, ut commutatis tam feliciter rebus, non modò impedimenta omnia catholicæ religioni (reclamantibus perpetuò nobis) in Galliis parata de medio quàm citissimè tollerentur, verùm etiam splendori ejus atque ornamento, oblatâ hâc opportunitate, consuleretur; vidimus primùm, servari altum de ea in constitutione silentium, sed ne Dei omnipotentis quidem, per quem Reges regnant, et principes imperant, fieri mentionem. Facilè tibi, Venerabilis Frater, poteris persuadere, quàm grave, quàm acerbum, quàm molestum hoc acciderit nobis, quibus à Jesu Christo, Dei Filio, ac Domino nostro summa christianæ rei commissa est. Quomodo enim ferre æquo animo possumus catholicam religionem, quam

primis ipsis Ecclesiæ sæculis Gallia recepit, quæ tot fortissimorum martyrum sanguine in eo ipso regno est confirmata, quam longè maxima Gallorum pars profitetur, et verò etiam inter gravissimas superiorum annorum adversitates, persecutiones, pericula, fortiter et constanter asseruit, quam denique stirps ipsa, ad quam designatus Rex pertinet, et profitetur et tanto studio tutata est, catholicam, inquimus, hanc sanctissimam religionem, non modò non eam declarari, cui soli in universâ Gallia legum præsidium et gubernii auctoritas suffragetur, verùm etiam, in ipsa instauratione regni, penitus præteriri?

At multò etiam gravior, ac verè accerbissimus cordi nostro dolor accrevit, quo divexari nos, premi conflictarique fatemur ex constitutionis articulo vigesimo secundo, in quo perspeximus *libertatem cultuum et conscientiæ* (ut iisdem quæ fert articulus verbis utamur) non permitti modo vi constitutionis, sed libertati hujusmodi, prætereaque *cultuum*, quos vocant, ministris præsidium patrociniumque promitti. Non opus certè multis est, cùm tecum agamus, ut planè agnoscas, quàm lethali vulnere catholica religio in Galliis per hujusmodi articulum percellatur. Dum enim *cultuum* indiscriminatim omnium libertas asseritur, hoc ipso veritas cum errore confunditur, ac pari loco cum

hæreticorum sectis, judaicâque ipsâ perfidiâ, sancta et immaculata Christi sponsa Ecclesia, extra quam salus esse non potest, collocatur. Dum verò hæreticorum etiam sectis, eorumque ministris favor patrocinium que promittitur, eorum non personæ modò, sed errores etiam ipsi tolerantur, confoventurque : in quo exitialis, et numquam satis deploranda hæresis illa continetur, quæ, ut D. Augustinus refert (de Hæresibus, n° 72), *omnes hæreticos rectè ambulare, et vera dicere affirmat : quod ita est absurdum, ut mihi incredibile videatur.*

Non minùs autem et mirari et dolere debuimus de servata permissaque, articulo constitutionis XXIII, imprimendi libertate; ex qua sanè quàm magna pericula, et quàm certa pernicies moribus et fidei impendat, si dubitare quis posset, ipsa præteritorum temporum experientia doceret : planè enim constat, hâc potissimùm viâ depravatos primùm populorum mores, tum corruptam atque eversam fidem, ac demum seditiones, turbas, rebellionesque conflatas. Gravissima hæc mala, in tanta hominum corruptela, timenda adhuc essent, si, quod Deus advertat, libera cuilibet quæ magis placeant typis mandandi potestas permitteretur.

Neque verò non alias de nova constitutione regni dolendi causas habemus, in articulis præsertim VI, XXIV et XXV. Singillatim quidem tibi

eas exponere prætermittimus, eò quod facilè fraternitatem tuam quo ejusmodi articuli spectent perspecturam minimè dubitamus.

In tanta quidem, ac tam justa pertubatione animi nostri, ea spes nos solatur, fore, ut propositæ constitutionis articulis, quos memoravimus, designatus Rex minimè subscribat; id siquidem ab avita pietate atque à religionis studio, quo incensum esse non dubitamus, nobis certissimè pollicemur. At quoniam, si in fidei et animarum periculo taceremus, nostrum certissimè proderemus ministerium, has ad te, Venerabilis Frater, cujus fidei et sacerdotalis roboris non dubia argumenta habemus, dare interim litteras constituimus, non modò ut exploratum sit improbari vehementissimè à nobis ea quæ huc usque tibi exposuimus, et quidquid contra catholicam religionem proponi fortasse posset, verùm etiam, ut collatis quoque cum aliis Gallicanarum ecclesiarum præsulibus, quos tibi adjungere judicaveris, consiliis, studiisque des operam, ut tam gravia mala quæ nisi citissimè propulsentur, Ecclesiæ in Galliis imminent, avertantur, legesque illæ, decreta, aliæque gubernii sanctiones, de quibus, ut probè scis, superioribus annis conqueri nunquam destitimus, quæque adhuc vigent, removeantur. Itaque designato Regi te sistas; significes ei vehementissimum dolorem quo, post tantas

adversitates, ac tribulationes huc usque perlatas, in communi omnium lætitia, animus noster ob præmissa conficitur, atque torquetur; exponas quàm gravia catholicæ religioni damna, quanta animabus pericula, quod fidei exitium in Gallis compararetur, si expositæ constitutionis articulis assentiretur; omnino nobis persuadere non posse regni sui initium auspicari sic velle, ut ab infligendo catholicæ religioni gravissimo hoc, et ferè insanabili vulnere ducat exordium; contrà Deum ipsum, in cujus potestate omnium sunt jura regnorum, ab eo certissimè postulare, ut quam ei, tanto cum bonorum omnium, nostroque in primis gaudio restituit potestatem, hanc in Ecclesiæ Dei potissimùm columen atque ornamentum impendat; sperare nos, ac vehementer confidere, fore ut, aspirante Deo, vox nostra, te interprete, animùm ejus tangat, vestigiaque premens prædecessorum suorum, qui, ob assertam toties vindicatamque catholicam religionem, Christianissimorum Regum ab hac sancta sede titulum meruerunt, quod debet, quod boni omnes expectant, quod nos incensissimo studio flagitamus, fidei catholicæ patrocinium suscipiat. Exere, Venerabilis Frater, vires omnes tuas, ac religionis zelum quo flagras; gratiam quâ vales plurimùm, eloquentiam quâ præstas, in maximum hoc sanctissimumque opus conferas.

Dabitur tibi certè à Domino quid loqueris; nosque etiam tibi auxilium de Sancto precibus implorare nostris non prætermittimus, qui interea tibi, gregique tuæ curæ commisso apostolicam benedictionem amantissimè impertimur.

Datum Cesenæ, die 29 aprilis 1814, pontificatûs nostri anno XV.

Pius P. P. VII.

NOTE 7.

RÉPONSE DE M. DE BOULOGNE AU BREF PRÉCEDENT.

Très-saint Père,

Nous allions mettre la main à la plume pour féliciter Votre Sainteté sur son heureuse délivrance et son entrée triomphante dans sa capitale, qui est celle du monde chrétien, lorsque nous avons reçu le bref dont elle nous a honoré, lequel, quoique daté du 29 avril, ne nous est parvenu que le 31 mai suivant. Nous ne saurions exprimer combien nous avons été touché et vivement pénétré des choses trop flatteuses

que Votre Sainteté a daigné nous dire, quoique nous les méritions si peu. Nous l'avons été surtout de la mission dont elle a bien voulu nous charger auprès de Sa majesté très-chrétienne. Elle a eu sans doute l'intention de nous dédommager, par cette honorable distinction, des trois années d'exil ou de captivité, auxquelles nous avons été condamné pour avoir défendu de tout notre pouvoir les droits sacrés du saint Siège, inséparables de ceux des évêques; et nous avouons que cette marque de votre bienveillance et de votre confiance, très-saint Père, est pour nous la plus douce récompense de tous les maux que nous avons souffert.

Dès que nous eûmes reçu ce bref, nous en fîmes part à Mgr votre Nonce extraordinaire, lequel applaudit fort à la résolution que nous lui manifestâmes de demander une audience particulière au Roi, à l'effet de lui faire part des doléances de Votre Sainteté contenues dans son bref. Sa Majesté ne tarda pas à nous accorder cette audience, qui eut lieu le samedi 4 juin, et qui venoit d'autant plus à propos, que nous avions eu l'honneur de prêcher devant elle le dimanche auparavant, jour de la Pentecôte, d'après le choix qu'elle avoit fait elle-même de notre personne. Notre discours étoit *sur le triomphe de la Vérité*, et renfermoit beaucoup de choses ana-

logues au bref de Votre Sainteté, relativement à la protection que les princes doivent à la religion, qu'ils ne peuvent jamais séparer de l'État, dont elle est la première loi : nous devions donc trouver le Roi mieux disposé à nous écouter. En effet, il nous accueillit avec bonté, nous écouta avec attention, et nous parut sensible aux plaintes si bien fondées et si bien exprimées que lui faisoit Votre Sainteté par notre organe. Il nous fit sentir que la nature des circonstances extroardinaires où il se trouvoit le forçoit à bien des choses, auxquelles il ne se prêteroit pas dans d'autres temps; qu'il falloit avoir égard à sa position; et que de même que Votre Sainteté s'étoit justifiée, dans certaines occasions, sur la loi de la nécessité, il pouvoit également invoquer cette même loi en sa faveur. Effectivement, Sa Majesté se trouve tellement entourée d'impies dont l'influence est encore très-puissante, qu'elle est obligée de faire violence quelquefois à ses propres sentimens, qui sont véritablement religieux; sans parler des puissances alliées, qui ont protégé elles-mêmes la constitution si pernicieuse, proposée par le sénat, et ont mis ainsi des entraves aux excellentes dispositions du Roi en faveur de la religion catholique.

Comme nous avions à la main le bref de Votre Sainteté, qui nous servoit de passeport

et comme d'une sorte de lettres de créance, Sa Majesté nous demanda de le lui laisser, nous assurant qu'elle le liroit avec plaisir; ce que nous fîmes, et quelques jours après, elle nous le fit rendre par l'ancien archevêque de Reims, auquel elle témoigna une sorte de surprise sur les mots de *Rex designatus* dont se sert Votre Sainteté; mots que nous crûmes devoir lui expliquer en les présentant comme une censure du sénat, qui avoit osé désigner le Roi comme s'il ne l'étoit pas par les droits impérissables de sa naissance.

Votre Sainteté doit savoir aujourd'hui qu'il n'est plus question de cette prétendue constitution du sénat, et qu'au contraire c'est le Roi lui-même qui en a donné une par laquelle ce sénat se trouve anéanti. Elle sait sans doute déjà qu'il y a un article que Sa Majesté n'a pas manqué de nous faire remarquer, qui déclare que la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'État; ce qui, dans la position actuelle des choses, a paru une grande victoire obtenue sur la faction encore bien puissante des ennemis de l'Église. Il est vrai que cet article est suivi d'un autre qui affligera bien vivement sans doute le cœur de Votre Sainteté, comme il afflige celui de tous les évêques et de tous les gens de bien, c'est la protection égale accordée à toutes les communions chrétiennes.

Cependant, très-saint Père, nous aimons à croire, d'après notre entretien avec Sa Majesté, qu'elle n'a pu faire mieux, et que les règles de la prudence ont fait encore ici une nouvelle violence à son cœur sincèrement chrétien. Nous pensons encore que cet article, si triste et si fâcheux dans les termes et dans la forme, ne le sera pas également dans l'exécution, qui dépend uniquement du Roi, et que, dans la pratique, il n'aura pas la même étendue et la même rigueur que les mots semblent indiquer.

Mais si, d'un côté, il y a tant de choses tristes et affligeantes, il y en a aussi de consolantes d'un autre : le ministère des cultes est anéanti, et le ministre de l'intérieur ne se mêlera plus que du *matériel* du clergé. Les lois appelées organiques, que Votre Sainteté a condamnées avec tant de raison, sont comme non-avenues, et on peut les regarder déjà comme détruites. La célébration des dimanches et fêtes vient d'être ordonnée de la manière la plus sévère. Le culte public est rétabli partout où il avoit été défendu. La procession de la Fête-Dieu a eu lieu à Paris dans les rues, par ordre du Roi, avec un nouveau surcroît de pompe et de décence. Les religieuses dispersées trouvent aujourd'hui la plus grande facilité pour se réunir en communauté. La piété de la famille

...

royale est encore un grand motif d'espérance et de consolation. MONSIEUR, frère du Roi, est un modèle de vertu; le duc d'Angoulême est plus pieux peut-être encore que MADAME, qui est un ange, et qui édifie toute la cour. Il est impossible que ces grands exemples n'influent pas beaucoup sur les bonnes mœurs et sur la prospérité de la religion catholique, et tout nous porte à espérer que les choses tourneront, un peu plus tôt ou un peu plus tard, au plus grand bien de l'Église et à la plus grande satisfaction de Votre Sainteté.

Vous aurez peut-être remarqué, très-saint Père, que dans la liste des pairs de France qui remplacent les sénateurs, et qui forment la chambre haute, il y a trois prélats à la tête, l'archevêque de Reims et les évêques de Langres et de Châlons, anciens titulaires de ces évêchés supprimés par le concordat. Votre Sainteté aura aussi remarqué que ces évêques ne sont pas qualifiés d'anciens, ce qui suppose que le Roi les regarde toujours comme titulaires actuels. Sans nous arrêter ici à discuter ce sentiment, il est clair, et nous le savons d'ailleurs avec certitude, que l'intention de Sa Majesté est de rétablir, dans le nouveau concordat qu'elle va demander, les évêchés que l'on appeloit *pairies*, au nombre de six, savoir, les trois nommés, et les trois autres, Laon, Beauvais et

Noyon, dont les titulaires sont morts, sans préjudice de plusieurs autres dont le rétablissement paroît être sollicité par les anciens évêques non-démissionnaires, qui désirent d'être placés, et qui sont beaucoup favorisés par Sa Majesté.

Il s'agira donc, très-saint Père, de trouver un moyen de conciliation entre ces évêques et les titulaires actuels, entre Votre Sainteté et le Roi, et de faire un arrangement définitif qui puisse contenter tous les partis, conserver tous les droits, et éloigner tous les troubles.

Il nous semble qu'il est impossible de ne pas convenir d'abord du principe, que, dans l'état des choses, la réduction des sièges faite par le dernier Concordat étoit indispensable; que l'érection de quelques nouveaux sièges seroit désirable, sans être cependant de la première nécessité; que c'est le Roi qui peut mieux que tout autre connoître ce que les finances de l'État permettent à ce sujet, et que le nombre des nouvelles érections peut être facilement consenti par Votre Sainteté, d'après le vœu du Roi.

Nous croyons encore devoir observer qu'avant d'ériger de nouveaux sièges, il est à souhaiter que l'on dote convenablement ceux existans, et que cette dotation comprenne non-seulement les évêques et les chapitres, mais encore les

curés et les séminaires, qui manquent également de moyens suffisans pour leur existence. Il est encore nécessaire que les évêques aient leur palais, et les curés leur presbytère ; que les églises soient entretenues et pourvues, et les évêchés actuellement existans sont encore loin d'être pourvus suffisamment : d'où il résulté qu'il seroit dangereux de multiplier si fort les sièges, surtout pour le moment.

On peut ajouter encore que, dans cet état de choses, une certaine étendue de pays est nécessaire pour procurer aux évêques plus de moyens dans la charité des fidèles, qui peut seule les aider dans l'éducation des clercs et les autres œuvres de la charité diocésaine. Il n'est pas inutile de remarquer que si, dans l'absence des moyens d'émulation pour la vie cléricale, l'on bornoit trop les diocèses, on ôteroit aux évêques les seuls moyens d'encouragement qui leur resteroient pour se procurer des aspirans à l'état ecclésiastique : ceux-ci n'auroient plus de zèle pour se former et se perfectionner aux études dans des séminaires déserts. Nous pensons donc que, si on ajoute dix ou douze évêchés à ceux existans, on aura rempli tout ce qu'il y a de mieux à faire pour le plus grand bien de l'Église et du gouvernement.

Mais dès-lors voilà environ vingt sièges va-

cans en France; car nous supposons que Votre Sainteté ne donnera point de bulles aux évêques prétendus nommés, et qui se sont tous rendus indignes, par leur conduite, des bontés de Votre Sainteté. Il y a donc suffisamment de places pour donner aux évêques anciens, et même supérieures à celles qu'ils possédoient auparavant. Nous ne parlons pas d'une bulle d'érection des dix nouveaux sièges dans laquelle seroient assignées leurs nouvelles circonscriptions; rien de plus facile que cette opération, une fois qu'on est convenu des principes dont nous avons parlé, et dès-lors nous ne voyons point de raison de trouble ni de scission parmi les évêques, qui d'ailleurs sont bien assurés qu'ils gagneront mutuellement, aux yeux des peuples, en s'unissant ensemble, pour le bien général de la religion, dans leur commun respect et leur déférence réciproque pour le saint Siège.

La circonstance, très-saint Père, du nouveau concordat fournira naturellement à Votre Sainteté l'occasion de faire certaines réclamations, et de demander la réforme de certains abus les plus pressans, comme l'abrogation solennelle des lois organiques, qu'on a eu l'impudence de présenter comme une suite du concordat, l'affranchissement des autorités laïques dans les fonctions de notre ministère, et surtout la

recomposition de l'Université, une des plus grandes plaies de l'église de France, et le vrai fléau de l'épiscopat dont elle a envahi l'enseignement, en mettant la main sur l'instruction de nos séminaires, et en s'emparant de la première éducation cléricale. Votre Sainteté pourroit se joindre encore ici à tous nos collègues qui ne font qu'un vœu pour l'établissement d'un corps enseignant, et à cette occasion nous pouvons l'assurer que le Roi a toujours conservé et conserve encore un grand goût et une grande estime pour les Jésuites.

Il s'établit en ce moment un comité de plusieurs évêques, autorisé par le Roi, sous la direction de M. l'archevêque de Reims, relativement aux affaires de l'Église de France et au nouveau concordat. Nous sommes membre de ce comité. Si Votre Sainteté jugeoit à propos de se servir dans l'occasion de nos foibles moyens, soit pour aplanir certaines difficultés, soit pour faire valoir certaines représentations qu'elle jugeroit nécessaires, nous tiendrons à honneur et à gloire de seconder ses intentions, ne désirant rien tant que de nous rendre digne de plus en plus de la confiance qu'elle a daigné avoir dans notre zèle, et de lui prouver en tout notre entier dévouement pour sa personne, ainsi que notre profonde vénération pour ses héroïques vertus. C'est dans ce double senti-

ment que nous la supplions de nous accorder sa bénédiction paternelle.

Très-saint Père,

De Votre Sainteté,

Le très-obéissant et très-dévot fils,

Signé, † ET.-ANTOINE, *évêque de Troyes.*

Paris, ce 10 juin 1814.

NOTE 8.

BREF JOINT A L'ENVOI DU PALLIUM.

LEO P. P. XII.

Venerabilis Frater, salutem et apostolicam benedictionem. Honorifica Ecclesiæ insignia et dignitatis incrementa petentibus haud gravatè morem gerimus, si quidem oratores iis prèditi sunt virtutibus, et ita muneribus funguntur suis, ut beneficia in illis nostra meritò collocari posse videantur. Jam ab anno MDCCCXVII per novam Gallicanarum diœcesium circumscriptionem, tibi à vinculo Trecensis ecclesiæ, quæ tunc temporis à te regebatur, soluto, metropolitana Viennensis ecclesia fuit concredita.

Qua de re litteræ apostolicæ, ut moris est, ad te datæ fuêre, palliumque missum. Priusquam verò in illius ecclesiæ possessionem venires, ac pallium solemni ritu reciperes, suspensâ illius circumscriptionis executione, fel. rec. Pius VII, prædecessor noster, per apostolicas sub annulo piscatoris expeditas litteras, ejusdem Trecensis ecclesiæ administrationem tibi demandavit, tuque interim archiepiscopi Viennensis titulo uti non destitisti. Quum autem anno MDCCCXXII, recens archiepiscopalis ecclesiæ Viennensis erectio irrita fuerit, quumque tu, illâ demissâ, ejusque titulo metropolitanæ Lugdunensi addito, ad pristinum Trecensis ecclesiæ regimen, per alias apostolicas pariter sub annulo piscatoris expeditas litteras fueris restitutus, suppliciter à nobis postulasti ut archiepiscopi titulum, seu nomen, ac illius pallii usum, ex speciali gratia, tibi confirmare velimus. Nos igitur eâdem peculiari beneficentiâ quâ idem Pius VII, prædecessor noster, prosequebatur complecti volentes, quum perpenderimus te quondam hujusmodi titulo fuisse donatum; suaque insignia penes te esse, ut eximii tui in rem catholicam studii, item exilii, carceris; quæ omnia ad tuenda Ecclesiæ et apostolicæ sedis sanctissima jura alacriter sustinuisti, præmia feras, libenter inducimur tuis ut votis obsecundemus. A quibusvis idcirco excommunicationis et interdicti, aliis-

que ecclesiasticis sententiis, censuris et pœnis, à jure vel ab homine, quâvis occasione vel causâ, latis, si quibus quomodolibet innodatus existis ad effectum præsentium dumtaxat consequendum harum serie te absolventes, et absolutum fore censentes, tibi, Venerabilis Frater, quamvis episcopali ecclesiæ Trecensi nunc præsis, nihilo tamen minus archiepiscopi nomen, quin majorem propterea, quâ polles, jurisdictionem acquiras, conferimus, utque eo titulo in tuis scitis atque mandatis uti possis, auctoritate apostolicâ concedimus, et indulgemus. Insuper propensam in te voluntatem nostram novâ atque illustriori significatione cumulari ac prodere cupientes, ut in ista ecclesia pallium, quod tunc cùm archiepiscopus Viennensis ecclesiæ fueris nominatus, accepisti, iis dumtaxat diebus quibus metropolitanarum ecclesiarum antistites similem notam deferre solent, gestare possis, facultatem impertimur. Hoc verò summum archiepiscoporum decus, quod perrarò pontifices, præter Ecclesiæ consuetudinem, pastoribus tribuunt, privatim per venerabilem fratrem nostrum Nisibensem archiepiscopum penès charissimum in Christo filium nostrum, Galliarum Regem christianissimum Nuncium, cui propterea opportunas tribuimus facultates, primùm tibi imponi mandamus, servatis tamen iis reliquis quæ in tradendo

metropolitis pallio servari mandantur. Cæterùm per has litteras hoc benevolentiæ nostræ pignus, in exemplum numquam afferendum, tibi solummodò, donec vixeris, non autem Trecensi cathedræ, deferri decernimus, ita ut successores tui titulum et insignia episcopi tantùm sint adepturi. Hæc concedimus atque indulgemus, non obstantibus, quatenus opus sit, nostræ et cancellariæ apostolicæ regulis, necnon apostolicis, ac in universalibus, provincialibusque et synodalibus conciliis, editis generalibus vel specialibus constitutionibus et ordinationibus, etiamsi speciali et individuâ mentione dignis, cæterisque contrariis quibuscumque.

Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, sub annulo piscatoris, die XXV februarii MDCCCXXV, pontificatûs nostri anno secundo.

Pro Domino Cardinali ALBANO.

Franciscus CAPPACINI, *substitutus*.

DISCOURS

SUR LA

DÉCADENCE DE L'ÉLOQUENCE

EN FRANCE,

ET EN PARTICULIER

DE L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

AVANT-PROPOS.

« Ce discours, dit M. de Boulogne dans une note, est le fruit de nos tristes loisirs pendant la révolution. Il fut commencé à l'époque où le glaive sanglant de la terreur planoit sur toutes les têtes, et nous forçoit à la plus rigoureuse retraite. C'est au milieu des débris de toutes nos institutions, c'est au bruit de toutes les pierres de l'édifice social, s'écroulant les unes sur les autres, que nous recueillîmes les preuves de ce fait trop véritable, que la nouvelle philosophie est l'ennemie mortelle de la bonne littérature, et surtout de l'éloquence. Ce discours devint ma distraction la plus douce, et la diversion la plus efficace aux idées désolantes qui m'accabloient alors; et je me suis proposé d'y consigner le résultat de mes recherches,

de mon expérience et de mes méditations. »

Depuis, M. de Boulogne revit ce discours; il y travailloit encore dans ces derniers temps. Nous avons lieu de croire qu'il se proposoit d'ajouter à la seconde partie de nouveaux développemens. Cependant, telle qu'elle est, elle nous a paru digne d'être offerte au public, et surtout aux jeunes orateurs, pour leur apprendre à lutter contre les préjugés du mauvais goût, et à se défier de plus en plus des doctrines et des exemples qui les éloigneroient de la route comme du but de la véritable éloquence.

Il est probable que les deux discours devoient être liés par une préface commune; le prélat n'a point eu le temps de rédiger ce morceau, qui, au fond, n'est pas essentiel, et dont l'omission n'ôte rien à l'intérêt des deux discours.

DISCOURS

UNIV. OF CALIFORNIA

SUR LA DÉCADENCE

DE

L'ÉLOQENCE EN FRANCE,

ET EN PARTICULIER

DE L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

DÉCADENCE DE L'ÉLOQUENCE EN GÉNÉRAL.

C'est sans doute le sujet d'une grande et belle méditation, où les sages n'ont pas moins à gagner que les littérateurs, que de suivre l'esprit humain dans ses progrès divers, d'en observer la marche, et d'assigner les causes plus ou moins immédiates de son élévation ou de sa décadence;

de le voir, tantôt aigle sublime, s'élever sur ses propres ailes par delà même les régions où se forme la foudre; et tantôt insecte obscur et rampant sous l'herbe, inconnu à lui-même, ne soupçonner presque pas le rang de supériorité et de domination qui lui appartient dans l'échelle des êtres. Mais qui peut se vanter de réussir dans une si grande entreprise? Comment suivre les anneaux de cette chaîne mystérieuse, qui unit les effets aux causes dans les phénomènes moraux comme dans les phénomènes physiques? Quel génie assez vaste pourroit épier ici la nature dans ses opérations, ses travaux impénétrables et ses enfantemens secrets? Qui nous dira par quelle filière et quelles ineffables transmutations elle fait passer cet or pur pour le mettre en œuvre, et par quelles successives combinaisons, par quel mécanisme inconnu, elle répand ses dons ou les retire; les prodigue dans un temps, et s'en montre avare dans un autre? A-t-elle nécessairement des momens d'épuisement et de sommeil? se lasse-t-elle quelquefois de sa fécondité? D'où vient tant de différence entre un siècle et un siècle? Et quelle est cette réaction des mœurs sur le génie, et du génie sur les mœurs? Comment l'esprit humain passe-t-il de son enthousiasme pour le beau et le vrai, à l'oubli et au dégoût de ces mêmes choses? Qui a révélé tout à coup à Pascal et à

Bossuet le secret de leur langue, et par quel concours de circonstances et d'évènemens, le temps, qui détruit et renouvelle tout, prépare-t-il l'apparition de ces brillans génies, vrais phénomènes des nations, grands astres qui se montrent de distance en distance, au milieu de la nuit des temps, et chassent devant eux les ténèbres, ainsi que les brouillards s'évanouissent devant le soleil? En est-il donc des arts comme des empires? et faut-il nécessairement qu'ils déclinent, une fois qu'ils sont parvenus au dernier période de leur maturité et de leur gloire? Grandes questions, sur lesquelles l'esprit humain peut se donner une libre carrière, mais dont la discussion est encore peut-être plus curieuse qu'utile. Nous n'aurons garde d'y entrer; et, nous bornant à ce qui nous paroît ici le plus clair et le plus instructif, à ce qu'il est plus important d'établir et plus difficile de contester, nous nous arrêterons à ce que nous apprennent l'expérience de tous les temps et l'histoire de tous les peuples. C'est que les talens et l'art d'écrire sont soumis nécessairement au caractère national, à l'esprit dominant du siècle, à l'influence des doctrines et des mœurs régnantes; c'est que la perfection de la littérature a toujours suivi la perfection de l'ordre social, et que, quand celui-ci déchoit et dégénère, l'autre également se dégrade et se dé-

térioire; c'est que, partout où le luxe corrompt les mœurs, les mœurs aussi à leur tour corrompent les discours, et que la même cause qui avilit les sentimens, affoiblit aussi le langage; c'est que, quand la religion est attaquée, le génie est attaqué lui-même dans sa source et dans son principe, et que, partout où elle a été méprisée, les peuples en ont été punis par la barbarie; c'est que l'art de bien écrire tient radicalement à l'art de bien penser, et que, partout où il n'y a plus de bases sûres dans les croyances et dans les opinions, il n'y en a plus dans le style ni dans le langage; c'est enfin que, plus un siècle penche vers la philosophie, vers l'esprit raisonneur et l'amour des systèmes, plus le génie baisse et plus le talent s'appauvrit. Ainsi, avec les beaux jours de leur gloire et de leurs vertus, Athènes et Rome perdirent leurs grands poètes et leurs grands orateurs. L'esprit raisonneur enfanta les sophistes, et après les sophistes suivirent les rhéteurs et les déclamateurs. Ainsi l'a voulu la nature, ou plutôt la Providence; et rien sans doute n'est plus digne d'elle, que de mettre une telle harmonie et une telle connexion entre les lumières de l'esprit et les affections de l'ame, que celles-ci ne puissent se dérégler, sans que les autres ne pâlissent et ne finissent par s'obscurcir; et c'est ainsi qu'elle punit la corruption et l'impiété d'un siècle par

la perte des lettres, et la mort des vertus par celle des talens.

Nous pouvons maintenant expliquer cette dégénération des arts de goût, et la décadence fatale de notre gloire littéraire dont nous sommes témoins. Qu'est devenu, entre nos mains, cet héritage magnifique que nous a légué le grand siècle, et quel fruit en avons-nous retiré? Quel vent brûlant a desséché le sol de notre littérature et l'a frappé de stérilité? Et à quoi donc attribuer cette honteuse médiocrité à laquelle notre siècle, tout superbe qu'il est, se trouve condamné? Ce ne sont plus les lumières qui lui manquent; car, s'il faut en croire ses vanteries, jamais notre horizon n'a été plus resplendissant de clartés. Ce n'est point son asservissement aux préjugés vulgaires qui paralyse ses efforts et l'arrête dans ses élans; jamais il ne s'en est plus affranchi, et il n'a plus secoué ce qu'il appeloit ses chaînes. Ce n'est pas défaut d'indépendance et de liberté dans les opinions; jamais les écrivains n'ont éprouvé moins d'entraves, et jamais il ne leur a été permis de s'émanciper davantage. Ce n'est pas faute de grands objets à discuter; il ne s'agit plus maintenant des intérêts d'une ville ou d'un royaume, mais de ceux de tout le genre humain. Ce n'est pas faute d'émulation et de récompenses; jamais les talens n'ont reçu plus d'encourage-

mens, et jamais la fortune ne s'est plu à élever au haut de sa roue plus d'esprits médiocres et de talens communs.

Toutes nos poétiques nous apprennent que l'éloquence ne prend sa source que dans les passions fortes; et quand en avons-nous montré de plus violentes et de plus exaltées? Elles nous apprennent encore qu'il faut à l'esprit humain des agitations et des secousses, et qu'il y a dans les tempêtes et les nuages politiques je ne sais quel feu électrique propre à échauffer le talent, à vivifier le génie, à donner du ressort aux ames. Mais, si ce principe est vrai, a-t-il jamais pu prendre un vol plus haut, et a-t-il eu jamais plus de moyens de s'élancer dans la carrière du sublime? Ce ne sont donc ni les occasions, ni les évènemens, ni les vives lumières, ni les violentes commotions qui ont manqué à l'éloquence : et pourquoi donc l'éloquence nous manque-t-elle? et d'où vient qu'à mesure que le siècle s'agite le plus, les talens sommeillent davantage? Est-ce sa faute, ou son malheur? et à qui faut-il s'en prendre? aux hommes, ou aux choses? aux doctrines, ou aux circonstances? à nos mœurs, ou à nos principes? Aurions-nous acquis le droit de penser, au détriment du talent d'écrire? ou plutôt le talent d'écrire et de parler dégénère-t-il parmi nous, parce que nous avons abusé de la faculté de

penser? et ne peut-on pas dire qu'il n'y a plus de règle dans les ouvrages, parce qu'il n'y en a plus dans les principes?

Pourquoi le demander, tandis que les faits parlent si haut, et que tout nous indique la déplorable généalogie de nos erreurs comme de nos misères? La philosophie a corrompu les maximes, les maximes ont corrompu les mœurs, les mœurs ont corrompu les discours. Voilà la triste gradation par laquelle nous avons passé, et qui nous a conduits à cette fausse position littéraire, politique et morale, où nous sommes aujourd'hui placés : de sorte qu'à travers cette triple anarchie, et ces déviations de tout genre, et cette confusion de toutes les idées, et ce déplacement de toutes les bornes, lancés dans ce chaos de règles sans application et dans ce labyrinthe de routes sans issue, tous les esprits vont au hasard, incertains de leur but comme de leurs moyens, et les talens eux-mêmes ne peuvent plus se retrouver et ne savent plus se reconnoître.

I. Fausse position littéraire.

On l'a déjà dit depuis long-temps, et quelque opinion que l'on se forme des motifs et des causes de la dégénération de l'éloquence

parmi nous, on convient généralement qu'elle ne soutint sa gloire que jusqu'à la mort du grand Roi, et qu'avec ce soleil de la France pâlit celui des talens et des arts. Avoient-ils donc besoin, pour se soutenir, de sa présence et de la majesté de ses regards? Y eut-il alors moins d'hommes qui les cultivèrent? Est-ce la nature qui se reposoit après tant de sublimes créations, après tant de grands hommes qui sembloient être ses derniers efforts? ou plutôt ne falloit-il pas qu'à une époque de folies et de licence, de scandales et d'impiété, qui succédoit, sous le nom de régence, à cette époque de grandeur et de gloire, les talens dégénérassent comme les mœurs, s'affoiblissent avec les caractères, et que l'éloquence se corrompît avec le nouveau siècle, si différent en tout de celui qui venoit de se fermer?

Pour peu qu'on réfléchisse sur les évènemens de ce monde, et qu'on remonte aux causes des grandes révolutions, il est aisé de reconnoître que chaque siècle porte en quelque sorte en lui-même les élémens du siècle qui doit le suivre. C'est ainsi que, dans l'histoire de Rome et d'Athènes, on voit que le siècle des lois et des vertus prépare celui de la valeur et de la gloire, ce dernier celui des conquêtes et du luxe, lequel finit par la perte des mœurs publiques et par la ruine des États. On ne voit

pas trop cependant comment le dix-septième siècle renfermoit le germe du dix-huitième, et comment, à la suite de la raison et du génie, du goût des choses nobles et solides, vint l'esprit de paradoxe avec le goût des choses vaines et frivoles. On n'a pas moins de peine à comprendre comment, en un clin d'œil, notre nation se montra si différente d'elle-même, ni comment tout à coup les Français, qui sembloient si grands, parurent si petits. Explique qui pourra cette subite métamorphose. Nous nous contenterons de remarquer les faits, et d'observer que la corruption publique et la philosophie moderne naquirent presque le même jour, et que de cet accouplement ignoble et monstrueux sortirent soudain notre humiliation morale et notre dégradation littéraire.

La décadence des talens fut cependant moins prompte que celle des mœurs; et, quoique l'auteur du *Télémaque* se plaignît déjà que l'éloquence française étoit déchue de sa gloire (1), on vit encore quelques écrivains, dépositaires des saines traditions, retarder, par de bons ouvrages, l'appauvrissement de notre langue et le déclin de ces temps de perfection d'où ils sortoient, et dont ils étoient, pour ainsi dire, les derniers reflets. Ce ne fut guère que vers le

(1) *Lettre sur les occupations de l'Académie française.*

...

milieu du dix-huitième siècle, que, le mal empirant d'une manière bien sensible, l'éclipse du goût devint presque totale, et que sonna, pour ainsi dire, *l'heure de la puissance des ténèbres*. C'est de cette époque que date, à proprement parler, l'ère philosophique, ou, comme l'appellent certains écrivains de nos jours, l'*ère des idées*, c'est-à-dire, le règne de cet esprit systématique et raisonneur, qui prend le doute pour l'autorité, le calcul pour la sagesse, l'exaltation pour le talent; et qui, après avoir anatomisé la pensée, voulut encore anatomiser le langage. C'est alors que le siècle commença *à marcher*, c'est-à-dire, à s'éloigner du grand chemin, à prendre les routes écartées (dût-il s'y égarer, et nous y perdre avec lui), et à courir après la nouveauté, idole de ces esprits vains et superbes, qui se croient éclairés, parce qu'ils sont inquiets; et forts, parce qu'ils sont ardens, passionnés et enthousiastes.

C'est à peu près à cette époque que l'Académie française commença de prendre une forme plus imposante et un caractère plus *sérieux* (1).

(1) M. le cardinal de Bausset, dans son *Histoire de Fénelon*, raconte que Mme de Maintenon le plaisantoit sur sa qualité d'académicien, et qu'elle écrivoit à Mme de Dangeau, dont le mari étoit de l'Académie : « On m'a toujours reproché que je ne » regardois pas l'Académie *comme un corps sérieux*. » Qu'eût-

Jusque-là, elle n'avoit été qu'une école de grammairiens et un bureau de beaux esprits; elle devint alors un tribunal de catéchistes de morale et de philosophie, le concile permanent des prêtres de la pensée, et des pontifes de la raison, laquelle devoit bientôt avoir ses *déesses*. L'esprit de sa fondation s'éteignit. On y abandonna le *Dictionnaire* de la langue, pour le dictionnaire de l'*Encyclopédie* (1). Que d'é-

elle dit, si elle avoit vu cette même Académie devenir un corps tellement sérieux, qu'il se mêloit de tout, et se croyoit sérieusement une puissance? Qui peut douter qu'au lieu de plaisanter alors les académiciens, comme elle plaisantoit l'archevêque de Cambrai, elle ne les eût très-sérieusement gourmandés, en les voyant trahir ainsi leur institut, et, au lieu de se borner, d'après leur règlement, à former de bons régens de collège, se croire nés et mis au monde pour régenter les peuples et les rois?

(2) Voltaire appelle l'*Encyclopédie* un *entassement de fadeurs et de fadaises*, écrites du style du laquais de Gil-Blas; *du velours de gueux cousu à des étoffes d'or*. (A d'Alembert, 29 janvier 1757.) Ce style de laquais ne devoit pas trop flatter d'Alembert, qui avoit mis une si savante préface à la tête de cet *entassement de fadeurs et de fadaises*, lui dont Gilbert a si bien dit : *Qui se croit un grand homme, et fit une préface*. Mais quelle n'est pas notre surprise, lorsque nous l'entendons répondre à Voltaire, que l'Encyclopédie est *un habit d'arlequin, où il y a quelques morceaux de bonne étoffe et trop de haillons*. (22 février 1770.) Néanmoins, ce qui peut paroître encore plus incroyable, c'est ce jugement qu'en porte Diderot lui-même, lorsqu'il l'appelle l'*œuvre d'une race d'écrivailleurs, qui, ne sachant rien et se piquant de tout*

preuves et d'examens ne falloit-il pas subir pour entrer dans ce sanctuaire! Quelle lenteur dans tous les exercices de l'initiation! Que de précautions pour s'assurer de l'orthodoxie du candidat, et le purger de tout soupçon, bien moins encore de foiblesse dans son talent, que de foiblesse dans sa croyance! Que de temps enfin pour passer par tous les grades, jusqu'à ce qu'à force de complaisances et de courbettes, on eût reçu une patente de penseur en bonne et due forme, signée du patriarche siégeant à Ferney. Enivrés de leur mérite, et tout radieux de l'auréole des immortels, les académiciens se crurent tout à coup créés, non pour faire des vers et discuter les principes du goût, mais pour répandre les *grands principes*, et travailler à tout refaire, la langue comme la pensée. Ils ne discutèrent plus, comme auparavant, pour savoir si leurs places étoient un titre ou un rang; ils en firent une dictature et une puissance : et c'en fut une véritable, celle de commander à l'opinion, de maîtriser la direction

savoir, se jetèrent sur tout, brouillèrent tout, gâtèrent tout; un gouffre où des espèces de chiffonniers jetèrent pêle-mêle une infinité de choses mal vues, mal digérées, bonnes, mauvaises, détestables, vraies, fausses, incertaines, et toujours incohérentes et disparates. (Lettre de Diderot aux éditeurs de l'*Encyclopédie*, relatée dans un Mémoire au chancelier, 1768.)

des esprits, et de dispenser en arbitres suprêmes les renommées et les talens, les faveurs mêmes de la fortune. O heureux temps pour les philosophes, où, seuls, ils possédoient la clef du temple de la gloire, et où, enfans gâtés des rois assez bons ou assez aveugles pour engraisser des factieux et des ingrats, ils étoient sûrs d'être fêtés et enrichis pendant leur vie, et célébrés encore après leur mort.

Le premier arrêt de ce tribunal dominateur, et même tyrannique, fut d'émanciper le talent, de l'affranchir des règles ordinaires, et de proscrire l'imitation comme une servitude. L'école du dix-septième siècle fut décriée; nos plus beaux chefs-d'œuvre dépréciés; Racine fut sacrifié à Voltaire; Bossuet ne fut plus qu'un déclamateur, Boileau un poète sans verve, le grand Rousseau un mince versificateur. Les dieux du jour effacèrent tout; et ces fiers législateurs, craignant d'être copistes, abandonnèrent tous nos anciens modèles, dans la folle persuasion qu'ils devoient être neufs en langage, comme ils l'étoient en politique et en morale, et qu'en s'éloignant des opinions reçues, ils devoient aussi se frayer de nouvelles routes pour bien écrire et bien parler. En vain le bon sens leur disoit-il qu'imiter n'est pas copier, et que bien commun seroit l'esprit qui ne voudroit avoir rien de commun avec les au-

tres. En vain le législateur du Parnasse leur disoit-il qu'il n'y a plus de nouvelles découvertes à faire en littérature : en vain la raison leur avoit-elle dit, avant lui, que les arts ont leurs limites naturelles qu'on ne sauroit franchir sans tout confondre ; qu'autant l'esprit d'invention est utile dans les sciences, autant il est fatal aux lettres ; qu'on peut faire des découvertes en chimie, en astronomie et en géométrie, mais qu'on n'en fait point dans l'éloquence, dont tous les secrets sont connus, et qu'il n'y en a point d'autres que celui d'étudier nos grands maîtres, dont tout l'art est de cacher celui qu'ils emploient, et de suivre en tout la belle nature. En vain leur montroit-on que, s'il est possible d'être plus éloquent que Bossuet et Fénelon, ce sera toujours en les imitant, comme ils ont eux-mêmes imité les anciens ; que même leur plus grande gloire est qu'on ne puisse les surpasser qu'en les imitant, et en ne devant ainsi qu'à eux-mêmes l'honneur insigne de faire mieux qu'eux. Tous les arrêts de la raison disparurent devant ceux des nouveaux maîtres de la littérature, et les écrivains à leurs ordres n'hésitèrent pas à croire que l'on pouvoit mieux faire encore que la nature ; le propre du génie étant d'inventer, et non d'imiter. Ils se persuadèrent, à force de penser, que, si le cœur ne change point, et s'il

est toujours mu par les mêmes passions, ils pouvoient aller à lui par de nouveaux chemins; que ce n'étoit point au siècle des lumières à recevoir la loi, mais à la faire. Ils firent donc la loi : de nouvelles poétiques parurent, et la même révolution qui se faisoit dans les idées se fit aussi dans la manière de les rendre. L'amour des innovations et la manie des réformes produisirent le néologisme, genre de locution que les bons écrivains dédaignèrent toujours. Les mots changèrent de signification, et furent en perpétuelle dissonnance avec les choses. Avec l'esprit analytique et raisonneur se perdit l'art d'intéresser par les grâces, ou de toucher le cœur par le sentiment. La fausse profondeur prit la place de la netteté, et de ce naturel qui est la première qualité du style. Je ne sais quel ton d'oracle, digne du langage des Sibylles, ne fit plus de la raison et de la vérité qu'une science occulte, et des maximes les plus communes que des énigmes et des hiéroglyphes aussi pénibles à écrire que difficiles à comprendre. La finesse ne fut plus que de l'artifice. On prit le boursoufflé pour le sublime, le bizarre pour l'original. Alors s'accréditèrent à la fois et le ton dogmatique, et la morgue doctrinale, et le langage sententieux, et les déclamations hyperboliques, et les locutions ambitieuses, pour chercher avant tout, non le sens, mais

l'effet; et ces grands mots pour peindre de petites choses, et ce dégoût pour tout ce qui est simple, signe le plus certain de la décadence du goût; et ce mépris du sens commun, preuve la plus incontestable de l'appauvrissement de l'esprit.

De là ces nouveaux prix littéraires, entièrement dénaturés, et transformés en textes philosophiques destinés à déclarer la guerre aux préjugés, c'est-à-dire, à toutes les opinions reçues; à déclamer contre la religion, sous le nom du fanatisme; et où le plus sûr moyen d'être couronné étoit de remplacer, par un style amer et superbe, l'imagination et le sentiment, et de réunir au ton morose d'un frondeur l'échafaudage d'un rhéteur qui veut étonner et surprendre.

De là ce fanatisme des *Éloges,* qui vinrent alors à la mode, pour exploiter les grandes renommées au profit des nouvelles doctrines. On vit alors ces mêmes hommes, si ennemis des oraisons funèbres, qu'ils regardoient comme des adulations mensongères envers les princes et les grands, distribuer à pleines mains les palmes du génie ou de la vertu au gré de leur vanité ou de leur intérêt, toujours ainsi parfumés d'encens, soit qu'ils le donnassent, soit qu'ils le reçussent. Dans ces nouveaux panégyriques, le bon goût n'eut pas moins à perdre

que le bon sens, le langage n'y fut pas moins dénaturé que le mérite; et l'on peut dire, sans injustice, qu'ils ne contribuèrent pas peu à la décadence des talens, en accoutumant les esprits à prendre l'exagération pour la règle, la fausseté pour une convenance, la partialité pour une justice, et l'enflure des mots pour la valeur des choses. C'est cette manie louangeuse qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et qui s'est même accrue à un tel point, qu'on ne connoît presque plus aucune échelle de proportion entre les talens et les talens, entre les vertus et les vertus, et qu'à force de devenir communs, les éloges cessent d'être honorables. N'est-ce pas là une vraie prostitution de la louange? et cette espèce de fanatisme n'est-elle pas d'autant plus nuisible à l'intérêt des lettres et au progrès des arts, qu'elle flatte la présomption, encourage la vanité, favorise la paresse, enhardit la médiocrité, exalte l'amour-propre, étouffe la véritable émulation, ne fait que donner du ressort à l'intrigue, et, en élargissant le chemin de la célébrité, persuade au plus mince écrivain qu'il peut se placer sans façon au rang des demi-dieux?

De tous ces louangeurs, le plus célèbre alors par ses succès et par le nombre de ses couronnes, fut ce Thomas, qu'on peut bien appeler le rhéteur par excellence du dix-huitième

siècle, le plus digne d'y figurer avec ses mots techniques, et ses savantes nomenclatures, et sa boursoufflure collégiale, et son ton emphatique, et sa composition guindée, et cette ambition de la pensée qui ne met de chaleur que dans la tête, et ce faux enthousiasme de commande, qui n'est que de l'exaltation (1). On peut le regarder comme le prototype de ce beau idéal philosophique, et l'auteur classique du mauvais goût moderne, dont Fontenelle et Marivaux avoient été les précurseurs. Ce n'est pas qu'il n'eût un vrai talent; mais quel talent peut tenir à l'envie de briller, à l'éblouissement des succès, à l'entraînement de la vogue, et à l'ivresse de la louange? Il avoit l'esprit naturellement juste, et il fallut le sacrifier à l'esprit de parti; il avoit de l'élévation dans l'ame, et il fallut la rapetisser et la mettre au niveau des idées étroites et des systèmes vains qui dominoient alors. Il avoit le cœur religieux (2), et il fallut renoncer à toutes les

(1) *On croit voir un homme qui s'échauffe pour étonner,* dit Thomas en parlant d'un mauvais orateur. C'est aussi ce qu'on peut dire de lui, et il s'est parfaitement peint dans ce peu de paroles.

(2) Il en donna des preuves à sa mort, qui fut très-chrétienne, et *qui consterna*, dit La Harpe, *la secte philosophiste*. Il mourut chez M. de Montazet, archevêque de Lyon, qui lui fit recevoir les sacrémens de l'Église.

beautés que sa religion même lui auroit inspirées, pour y substituer les mouvemens factices et compassés d'une froide philosophie. Ainsi on peut dire que tout ce qu'il avoit de bon venoit de lui, et que tout ce qu'il a eu de défectueux vient de son siècle; et on peut augurer que, s'il fût venu cinquante ans plus tôt, il eût pu être mis au rang des plus illustres écrivains. Séduisant par ses défauts mêmes, il eut la gloire ou le malheur de faire dans l'éloquence une révolution nouvelle, où les talens et l'art d'écrire n'eurent qu'à perdre. A son école se formèrent de nombreux disciples, auxquels il légua, non son talent, mais *ses calculs, ses masses et ses chocs,* et tout cet étalage scientifique et pédantesque qui surcharge bien plus encore qu'il ne pare ses ouvrages (1) : triste héritage pour des orateurs, qui ne doivent pas plus être géomètres que les géomètres ne doivent être orateurs.

Et voilà, n'en doutons pas, une des principales causes de la décadence de l'art d'écrire parmi nous : c'est ce débordement de la langue mathématique, et cet engouement des sciences abstraites; sciences qui, pour être ap-

(1) C'est du *galithomas*, disoit Voltaire, lorsqu'on lui montroit quelque écrit où il trouvoit la sécheresse et la roideur de cet académicien. C'est ainsi qu'en parlant des écrits de Marivaux, il disoit le *marivaudage*.

pelées *exactes,* n'ajoutent pas plus à l'exactitude du jugement, qu'à celle des principes, et sont heureusement aussi inutiles pour bien raisonner, que pour se bien conduire. Nous sommes loin de contester les avantages qu'elles offrent sous bien des rapports; mais nous n'en blâmerons pas moins le prix exagéré qu'on leur donne, et le culte presque exclusif qu'on leur accorde. Nous dirons toujours que cet esprit géométrique, qui ne prétend céder qu'aux rigoureuses démonstrations, et qui veut soumettre au creuset de l'analyse les vérités morales, est l'esprit le plus opposé au talent de l'éloquence, et que la langue des calculs n'a rien de commun avec la langue de l'ame. Nous ne cesserons de nous élever contre ce fanatisme pédantesque, qui, dans la folle importance qu'il se donne, prétend *organiser* les discours comme les constitutions, les poèmes comme les empires. Appliqué à la science des gouvernemens, il ne peut produire que la fermentation et l'anarchie; appliqué à l'art d'écrire et de parler, il ne peut produire que la roideur et la sécheresse; et, par une singularité bien digne d'être remarquée, tandis qu'il porte dans la politique le génie de l'exaltation et de l'effervescence, il éteint, dans la littérature, le feu du sentiment et de l'enthousiasme. Et que peuvent attendre les orateurs de ces théories

alambiquées, qui, toutes concentrées dans des nombres, des lignes et des points, nous font bien plus connoître les surfaces des choses, que leurs propriétés essentielles et leurs rapports intrinsèques; et qui, aussi mortes pour l'imagination que pour la vertu, dessèchent toutes les sources de la sensibilité, sans laquelle les arts, frappés de langueur, restent sans vie, et le génie sans essor? Aussi Newton lui-même vouloit-il qu'on cherchât Dieu par le sentiment, premier juge en toutes choses, et non par le calcul, qui se trouve si souvent en défaut; et Bossuet, qui ne vouloit pas que les théologiens se mêlassent de mathématiques, les conseilloit encore moins aux orateurs. De nos jours même, un partisan des idées nouvelles, Gibbon, ne nous a-t-il pas appris que « les sciences exactes nous ont accoutumés à dé» daigner l'évidence morale, si féconde en belles » sensations, et qui est faite pour déterminer » les opinions et les actions des hommes (1)? »

(1) Pascal disoit aussi que, si *l'esprit a son ordre* pour procéder *par principes et par démonstrations, le cœur en a un autre;* et Fénelon interdisoit les mathématiques à son jeune neveu, l'objet de sa tendresse, et lui recommandoit *de ne pas se laisser ensorceler par la géométrie*, quoiqu'il vécût dans un siècle où ce démon n'étoit pas à la mode, et n'*ensorceloit* personne; parce que, disoit-il, *elle peut éteindre l'esprit de la grâce.* Il auroit pu ajouter : et le feu du génie, et les grâces du style, et la chaleur du sentiment.

Il faut en conclure que les sciences exactes ne sont pas propres à l'orateur, pour qui l'*évidence morale* est tout, et qu'étrangères aux *belles sensations*, elles ne peuvent ni l'inspirer ni le conduire; ce qui faisoit dire à Pascal que, « quand » l'esprit d'un géomètre sort d'un angle, c'est » presque toujours un angle obtus. »

Heureux, si ces admirateurs exclusifs de la géométrie n'eussent fait que conjurer contre le bon goût, et bouleverser les règles du langage! mais il falloit encore bouleverser les États, et conjurer contre les rois. Peu contens d'anatomiser la grammaire, ils voulurent aussi anatomiser la politique, et de métaphysiciens ils se firent chefs de parti. Comme s'ils eussent été ennuyés que la France durât depuis quinze siècles, et restât plus long-temps debout que l'empire romain, ils voulurent lui donner la date de leurs systèmes, et pensèrent qu'elle seroit plus affermie, lorsque ses fondemens antiques seroient à découvert, et mis à nu par l'analyse et le calcul. Alors naquirent ces fanatiques exagérateurs des abus, dont ils vivoient eux-mêmes et plus que tous les autres; ces précepteurs du genre humain destinés à renouveler la face du monde, et à remettre au premier faiseur de systèmes les destins des générations; ces tuteurs des États, qui trouvoient plus facile et plus beau de définir les hommes que de les conte-

nir, de les affranchir de leurs préjugés que de leurs vices, et de les soulever contre l'autorité que de leur donner le bonheur par la paix et la paix par l'obéissance. Alors se forma une nouvelle école d'écrivains, où le grand art étoit d'unir à l'ardeur des sectaires l'hypocrisie des conjurés, au ton chagrin des réformateurs l'insolence des mécontens, et au faux enthousiasme des illuminés le jeu des empiriques. Alors tous les adeptes de la philosophie furent forcés, par le plan même qu'ils se faisoient, de donner à tout des noms empruntés pour travestir toutes leurs idées; de prendre des tours pénibles et embarrassés, pour déguiser leur marche et voiler leurs desseins, pour faire entendre ce qu'ils n'osoient encore publier, et laisser deviner ce qu'ils craignoient encore d'avouer sans détour. Avec les supercheries des oracles, ils en eurent les ténèbres et les mystères. Alors se multiplièrent les livres anonymes, où chacun, se faisant un système de fausseté, ne cherchoit qu'à tromper et sur ses intentions et sur ses motifs; genre nouveau d'écrire, qui ne peut être que fatal aux talens et mortel pour l'éloquence, en lui ôtant cette clarté et cette franchise de style qui en est le nerf, comme elle est la première propriété de notre langue; genre inconnu aux auteurs du grand siècle, qui n'eurent jamais besoin de cette circonspection cauteleuse, de

ces réticences de commande, de ce langage énigmatique; eux dont le style fut toujours aussi clair et aussi franc, que leurs pensées étoient ouvertes, que leurs intentions étoient droites, que leur but étoit louable, que leur fidélité étoit sincère et inaltérable.

Ainsi commença à s'établir entre les mots et les choses une telle discordance, que bientôt nous n'entendrons plus nos grands écrivains, que nous perdrons la clef de leur langue, et que, dans moins d'un demi-siècle, nous aurons besoin de commentaires pour les expliquer et les comprendre.

II. Fausse position politique.

Par là se prépara cette souveraineté du peuple, née de cette souveraineté de l'homme établie par les philosophes. Par là l'idiome du peuple le plus poli et le plus humain fut façonné par degrès à toutes les fureurs qui bientôt devoient éclater; et par là se trouva toute préparée cette langue révolutionnaire, lorsque les novateurs en eurent besoin pour soulever toutes les passions : langue d'abord voilée et mesurée par quelque sorte de pudeur et de crainte, puis violente et emportée comme les mouvemens et les secousses qu'il s'agissoit de produire. Cette

langue monstrueuse, digne du chaos qu'elle nous préparoit, ne fut autre chose que l'art d'outrer toutes les idées pour faire tourner toutes les têtes, de fausser le jugement pour mieux parvenir à corrompre le cœur, et de faire de la grammaire une méthode d'imposture, où le bien fut appelé un mal et le mal un bien. Certes, si les démons ont une langue, peuvent-ils en parler une autre? Mais combien l'ame s'attriste et l'esprit se confond, quand on pense que c'est surtout par l'abus des mots et la corruption de la langue, que la philosophie a établi son règne et préparé la plus fatale des révolutions! de sorte que ce n'est plus un paradoxe de dire que nos plus effroyables calamités et le total renversement de notre patrie sont dus à quelques erreurs grammaticales, à quelques termes altérés par la mauvaise foi ou mal entendus par l'ignorance, et que les phrases emportées et les bizarres vociférations de nos tribunes ont plus encore contribué à la démolition de l'édifice social, que les canons et les baïonnettes.

Ainsi tout se tient dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique: le despotisme littéraire préludoit au despotisme national, la souveraineté de l'homme à la souveraineté du peuple, l'arbre encyclopédique à l'arbre de la liberté, *les prêtres de la pensée* aux déesses de la raison, *le bonheur public au bonheur commun, les amis*

des hommes aux frères et amis, les amis des noirs aux bourreaux des blancs, la langue des nouveaux penseurs à la confusion des langues, et enfin la république des lettres à cette belle république que nous avons vue.

Ainsi donc l'éloquence française ne pouvoit échapper à son malheureux destin, puisque les arbitres du goût en devenoient les corrupteurs; hommes inconséquens, qui, par le Dictionnaire de l'Académie, vouloient fixer la langue, et par le dictionnaire de l'Encyclopédie la dénaturoient, en bouleversant tous les rapports de l'expression avec la pensée, en torturant tous les termes pour confondre toutes les notions, et en portant dans les mots la même anarchie que dans les idées. Hommes imprévoyans autant que téméraires, ils ne songeoient pas qu'en conspirant contre la religion et contre l'État, ils conspiroient contre eux-mêmes, et qu'ils ouvroient de leurs propres mains le vaste abîme où devoient se perdre à la fois et les littérateurs et les lettres (1).

(1) Qu'auroit dit d'Alembert, s'il fût revenu sur la terre au moment où disparut sa chère Académie, dont il étoit si fier? s'il l'eût vue démolie, et tombant en lambeaux sous les mains sacrilèges de Condorcet et de Champfort, escortés de Mirabeau et de Marat, hommes de lettres, pour être ensuite convertie en Institut républicain, et son magnifique fauteuil en banquette civique, et la couronne *du lauréat* en un sale bonnet teint de boue et de

Que de belles choses cependant ne nous disoient pas ces sycophantes politiques, sur l'éloquence républicaine! Que de déclamations sur la nécessité d'un changement pour donner aux esprits une autre direction, ouvrir aux talens de nouvelles routes, et développer dans chaque individu sa valeur propre! Que de mouvemens oratoires sur les avantages sans prix d'un gouvernement libre, où le cœur palpite au seul nom de patrie, où l'homme ajoute à sa pensée tout ce qu'il ôte à sa dépendance; et sur les inconvéniens de nos constitutions modernes, où l'éloquence, esclave et étrangère aux grands

sang? s'il eût vu le géomètre séant à côté de l'histrion, le faiseur de poèmes à côté du faiseur d'entrechats; et à la place de ces princes et de ces grands seigneurs avec lesquels rivalisoit notre académicien bourgeois, des sans-culottes, non moins misérables dans leurs productions que dans leurs costumes? s'il eût enfin vu toutes les pensions littéraires supprimées comme tous les droits féodaux, et que, tout à la fois, il eût perdu sa dictature et sa fortune? Qu'auroit-il dit alors de son Traité *sur la dignité des gens de lettres?* et comment auroit-il posé la question, pour savoir si la place académique étoit un titre ou un rang? Question sérieuse, dont lui et ses confrères furent si longtemps occupés, et qui n'étoit encore qu'un problème, quand la grande bourrasque vint la résoudre en dernier ressort, et qu'il fut décidé, de par l'*égalité*, qu'il n'y avoit plus ni rang ni titre, même parmi les gens de lettres. (*Voyez, à la suite de ce Discours, une note curieuse, écrite en* 1714, *sur les causes qui firent déchoir l'Académie.*)

intérêts de l'État et aux grandes discussions parlementaires, languit faute d'occasions, d'aliment et d'émulation! En vain leur disoit-on que chaque siècle, comme chaque peuple, a son éloquence propre assortie à son climat, à ses mœurs et à son caractère; que c'est le bon esprit d'une nation, bien plus encore que la forme de son gouvernement, qui influe sur les talens; que ce qui est bon pour un temps ne l'est point pour un autre, et que, vouloir transporter Rome et Athènes à Paris, pour l'unique plaisir de faire de plus belles phrases, des motions plus chaleureuses et des harangues plus véhémentes, c'est trahir à la fois et la patrie et le bon sens. En vain leur prouvoit-on que les grands siècles sont les siècles monarchiques, et que les âges classiques sont tous des âges de force et de sécurité. En vain leur montroit-on, par notre propre histoire, que nos discordes politiques n'avoient pas fait faire un seul pas à l'esprit humain, ni arraché un seul secret à l'art d'écrire; que l'empire des lettres ne s'est jamais plus affermi parmi nous qu'avec le trône de nos rois; que jamais même les talens n'ont brillé davantage que sous la protection du pouvoir absolu, qu'il ne faut pas confondre avec le pouvoir despotique, et que le seul regard d'un roi les encourage et les anime encore plus que les bruyans suffrages de la multitude: ils n'en

disoient pas moins que l'éloquence est la fille de la liberté; que les Français ne seroient véritablement éloquens qu'en devenant libres; qu'un peuple ne peut parvenir à sa maturité, et devenir tout ce qu'il peut être, que quand il est constitué, et qu'il ne jouiroit jamais de la plénitude de ses talens qu'avec la plénitude de tous ses droits.

Enfin la fatale expérience a été faite, et le mouvement si désiré a été donné. Le tocsin de la liberté a sonné; mais quel en a été le résultat? Les troubles n'ont produit que des troubles, les ruines que des ruines, les orages que des tempêtes, et on n'a vu se réveiller d'autre génie que celui de la destruction. Les évènemens ont été grands, et les hommes petits; les ambitions ont été turbulentes, et les caractères serviles. D'affreux secrets que receloit le cœur humain, et que la sagesse de nos pères tenoit cachés pour l'honneur même de notre nature, ont été révélés; et on nous a donné pour des découvertes précieuses les choses mêmes que nous eussions toujours dû ignorer, autant pour notre bonheur que pour notre gloire. La même anarchie qui régnoit dans l'État s'est introduite dans la littérature, qui, à son tour, a voulu être rebelle comme la politique, et s'affranchir de tout joug comme les passions de tout frein. On a voulu faire de nouvelles poétiques comme de

nouvelles constitutions. Avec la rudesse des tons et des manières a disparu l'urbanité des discours, et tous les genres ont été confondus ainsi que tous les rangs. L'éloquence, prenant ses écarts pour ses élans, et ses excès pour ses triomphes, s'est crue énergique et fière, parce qu'elle étoit âpre et sauvage; et les talens, participant de la destruction générale, se sont montrés d'autant plus foibles et plus rampans, qu'ils ont eu plus d'occasions de se développer, plus de liberté pour se signaler, plus de facilité pour se produire.

En effet, qu'est-il sorti de toutes ces assemblées délibérantes, et du milieu des plus violentes commotions qui aient jamais agité les esprits? Que nous reste-t-il de tant de discussions fougueuses, qui soit digne d'être cité? Quels traits d'éloquence et quels mouvemens oratoires méritent d'être transmis à la postérité? Et, parmi tous ces harangueurs plébicoles, quel est celui dont les discours et les écrits puissent véritablement honorer la nation dont ils avoient l'audace de se dire les interprètes? On vit tout au plus quelques talens qui se faisoient craindre; on n'en vit aucun qui se fît admirer. Eschine nous apprend que, quand Démosthène parloit, on croyoit entendre une bête féroce se débattant pour dévorer sa proie : c'est le seul trait de ressemblance

qu'aient eu avec lui tous ces vociférateurs frénétiques, qui, sans pudeur comme sans mission, prenoient leur délire pour de l'enthousiasme, et la force de leurs poumons pour celle du génie; à peu près comme certains malades prennent leur bouffissure pour de l'embonpoint et de la vigueur.

Aujourd'hui même, que voyons-nous? qu'entendons-nous dans nos tribunes? Quels grands talens ont percé à travers ce choc de tant d'opinions, ce conflit de tant d'intérêts, et cette opposition de tant de partis? Il en est sans doute encore quelques-uns qui brillent avec éclat; mais où se trouvent-ils? Est-ce parmi les orateurs formés à la nouvelle école, et dans les rangs de nos sophistes libéraux, non moins fertiles en théories creuses qu'en paradoxes insensés? ou bien parmi ces sages conservateurs des traditions nationales, ces nobles héritiers des doctrines salutaires consacrées par le temps, et ces amis de la religion, qui ont allumé leur génie au feu sacré de ses rayons, et qui, après l'avoir défendue dans leurs écrits, l'honorent encore par leurs vertus et leur courage?

Ainsi, est-il vrai de dire que l'esprit humain, à le prendre ici sous le seul rapport littéraire, n'a fait aucun progrès, n'a pris aucun essor sous l'influence de la révolution française, et qu'on n'a pas plus gagné pour les lumières que pour

les vertus; à moins que l'on n'appelle progrès l'art de remplacer les institutions par les livres, et la manie de gouverner les hommes sur le papier; à moins que l'on n'appelle progrès la triste gloire de rompre avec le passé pour mieux corrompre le présent; à moins que l'on n'appelle essor cette audace insensée de hâter, par d'affreux bouleversemens, ce que le temps tout seul, dans sa course rapide, n'avoit pu accomplir, et de voler par dessus tous les siècles pour tout renverser dans un jour, avec l'absurde prétention de tout refaire dans un autre.

Ainsi, grâce à la Providence, l'éloquence et les talens sont toujours du côté de la droiture, de la morale, de la justice et de la vérité; les belles et grandes pensées n'entrent point dans les cœurs pervers; et il est arrêté par la nature qu'une ame basse ne rencontrera jamais le sublime. Ainsi notre éloquence politique ne sera guère plus abondante ni plus fertile en fruits heureux, que notre éloquence académique; et si le champ où celle-ci s'est exercée n'a été qu'une terre ingrate et un triste désert, où le poète et l'orateur n'ont cueilli que des ronces et des épines, le domaine de celle-là ne leur offre pas une moisson plus riche à recueillir, par la nature même des objets qu'elle embrasse, et des matières qu'elle se plaît à discuter.

Voyez Bossuet dans sa *Politique sacrée;* quelle

force et quelle élévation! C'est qu'il remonte à la source de tout; c'est qu'il parcourt un horizon immense. Et comment n'être pas éloquent, quand on verse de si haut la lumière? Lisez Fénelon, Massillon, d'Aguesseau; quelle substance et quelle vie! C'est que, nobles interprètes de l'équité et de l'ordre moral, ils en font l'objet premier de la science des gouvernemens, et qu'ainsi tout favorise en eux les inspirations du génie. Mais la politique actuelle, toute étrangère à la morale, au grand principe de l'ordre social, à la destinée immortelle de l'homme; qui n'étudie de la science des États que ce qu'elle a de plus grossier, et qui toujours se traîne terre à terre, comme si le ciel n'existoit pas: mais cette politique, qui prétend se passer de Dieu dans le gouvernement des États, comme s'en passe la nouvelle physique pour la formation du globe; et qui, détachant la Providence des évènemens d'ici-bas, ne voit plus, dans les nations, que des aggrégations fortuites: mais cette folie du jour, qui décompose les empires comme les métaux; qui ne veut plus voir, dans la refonte des sociétés, que des contrepoids, des balanciers et des rouages, avec lesquels on monte aujourd'hui un gouvernement, à peu près comme on monte une horloge; cette folie, qui ne veut admettre dans le corps social qu'une mécanique, ainsi que dans le corps hu-

main une machine, et qui travaille à transporter dans le système politique du monde sublunaire les mêmes lois d'attraction et de répulsion du monde planétaire; cette erronée et absurde politique, qui ne prépare à la génération actuelle que des institutions imbues de l'esprit du matérialisme, que des écoles et des lois qui n'ont pour but que les besoins physiques de l'homme, et dont tout l'art consiste à nous donner une civilisation toute matérielle, où il ne s'agit que des corps, ou bien des esprits relativement aux corps; laquelle, s'associant à cette métaphysique impie qui soumet les idées aux sensations, la volonté aux organes, et l'être simple au composé, assujettit, par la plus stricte analogie, le souverain au sujet, et le chef, qui est l'ame de la société, au peuple, qui n'en est que le corps; cette métaphysique, dis-je, n'est pas moins nuisible aux talens qu'à la morale, à l'éloquence qu'au bonheur public. C'est une nouvelle plaie qu'elle fait à notre littérature, et un nouveau principe de mort qu'elle met dans les arts de goût et d'imitation, en desséchant tous les esprits, en les tournant à des études tristes et arides, où le sentiment reste oisif, et où l'ame n'a point de part; en les appliquant à des compositions inanimées, où le talent de l'écrivain ne peut tout au plus s'élever qu'à une certaine hauteur, ainsi que les utopies roma-

nesques (1) qui sortent de sa plume doivent être d'autant plus foibles et caduques, que ni Dieu,

(1) Les utopies politiques ont dû produire nécessairement les utopies littéraires. A force de courir après des illusions et de rêver le beau idéal, on n'a dû rencontrer que le beau chimérique; et comme on ne faisoit plus de la société qu'un roman qui n'a existé nulle part, on ne devoit plus faire de la littérature qu'un roman qui n'a existé dans aucun temps. Aussi, c'est à la suite de la révolution que nous est arrivé ce genre de folie qu'on appelle *le genre romantique*, lequel n'a pu que dépraver le goût en corrompant les règles, et devenir ainsi une des causes de notre décadence littéraire. Les romantiques ne veulent plus rien de classique, ou ne veulent de classique que ce qui n'a jusqu'ici appartenu à aucune classe de littérateurs; et, ne rougissant pas de faire divorce avec les anciens, comme les faiseurs de révolutions renient leurs ancêtres, ils se font une gloire de leur nouveauté et un titre de leur inexpérience. Faux esprits, qui croient créer parce qu'ils inventent, ou inventer parce qu'ils suivent une route inconnue avant eux : oubliant ainsi que les lettres, comme les nations, ont à conserver leurs traditions héréditaires, et que, sans ces traditions vénérées, les unes et les autres ne peuvent que s'abâtardir. Aussi le genre romantique n'est-il qu'un genre bâtard, qui n'offense pas moins le bon sens que le bon goût. Le grand siècle ne le connut jamais; il l'eût repoussé avec dédain : on n'en trouve aucune trace dans ses écrivains, et il ne pouvoit naître que dans un siècle de fantasmagorie, où il n'y a plus rien de fixe et de certain dans les croyances littéraires comme dans les croyances religieuses, qui aventure tout dans les arts comme dans les lois, et ne fait plus guère qu'un problème de la poétique comme de la morale.

ni la nature, ni l'expérience, ni le temps n'y ont eu aucune part.

III. Fausse position morale.

Que si, de notre situation politique, nous passons à notre situation morale, nous la verrons encore moins favorable à l'éloquence, au développement des talens et à la perfection des arts. Qui ne voit, disoit un ancien aux orateurs de son temps, que, si l'éloquence et les autres arts sont déchus de leur gloire, ce n'est point faute d'hommes qui les cultivent, mais bien à cause de l'oubli des mœurs antiques? Paroles précieuses, que nous pouvons appliquer avec plus de raison encore aux orateurs de nos jours. Et si ce principe général est vrai, combien l'est-il davantage par rapport à nous, qui, non-seulement avons oublié les mœurs anciennes, mais qui avons renversé les bornes mêmes de la morale! Combien surtout ce principe nous est applicable au sortir d'une révolution, plus ignoble encore dans son repos qu'elle n'a été sanglante dans ses agitations, et qui a remué à une si vaste profondeur toute la lie des passions humaines, pour y trouver le perfectionnement de la perversité; disons plutôt de la *démoralisation*, puisque ce mot est devenu classique,

que nous l'avons créé pour notre honte, et qu'il souille notre langue, en attendant qu'il flétrisse à jamais notre histoire! Etat véritablement inoui, où la cupidité est le seul génie qui domine, où la fraude est justifiée par l'industrie, et les rapines par l'habileté; où l'honneur n'est plus qu'un mot énigmatique; où le *moi* est le seul terme dont on ait une idée fixe et précise; où, à la fièvre ardente de je ne sais quelle liberté chimérique, a succédé je ne sais quelle apathie bizarre qui se passionne pour tout, en même temps qu'elle ne s'affecte de rien, et où l'amour de la paix n'est au fond que la lassitude : état vraiment nouveau, qui ouvre un vaste champ à tous les vices privés, qui ne reconnoît plus de crimes que les fautes qui peuvent nuire, et qui, renforçant toutes les passions naturelles par toutes les passions dogmatiques, ajoute ainsi à la corruption de tous les siècles. Or que devient l'éloquence escortée de tant de vices? Comment, à travers tant de boue, son céleste flambeau se rallumeroit-il? Et peut-il naître autre chose de ce sédiment infect, que l'affaissement des ames, la prostration des talens et le marasme du génie?

N'en doutons pas : la force de l'esprit, comme celle du corps, vient de la force du cœur; les hommes immoraux ont rarement une élévation soutenue, tandis que, plus un écrivain est ver-

tueux, plus il doit être éloquent. Où il n'y a point de vertus, il n'y a point de passions, à proprement parler; il n'y a que des appétits grossiers. Le vice ne fait pas les cœurs tendres, mais les ames amollies, qui n'enfantent rien que de petit, d'énervé et de foible comme elles. Celui auquel la laideur du vice ne déplaît pas ne peindra jamais bien les charmes de la vertu; et de même qu'il est des vertus que le vice ne sauroit imiter, il est des expressions que la vertu seule peut trouver, et qu'elle seule peut rendre. Le style a, comme elle, sa virginité et sa pudeur; partout où les affections se dépravent, il perd son innocence, sa fraîcheur, et cette fleur de délicatesse qui tient aux nobles sentimens et aux affections pures. Tout ce qui flétrit le cœur rétrécit le génie. Vous avez des mœurs frivoles; vous n'aurez qu'un jargon maniéré et un style léger, où le bon sens sera sacrifié à de vaines saillies. Vous avez des mœurs efféminées; vous n'aurez qu'une éloquence molle et superficielle, sans vigueur et sans nerf, et, pour nous servir d'une expression de Quintilien, *sans reins*. Vous avez des mœurs viles et rampantes; vous n'aurez qu'une éloquence ignoble, et à la débauche des mœurs succèdera la débauche de l'esprit. Vous êtes possédé du démon de l'impiété et de l'irréligion; la haine vous égarera, la prévention vous aveuglera, vos

sarcasmes vous tiendront lieu de preuves et de raisonnemens, l'acrimonie sera votre sel; et votre style, se ressentant de vos passions, sera dur, emporté et virulent comme elles.

Ainsi, il y a une affinité secrète et une harmonie nécessaire entre le beau et l'honnête, entre la pureté du goût et la pureté de l'ame, entre les esprits justes et les cœurs droits, entre la politesse des discours et celle des manières, entre les bienséances de l'art et les bienséances sociales; et celui-là connoissoit aussi bien le cœur humain que le secret de l'art d'écrire, qui a défini l'orateur, *un homme de bien, habile dans l'art de parler :* ce qui veut dire que sa diction doit être plus ou moins forte, son goût plus ou moins pur, et son génie plus ou moins élevé, suivant qu'il a des sentimens plus nobles, des principes de conduite plus sages, et un caractère moral plus irréprochable. Ainsi, l'homme à prétention dans le monde en mettra dans ses ouvrages; l'homme à faux sentimens ne peindra jamais qu'avec des couleurs fausses, et les travers de la vie civile se retrouveront inévitablement dans les productions de l'esprit. La dissimulation et la mauvaise foi doivent enfanter les tournures énigmatiques, ennemies de ce charme et de cette grâce qui accompagnent la candeur. Celui qui est impérieux par caractère sera dominateur, tranchant, affirmatif et dog-

matique dans ses livres. L'orgueil conduit tout aussi mal la plume que la personne de l'écrivain, et cette suffisance, qui fait tort à l'homme, n'en fait pas moins à l'auteur. L'égoïsme moral, qui rapporte tout à soi, doit produire cet égoïsme de style, cette manie révoltante, et tant à la mode, de se mettre en scène, et de perdre de vue son objet pour parler de soi. La fausse humanité ne nous donnera que de froides homélies, et ces grimaces sentimentales qui ne font que des comédiens. Il est aisé par là d'apprécier tant d'écrivains de nos jours, d'expliquer l'état dégénéré de notre littérature, et de conclure en même temps que rien n'est moins étranger à l'art d'écrire et de parler, que celui de bien vivre; que, l'éloquence et l'immoralité se repoussant mutuellement, un vrai génie sera toujours inséparable d'un grand cœur et d'une ame honnête; et que, si nous voyons aujourd'hui si peu d'ouvrages dignes de servir de modèles, c'est que les vices dominent les talens, en même temps que l'on veut se servir des talens pour absoudre les vices.

Et voilà aussi ce qui distingue éminemment les écrivains qui illustrèrent le dix-septième siècle, c'est leur caractère moral. Il est impossible de ne pas voir, dans leurs chefs-d'œuvre, les mœurs fortes et régulières qui dominoient alors; ce tact exquis des convenances qui ré-

gnoit dans la société, ce ton de réserve et de décence qui formoit celui de la bonne compagnie; cette pompe sans luxe et ces grandes pensées sans grands mots; ce style grave et noble comme leur maintien, et répondant en tout à la dignité de leur vie; cette bonne foi, qui, chez eux, marche toujours avec le bon sens. C'est moins leur éloquence et leur savoir que l'on admire en eux, que la grandeur de leur ame et la générosité de leur cœur; et cette admiration est d'autant plus vive, qu'ils sont bien loin d'avoir l'air de nous la commander. Leur ton modeste inspire la confiance, et l'estime qu'on a pour eux dispose le lecteur à les croire. Qu'on les lise attentivement, et on sera forcé de reconnoître que leur éloquence est celle de leur vertu, et que, pour la peindre avec tant d'énergie et de charme, il falloit la sentir. En vain voudroit-on le nier; il est impossible de s'y méprendre; et, pour la gloire même du génie, nous avons à louer en eux quelque chose de plus que le génie.

C'est la différence essentielle qui les distingue de ces écrivains du *siècle des lumières*, dont la plume décèle à chaque instant la corruption et l'immoralité. De même qu'en lisant Bossuet et Fénelon, on sent la vertu; en lisant les écrits des philosophes novateurs, on sent l'absence de la vertu. On ne peut qu'être repoussé par

l'égoïsme des uns, par le cynisme des autres, par la morgue et la suffisance de tous; et, quels que soient les ornemens de leur diction et la parure de leurs pensées, il est impossible de ne pas voir que leur esprit vit seul, et que leur ame est morte.

Ce n'est pas sans doute que l'on n'ait vu de grands écrivains avec de grands vices, et tous les siècles pourroient nous en offrir des exemples; mais ces exemples n'infirment nullement notre principe, et ne feroient tout au plus que des exceptions à la règle. Et qui donc nous a dit que ces hommes trop célèbres ne se seroient pas élevés à une plus grande hauteur, et n'auroient pas atteint à une plus grande perfection, s'ils n'eussent pas écrit avec leurs passions, avec leurs haines, avec leurs préventions, avec leur humeur, avec leur irascibilité, avec leur partialité, avec leur fanatisme, et s'ils eussent plus consulté leur conscience que leur ambition? Et qui donc osera prétendre qu'avec moins de vices dans le cœur, ils n'eussent pas donné plus de grâce à leurs expressions, ou plus de force à leurs pensées? N'hésitons donc pas à conclure que ce qui a manqué le plus à notre âge, c'est la vertu; que c'est pour n'avoir eu ni respect pour les bonnes mœurs, ni pureté dans leurs intentions, ni zèle pour la vérité, ni amour sincère pour la justice, que tant d'auteurs sont

restés au-dessous de leurs propres talens, et que les plus terribles ennemis de leurs ouvrages, comme de leur renommée, ce sont leurs propres vices et leurs propres passions (1).

C'est par une suite nécessaire de cette corruption publique, qui ne connoît plus de bornes, que nous est née cette hypocrite modération, tant préconisée de nos jours, dont on voudroit faire honneur à la douceur de nos mœurs et au progrès de nos lumières, et qui ne tient au fond qu'à la mollesse de nos habitudes et à la nullité de nos principes. C'est le masque de l'indifférence qui rougit encore de son nom, et le dernier degré de la perversité humaine; c'est une nouvelle maladie de ce siècle, lequel, après s'être enivré de liqueurs fortes, ne veut pour tout régime (qu'on nous passe cette expression) que se mettre à l'eau tiède. La révolution avoit proscrit la modération, et tout le monde se rappelle le sort que promettoient aux *modérés* les amis énergiques du peuple. La modération étoit alors proscrite par les partisans forcenés de la démagogie; la modération d'aujourd'hui est préconisée par les intéressés, par les tièdes, les lâches et les dévots de la philosophie. On ne vouloit point alors

(1) Voltaire a dit : *Un esprit corrompu ne fut jamais sublime.* Et voilà pourquoi il ne l'a jamais été.

d'une modération qui auroit mis obstacle aux emportemens des chefs, et opposé une digue au torrent révolutionnaire : on en veut une aujourd'hui qui consolide tout, qui légitime tout, et qui consomme l'iniquité. Il n'y a donc opposition entre les deux combinaisons morales, que dans le but et les moyens; mais l'esprit est le même, avec une différence pourtant, c'est que, si dans l'une il y a plus d'audace, dans l'autre il y a plus de lâcheté, et que, si d'un côté la perversité est plus franche, de l'autre elle est plus raffinée. Dès là, n'attendez plus ni ces foudres qui font les orateurs, ni cette indignation généreuse qui fait les vers, ni cette verve qui transportoit le Juvénal français, ni ce nerf polémique qui tient autant à la force de l'ame qu'à celle de l'esprit, ni cette haine vigoureuse pour le crime, sans laquelle il n'y a pas de véritable vertu. Et voilà ce qui nous explique en partie la foiblesse de nos modernes écrivains, qui, neutralisés par ce honteux modérantisme, mettent toute leur gloire à louvoyer avec adresse entre le vice et la vertu, quand il faudroit défendre avec courage la vertu contre le vice; et qui, transigeant ainsi avec leur conscience comme avec leur talent, manquent également, pour bien écrire, de dignité dans l'ame et d'indépendance dans l'esprit : patelinage indigne, qui ne peut qu'énerver le gé-

nie en tuant la morale, et corrompre à la fois les sentimens et les idées; honteuse transaction, qui, en confondant toutes les notions du juste et de l'injuste, et défendant d'appeler les choses par leur nom, ou nommant tout en sens inverse, dénature tellement notre langue, que bientôt l'honneur, la vérité, la justice, l'amour de l'ordre, et toutes les vertus généreuses, ne trouveront plus d'expressions propres qui puissent les caractériser. Ainsi, cette modération si désirable, qui, dans son acception propre, est le plus bel ornement de la vertu, et que tous les moralistes regardent comme son caractère distinctif et sa pierre de touche, devient, par le plus étrange abus du mot et de la chose, le principe même de notre dégénération morale et littéraire, et un système doublement corrupteur, où les vices ont tout à gagner et les talens tout à perdre.

C'est de cette hypocrite modération, qui doit rétrécir l'esprit en affadissant le cœur, que nous sont nées les idées *libérales*, plus hypocrites encore. Conçues dans la fange de la révolution, elles participent de son venin, et, sans en justifier peut-être tous les excès, elles n'en conservent pas moins l'esprit et les principes : idées vraiment nouvelles, que nos grands maîtres et nos grands modèles ne connurent jamais; idées magiques, pour lesquelles on se passionne d'au-

tant plus qu'on les entend moins, ou plutôt qu'on ne les entend que trop, et que chacun peut les definir au gré de sa passion ou de son caprice; idées véritablement immorales, dont le génie propre est de tout confondre pour tout absoudre, et de tout excuser pour se permettre tout. Or, quoi de plus opposé à la véritable éloquence, que ces idées sans idée propre et sans acception déterminée? Comment écrire clairement avec des idées vagues, arbitraires et indéfinies, et qui n'ont pas même de place dans notre dictionnaire? Comment écrire fortement avec ce froid délayement de toutes les pensées fortes, de toutes les vertus mâles et courageuses? et à quelles grandes choses s'éleveroit donc le génie, sous l'influence de ces formes mixtes et neutralisées, de ces idées aventureuses qui vont toujours au hasard, incompatibles avec cette noble et fière énergie sans laquelle il n'y a pas plus de talens que de vertus; et qui, laissant aux passions toute la latitude qu'elles veulent prendre, n'ont été jusqu'ici libérales qu'en fléaux, et généreuses que du bien d'autrui?

Mais il est une autre modération, non moins défavorable aux succès littéraires, et non moins funeste aux talens; c'est notre indifférence pour la vérité, inévitable conséquence de notre indifférence pour la vertu. Rien n'est beau que

ce qui est vrai, on ne dit bien que ce qui est vrai; c'est un principe aussi ancien que la vérité même. L'accent du mensonge est une vraie dissonnance dans l'harmonie littéraire et oratoire. Non-seulement la vérité est le premier devoir d'un écrivain, c'est encore son premier intérêt. L'éloquence peut bien orner la vérité, mais il n'y a que la vérité qui puisse donner de la force à l'éloquence, et le génie ne consiste, à proprement parler, que dans sa découverte. Elle est la vie des lettres comme celle des États. Vainement embellirions-nous nos discours de sons harmonieux et de peintures brillantes, si le fond ne portoit sur elle. C'est sa force intrinsèque, c'est sa beauté entraînante qui peut ajouter à la puissance du talent; et, où il n'y a point de vérité dans la pensée, il n'y en a point dans le sentiment, ni même dans l'image. Le génie est ce qui invente, mais on n'invente que ce qui est, comme on ne peut trouver que ce qui existe. Or, qu'es-ce que l'erreur, sinon un fantôme sans réalité, une pure ignorance des choses? et qui peut, si ce n'est Dieu, bâtir sur le néant? Il n'y a donc de réel que la vérité, qui est Dieu même; et tout ce qui n'est point établi sur ce fondement ne porte sur rien, et par conséquent n'instruit pas, mais égare; n'éclaire pas, mais aveugle; ne dure pas, mais s'évanouit au moindre souffle. Ce n'est

qu'une cymbale retentissante, et rien de plus.

D'après ces principes, où seront, de nos jours, les hommes éloquens? Qu'attendre de ceux qui comptent la vérité pour rien, qui n'en font que ce qu'ils veulent, ou ne veulent pas même savoir ce qu'elle est; et qui, s'il leur arrive de demander, comme autrefois Pilate au Sauveur du monde : *Qu'est-ce que la vérité?* comme lui, disparoissent soudain, sans se soucier de la réponse? Qu'attendre de ces hommes versatiles, qui défendent indifféremment le pour et le contre, et dont la dialectique ambidextre combat également et pour le *oui* et pour le *non;* de ces hommes de circonstance, qui ne connoissent de vérité que l'opinion publique, et ses caprices fugitifs, et ses bizarres fantaisies, et sa marche oblique et chancelante? Qu'attendre de cette foule de demi-savans, doutant de tout, et ne doutant de rien; tâtonnant sur tout, et contredisant tout, et toujours prêts à nous instruire de tout ce que nous pouvons ignorer, pour n'avoir rien à dire sur ce que nous devons apprendre? Quelle vigueur et quelle élévation peut-on avoir dans l'esprit, lorsqu'on n'a rien d'arrêté dans les principes, lorsqu'on cherche tout, même ce qui est trouvé, et qu'on discute tout, même ce qui est reçu; lorsqu'on essaie tout, et sa morale et sa religion, et sa politique et son gouvernement, et que l'on tourne à droite ou à

gauche, suivant que le vent de l'opinion nous pousse? Comment marcher d'un pas ferme sur un terrain aussi mouvant, et chercher à convaincre les autres, quand on n'est convaincu de rien? et que peut-il sortir d'un pareil scepticisme, qu'une éloquence vacillante comme les principes, vague comme le sentiment, et nébuleuse comme la pensée?

Non-seulement on ne peut être réellement éloquent qu'avec la vérité et par la vérité; mais on ne peut l'être encore qu'en la disant avec cette force et ce courage que demande sa dignité et qu'exige son importance. La vérité, dit Tertullien (1), est une vierge dont la pudeur est d'être découverte, et dont la gloire est dans la nudité: mais aujourd'hui c'est sa nudité même qu'on redoute, et sa virginale pudeur que l'on craint d'exposer. Soit que l'on appréhende de déplaire, soit qu'on dédaigne d'éclairer, soit qu'une vague inquiétude se répande sur tous les objets, sans s'arrêter à aucun; soit enfin qu'on ne prenne pas assez d'intérêt, ni aux hommes, ni à la vérité, pour la découvrir toute entière, et l'exposer sans détour, au risque de se compromettre, on veut tout au plus soulever un coin du voile qui la couvre, et ne la montrer, pour ainsi dire, que de profil: on cherche

(1) *Ad Valentin.* n. 3.

plus encore à la faire entendre qu'à la dire, et à passer à côté d'elle qu'à l'aborder franchement. On disoit autrefois : Cela est bien fort, mais cela est vrai, et on se gardoit bien de confondre la force avec l'exagération. On dit aujourd'hui : Cela est vrai, mais cela est trop fort, et par conséquent outré ; sans se douter qu'on ne frappe jamais trop fort, quand on frappe juste, et que rien n'est exagéré, quand il est fondé sur la vérité, quelque dure qu'elle puisse être. Il semble qu'un prophète avoit prévu cet état de choses, quand il disoit : Ils n'aiment que ceux qui voilent leurs paroles, et n'achèvent pas leurs pensées ; ils ont en horreur celui qui corrige sans dissimulation, et qui parle sans fard (1) : c'est la peinture parfaite de l'esprit presque général de nos écrivains modernes. De là tant de précautions oratoires, tant de pénibles circonlocutions, tant de détours plus ou moins prolongés, et ces réticences factices, et ces préambules multipliés, et ces subtiles restrictions, dont se servent ces écrivains qui ne vont jamais droit au but, et qui aiment encore mieux se laisser deviner, que de se faire entièrement comprendre. Point de discours vraiment beaux avec ce manège et ces incertitudes,

(1) *Odio habuerunt corripientem in porta, et loquentem perfectè abominati sunt.* Amos. v, 10.

avec ces énigmes de morale, et toutes ces modifications tortueuses; et toute cette fausse prudence d'expressions qui ne peuvent qu'énerver la pensée et refroidir le sentiment. Et certes notre langue est déjà assez timide dans ses tournures, elle est déjà assez pauvre et embarrassée dans sa marche, sans chercher à l'affoiblir encore par ces tours d'adresse et par ces artifices de style, si opposés à la marche du génie, à l'entraînement de la véritable éloquence, et à cette fierté de pinceau qui fait les grands écrivains.

Ainsi donc il est vrai de dire que, dans le ton général du siècle, il faut être aussi tolérant pour les erreurs que pour les vices : tolérance d'autant plus triste, qu'on peut la regarder comme une persécution de la vérité, et d'autant plus à déplorer, pour l'honneur même des talens, qu'elle gagne jusqu'aux écrivains les plus estimables, qui, sous prétexte de mieux servir la vérité, font à ses ennemis des concessions qu'ils appellent ménagemens, et dont ils sont encore plus les dupes que les complices : concessions qui n'en tournent pas moins au profit des mauvaises doctrines qu'au détriment de l'art, en partageant les forces du génie, en lui ôtant tout ce qui pourroit le rendre original, et en nous faisant oublier qu'il n'y a que les demi-talens qui aiment les demi-vérités;

qu'un écrivain qui ne complète pas toute sa pensée, restera toujours au-dessous de lui-même; et que, partout où la vérité est mutilée, le génie est manqué.

Ce n'est point avec cette mollesse que combattoient contre leurs adversaires les plus illustres écrivains du dix-septième siècle. Ils alloient à l'ennemi par le plus court chemin : ils manioient leurs armes avec cette noble franchise qui est le nerf de la pensée, et avec cette bonne foi inséparable du vrai talent. Ils eussent regardé comme indignes d'eux ces complaisances de style, si communes aujourd'hui, ces traits foibles et tronqués, *ces traits sans blessure*, ainsi que s'exprime un ancien, moins faits, ce semble, pour défendre la vérité que pour ménager le mensonge. Jamais ils ne connurent ces restrictions subtiles, et ces frivoles sous-entendus, qui sont bien plus de la foiblesse que de la prudence, de la timidité que de la retenue. *Leurs flèches aiguës*, ainsi que celles dont parle un prophète (1), lancées d'une main ferme, pénètrent jusqu'au fond du cœur, et y restent. Vrais soldats de la vérité, ils ne composoient pas plus avec elle qu'avec le bon goût; ils ne savoient pas plus fléchir que feindre. Chevaliers sans peur comme sans repro-

(1) Ps. XLIV, 6.

che, ils ne songeoient qu'à la victoire, jamais à la capitulation; et c'est ainsi que le courage, réuni à la sincérité, leur laissoit tout leur génie.

Et ce qu'il y a de très-remarquable, c'est que si, d'une part, il y a aujourd'hui tant de mollesse dans les principes, tant de langueur dans la recherche de la vérité, tant d'incertitude et de mobilité dans les opinions, il n'y a jamais eu plus d'exagération et d'emportement dans le style; c'est qu'à cette absolution, à peu près générale, pour les écarts du cœur et de l'esprit, se joint l'exaspération la plus effrénée dans les partis, et que jamais les passions polémiques et les haines des écrivains n'ont été plus exaltées et plus envenimées que depuis ce système de modération, qui fait tant de honteux sacrifices à l'esprit du siècle. On ne discute plus, on se déchaîne; on ne combat plus, on se déchire, et le champ des lettres semble s'être changé en une arène de gladiateurs. Rien de plus opposé au progrès de l'art d'écrire que cet état permanent d'hostilité et de lutte violente, où les armées des écrivains sont toujours en présence pour se disputer le terrain. Rien n'est plus nuisible au bon goût, autant qu'à la morale, que ce pugilat littéraire, avec lequel il ne peut pas plus y avoir de pureté de style, qu'il n'y a de politesse

dans les procédés; car l'une et l'autre ont la même date et la même origine; et, comme elles ne peuvent pas vivre l'une sans l'autre, elles doivent aussi mourir le même jour (1).

Mais non-seulement on ne dit bien qu'en disant ce qui est vrai, et tout ce qui est vrai; mais encore on n'écrit bien que ce que l'on croit : et c'est en ce sens qu'on peut dire, avec saint Paul (2), que *la foi est le fondement des choses que l'on ne voit pas*. Bien croire, dit aussi Bossuet, *est le fondement de bien vivre*, et l'on peut ajouter de bien écrire. Oui, pour bien traiter son sujet, il faut y croire. Les artistes et les savans doivent être convaincus de la certitude de leurs découvertes pour y exceller. Les poètes, les orateurs, les peintres, doivent avoir la foi en leurs sujets pour se passionner, et s'élever jusqu'à ce beau idéal qui fait la perfection de l'art. Point de grande composition sans enthousiasme; point de véritable enthousiasme sans une pleine conviction. La conviction supplée au génie, ainsi qu'une grande confiance concourt souvent aux plus grands des-

(1) *L'éloquence*, dit La Harpe, *est une des forces de la vérité*, et il a raison. Mais on peut dire encore mieux, que la vérité est la force de l'éloquence, et que, partout où il y a fausseté, il y a foiblesse.

(2) Hebr. XI, 1.

seins, et fait prendre des villes et gagner des batailles.

L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne voit pas (1);

et il eût été encore plus vrai de dire que l'esprit n'est ému que de ce qu'il croit. Pour apprendre, il faut croire, dit Bacon, et celui qui ne croit rien ne sait rien, et par conséquent ne sent rien. Rien n'est donc plus fatal à l'esprit humain que ce scepticisme glacé, qui, n'étant convaincu de rien, ne sent jamais un vif besoin de convaincre les autres. Rien n'est plus fait pour paralyser les efforts du génie, et pour tarir la source des belles conceptions, que cette exaltation inconcevable de l'orgueil, qui nous apprend que l'on n'a rien de mieux à faire qu'à douter de tout, même de sa conscience, et à se défier de tout, même du sentiment.

On a beaucoup loué cette maxime d'un moraliste moderne, que *les grandes pensées viennent du cœur*. Mais Cicéron a aussi parlé des pensées du cœur; Quintilien nous a dit que c'est le cœur qui rend l'homme éloquent; Salomon avoit dit auparavant, que *c'est le cœur du sage qui rend sa langue diserte*, et cette autre parole, que *le cœur du sage enseigne sa bou-*

(1) Boileau, *Art poétique*, chant III.

che (1). C'est à peu près dans ce sens que l'Évangile a dit, que *la bouche parle de l'abondance du cœur,* et que *l'homme de bien tire des choses excellentes du trésor de son cœur* (2). Mais quel trésor, quelle abondance et quelles choses véritablement bonnes, quelles pensées véritablement grandes peut trouver dans son cœur celui qui n'écrit jamais avec sa conviction et sa conscience, celui qui ne croit rien, et se méfie de son cœur même? Comment l'esprit seroit-il fécond et animé, lorsque le cœur est vide, et que la réflexion qui discute, ou le doute qui hésite, prend la place du sentiment qui entraîne ou de la foi qui persuade? Où trouver alors ces traits brûlans qui partent de l'ame, et ces ailes de feu que le génie donne aux pensées? Et, s'il est vrai que l'éloquence n'est que l'art de porter dans la vérité la véhémence et l'ardeur de la passion, comment seroit-il éloquent, celui qui craint de se livrer à ses subites inspirations, pour lequel rien n'existe de tout ce qu'il ne comprend pas, qui ne reconnoît d'autorité que celle de son opinion, et qui, en jugeant tout, décompose tout, et finit par mépriser tout?

Ainsi on peut dire qu'à talens égaux, Pascal

(1) Prov. XVI, 23.
(2) Luc. VI, 45.

devoit être plus éloquent que Bayle, et il l'a été, parce que l'un établissoit, et que l'autre démolissoit; parce que l'un croyoit, et que l'autre doutoit; parce que l'un étoit d'accord et de bonne foi avec lui-même, et que l'autre manquoit de certitude, et que, n'ayant ni la même confiance dans ses principes, ni la même foi dans son sujet, il ne pouvoit avoir par conséquent la même force dans son talent. D'où vient la majesté, la continuité du sublime qui règne dans le *Discours sur l'Histoire universelle?* C'est non-seulement de la grandeur du sujet, qui tient toujours l'écrivain à une grande hauteur, et l'élève jusqu'à la sommité des choses; mais de sa forte conviction, mais de l'amour de la vérité dont l'auteur étoit pénétré, mais du désir d'en pénétrer les autres, mais de la fixité et de l'uniformité de ses principes, mais de ce coup-d'œil juste et sûr d'un homme qui voit la lumière, parce qu'il l'a cherchée. Non-seulement sa marche est noble, auguste et solennelle, autant que son plan est vaste et fécond; mais son style est plein, abondant et ferme comme sa conviction. D'où vient que Voltaire, dans son *Essai sur l'Histoire générale,* est si petit et si mesquin, quoique toujours brillant? C'est que non-seulement son plan est étroit, mais que sa marche est incertaine comme ses principes, et mobile comme son imagination; c'est

...

que, dans son impuissance de creuser et d'approfondir, il *essaie*, différant ainsi de Bossuet, qui établit et qui fonde; c'est que, chez lui, rien n'est franc, droit ni sincère; c'est qu'il se moque de la vérité, et qu'il la prend ou la laisse suivant sa fantaisie; c'est qu'il tergiverse sans cesse, et qu'il abuse sciemment de son esprit; c'est qu'il ne fait de son histoire qu'un roman, auquel il ne croit pas lui-même, et qu'il ne cherche qu'à plier à ses passions ou à ses intérêts, fût-ce même aux dépens de la morale, aux dépens du repos et du bonheur du monde (1).

Combien d'autres exemples ne pourrions-nous pas apporter pour montrer la différence qui se trouve entre celui qui édifie *sur le fondement des choses*, et celui qui ne bâtit que sur des hypothèses; entre celui qui écrit avec sa conviction, et celui qui n'écrit qu'avec ses doutes et ses incertitudes; entre celui qui féconde et enrichit son génie de toutes ses croyances, et celui qui regarde comme des illusions toutes les révélations qu'il n'a pas reçues de lui-même et de son génie! Et combien il seroit facile de prouver, par cette comparaison, qu'il n'y a que la foi qui sauve, tant dans les arts que dans la

(1) Voltaire, a dit un écrivain récent, *n'écrivit jamais avec sa conscience.*

morale; qu'elle inspire les bons ouvrages comme les bonnes œuvres; que l'écrivain, comme *le juste, vit de la foi;* et que, de même qu'avec la foi on peut transporter les montagnes, ce n'est qu'avec la foi et l'assurance intime de ce que l'on écrit, que l'on peut enfanter les prodiges du génie, se surpasser soi-même, et parvenir aux dernières bornes de l'art!

Jeune homme, disoit Phocion à Léosthène, tes discours ressemblent aux cyprès; ils sont grands et beaux, mais ils ne portent point de fruits. Tels sont les discours à la mode, qui, sans couleur et sans physionomie, comme leurs auteurs, sont sans principes et sans caractère, ne parlent ni à l'imagination ni au cœur, et par leur sécheresse, leur monotonie, leur roideur, leur tristesse et leur stérilité, ressemblent parfaitement aux cyprès. Mais, si telles sont les productions qui naissent sur le terrain de l'indifférence, quelles doivent être celles qui croissent dans les déserts du matérialisme; et si le seul état de doute, d'indécision et de fluctuation, qui est l'état actuel des esprits, est si funeste à l'éloquence et aux talens, combien plus doivent l'être ces doctrines abjectes et meurtrières, qui, en flétrissant le cœur, ne peuvent que rétrécir l'esprit, et éteindre dans l'écrivain et dans l'orateur tout principe de vie, tout sentiment du beau et de l'honnête! En effet, que

peut-on se promettre de ces auteurs et investigateurs, tout enfoncés dans la matière et plongés dans la boue, qui ne travaillent qu'en présence du cadavre de l'homme, qui ne le considèrent que comme un objet de curiosité appartenant à l'histoire naturelle. Toute leur science consiste à disséquer nos sensations, à décomposer la pensée, et leur plume est aussi froide et aussi dure que le scalpel des équarrisseurs. Leurs discours ne sont que des squelettes, comme l'homme sur lequel ils opèrent; et il n'en sort qu'une odeur de poussière, semblable à celle des tombeaux, qui affadit le cœur et attriste l'esprit. Ils ne veulent pas d'ame, ils n'en *ont* point dans leurs écrits : l'immense et l'infini ne sont jamais entrés dans leurs laboratoires aussi bornés que leurs espérances. Si l'éloquence est semblable à la flamme, s'il faut des alimens pour l'entretenir et du mouvement pour l'exciter, comment trouveroit-on cette flamme et ce mouvement au milieu d'une atmosphère obscurcie de vapeurs humides et nébuleuses, où l'on ne peut trouver que de la lumière sans chaleur, ou de la chaleur sans lumière? C'est bien alors que l'esprit rampe, et que le génie sommeille. Ne leur demandez point *s'ils ont reçu du ciel l'influence secrète;* n'attendez pas d'eux cette surabondance de sentiment et de vie, ces nobles images qui animent tout, ces heureuses

inspirations, et *ces grandes pensées que le ciel envoie :* où Dieu n'est point, tout manque, et la vie et le sentiment, et la chaleur et la lumière. Ils n'habitent que des sépulcres, ils ne savent que les blanchir : tout au plus ils vous donneront *du sauvage* (1), qu'ils appelleront du sublime; tout au plus ils vous donneront de l'esprit, des bluettes, des pensées quintessenciées, et des mots pour flatter l'oreille, ou, pour parler avec Quintilien, des *fadaises harmonieuses :* ne leur demandez pas autre chose. Et comment s'éleveroient-ils dans le langage, ces hommes qui descendent si bas dans la pensée, qui se ravalent au niveau de l'insecte, et se traînent si tristement dans la matière? Est-ce donc en frappant sur ces agens bruts et ces masses inertes, que l'on peut faire retentir ces grands sons qui remplissent à la fois la bouche et l'oreille, le cœur et la pensée? Est-ce dans les *forces motrices* et dans les sympathies animales, qu'un écrivain pourra puiser cette moëlle et cette sève, cette onction victorieuse, cet enthousiasme créateur, et ce transport de belles passions, et tous ces divers élémens dont se

(1) *Je fais du sauvage,* disoit Diderot à ceux qui lui reprochoient son style convulsif et le désordre de ses idées; et il disoit plus vrai qu'il ne pensoit. Ce même Diderot, qui se passionnoit pour tout ce qu'il aimoit, avouoit qu'il étoit *fanatique,* et se faisoit même gloire d'un pareil aveu.

compose la véritable éloquence? Quelle richesse de style et de coloris peut-on attendre de ces physiologistes nouveaux, qui mettent tour à tour de la matière dans l'esprit et de l'esprit dans la matière? Quelles impressions ou de grandeur ou de tendresse pourront nous faire éprouver ces auteurs, qui font de la mort et du néant le secret de toutes les sciences; tous ces faces théoriciens, qui croient nous donner de l'imagination avec du phosphore, de la sensibilité avec des molécules organiques, du feu poétique avec de l'oxigène, et du génie avec du phlogistique (1)?

(1) Un académicien distingué (M. Cuvier) nous a paru penser différemment, dans le discours qu'il a prononcé à la réception de M. le comte Desèze. Il lui appartenoit sans doute de faire l'éloge des sciences naturelles : mais il aura bien de la peine à faire adopter son système sur l'affinité secrète et nécessaire de ces sciences avec les talens; de sorte qu'on n'est jamais plus propre, selon lui, à devenir grand écrivain que quand on est grand géomètre, et que l'on n'a jamais une imagination plus vive et plus fleurie que quand elle est embellie par l'algèbre : d'où il conclut que ce sont les *Géorgiques* qui ont inspiré l'*Énéide*, et que par conséquent elles ont dû la précéder; que Racine n'a été grand poète que parce qu'il étoit lié avec Pascal, et que Pascal lui-même n'a été si éloquent que parce qu'il étoit excellent géomètre. Il nous semble qu'il auroit dû plutôt dire, quoique géomètre. Respect sans doute aux équations, et salut au calcul infinitésimal ou différentiel! Mais jamais nous n'admettrons que c'est de préférence dans les *museum* que l'on res-

De là l'immense différence que l'on voit constamment établie, par la seule nature de leur sujet, entre ces écrivains tristement matériels, qui ont voulu assujettir l'homme à sa nature physique et à ses appétits grossiers, et ceux qui, pénétrés de sa vraie dignité, se sont attachés à l'envisager dans sa nature morale et sa destinée immortelle. C'est ainsi que, parmi les anciens, le chantre des atomes (1), de la fatalité et du néant, a dû rester, et en force de sentiment et en beauté d'imagination, bien au-dessous de ce Platon, tout éclatant d'idées célestes, et qui, s'élevant au-dessus de lui-même par la sublimité de ses contemplations où l'ame seule se déploie, prend séance au conseil des dieux, pour y apprendre l'art de gouverner les hommes.

C'est ainsi que, chez les modernes, le chantre *des Saisons*, qui ne fait de l'homme qu'une masse organisée (2), est aussi froid qu'obscur, aussi sec que fastidieux, et qu'il se tient par là à une si grande distance de ce peintre éloquent de la nature (3), qui nous présente l'homme

pire l'air pur de l'éloquence, et toujours nous soutiendrons que, raisonner ainsi, c'est prendre la littérature à contre-sens. Nous sommes, il est vrai, dans le siècle des théories; heureusement, celle-ci ne fera de mal à personne, pas même à son auteur.

(1) Lucrèce.

(2) Saint-Lambert. Voyez son *Catéchisme universel.*

(3) Buffon.

comme le roi de la création, qu'il semble dominer par ses divines facultés, et à laquelle il donne, pour ainsi dire, une seconde vie.

Il paroît cependant que cette différence, dont nous pourrions multiplier les exemples, n'humilie nullement notre siècle, et que même, se consolant du déclin des talens par les progrès de la science, il se fait gloire d'avouer sans détour que, si le goût dégénère, la lumière s'étend; si l'esprit s'obscurcit, la mémoire se meuble; que l'art d'étiqueter des matériaux vaut bien celui de compasser des phrases; que le siècle gagne en observations tout ce qu'il perd en sensations; et qu'enfin, s'il est pauvre en beaux discours et en bons ouvrages, il n'en est que plus riche en classifications et en nomenclatures.

Ce que nous avons dit des sciences naturelles s'applique également aux sciences économiques, où les lettres et les talens n'ont pas fait une moisson plus riche, si même ils n'y ont pas trouvé un champ plus aride et un sol plus ingrat. Mieux vaut peut-être encore, pour l'art d'écrire, la *Théorie de la terre* que celle de *l'impôt*; et l'esprit humain n'a pas plus gagné dans les calculs des éphémérides, que dans les *énergies de la nature* et dans le *règne animal*. Jamais ni Démosthène ni Cicéron n'eussent pu se livrer à leurs beaux mouvemens, et porter leur génie

si haut, si l'un ne s'étoit occupé que de *consommation* et de *matières premières*, et l'autre de *monopole* et de *privilège*. Nous pouvons en dire autant des grands hommes des temps modernes; et Pascal pensoit, avec raison, que l'élévation et la délicatesse des pensées avoient trop peu de prise sur ces esprits auxquels il ne faut que des choses palpables, qui ne croient que ce qu'ils manient, et dont tout le génie est au bout de leurs doigts. C'est dans ce sens que Bacon nous dit que, « du moment où, chez un » peuple, les têtes, tournées vers des objets » d'intérêt, s'occupent d'administration, d'in- » dustrie, de commerce, d'agriculture, d'im- » portation, d'exportation et de finances, la » philosophie, les sciences et les beaux arts ten- » dent à leur déclin. » Et c'est au sujet de ces paroles, que le rédacteur en chef de l'*Encyclopédie* ajoutoit, dans son exaltation ordinaire, que *la science économique abrutit l'esprit* (1); mais,

(1) Voltaire n'aimoit pas non plus les économistes, mais il ne le disoit pas trop haut. On voit seulement, dans sa *Correspondance*, l'humeur qu'ils lui donnoient, en attaquant l'autorité des souverains, et en compromettant l'honneur national. « J'ai reçu, écrivoit-il à Thiriot, la *Théorie de l'impôt*, » théorie obscure, théorie qui me paroît absurde; et toutes » ces théories viennent mal à propos pour faire croire aux » étrangers que nous sommes sans ressource, et qu'on peut » nous outrager et nous attaquer impunément. *Voilà de plai-* » *sans citoyens et de plaisans amis des hommes!* Qu'ils

l'expression fût-elle exagérée, il n'en seroit pas moins prouvé que ce *déclin*, annoncé par Bacon, a été un des résultats de la *manie* du dernier siècle, et qu'il vint à la suite de cette nouvelle école de visionnaires, et de tristes spéculateurs se morfondant sur la matière *contribuable*. Enthousiastes battus à froid, leurs livres, aussi emphatiques qu'obscurs, sembloient avoir été écrits sur le trépied des pythonisses. Ils mirent surtout à la mode l'abus des mots, et cette exagération dans les idées, qui ne peut que les affoiblir; et, plus occupés de grains et de calculs que de morale et de vertus, ils ne soupçonnoient pas même cette belle parole de l'Évangile, que *l'homme ne vit pas seulement de pain* (1). Il n'en est pas moins vrai que nos progrès littéraires ont toujours été en raison inverse de nos progrès industriels et commerciaux; que, plus nous avons avancé dans la science des agronomes, plus nous avons reculé dans la culture de l'esprit et dans la carrière du génie; *que le produit net* de toutes ces com-

» viennent comme moi sur la frontière, ils changeront bien » d'avis. Ils verront combien il est nécessaire de faire res- » pecter le Roi et l'État. *Par ma foi, on voit tout de tra- » vers à Paris.* » (11 janvier 1761.) C'est ainsi que jugeoit Voltaire, dans ces momens lucides qui lui laissoient tout son bon sens et son bon goût; et, *par ma foi*, il faut l'en croire, personne ne pouvant ici suspecter sa bonne foi ni sa sincérité.

(1) Matth. IV, 4.

binaisons financières et fiscales n'a pas moins abouti à la ruine des lettres qu'à celle de l'État, et qu'elles n'ont pas moins dérangé les têtes que les fortunes.

Mais maintenant, supposons l'absence de la religion. Que de chefs-d'œuvre et de productions magnifiques perdus pour l'esprit humain! Que de richesses pour les arts dont jamais ils n'eussent profité! Quelles immenses perspectives, et que de points de vue ravissans dérobés au génie! Que de pensées sublimes qui ne seroient jamais montées dans le cœur de l'homme! Comment n'être pas saisi d'admiration autant que de reconnoissance, à la vue de tous ces trésors de sentimens et de lumières que nous devons à ses augustes inspirations, et dont, sans elle, nul écrivain n'auroit pu concevoir la possibilité, ni même soupçonner l'idée? Et voilà pourquoi nos grands maîtres de l'art ont toujours plus réussi dans les sujets religieux que dans les sujets profanes. C'est la remarque entre autres du Quintilien français; et un des chefs de la philosophie pensante n'a pas craint d'avouer que rien n'est plus favorable à l'éloquence et aux arts que les *vérités de la religion, qui nous offrent le néant et la dignité de l'homme* (1) : il auroit pu ajouter, et

(1) D'Alembert, *Mélanges de Littérature*, tome II, pages 307, 350.

qui relèvent la dignité de l'homme par son néant même, en lui montrant sa majesté jusque dans sa poussière. Et certes, qui peut douter que les écrivains plus ou moins célèbres du dix-huitième siècle n'eussent encore élevé plus haut leurs talens, s'ils eussent remplacé par les merveilles de leur croyance les froides abstractions de leur philosophie? Aussi jamais Voltaire et Rousseau n'ont été mieux inspirés que par la religion et la morale; et l'on peut remarquer que les plus beaux endroits de leurs ouvrages, et leurs pages les plus brillantes que l'on cite avec le plus de plaisir, sont celles où ils rendent hommage aux vérités du christianisme, dussent-ils être en contradiction avec eux-mêmes. Il est aisé d'en conclure que, pour avoir manqué à la religion, ils ont manqué le premier rang dans l'ordre littéraire, et qu'ils ont trahi leur génie, en trahissant leur foi.

Ces principes peuvent être d'autant moins contestés, que les faits parlent ici de la manière la plus frappante, et investissent de leur lumière les yeux les moins clairvoyans. C'est une chose avouée, que nous n'avons pas de plus beaux chefs-d'œuvre dans l'éloquence, que les *Oraisons funèbres* de Bossuet; de plus beaux chefs-d'œuvre dans la poésie dramatique, qu'*Esther* et *Athalie;* de plus beaux chefs-d'œuvre dans l'épopée, que le *Paradis perdu* et la *Jérusalem*

délivrée. Et si de l'éloquence nous passions aux arts, nous dirions encore que nous n'avons rien de plus parfait dans la peinture, que la *Transfiguration* de Raphaël; dans la sculpture, que le *Christ* de Girardon, et dans l'architecture, que l'église de *Saint-Pierre de Rome*, magnifique ornement *de la Ville et du monde*: tant la religion est le génie du beau comme le génie du bien! tant il est vrai qu'elle seule peut donner la vie aux ouvrages, et aux auteurs l'immortalité!

Aussi toute l'antiquité croyoit-elle qu'un dieu inspiroit les orateurs et les poètes, et donnoit-elle aux talens divers une origine céleste. Qui ne sait tout ce que la littérature doit aux fictions brillantes de la mythologie, toutes les beautés qu'y puisèrent tous ces grands hommes et de Rome et d'Athènes, qui s'illustrèrent dans la carrière du génie? De là ce début d'un poète: *Muses, chantez d'abord Jupiter, qui remplit tout de sa présence* (1). En effet, toutes les muses le chantèrent, et Jupiter animoit tout, depuis l'Olympe jusqu'au Tartare. Ici c'est le divin Orphée qui enchante et féconde les forêts par ses chants religieux; là c'est Prométhée qui dérobe le feu du ciel, ne croyant pas que l'homme pût avoir ni feu ni génie par lui-même: tant la foible

(1) Hesiod. *Op. et Dies.*

créature a besoin d'être soutenue par quelque chose de céleste! tant tout ce qui est grand tient à l'idée de Dieu auteur de l'ordre et génie du monde! tant il est écrit dans le cœur de l'homme que, pour produire quelque chose de vraiment beau, il faut qu'il sente en lui quelque chose de plus grand que lui-même; *est Deus in nobis* (1).

Mais si la présence de ces dieux fantastiques, si le seul instinct religieux, étoient capables, au sein même du paganisme, de réveiller en eux la flamme poétique ou la verve oratoire; si de vaines allégories, enfans légers d'une imagination ardente ou désordonnée, n'en ajoutoient pas moins à l'éclat des talens et à la perfection des arts : combien plus une religion, qui, par la majesté de ses dogmes et la magnificence de ses révélations, a ouvert à l'esprit humain une nouvelle source de pathétique et de sublime! et si le génie d'Homère a tiré un si grand parti de cette chaîne d'or qui unissoit la terre au ciel, quel usage n'auroit-il pas fait de cette chaîne du cœur, de ce commerce d'affections qui unissent la créature au créateur! Qui peut donc ne pas regretter que ces grands hommes, dont nous parlons, n'aient pas eu à traiter nos sujets chrétiens et nos vérités éter-

(1) Ovid. *Art. amator.* lib. III, v. 549.

nelles? car, s'ils ont trouvé dans leurs oracles imposteurs, dans leur culte fabuleux avec ses brillans mensonges, de quoi produire tant de conceptions merveilleuses et enfanter tant de chefs-d'œuvre, à quelle hauteur d'éloquence ne se fussent-ils pas élevés, s'ils eussent été inspirés, non par les Muses, mais par les prophètes; non par Minerve et Apollon, mais par celui qui est *esprit* et *vie*, et dont chaque parole est une création et un trait de lumière!

Ne cessons donc de répéter, ce qu'aussi bien la voix de la raison, de l'expérience et des siècles ne cesse de nous dire, que la religion seule est l'ame des vrais talens, comme elle est la passion des grands cœurs; que les sciences ne lui doivent pas moins que la morale, les lettres que les gouvernemens; qu'elle est aussi utile à celui qui veut écrire qu'à celui qui veut méditer, au contemplatif qu'à l'artiste; et qu'elle n'est pas moins propre à l'honneur des talens qu'au bonheur de la vie. Surtout n'oublions jamais que l'homme tient à elle par toutes ses facultés, et que le sentiment religieux retentissant, pour ainsi dire, jusqu'à la dernière fibre de son cœur, il faut, pour tenter de l'en arracher, autant de barbarie que d'absurdité, autant d'aveuglement que d'ingratitude.

Il est donc temps que, pour son propre intérêt et pour sa propre gloire, la philosophie

se rapproche de cette religion sublime qu'elle s'obstine à méconnoître, et qui seule a la clef de la véritable éloquence, comme elle a seule la clef du cœur humain. Il est temps de bien se convaincre qu'il y a en elle quelque chose d'auguste qui donne de la hauteur aux pensées, de la magnificence aux paroles; que, plus le génie s'approche d'elle, plus il atteint la perfection; qu'elle seule peut véritablement l'alimenter et l'ennoblir par la grandeur des spectacles qu'elle présente, autant que par l'héroïsme des sentimens qu'elle inspire; que l'imagination y puise ses plus brillans tableaux, le cœur ses émotions les plus exquises, l'intelligence ses plus hardies conceptions; et qu'enfin, également pleine d'onction et de lumière, toute vivante d'espérance et d'amour, elle enchante à la fois et la vie et la mort.

Ainsi une fausse métaphysique, qui corrompt la raison et égare la droiture naturelle; un esprit systématique, qui porte la froideur dans les arts et l'audace dans la pensée; une philosophie tristement analytique, qui tient pour suspects tous les mouvemens passionnés de l'ame, et qui, dans sa superbe et incroyable naïveté, se donne pour l'ennemie du sentiment; une fureur d'innovations, impatiente de toutes les règles reçues, et qui, dégoûtée de tous nos grands modèles, ne trouve rien de bien dans

tout ce qui est ancien; une corruption sans bornes, qui met dans les productions de l'esprit le même désordre que dans les passions; une indifférence mortelle, qui, à la place des croyances, ne met plus que des opinions convenues, avec lesquelles on n'écrit plus d'après son cœur, et qui, ne tenant à aucun principe fixe, ne permet à personne de conserver son propre caractère, ni par conséquent de faire valoir son propre talent; une politique étroite et toute terrestre, qui n'est autre chose que l'art d'exploiter les territoires, et qui, ne voyant dans l'État que le sol, dans une nation que son cadavre, ne sauroit imprimer aucune grandeur aux écrits ni aux actions, et ne favorise pas plus les inspirations du génie que les élans du patriotisme; un goût abject de matérialisme, qui se répand dans toutes nos productions littéraires, et qui, en dédaignant tout ce qui reluit en nous de sublime et de grand, pour n'appliquer l'importance et l'estime qu'à ce qu'il y a de petit et de misérable, ne nuit pas moins à la vigueur de l'esprit qu'à l'élévation de l'ame; une certaine obliquité de but et de moyens, d'où dérivent toutes ces infidélités de style, qui ne trahissent pas moins le mot que la pensée; une insouciance pour la vérité, qui guide aussi mal le pinceau de l'orateur que le crayon de l'historien; une haine frénétique pour la reli-

gion, unique source du beau et vrai foyer de la lumière; enfin une neutralité systématique, sous le nom de modération, misérable compromis entre le vice et la vertu, aussi funeste au bon goût qu'à la saine morale, et symptôme le plus effrayant de la corruption d'un peuple: telles sont les causes plus ou moins prochaines qui ont appauvri tous les trésors de notre langue, fait avorter les grands talens parmi nous, et qui ne promettent désormais aux lettres qu'une agonie plus ou moins prolongée.

Honteux de cette triste décadence, et de cette langueur secrète qui a frappé toutes les branches de notre littérature, les philosophes ont tenté de la pallier; et, comme l'orgueil d'un siècle doit monter d'autant plus que ce siècle baisse davantage, ils ont prétendu que, si nous ne brillons point par nos chefs-d'œuvre, nous brillons par nos découvertes; et, n'osant disputer au grand siècle la gloire des beaux arts et la prééminence des lettres, ils ont cherché à l'affoiblir, en l'appelant le siècle timide et pusillanime des talens et du goût; tandis que le nôtre, beaucoup plus fort et plus éclairé, est le siècle de la raison et du génie : futile distinction, qui ne peut être que le génie de la déraison et de la mauvaise foi. Eh! quel siècle fut donc plus étincelant et de raison et de génie, que celui de Louis XIV? dans quel autre

vit-on briller plus d'hommes supérieurs? Penseurs originaux, c'est par eux-mêmes qu'ils jugeoient, et non par autrui : ils n'étoient point incrédules sur parole, mais par la force de la vérité ils doubloient celle de leurs talens. Ils n'épuisèrent pas leurs forces à poursuivre un perfectionnement chimérique, vaine pâture des petits esprits; mais, vrais philosophes, dans la juste acception du mot, ils savoient que la sagesse consiste à n'être pas plus savant qu'il ne faut, à ne chercher que ce qu'il nous est permis de connoître, à ne jamais oublier que l'audace et la témérité sont de mauvais guides, que la dignité de la raison est toute entière dans les bornes mêmes qu'elle se donne, et à bien se convaincre que c'est la justesse dans l'esprit, comme c'est la justice dans la vie, qui fait l'homme et tout l'homme. Qui a creusé plus avant qu'eux dans la mine féconde du cœur humain? Que l'on nous montre une grande vérité qu'ils n'aient pas connue, une grande découverte en morale, en politique et en législation, qu'ils aient ignorée; un art vraiment utile qu'ils n'aient pas fait valoir; une seule connoissance relative au bonheur et à la perfection de l'homme, qui leur ait manqué; une seule erreur dangereuse et funeste qu'ils n'aient pas combattue; enfin un moyen d'amélioration dans l'ordre social qu'ils n'aient pas mis en œuvre.

Si, pour être véritablement philosophe et avoir du génie et de la raison, il faut dire ou faire quelque chose de plus; que l'on nous indique ce que c'est. Quel étrange renversement d'idées, que d'opposer ainsi le siècle de la raison et du génie au siècle timide et pusillanime du talent et du goût! c'est-à-dire, pour qui sait l'entendre, que le dix-septième siècle ne connoissoit que l'art d'embellir les surfaces, tandis que le nôtre a celui de creuser à une vaste profondeur. Nous ne produisons plus, il est vrai, de chefs-d'œuvre dans aucun genre; mais nous avons cependant plus gagné que perdu, puisque nous possédons exclusivement l'art de penser, qui est le génie par excellence. Prétendre que nous avons gagné en raison et en génie ce que nous avons perdu en goût et en talent, n'est-ce pas la plus grande des hérésies morales et littéraires? C'est dire que le génie est étranger au goût, ou que le goût est étranger au génie; c'est soutenir que le génie n'est pas dans la perfection, puisque c'est le goût qui achève tout, embellit tout, et perfectionne tout : d'où il s'ensuit que nos philosophes ne s'entendent pas eux-mêmes, quand ils avancent que le génie peut se passer du goût qui en est le guide, de l'imagination qui en est l'ornement, du sentiment qui en est la vie.

Le goût supplée à l'étude; il devine les mys-

tères de l'art, et en fixe les règles. Sa *timidité* vient de la force même de l'esprit, bien plus que de sa foiblesse; de même que le vrai courage de l'homme est de sentir qu'il est borné, et qu'il y a des limites qu'il ne sauroit franchir sans compromettre sa propre dignité. C'est la sagesse qui est timide; c'est le bon sens qui est *pusillanime;* et, par la raison des contraires, c'est la folie qui est audacieuse et qui vise à l'indépendance. Aussi les ouvrages que le goût et le talent ont enfantés sont les seuls durables, les seuls qui passent à la postérité, les seuls qui donnent à l'esprit de véritables jouissances, les seuls qui doivent à jamais nous servir de modèles; et ce que nos philosophes appellent le génie, et qu'ils prennent pour vigueur de tête et force d'esprit, n'est qu'une chaleur éphémère, un feu qui brûle sans éclairer, un volcan qui jette une obscure fumée.

Tel est donc l'orgueil incurable de la philosophie, qui triomphe ainsi de sa propre misère, qui se croit hardie parce qu'elle est entreprenante, originale parce qu'elle est bizarre, haute parce qu'elle est gigantesque, sublime parce qu'elle enfante des monstres, exempte de tout préjugé parce qu'elle ose tout, et que rien ne l'arrête plus : assez aveugle pour ne pas voir que la décadence du goût est nécessairement la suite de la décadence de la raison; de même

que la fausseté des raisonnemens suit la perte du goût, qui n'est autre chose que le tact des convenances. C'est par la perte du goût que commence la barbarie, et c'est encore cette perte qui nous y ramènera. O heureux siècle, que celui qui étoit *timide!* et malheur au nôtre, qui, prenant les tours de force pour les élans du génie, s'arroge le privilège exclusif de la pensée, parce qu'il a perdu le talent pour la rendre et le goût pour l'orner!

Revenons donc à nos grands écrivains, à ces vrais hommes de génie, à ces sublimes dépositaires du feu sacré, arbitres éternels du bon sens et du goût, d'autant plus raisonnables qu'ils étoient moins raisonneurs, et d'autant plus véritablement philosophes, qu'en portant si haut la faculté de penser, ils n'aspiroient jamais à être des penseurs. Rappelons-nous sans cesse que rien ne prouve plus le progrès des lumières que l'art de bien parler et de bien écrire; que, partout où le talent de l'éloquence décroît, l'esprit humain rétrograde dans sa marche; que les grands orateurs, comme les grands poètes, tiendront toujours le premier rang dans l'histoire de l'esprit humain, ainsi que les siècles qui les voient naître sont les premiers parmi les siècles; que, si l'homme est le roi de l'univers, c'est par le don de tout soumettre à l'empire de sa pensée comme à celui

de sa parole; et qu'en dépit de tous les prétendans à la science et à la gloire du calcul, le talent de faire passer aux autres sa propre conviction est l'art des arts et le triomphe du génie.

Rendons enfin hommage à ce siècle immortel, la plus brillante époque de notre histoire; à ce siècle d'autant plus éclairé, qu'il ne parloit jamais du progrès de ses lumières; à ce siècle à jamais illustre, qui vit éclore un monde tout nouveau, qui conquit à la fois et l'empire des sciences et l'empire des lettres, et dont le nôtre, malgré tous les fastes guerriers dont il s'enorgueillit, malgré tous ses voyages aériens, ses bateaux à vapeurs, ses découvertes chimiques et géologiques, n'est encore qu'une ombre.

Les prôneurs des nouvelles lumières s'offenseront sans doute de notre irrévérence : mais que répondront-ils, lorsque nous leur opposerons l'autorité irrécusable du coryphée même de la philosophie; juge d'autant plus imposant, qu'il est celui qui, par la nature de son talent, marque le plus le passage du dix-septième siècle au suivant, et qu'il a été contemporain de tous les deux? « Il me semble, » écrivoit-il, l'année même de sa mort, à un de ses élèves (1) dont la religion n'avoit pas encore fait la conquête; « il me semble que notre chère nation

(1) A La Harpe, 14 janvier 1778.

» tourne furieusement, depuis quelques an-
» nées, à l'opprobre et au ridicule en plus d'un
» genre. J'ai vu la fin du règne d'Auguste, et
» je suis déjà dans le Bas-Empire (1). » Il disoit dans un autre endroit : « Notre pauvre siècle
» est d'une affreuse stérilité en grands hommes
» comme en bons ouvrages ; du siècle de
» Louis XIV, il ne nous est resté que *la lie*, et,
» dans peu, il n'y aura rien du tout. » Il l'appeloit encore l'*égout des siècles*. Nous laissons à nos lecteurs le soin de choisir entre ces deux images.

Quel anathème plus foudroyant contre les détracteurs du grand siècle et les admirateurs exclusifs de celui-ci! et combien acquiert-il plus de force, et devient-il plus concluant, quand on pense que Voltaire étoit l'idole du siècle dont il parle ainsi! Mais, si tel étoit son sentiment dans un temps où brilloient encore quelques restes du *siècle d'Auguste*, et où l'arbre de notre littérature poussoit encore de temps

(1) Qui peut donc expliquer comment *cette chère nation*, qu'il ne chérissoit guère, et qu'il estimoit encore moins, est cependant celle qui le plaçoit alors, et qui le place encore sans façon au-dessus de tous les génies présens et futurs? Étoit-ce ingratitude de sa part, ou est-ce folie de la nôtre? « J'ai vu » finir, ajoutoit-il encore, le règne de la raison et du goût; je » vais mourir en laissant la France barbare. » (A M. d'Argental, 30 juillet 1776.) Que diroit-on, aujourd'hui, des barbares qui parleroient ainsi? et comment la France étoit-elle alors assez barbare pour se résigner à de tels complimens?

en temps quelques branches vivaces, comment se seroit-il exprimé, s'il eût vu cet arbre, frappé dans sa racine, ne plus offrir, sur ses branches desséchées, que des fleurs inodores et des fruits sans saveur? Si déjà, il y a quarante ans, il se croyoit dans le *Bas-Empire*, où se croiroit-il maintenant? et si alors notre nation, selon lui, *tournoit à l'opprobre*, où tourne-t-elle de nos jours, si ce n'est à la mort?

Et certes, ce *Bas-Empire*, surtout si on le prend à son origine, ne fut pas aussi méprisable qu'on voudroit nous le faire croire. C'est dans le Bas-Empire que brillent les dernières étincelles de l'éloquence attique, et qu'apparoissent pleins de gloire les Basile et les Chrysostôme, les Augustin et les Grégoire, et autres grands hommes, honneur éternel de la religion et des lettres, que l'Église réclame comme ses Pères, et l'éloquence comme ses modèles. C'est là que l'on distingue encore de grands princes, de grands hommes d'État, de grands législateurs, dont les nôtres n'ont été que les copistes; c'est là qu'est né ce droit public, qui si longtemps nous a régis et même nous régit encore. Quelles qu'aient été, dans l'empire d'Orient, les divisions plus ou moins cruelles, les schismes religieux plus ou moins affligeans, les combats de plume non moins ardens et aussi nombreux que ceux de l'épée, et cette rouille de

barbarie, qui, pendant une si longue succession de princes, se mêla aux institutions comme aux arts; il n'en est pas moins vrai qu'on ne cessa d'y respecter ces vérités fondamentales, ces principes conservateurs qui donnent la vie aux empires. Il est également certain que, si le Bas-Empire est le règne des subtilités théologiques, nous sommes dans celui des niaiseries philosophiques; que ses rhéteurs et ses scoliastes valoient encore mieux que nos idéologues et nos calculateurs; que ses hérésiarques dogmatiques n'étoient pas plus ardens, et sans doute étoient moins dangereux que nos hérésiarques politiques; que ses iconoclastes n'ont pas brisé plus d'images que nous n'avons brisé de monumens et renversé de temples, et que ses gnostiques et ses illuminés du mont Athos n'étoient pas si absurdes que nos initiés maçonniques et nos ténébreux illuminés. Il est encore permis d'assurer que les qualités occultes et les formes substantielles des quiddités scolastiques, qui jouoient alors un si grand rôle dans les écoles, valent bien sans doute les abstractions politiques; et que les entéléchies d'Aristote, mises en vogue dans ces temps-là, ne sont pas plus vaines, et paroîtront peut-être plus ingénieuses que nos systèmes, nos utopies, et autres chimères de nos empiriques modernes.

Voilà le sort qui attend la France, si elle ne

revient à la religion, à la morale, aux vrais principes, et au bon goût de l'antiquité; c'est de descendre tôt ou tard plus bas encore que le Bas-Empire. Et vous, qui vous regardez comme des génies inventeurs, parce que vous rajeunissez de vieilles erreurs, ou que vous ajoutez à de vieilles erreurs vos rêveries nouvelles, n'oubliez jamais qu'on ne fait rien de beau avec les vices, rien de grand avec les passions, rien d'achevé ou de fini avec l'erreur et le mensonge. Sachez que ce sont les vérités, bien plus que les connoissances, qui sont les richesses de l'esprit et qui fécondent le génie. Sachez que ce n'est point avec des calculs et des machines qu'on peut monter bien haut dans la carrière du génie; de même que ce n'est point avec le mouvement du sang et des esprits, qu'on fait de la morale et qu'on se donne des vertus. Tout au plus vous taillerez le bloc de la statue; mais quel est le dieu qui l'animera? Vous ne voulez rien de fort, vous n'aurez rien de grand; vous n'aspirez qu'au tempéré, vous n'atteindrez qu'au médiocre; vous pourrez avoir des poètes, vous n'aurez pas de poésie; vous pourrez avoir des orateurs, mais frivoles comme vos goûts, froids comme vos spéculations, et mauvais comme leurs intentions. Vous travaillerez pour des partis, pour des factions, pour des cotteries; vous ne travaillerez point pour le genre hu-

main : vous ferez des brochures, et on aura de vous quelques pages plus ou moins brillantes; mais vous ne ferez pas de livres, ou vous ferez des livres sans faire des ouvrages, ou vous ferez des ouvrages qui passeront comme ces feuilles légères que le vent emporte; et vos productions avortées, sans honneur pour vous, comme sans profit pour les autres, périront à la fois, et pour les lettres et pour la France, et pour la nation et pour la postérité.

Ainsi s'est accompli, au milieu de nous, cet oracle d'un prophète : Je confondrai l'orgueil de ta fausse sagesse; tu ne travailles que pour la gloire, je te défendrai de rien faire de grand et de glorieux; j'arracherai le voile dont tu pares ta triste nudité; je réduirai à rien tout l'attirail de tes grands mots, tout l'étalage de tes maximes fastueuses, tout le prestige de tes promesses mensongères; et de tant de phrases sonores et de sentences ampoulées, il ne te restera que le don de tout obscurcir et le talent de tout détruire. *Auferam de medio tui magniloquos superbiæ tuæ* (1).

Ainsi le siècle, en abandonnant la religion et la morale, pour s'engouer de paradoxes et courir après des doctrines perverses ou de fallacieuses théories, s'est cruellement puni lui-

(1) Sophon. III, 11, 12.

même. Il a trahi la cause des lettres et des arts, et s'est lui-même condamné à cette indigence de talens, aussi honteuse qu'incurable. Il est triste de le penser; mais il n'en est que plus nécessaire de le dire : le voile de la nuit s'étend sur notre horizon littéraire. Le flambeau des arts retournera peut-être à son premier berceau, s'il ne va briller dans des régions nouvelles où il ne pénétra jamais; mais il ne se rallumera plus dans les mains ingrates qui l'ont laissé éteindre. Les imprudens qui ont favorisé le génie de la destruction en seront infailliblement les premières victimes, et n'échapperont point à la catastrophe générale qui menace les lettres, et qui doit engloutir les talens et les sciences : car l'art d'écrire s'applique à tous les arts; il est l'ame de toutes nos pensées, comme la langue est la mère de toutes nos connoissances. Tout se tient nécessairement dans la chaîne de nos opérations intellectuelles; et, par un arrêt irrévocable, on n'en peut laisser briser un anneau, sans que tous ne se détachent et ne tombent les uns après les autres. Tant il est vrai qu'il nous faut Dieu pour tout vivifier, le monde physique et moral, le monde politique et littéraire; et que, sans lui, tout croule, les lettres comme les mœurs, les talens comme les vertus, et les arts comme les empires!

SECONDE PARTIE.

DÉCADENCE DE L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

Si jamais il y eut sur la terre une grande et utile institution, c'est sans doute celle de la chaire chrétienne, de ce ministère de la parole, dont la religion seule nous a donné l'exemple. Quel plus grand véhicule et pour les talens et pour les vertus! Quel plus bel art que celui qui sanctifie le génie par la religion, embellit la religion par le génie, et fait ainsi remonter vers le ciel les lumières et les talens qui en descendent! Quel plus sublime emploi que celui de partager avec Dieu même l'empire des cœurs, et d'ajouter à l'onction de sa grâce par celle des discours! L'onction! vraie création du genre apostolique, dont lui seul a fourni le modèle. Non, ce n'est plus ici cette éloquence des anciens, fille de la liberté et de la licence, compagne de la sédition, qui, au jugement de Tacite, ne vivoit que d'agitations, ne se plaisoit que dans le trouble, dont la guerre étoit le premier besoin, et dont la paix étoit la mort. C'est cette fille du sentiment et de l'amour,

qui, loin d'exalter les passions, travaille à les calmer et à les vaincre; qui, bien loin de réveiller les haines, n'a pour but que de réveiller les consciences, et, au lieu de chercher dans la guerre son premier élément, fait de la douce paix sa plus belle conquête. Ce n'est point cette éloquence judiciaire, qui, bornée dans ses intérêts, dans ses formes, dans ses moyens, dans ses ressources, dans ses causes et dans ses sujets, l'est également dans son vol; qui, n'ayant qu'une autorité circonscrite, n'a qu'une hauteur limitée, tracée, en quelque sorte, par le texte strict, inanimé de la loi; et qui, souvent forcée de se contenir pour l'intérêt même de la justice, ne peut guère imprimer un grand mouvement à la pensée. L'éloquence de la chaire n'a que des sujets sublimes à traiter, des intérêts infinis à défendre, de grands devoirs à inculquer, des décrets éternels à annoncer : elle ouvre ainsi à l'orateur un horizon sans bornes, où il peut déployer tour à tour le pathétique et le terrible, le sombre et le touchant, et s'élever des formes les plus simples aux aspects les plus magnifiques. Ce n'est point cette éloquence théâtrale et dramatique, qui n'a que des pleurs factices à arracher, et de faux sentimens à peindre. Le personnage de l'orateur sacré est aussi saint que celui qui l'envoie, et son rôle aussi vrai que la doctrine qu'il an-

nonce. Ce n'est point ici un sage ni un dissertateur qui discute dans son école l'art de bien vivre, sans vrai moyen pour ranimer la froideur, ou vaincre la résistance : c'est un père, c'est un ami, qui porte avec lui tout ce qui frappe l'imagination ou réveille le sentiment. Tout parle pour lui, jusqu'au lieu où il se fait entendre, jusqu'aux autels qu'il invoque, jusqu'aux tombeaux qu'il a sous ses pieds. Si, pour être éloquent, il faut avoir autorité, qui peut donc l'être davantage que l'orateur sacré, parlant au nom du ciel d'où descend tout empire, voyant disparoître devant lui toutes les conditions comme toutes les gloires, élevant ainsi l'art de la parole à toute sa hauteur et lui imprimant toute son énergie? Quel ministère remplacera jamais un pareil ministère? Quelles lois ou quels livres pourront jamais y suppléer? Qui oseroit donc contester l'immense supériorité de la morale prêchée sur la morale écrite? Et si la parole est la plus noble faculté de l'homme, le plus beau présent qu'il ait reçu du ciel, n'est-ce pas lorsqu'elle est destinée à produire ce que la raison toute seule ne peut opérer, et à devenir l'interprète de celui qui est la raison même, et la raison de tout?

Mais, si le ministère de la chaire est grand par lui-même; si, par sa seule institution, il peut tant ajouter à la perfection de l'ordre mo-

ral et à la dignité de l'esprit humain, lors même qu'il n'est exercé que par des hommes ordinaires, que doit-ce être, quand il est rempli par des hommes supérieurs, par des génies du premier ordre, tels que ceux dont la chaire sacrée peut se glorifier, qui, unissant à la grandeur de leur mission la transcendance de leurs talens, exercent ainsi la plus grande puissance morale qui ait été donnée aux hommes? Aussi, qui de nous n'aime pas à se reporter en esprit vers ce siècle à jamais mémorable, où la chaire chrétienne brilloit d'un si vif éclat? Qui de nous n'aime à relire sans cesse ces beaux discours où se trouvent réunis toutes les émotions du cœur, et tous les intérêts de l'esprit? Qui de nous, après avoir lu ces chefs-d'œuvre, ne dit pas de chacun des auteurs ce qu'Eschine disoit de Démosthène : « Que se-» roit-ce, si vous l'eussiez entendu lui-même? » Qui de nous n'aime à transporter sa pensée dans l'auditoire où Bourdaloue, *disant des vérités à bride abattue* (1) forçoit les maîtres du

(1) Il est curieux d'entendre Mme de Sévigné raconter naïvement l'impression profonde que produisoit à la cour ce célèbre orateur : « Nous entendîmes, après dîner, le sermon du » Bourdaloue, qui frappe toujours comme un sourd, disant des » vérités à bride abattue, parlant à tort et à travers contre » l'adultère : sauve qui peut, il va toujours son chemin. » (*Lettre du* 29 *mars* 1680.) Veut-on voir, dans ce même siècle, un autre

monde à interroger leur conscience, et à rougir secrètement d'eux-mêmes? Qui de nous n'auroit voulu assister à ces funèbres solennités où d'illustres orateurs, interprètes de la douleur publique, célébroient les illustres morts; à ces imposantes réunions, où l'aigle de la chaire, placé entre les grandeurs vivantes destinées à mourir demain, et les grandeurs éteintes, et déjà descendues au sépulcre; à la vue « de ces figures qui pleuroient autour d'un » tombeau, et de ces colonnes qui sembloient » vouloir porter jusqu'au ciel le magnifique té- » moignage de notre néant (1), » faisoit ainsi du triomphe de la mort le triomphe de son éloquence (2)?

exemple de la puissance du ministère évangélique? c'est celui que le Père de La Rue rapporte de Bossuet, dans son *Oraison funèbre :* « A combien de pécheurs, a-t-il dit, avec le zèle d'un » Jean-Baptiste : *Non licet; cela n'est point permis !* Il n'avoit » quelquefois qu'à se présenter à leurs yeux, en des momens » imprévus à leurs passions, pour les frapper du regret de n'en » être pas les maîtres. Ils se faisoient eux-mêmes, en le voyant, » les reproches qu'il leur épargnoit; et son silence les touchoit » plus que l'ardeur empressée des autres. »

(1) Bossuet, *Oraison funèbre du prince de Condé.*

(2) A ces magnifiques éloges, où le talent et la vertu avoient tout à gagner, ont succédé ces éloges obscurs, dont s'empare le premier occupant, ou qu'on donne au premier venu, lugubres sans être touchans, ou tristes sans être funèbres; froides

Si de là on se transporte en imagination dans la chapelle de Versailles, quelle nouvelle source d'admiration et de regrets, lorsqu'on se représente encore le plus grand des orateurs, parlant devant le plus grand des monarques, au milieu de la cour la plus polie et la plus éclairée de l'univers, avec sa figure imposante et majestueuse, avec ses cheveux blancs et son immense renommée, donnant à son talent toute l'autorité de son épiscopat, en même temps qu'il réfléchissoit sur son épiscopat tout l'éclat de son talent; comptant parmi ses auditeurs, et Turenne et Condé, et Racine et Corneille, La Bruyère et Boileau, et toute cette foule, ou de héros ou d'écrivains, d'un ordre plus ou moins élevé, qui venoient échauffer leur génie au feu de son génie, et confondoient, avec le respect qu'ils avoient pour la religion, celui qu'ils portoient à son ministre et à son interprète! O grands et magnifiques souvenirs! siècle qu'on peut appeler vraiment le siècle des lumières! Heureux ceux qui ont été les témoins de tant de splendeur et de gloire!

Il faut l'avouer cependant; au milieu de

élégies plus faites pour être récitées sous des saules pleureurs que dans un temple, et non moins inutiles à l'instruction des vivans qu'à la gloire des morts. C'est ainsi que la chaire chrétienne perdra un genre si propre à favoriser l'éloquence, et à faire valoir tout ensemble l'art, le ministre et le ministère.

cette réunion si imposante de talens de tout genre, la chaire brille surtout d'un éclat particulier. Oui, j'ose croire que l'éloquence de la chaire fait la plus grande illustration des lettres françaises, qu'elle est leur plus beau domaine; que les orateurs chrétiens sont encore nos premiers modèles de style et nos auteurs vraiment classiques; que ce sont eux qui ont fixé la langue, après l'avoir créée; et que ceux qui les ont suivis, sans même hériter de leur gloire, peuvent encore la disputer, à ne les considérer que sous le rapport des talens, aux écrivains dont la littérature actuelle se glorifie le plus. Car il faut reconnoître que l'éloquence s'élève avec les sujets, que les sujets s'élèvent avec l'orateur, et que l'orateur n'acquiert jamais sa véritable force, et n'atteint à toute sa hauteur, que quand il est porté sur les ailes de la religion même (1).

Première cause de la décadence de la chaire : la décadence des mœurs.

Mais plus cette chaire française s'est couverte de gloire, et a jeté d'éclat, plus on s'étonne de

(1) « La chaire vaut mieux que la tribune pour former des hommes éloquens, parce que là on combat généreusement les passions, et qu'ici on les appelle avec bassesse. » (*Henri de Bonald.*)

sa chute, et plus on se demande avec douleur comment cet or si pur s'est obscurci, et comment s'est éteinte cette flamme si vive et toute brillante de clarté! Que faut-il donc en accuser? est-ce l'affoiblissement de la foi? est-ce l'indifférence ou le dégoût du siècle? les orateurs sacrés auroient-ils cédé à la malignité des temps? se seroient-ils trompés dans la nouvelle direction qu'ils avoient à prendre? la nature, devenue avare, leur auroit-elle refusé ces dons qu'elle leur prodiguoit aux beaux jours de la chaire? est-ce que tous les grands sujets seroient tellement usés, toutes leurs beautés tellement épuisées, qu'il n'y auroit plus rien à défricher dans le champ de l'éloquence sacrée? est-ce la faute des auditeurs devenus faussement délicats, ou des prédicateurs devenus tristement complaisans? ou plutôt n'est-il pas évident que les mêmes causes qui ont précipité parmi nous la chute des talens, ont dû étendre leur influence jusque sur la chaire, et que son ancienne vigueur ne pouvoit plus se soutenir au milieu des débris de toutes nos institutions, et de cette défaillance générale de nos mœurs et de nos principes? N'est-on pas forcé de reconnoître que, placés sous une atmosphère pestilentielle, et au milieu d'un siècle imprégné d'un double venin anti-moral et anti-littéraire, les prédicateurs ne pouvoient guère échapper

au mauvais goût devenu dominant, et ne point participer, souvent même sans s'en douter, à cette épidémie devenue générale, en remplaçant dans leurs sermons, comme les écrivains dans leurs ouvrages, le sentiment par la raison et la raison par le bel esprit?

Cependant l'éloquence chrétienne lutta plus long-temps que tous les autres talens, contre la fausse direction que prenoient les esprits. Soit que le plus grand nombre des orateurs sacrés appartînt à des corps conservateurs des saines règles; soit qu'ils trouvassent, dans les bienséances de leur état, un motif de plus pour respecter les bienséances oratoires; soit enfin que le genre sacré ait en lui-même plus de force et de nerf pour se soutenir, ce ne fut guère que vers le milieu du dernier siècle, que le déclin devint sensible, et que la contagion parvint à s'introduire dans la chaire évangélique. Alors on vit les prédicateurs prendre peu à peu, sinon l'esprit du temps, du moins ses couleurs et presque sa livrée; sinon sacrifier les principes, du moins les affoiblir, et, sans trahir la vérité, songer encore plus à l'orner qu'à la défendre : infidèles ainsi à leurs illustres devanciers, qui jamais ne s'imaginèrent pouvoir parler une langue plus belle que celle de Dieu même; qui, puisant dans les trésors des livres saints ces

beautés toujours anciennes et toujours nouvelles, si propres à nourrir la foi en même temps que le génie, et apprenant à l'école des prophètes à devenir apôtres, unissoient aux sublimes sentimens, source féconde des inspirations du zèle, ces vives et nobles peintures qui enflamment le talent (1).

Un prédicateur académicien, et qui a eu plus d'une célébrité (2), nous allègue, dans un de ses écrits, comme une des causes de la décadence de la chaire, l'exemple pernicieux que donna

(1) On raconte un bon mot sur l'abbé Le Tourneux, qui, sous Louis XIV, prêchoit à Paris avec assez de réputation, et attiroit beaucoup de monde, quoiqu'il ne fît que des instructions familières. Le monarque demanda un jour à Boileau ce qu'étoit ce prédicateur après lequel tout le monde couroit : « Sire, » répondit le poète, Votre Majesté sait que l'on court toujours à » la nouveauté; c'est un prédicateur qui prêche l'Évangile. » Cette réponse de Boileau est d'autant plus singulière, que, dans le siècle de Louis XIV, rien n'étoit moins *nouveau* que d'entendre prêcher l'Évangile. Tous les grands prédicateurs de ce temps-là, tous ceux du moins qui sont parvenus jusqu'à nous, prêchoient l'Évangile, et devoient par conséquent donner le ton à tous les autres. On peut donc croire que le satirique avoit été entraîné dans cette occasion par le plaisir de lancer une épigramme, ou peut-être par quelque penchant pour une école à laquelle Le Tourneux appartenoit, et que Boileau faisoit profession de respecter.

(2) L'abbé depuis cardinal Maury, dans son *Discours sur l'Éloquence de la chaire*, n. 44, édit. de 1777.

Massillon, dans son *Petit Carême*. On ne peut nier qu'à certains égards, ce grand orateur ne soit ici sorti des limites de son art, comme de celles de son ministère; on ne peut guère disconvenir que ses sermons, qu'on doit plutôt appeler des discours, n'aient été, et par la nature des sujets, et par la hardiesse des leçons devant un roi enfant, et par la mondanité de certaines maximes, et par je ne sais quelle teinte de popularité, enfin par ce ton constamment disert, plus digne d'un littérateur que d'un ministre de l'Évangile; que ses sermons, dis-je, n'aient été une espèce d'innovation, dont les gens de lettres purent alors abuser, et qui devint peut-être, même pour les candidats de la chaire, une vraie tentation et un piège très-séduisant.

De là les éloges outrés des philosophes, qui n'ont pas peu contribué à la grande fortune de ce *Carême*, vraiment *petit*, si on le compare au *grand Carême*. De là cette affectation de Voltaire à le conserver, dit-on, sur son bureau, et de certaines femmes beaux esprits à l'avoir sur leurs toilettes. De là cette opinion trop répandue de nos jours, et trop accréditée par les nouveaux amis du peuple, qui n'ont pas craint de nous présenter Massillon comme un professeur *des droits de l'homme*, et comme le précurseur de cette révolution même qui devoit renverser la chaire dont il étoit la gloire: assertion qu'il eût

sans doute repoussée lui-même avec horreur, et que démentent à la fois, et sa piété, et ses exemples, et son caractère. C'est ainsi, et dans les mêmes intentions, que les mêmes hommes ont enflé, au-delà de toute mesure, le mérite du *Télémaque*, en nous donnant, contre toute évidence, son illustre et pieux auteur comme un prédicant *d'humanité* et un docteur de tolérance; et que, par un artifice qui n'appartient qu'à eux, ils se sont plu à outrer ses vertus, pour mieux le calomnier, et à exagérer sa louange, pour mieux souiller sa grande renommée.

Seconde cause. — Influence de l'esprit académique.

Mais, quelle qu'ait pu être l'influence du *Petit Carême* de Massillon sur ses imitateurs et ses émules, il en est une d'autant plus digne d'être remarquée, qu'il est plus difficile de la contester : c'est l'influence de cet esprit académique dont nous avons déjà parlé, et qui, après avoir envahi tous les genres de la littérature, finit enfin par pénétrer jusque dans le sanctuaire.

Nous avons vu toute l'importance que s'étoit donnée ce tribunal de beaux esprits, distributeurs de toutes les réputations, et devenus les suprêmes régulateurs de l'opinion publique. Comment résister à l'envie d'être loué par eux, récompensé par eux, à l'ambition de prêcher

devant eux, et à l'honneur insigne d'être admis parmi eux? Il est triste sans doute, mais il est aussi important qu'utile de le dire : peu d'orateurs marquans résistèrent à toutes ces tentations réunies. De là cette excessive précipitation qu'on remarquoit dans les ecclésiastiques à talens, lesquels, avides de succès, ou trop impatiens de suivre les premières impressions de leur zèle, abrégeoient trop souvent le temps des épreuves et des travaux préliminaires qu'exige la perfection d'un art auquel suffit à peine la vie d'un homme toute entière. De là le besoin de se répandre pour se faire des prôneurs, et de chercher la réputation dans les cercles, dans la dissipation et la vie du grand monde où le talent avorte, au lieu de la chercher dans l'étude et dans la retraite où le talent mûrit, où le génie se féconde. De là cet abandon des anciens modèles, pour courir après les écrivains qui avoient la vogue et qui donnoient le ton ; pour prendre, à leur exemple, la morgue doctorale et le langage sententieux. On vit alors les prédicateurs à prétentions *penser* leurs sermons, comme les autres écrivains raisonnoient leurs drames ou *pensoient* leurs vers ; et, pour être *forts de choses* et de maximes, devenir aussi pauvres d'imagination que de verve, d'images que de mouvemens et de tout ce qui peut remuer les cœurs. La finesse prit la place du sen-

timent. Ce ton d'onction et de pathétique, qui doit faire le caractère distinctif d'un orateur chrétien, se perdit, ou commença à s'affoiblir sensiblement. Cette manière forte et toute apostolique des premiers fondateurs de la chaire française ne parut plus de saison. A ces vigoureuses attaques contre les vices et les scandales succédèrent ces faux ménagemens et ces *traits sans blessure* (1), qui n'étoient propres qu'à compromettre la dignité du ministère, en même temps qu'ils énervoient la puissance de la parole; ces timides circonspections, qui ne profitent à personne, également nuisibles et à l'orateur qui s'y prête, et à l'auditeur qui les exige. A la peinture des jugemens de Dieu succéda la peinture des mœurs; on n'osa plus effrayer, on voulut plaire; on s'appliqua bien moins à convaincre qu'à flatter des hommes dont on supposoit les oreilles plus délicates que les consciences, et dont on cherchoit plus à enlever les suffrages qu'à opérer la conversion. C'est ainsi que ces prédicateurs ne voyoient pas qu'en voulant s'ouvrir une route nouvelle, ils faisoient bien moins qu'ils n'auroient pu faire, s'ils eussent consulté les seules règles du bon sens, et l'inspiration même de leurs propres talens; qu'en cherchant la gloire, ils prenoient

(1) *Tellum imbelle sine ictu.* Virg. *Eneid.* lib. II, v. 544.

la route opposée, et qu'en courant après la vogue, ils manquoient la renommée.

Nous ne pouvons ici résister au plaisir de citer la belle et grande leçon que, du haut de sa chaire, le maître des prédicateurs donnoit à ceux de son temps. Il veut leur prouver qu'ils ont une grande puissance à exercer : « Où? » dit-il, dans les consciences. Comment? par » la manifestation de la vérité; et l'un est une » suite de l'autre. Car les oreilles sont flattées » par l'académie et l'arrangement des paroles: » l'imagination réjouie par la délicatesse des » pensées; l'esprit gagné quelquefois par la vrai- » semblance du raisonnement: la conscience » veut la vérité; et, comme c'est à la conscience » que parlent les prédicateurs, ils doivent re- » chercher, non un brillant et un feu d'esprit » qui égaie, ni une harmonie qui délecte, ni » des mouvemens qui chatouillent, mais des » éclairs qui percent, un tonnerre qui émeuve, » un foudre qui brise les cœurs. Et où trouve- » ront-ils toutes ces grandes choses, s'ils ne » font luire la vérité, et parler Jésus-Christ » lui-même? Dieu a les orages en sa main; il » n'appartient qu'à lui de faire éclater dans les » nues le bruit du tonnerre: il lui appartient » beaucoup plus d'éclairer et de tonner dans » les consciences, et de fendre les cœurs endur- » cis par des coups de foudre; et s'il y avoit un

UNIV. OF

» prédicateur assez téméraire pour attendre ces
» grands effets de son éloquence, il me semble
» que Dieu lui dit comme à Job (1) : *Et si ha-*
» *bes brachium sicut Deus, et si voce simili tonas;*
» si tu crois avoir un bras comme Dieu, et ton-
» ner d'une voix semblable, achève et fais le
» dieu tout-à-fait (2). »

Quel style! quelle dignité! quelle hauteur! quelles pensées! N'est-ce donc pas ici que l'on trouve *ces éclairs qui percent, ce tonnerre qui émeut*, et *ce foudre qui brise les cœurs?* Fut-il jamais une plus terrible condamnation de ces apôtres manqués, contre lesquels nous nous élevons ici, qui, bien loin de *faire reluire la vérité, et parler Jésus-Christ lui-même,* ne parloient qu'un langage à eux, et ne cherchoient qu'*un brillant feu d'esprit qui égaie, ou une harmonie qui délecte, et des mouvemens qui chatouillent?* Et si Bossuet craignoit tant que les prédicateurs n'ambitionnassent de *flatter les oreilles par l'Académie,* lors même que l'Académie n'étoit dangereuse ni par ses leçons, ni par ses principes, ni par ses exemples, que n'eût-il pas dit, s'il eût vu les prédicateurs du dernier siècle devenir académiciens, en même temps que les acadé-

(1) Job. XL, 4.

(2) Bossuet, IIe *Sermon* pour le second dimanche de Carême, *sur la parole de Dieu.*

miciens se faisoient moralistes, catéchistes et prédicateurs; s'il les eût vus, au lieu de couper dans le vif, et d'écraser de tout le poids des saints oracles ces tartufes de morale, mettre tout leur art à parodier les homélies philantropiques et les grimaces sentimentales (1) de ces prédicans d'humanité?

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que l'on voyoit les prédicateurs dont nous parlons chercher à se justifier à eux-mêmes cette espèce d'abdication de leur saint ministère, et ce déplorable sacrifice qu'ils faisoient à l'opinion. Nous en avons même connu qui se faisoient illusion, au point de croire qu'il falloit ainsi apprivoiser le siècle avec la divine parole, et disputer d'adresse et de raffinement avec lui, pour mieux vaincre sa résistance et surmonter sa corruption. L'abbé de Boismont, entre autres, prédicateur du beau monde et académicien, appeloit cette condescendance *un innocent artifice, une utile et bienfaisante séduction :* partant de ce principe, que, *quand le vice est devenu ingénieux, il faut le devenir avec lui pour le combattre* (2). Etrange manière de livrer bataille, que celle d'émousser ses traits pour mieux percer son ennemi! Trop de prédicateurs adop-

(1) C'est ce que Mercier appeloit de la *sensiblerie*.
(2) *Discours de réception à l'Académie*.

tèrent ce système, véritablement *séduisant* pour ceux qui préféroient leur vanité à leurs devoirs, et qui cherchoient plus à se prêcher eux-mêmes qu'à prêcher les autres. Ils devinrent *ingénieux* aux dépens de leur ministère, et même de leurs propres succès ; et ils publièrent ainsi qu'en courant après l'*artificieux* et le *séduisant*, ils manquoient le touchant et surtout le sublime. Ces hommes *ingénieux* ne s'apercevoient pas que les philosophes ne pouvoient que leur savoir gré d'une condescendance qui étoit toute à leur profit, et au détriment de la vérité. Ces hommes *ingénieux* ne voyoient pas que le monde se moquoit d'un *artifice* qu'il trouvoit véritablement *innocent*, et qu'il rioit de ces apôtres si raffinés, si déliés, qui croyoient arrêter avec des fils d'araignées ce torrent d'impiété qui emportoit tout. Ces hommes *ingénieux* ne comprenoient pas qu'ils ne *séduisoient* personne; que, dans l'art de parler, le talent doit toujours dominer l'esprit, et non l'esprit dominer le talent; que le vrai mérite, ainsi que la vraie gloire d'un orateur chrétien, c'est de dompter son siècle, et non de s'en laisser maîtriser; c'est d'être le juge de ses auditeurs, et non de regarder ses auditeurs comme ses juges; c'est enfin de bien se convaincre qu'en devenant leur esclave, il perd le plus beau de ses droits, celui de leur parler en maître.

Troisième cause. — La manie des sujets plus philosophiques que chrétiens.

En conséquence de cette *utile et bienfaisante séduction*, les vérités fondamentales du christianisme furent presque exilées de la chaire; comme si l'on eût oublié que les grands sujets font les grands orateurs, ainsi que les grands combats font les grands capitaines. A la place de ces riches masses d'éloquence que présentent les sujets véritablement religieux, ce furent de jolis portraits et de brillantes enluminures, qui laissent l'auditeur aussi froid que l'orateur lui-même : tableaux agréables et piquans des mœurs, plus propres à flatter la malignité qu'à corriger la perversité, et à faire briller le bel esprit que l'esprit apostolique. On n'entendit plus ces grands sujets sur l'éternité, sur l'enfer, sur la mort du pécheur, sur le jugement, sur l'impénitence finale, et autres vérités de cette nature, que nos grands maîtres choisissoient de préférence, et qui sont la vraie base de l'instruction chrétienne; on ne traite que des sujets plus philosophiques que chrétiens, où la charité fut remplacée par l'humanité, Dieu par l'être suprême, et l'enfer par je ne sais quoi, enfin les magnificences de la révélation par les artifices de la rhétorique; sujets maigres et

décharnés comme des squelettes, où toute la perfection consiste à réunir la délicatesse des pensées à l'élégance de la diction, et où, quand l'orateur a montré son esprit, on n'a plus rien à lui demander; sujets uniquement propres à exercer la voix et le langage, semblables à ces sources pauvres, qui, ne pouvant former des rivières ou des fleuves, se répandent ça et là, et ne produisent que de petits ruisseaux qui vont se perdre, en serpentant, dans des sables arides.

Est-ce donc avec de pareils sujets qu'on peut donner l'essor aux grandes explosions du zèle, poursuivre le vice à outrance, et lui livrer *des combats à mort?* est-ce avec de pareils sujets qu'on fait couler des larmes, et qu'on pleure soi-même? est-ce enfin avec de pareils sujets que nos premiers orateurs opéroient ces merveilleux effets de la parole, dont l'histoire nous a laissé le souvenir? Qui ne connoît ce trait frappant de Massillon, dans son sermon du *petit nombre des élus?* Voltaire a dit lui-même que c'est le plus beau mouvement d'éloquence ancienne et moderne; et la tradition nous a conservé le souvenir de la sensation extraordinaire que ce morceau produisit sur des auditeurs tout hors d'eux-mêmes. Ce n'est point en prêchant sur le luxe, sur les vertus domestiques et purement sociales, qu'un orateur peut se monter à ce ton

...

de pathétique et de sublime. Il faut, pour cela, avoir à remuer les plus grands intérêts du cœur humain : c'est en traitant les vérités les plus touchantes ou les plus terribles de la religion, que peuvent se porter ces grands coups qui transportent un auditoire, ou qui le terrassent. C'est avec ces leviers puissans qu'on ébranle les ames, et que l'orateur se sent élevé au-dessus de lui-même; c'est bien alors qu'il peut se dire l'envoyé du ciel, et parler en son nom; c'est alors qu'il semble prendre des mains de Dieu même cette balance redoutable, dans laquelle il pèse, comme de sa part, les destinées humaines, ou ces foudres terribles qui réveillent le pécheur et terrassent l'impie rebelle. Quel avantage un pareil orateur n'a-t-il pas sur celui qui, bien loin d'inspirer à ses auditeurs la frayeur salutaire des jugemens de Dieu, ne prêche uniquement que pour capter les jugemens des hommes, et, au lieu de faire trembler les autres, ne tremble que pour lui-même (1)?

(1) On ne peut se dissimuler que quelques-uns des prédicateurs renommés peu avant la révolution, n'aient affecté de traiter, dans leurs sermons, des sujets plus philosophiques que chrétiens. En se prêtant ainsi à l'esprit du siècle, ils n'ont donné, le plus souvent, que des discours sans suc et sans substance, modèles, si l'on veut, de style et de goût, mais non de chaleur et de sentiment, d'élévation et de force oratoire.

Sans doute, les sujets moraux ne peuvent être exclus du domaine de la chaire, mais ils n'en doivent être que l'accessoire; et encore faut-il qu'ils soient rattachés à la religion, dont le prédicateur ne peut cesser d'être l'organe. Ce n'est pas la morale qui fait la religion, c'est la religion qui fait la morale. Rien de plus ordinaire que d'entendre aujourd'hui grand nombre de gens nous dire hardiment qu'il faut laisser le dogme aux écoles, et s'appliquer surtout à prêcher la morale : maxime dangereuse dans un temps surtout où l'on ne place la morale avant tout, que pour laisser la religion de côté; maxime dont il est trop facile d'abuser, et qui n'est propre qu'à énerver la sainte vigueur et la majesté vénérable du ministère évangélique. Ils prêchent effectivement la morale, c'est-à-dire que, la détachant des mystères dont elle

Le Père de Neuville, qui touchoit au grand siècle, tomba moins dans le piège, et on ne peut lui reprocher d'avoir négligé les grandes vérités, ni dédaigné les sujets vraiment évangéliques. Aussi est-il au premier rang parmi les prédicateurs du second ordre. On l'a appelé *le Voltaire des prédicateurs*, à cause de son style fleuri et de ses nombreuses et brillantes énumérations. Cette comparaison et ce rapprochement sont assez justes; le Père de Neuville étant à peu près à Bossuet, à Bourdaloue, et aux autres grands maîtres de la chaire, ce que Voltaire est à Racine, à Corneille, et aux grands auteurs dramatiques.

tient sa sanction et sa consécration, ils n'en font plus qu'une triste philantropie sans vie comme sans autorité, plus propre à attiédir le cœur qu'à l'épurer et à le nourrir. Or comment être riche en beautés et en grands mouvemens avec des sujets si pauvres? Ce n'est point ainsi qu'on peut étendre l'empire de la parole et le domaine de l'élocution; ce n'est point ainsi que pensoient les illustres fondateurs de la chaire française; ce n'est point ainsi que pensoit Bossuet, quand il disoit : « On veut de la morale » dans les sermons, et on a raison, pourvu » qu'on entende que la morale chrétienne est » fondée sur les mystères du christianisme (1). » Ils prêchoient donc la morale; mais ils se gardoient bien de s'y borner, et de croire qu'ils pouvoient laisser le dogme, qu'on ne doit point confondre avec les discussions dogmatiques, et moins encore avec les subtilités de l'école. Ils croyoient sans doute que, si l'orateur qui s'attacheroit seulement au dogme manqueroit son but, celui qui s'astreindroit uniquement à la morale ne le manqueroit pas moins; que c'est, pour ainsi dire, sur ces deux pivots que doit rouler tout l'enseignement chrétien; que dans cet heureux mélange réside tout son secret, parce qu'en même temps que la morale peut

(1) *Sermon sur l'Unité de l'Église;* 1er point.

dépouiller le dogme d'une certaine sécheresse qui semble lui appartenir, le dogme communique à la morale ce nerf qu'elle n'a point par elle-même, et je ne sais quelle majesté qui la rend plus auguste, plus imposante et plus sainte.

Aussi est-ce dans la région sublime des mystères, que l'on a vu planer les aigles de la chaire. C'est dans ces vastes réservoirs qu'ils ont puisé les eaux abondantes de l'éloquence sacrée; c'est en entrant, comme le grand-prêtre, dans le saint des saints, qu'ils en rapportoient des oracles, qui, sortis de ce sanctuaire, n'en paroissoient que plus vénérables. Jamais Bourdaloue et Massillon n'ont brillé davantage que dans ce genre de sermons; et si l'un n'a rien fait de mieux que sa *Passion* si renommée, l'autre n'a rien produit de plus éloquent que son sermon *sur la Divinité de Jésus-Christ*. Bossuet n'est jamais plus admirable, même comme orateur, que quand il s'enfonce dans les profondeurs dogmatiques. Partout il ramène les vérités morales aux vérités mystérieuses, et il sait les enchaîner de telle sorte, qu'elles se fortifient réciproquement et se font ressortir les unes par les autres. Voyez quelle magnificence de doctrine il déploie dans son sermon *sur l'éminente dignité des Pauvres*; voyez comment, dans son discours *sur la Parole de Dieu*, qu'il compare avec le mystère eucharistique, il sait tirer

de ce rapport auguste je ne sais quelle profondeur et quelle majesté qui paroissent d'abord étrangères à la nature de son sujet, et pourtant ne lui prêtent que plus de force. Il n'y a pas même jusqu'à ses *Oraisons funèbres* où l'on n'admire ce noble accord de la doctrine et de l'éloquence, et où il ne veuille *entrer dans les puissances du Seigneur* (1) : tant il étoit porté au grand! tant son génie, qui avoit besoin de l'infini, aimoit à se perdre dans l'immensité, et se trouvoit trop resserré dans les limites de la morale humaine! tant il est vrai que le champ dogmatique, où les orateurs médiocres croient ne rencontrer que des épines et des ronces, produit néanmoins, pour ceux qui savent le défricher, des fruits abondans dont s'alimente le génie, et même des fleurs dont il peut parer sa couronne!

C'est donc pour avoir abandonné la partie doctrinale et mystérieuse, et s'être trop attachés à la partie morale et humaine, que quelques prédicateurs modernes n'ont pas moins trahi leurs propres intérêts que ceux de leurs auditeurs. Ils ont payé une espèce de tribut au génie de leur siècle, en substituant aux magnificences de la révélation les *pompons* de leur rhétorique ; par là ils ont manqué le vrai but de

(1) Ps. LXX, 15.

l'instruction chrétienne, celui d'enrichir la morale par le dogme et le dogme par la morale; et, se privant ainsi de la force de leurs sujets, ils ont perdu ou affoibli celle de leurs talens.

Et voilà d'où vient, pour le dire en passant, l'incontestable supériorité des prédicateurs catholiques sur les prédicateurs protestans. C'est que ceux-ci puisent presque tous leurs discours dans une raison toute nue, qui semble s'effaroucher de tout ce qui est dogme, et repousser tout ce qui est mystère. Les sujets qu'ils traitent ordinairement, ne différant guère des traités de Sénèque et de Cicéron, paroissent plus faits pour des littérateurs que pour des prédicateurs. L'autorité des saints Pères, qu'ils affectent de mépriser, parce qu'ils ont intérêt de la méconnoître, n'est rien pour eux; et, rougissant de citer ces grands maîtres d'éloquence comme de vertu, ils se privent ainsi de cette manne véritablement nourricière, qui renferme, dit Bossuet, *la première sève du christianisme*. En dédaignant de creuser cette mine féconde, où les prédicateurs catholiques puisent de si grandes ressources pour leurs talens, ils se trouvent réduits à leur propre force, et sont ainsi beaucoup moins éloquens, parce qu'ils emploient moins les matières propres à allumer le feu de l'éloquence, et à donner, pour ainsi dire, une plus grande ampleur au génie de la parole. De là

cette froideur continue, cette absence de toute onction et de tout pathétique sans lesquels il n'y a point d'orateur : témoin Saurin, à qui, pour être un prédicateur du premier ordre, il n'a manqué que d'être catholique, et d'avoir été élevé à l'école de Bossuet et de Bourdaloue.

C'est avec ces grands sujets, et ces dispositions vraiment apostoliques, que nos missionnaires produisoient si souvent les effets les plus prodigieux. Sans autre talent que leur zèle, sans autre culture qu'un cœur ardent et passionné pour le salut des ames, vrais athlètes de la parole, lorsque tant d'autres n'en étoient que les dissipateurs; c'est en parlant de la mort, de l'enfer, de l'éternité, et en sachant ainsi intéresser la nature immortelle de l'homme, qu'ils savoient si bien remuer les cœurs, et opérer ces éclatantes conversions que n'auroient osé se promettre les prédicateurs les plus consommés. Ces orateurs véritablement populaires étoient d'autant plus éloquens, qu'ils aspiroient moins à l'être, et que, par un secret qu'ils possédoient à leur insu, ils tournoient leur aspérité en force, leur simplicité en ornement, leurs négligences en moyens, et produisoient ainsi ces grands effets, sans se douter peut-être des règles mêmes de l'art. C'est ainsi que l'on voit quelquefois sortir de ces terres vierges des productions d'autant plus vigoureuses, que leur sol n'a jamais été

dompté ni affoibli par le travail de la culture. Tel fut surtout ce Brydayne, qui s'est montré si digne d'être à leur tête, et qui a mérité un nom dans les fastes de la chaire. C'est en assortissant heureusement à la nature de son caractère la nature de ses compositions; c'est en planant toujours dans les hautes régions des vérités premières, qu'il se mettoit plus à la portée des nombreux auditeurs qu'il vouloit entraîner, et descendoit plus aisément jusqu'à ces multitudes affamées de l'entendre, dont il savoit si bien, ou frapper l'imagination, ou exciter l'enthousiasme, ou réveiller les remords, ou arracher les larmes.

En parlant des timides condescendances et des tristes ménagemens qui n'ont que trop contribué au dépérissement de l'éloquence chrétienne, nous n'avons pas sans doute voulu dire que tous les prédicateurs payassent également le tribut au goût dominant de leur siècle; et nous remarquerons, à la gloire de quelques-uns dont la mémoire est précieuse à la chaire française, que, loin de céder à la contagion et de subir la loi du monde, ils honoroient leur ministère, comme saint Paul, par un noble courage, et qu'ils firent, à cet égard, l'acquit de leur conscience comme de leur talent. On en vit même qui, au risque de déplaire, signaloient, du haut de la chaire royale, et les scandales

qui déshonoroient la cour, et les malheurs qui menaçoient la monarchie. On les vit foudroyer constamment l'impiété moderne, comme l'avant-coureur de notre ruine; et, quoique l'orage qui devoit fondre un jour sur notre malheureuse patrie ne fût encore qu'un point imperceptible qui paroissoit au loin sur l'horizon, ils le montroient, à travers les nuages, à la France endormie et fascinée par ses sophistes. Sentinelles toujours vigilantes, tandis que tout étoit muet, eux seuls sonnoient l'alarme; eux seuls, en annonçant ces jours de deuil et de désolation, s'écrioient avec Jérémie : *Malheur à Babylone! malheur à Samarie, et malheur à Jérusalem!* Les philosophes nous donnoient ces tristes pronostics pour des déclamations intéressées et des exagérations fanatiques : mais les événemens ont montré si ceux qui parloient ainsi étoient des déclamateurs ou des sages, des fanatiques ou des hommes prévoyans; et si c'étoit l'esprit de corps ou l'esprit public, l'intérêt ou la raison, l'amour d'eux-mêmes ou l'amour de leur pays, qui animoient leur zèle et arrachoient de leur bouche ces funestes prédictions.

Quatrième cause. — La révolution.

Ainsi la chaire chrétienne se soutenoit encore, non sans quelque gloire, lorsque la pro-

scription dispersa ses principaux appuis. Cette révolution fatale, dont les philosophes avoient été les précurseurs, et dont les prédicateurs furent les prophètes, vint l'abattre de sa hache impie, et ses derniers échos allèrent retentir sur des rives lointaines : catastrophe d'autant plus déplorable, qu'il est notoire qu'à cette époque même, d'heureux projets se préparoient pour lui donner une nouvelle vie (1). Mais le moment fatal, marqué par la Providence, étoit arrivé, où il ne s'agissoit plus d'émulation, mais de destruction : tout devoit périr, les talens comme les grandeurs. Le règne de l'usurpateur parut leur être un instant favorable ; mais, n'ayant jamais fait de la religion qu'un ressort de sa politique, il ne lui donna qu'une existence factice, comme il ne prêta jamais à ses ministres qu'un hypocrite appui. Au retour de nos rois, elle parut se ranimer et reprendre un nouveau courage. Avec les fils de saint Louis, la confiance renaquit dans le sanctuaire, et

(1) L'auteur fait ici sans doute allusion au projet qu'avoit eu M. de Beauvais, évêque de Senez, de fonder un séminaire de prédicateurs, et de rédiger une nouvelle *Bibliothèque des Prédicateurs*. On sait aussi qu'un peu avant la révolution, le ministre de la feuille, M. de Marbeuf, se proposoit de faire revivre l'usage suivi sous Louis XIV, d'encourager les talens par l'espérance des honneurs et des dignités ecclésiastiques. (*Note de l'Éditeur.*)

tout nous faisoit espérer que la restauration du trône, préparant celle de l'autel, releveroit en même temps la tribune sacrée. Mais quel pouvoir humain pourra forcer si tôt la malignité des temps! quel bras seroit assez fort pour dompter ce génie du mal, qui ose encore se promettre de dompter le génie du bien? Les intentions les plus nobles et les plus royales seroient-elles en ce moment assez puissantes pour surmonter tant d'obstacles? Quel esprit créateur fécondera ce champ aride? quel souffle divin détruira ces germes de corruption, et vivifiera ces principes de mort? Et qui peut nous dire quand et par où nous arrivera l'époque du salut et le moment de la résurrection?

Nous voyons, il est vrai, revivre en ce moment cette milice d'hommes apostoliques, qui, reproduits comme par une espèce d'enchantement, et nés de la disette même d'ouvriers qui afflige le sanctuaire, renouvellent les succès merveilleux de leurs infatigables devanciers.

Gloire et honneur leur soient rendus mille fois, pour n'avoir pas désespéré du salut de la France, et l'avoir jugée encore digne de leurs efforts! Mais il est triste d'être forcé de le demander : Comment se recrutera leur phalange sacrée? comment se reproduiront-ils? doute pénible et affligeant pour tous les gens de bien. Et que seroit-ce, si, au lieu de les favoriser, on

calomnioit leur zèle, et si, bien loin d'encourager leurs efforts, on redoutoit jusqu'à leurs succès? Que seroit-ce, s'il se formoit contre eux une ligue impie, et tellement puissante que toute la protection royale suffît à peine pour les mettre à l'abri? Que seroit-ce, si on les signaloit comme des *convertisseurs*, des perturbateurs de l'ordre public, des fanatiques *qui troublent les consciences*, et qu'on tournât ainsi contre eux leur propre gloire et leurs propres bienfaits? Non, après les conquêtes qu'ils font à la religion et à la vertu, rien n'est plus honorable pour eux, que d'avoir mérité la haine des méchans. Hélas! quel seroit notre sort, si les vœux de ces ennemis de tout bien, de ces missionnaires d'athéisme et de libertinage, étoient accomplis? Nous n'aurions plus de convertisseurs, mais aussi nous n'aurions plus de convertis, et les hommes resteroient ce qu'ils sont, s'ils ne devenoient encore pires qu'ils n'ont jamais été, et plus méchans qu'ils ne peuvent être; nous n'aurions plus de fanatiques qui troubleroient les consciences, mais nous aurions plus que jamais des factieux qui brouilleroient l'État, et des corrupteurs qui troubleroient les familles; nous n'aurions plus de ces zélateurs qui portent jusqu'au fond des cœurs le remords et le repentir, mais nous aurions des empoisonneurs qui porteroient dans

les ames le venin de leurs affreux systèmes, et qui les laisseroient dormir tranquillement dans la paix du crime et dans la corruption de tous les vices. L'immoralité se répandroit comme un torrent, et les campanges le disputeroient aux villes en impiété et en libertinage. Ce qui n'empêcheroit pas ces grands restaurateurs de la raison publique de chercher à nous rassurer, en nous disant que le cours des idées libérales n'en sauroit être troublé; que, si les malfaiteurs se multiplient, la justice aura la ressource de multiplier ses satellites et ses agens; que, si l'on n'a plus de missionnaires pour les convertir, on aura des bourreaux pour les punir; que, si le peuple devient sauvage, faute d'instruction, on espère le rendre poli à force de lumières; et qu'enfin, si la nation se dégrade et tombe en pourriture, le siècle marchera toujours vers une perfection idéale, et la plus haute civilisation n'en sera pas moins notre partage.

Il faut le dire cependant, quels que soient les succès de ces hommes apostoliques, et quelques moyens de propagation qu'on leur suppose, ils ne pourront retarder la décadence de la chaire, envisagée sous le rapport de l'art oratoire : car les orateurs proprement dits n'entrent pas moins que les missionnaires dans l'économie de l'apostolat chrétien, et si les cam-

pagnes réclament les uns, nos cités ont besoin des autres. Il faut en effet des orateurs pour parler aux grands et dans les occasions solennelles, c'est-à-dire qu'il faut des hommes de talent, à prendre ce mot dans son acception rigoureuse. Ainsi le veut la Providence; ainsi l'a disposé cet Esprit divin qui préside à la destinée de l'Église. C'est lui qui forme les uns pour la haute méditation, et les autres pour la parole ornée (1); qui éclaire les grands génies, comme il *rend disertes les langues des enfans* (2); c'est lui qui veut que les uns traitent la sagesse avec simplicité, et que les autres *la traitent avec magnificence* (3); il crée les orateurs sublimes comme les docteurs transcendans; il donne enfin des *anges* à l'école, et des *bouches d'or* à la chaire. Il entre dans ses vues qu'on orne les discours, comme il veut qu'on pare les autels, et que le sacrificateur même soit orné. Cet ornement n'est point un luxe, ou, si c'en est un, c'est un luxe saint, qui, bien dirigé, a son utilité et sa grandeur, comme celui des temples; et si rien n'est trop riche pour le lieu où Dieu habite, rien aussi n'est trop beau pour celui

(1) C'est là ce que saint Augustin appeloit *granditer dicere*, De Doctr. Christ. lib. IV, n. 53.

(2) Sap. X, 21.

(3) II Machab. II, 9.

qui le fait parler. Un grand talent ajoute à l'éclat des solennités; il relève la dignité du ministère et l'idée que l'on a du ministre; il donne un nouveau prix comme un nouvel attrait à l'instruction; il rend la parole de Dieu plus auguste et plus vénérable; il sert à lui concilier une oreille plus attentive; il subjugue plus aisément tant d'esprits difficiles et faussement superbes, qui ne goûteroient point certaines vérités, si on les leur offroit dans leur austère simplicité. Il agit même bien plus qu'on ne pense sur les hommes grossiers; ce qui a fait dire à un rhéteur célèbre que *l'éloquence est la raison de la multitude :* il répare, en quelque sorte, les torts de cette foule d'orateurs médiocres qui laissent avilir dans leur bouche la majesté des oracles sacrés; ce qui rappelle ce mot si précieux de Bourdaloue, auquel on demandoit pourquoi il écrivoit avec tant de soin tout ce qu'il disoit, et n'osoit jamais parler d'abondance : *Par respect,* répondit-il, *pour la parole de Dieu.*

Et certes, pourquoi les prédicateurs ne se serviroient-ils pas de l'art de l'éloquence pour le triomphe de la vertu, comme les écrivains profanes ou impies s'en servent pour le triomphe des passions et des vices? Et pourquoi ne l'emploiroient-ils pas pour la défense de la vérité, quand les méchans en tirent un si grand

avantage pour le succès de leurs paradoxes, pour éblouir les yeux de la crédulité, et pour accréditer l'empire de l'impiété et du mensonge?

Voilà pourquoi nous voyons l'apôtre lui-même, l'apôtre par excellence, qui, dédaignant, ainsi qu'il nous l'apprend, tous les discours sublimes et les vains ornemens de l'éloquence humaine, quand il parloit aux simples fidèles, savoit néanmoins être éloquent, et ne point dédaigner les formes oratoires, quand il parloit devant l'aréopage (1) : convaincu qu'il devoit accommoder son langage à la disposition naturelle des esprits qu'il avoit à convaincre ou à persuader.

Les orateurs sacrés n'ont point à prêcher, comme saint Paul, devant l'aréopage ; mais ils ont à parler devant des hommes non moins difficiles dans leur goût, et aussi hautains dans leurs pensées que les sénateurs et les philosophes d'Athènes ; mais ils ont à parler encore devant les rois, devant les princes et les grands, devant les courtisans, qui ne veulent pas plus de la vérité pour eux que pour leurs maîtres.

(1) Rien n'est peut-être plus éloquent, dans toute l'antiquité, que le commencement du discours de saint Paul dans l'aréopage : « Athéniens, en passant devant un de vos autels, j'y ai vu cette » inscription : *Au dieu inconnu.* C'est ce dieu, que vous ado- » rez sans le connoître, que je vous annonce. » (D'Alembert, *Essai sur les Élémens de philosophie*, tom. IV.)

La majesté de la parole doit donc répondre à la majesté de l'auditoire, et la dignité des leçons à l'importance des devoirs. C'est ici surtout qu'il importe de faire respecter la parole de Dieu, en sachant réunir toutes les ressources de l'art à tout le zèle de l'apostolat. Qui n'admire pas tous les jours les nobles et touchantes leçons que Bossuet, Bourdaloue et Massillon donnoient à Louis XIV? Quel heureux mélange de liberté et de sagesse, de force et de retenue, de courage et de modestie! et quels discours que ceux au sortir desquels le plus grand comme le plus flatté des rois *étoit mécontent de lui-même*, et se proposoit de *faire son devoir* comme le prédicateur *avoit fait le sien!* Mais quel est donc ce grand et inappréciable ministère qui donne droit au plus simple prêtre de faire retentir, du haut de la tribune sainte, aux oreilles des rois, les vérités les plus terribles et les plus salutaires (1)? vérités qu'aucun courtisan n'ose-

(1) « Notre éloquence s'éleva surtout dans la chaire, et c'est » là qu'elle parvint à sa plus grande hauteur : car, pour être » vraiment éloquent, on a besoin d'être l'égal de ceux à qui on » parle, quelquefois même d'avoir ou de prendre sur eux une » espèce d'empire; et l'orateur sacré, parlant au nom de Dieu, » peut seul déployer, dans les monarchies, devant les grands, » les peuples et les rois, cette sorte d'autorité et cette franchise » altière et libre, que, dans les républiques, l'égalité des ci- » toyens, et une patrie qui appartenoit à tous, donnoit aux an- » ciens orateurs. » (Thomas, *Essai sur les Éloges*; chap. XXX.)

roit ou ne pourroit dire sans danger, et qui viennent naturellement se placer dans la bouche des prédicateurs, sans que le souverain puisse s'en offenser, et que la dignité royale puisse en être compromise. Combien est loin d'une si noble hardiesse l'arrogance de ces modernes précepteurs des rois, qui, formés à l'école de la philosophie, ne sauroient instruire les princes sans les régenter, ni leur dire des vérités sans leur faire la leçon! Quelle est donc cette auguste fonction qui concilie si bien le respect et la soumission du sujet avec l'instruction du maître, et offre l'avantage sans prix d'opposer au pouvoir suprême un frein d'autant plus fort, qu'il est plus doux et plus persuasif? Mais où seroit maintenant le Nathan qui oseroit dire : *Tu es ille vir* (1)? Comment se formeront ces apôtres ou ces prophètes, qui, unissant l'autorité de la parole à celle du talent, tonnoient sur la tête des rois endormis, au nom de celui qui les juge et *les brise dans sa colère* (2), et rendoient témoignage à la vérité, *sans être confondus* (3)? Qui remplacera cet admirable et utile contre-poids à la toute-puissance? Serions-nous condamnés à ne plus voir revivre ces ora-

(1) II Reg. XII, 7.
(2) Ps. CIX, 5.
(3) *Ibid.* CXVIII, 46.

teurs sacrés, qui doivent être d'autant plus chers aux vrais amis des peuples, ainsi qu'à ceux des rois, que rien ne peut les suppléer, et que leur perte deviendroit funeste sous le triple rapport de la morale, du talent, et de la saine politique?

Un moyen de restauration et de vie s'offriroit peut-être à l'éloquence chrétienne, dans le retour de cette société célèbre qui a fait de si grandes choses, qui a produit nos plus illustres orateurs, qui savoit si bien unir le talent de la parole à l'esprit apostolique, et qui éclairoit l'ancien monde en même temps qu'elle civilisoit le nouveau; corporation si bien constituée, et d'un tempérament si robuste et si sain, qu'aujourd'hui même, qu'elle n'est plus qu'une ombre d'elle-même, elle se montre encore vivace dans ses derniers rejetons (1). Mais ce retour est impossible, et trompera toujours les vœux de la vertu, tant que l'impiété prévaudra, que la ligue des libéraux sera puissante, que la philosophie s'emparera des avenues du trône, et restera maîtresse des postes avancés, et que les régulateurs de l'éducation publique marcheront au hasard, et se perdront

(1) Ce corps étoit si parfaitement constitué, qu'il n'a eu ni enfance ni vieillesse. (*Histoire de Fénelon*, par M. le cardinal de Bausset, liv. I, n. 10.)

dans des voies incertaines et des moyens obliques. Le parti funeste en est pris : le siècle, qui, dans sa démence orgueilleuse, nous dit qu'il ne peut reculer, *ne recule point;* il n'en aura pas le démenti; dussent toutes les chaires rester muettes, toutes les écoles demeurer désertes; dussent tous les talens s'abâtardir, la jeunesse devenir sauvage, l'éducation publique n'être plus qu'un vain nom. *Génération perverse et adultère*, es-tu donc assez punie? et de qui donc vient ta ruine, si ce n'est de toi-même?

Si maintenant on nous dit qu'il faut se confier à la Providence; que le divin fondateur de l'Église, intéressé à sa conservation et à sa gloire, ne permettra pas que cette parole féconde, qui a conquis le monde, après l'avoir créé, *retourne à lui vide* (1); et que *cette voix magnifique, qui brise les cèdres, ébranle les déserts, et retentit jusqu'au fond des abîmes* (2), perde à jamais et sa vertu première et son ancien éclat : si l'on cherche à nous consoler par cette flatteuse perspective, nous n'en répondrons pas moins que, si les promesses divines doivent nous inspirer de la confiance, les dispositions actuelles des esprits ne peuvent que nous inspirer de l'effroi, et que nous avons en-

(1) Isai. LV, 11.
(2) Psal. XXVIII.

core moins à pleurer sur le présent qu'à nous alarmer sur l'avenir; nous n'en dirons pas moins que ce n'est point en attirant, chaque jour, sur nos têtes de nouveaux tonnerres et de nouvelles malédictions, que nous aurons droit de compter sur de nouveaux bienfaits et de nouveaux miracles; nous n'en répondrons pas moins....., ou plutôt nous ne répondrons point, car nous savons, avec le Sage, qu'il y a un temps pour parler et un temps pour se taire (1). Nous nous garderons bien d'exprimer ici toute notre pensée; vous ne pourriez la supporter maintenant, pour nous servir des expressions de la Sagesse même; *non potestis portare modò* (2) : mais nous vous parlerons quand cette fièvre de l'opinion, et cette ivresse de l'esprit qui vous transporte, se sera dissipée; quand ce charme qui vous fascine encore sera détruit; quand la terre sur qui tombera la semence sera plus propre à la recevoir, et que nous pourrons vous dire sans ménagement ce que vous pourrez entendre avec utilité : *scies autem postea* (3). Car telle est la triste position des choses, et l'aveuglement des esprits, que pour mieux vous servir nous devons nous taire,

(1) Eccles. III, 7.
(2) Joan. XVI, 12.
(3) *Ibid.* XIII, 7.

et nous envelopper du manteau de la prudence, jusqu'à ce que le temps du vertige soit passé, et que le torrent de l'iniquité soit écoulé; *donec transeat iniquitas* (1).

Mais, si nous retenons en nous-mêmes de trop justes pressentimens, si nous croyons plus sage de ne pas jeter dans les esprits de sinistres alarmes sur les destinées futures de la religion parmi nous, du moins nous sera-t-il permis de prévoir et de déplorer le sort de l'éloquence chrétienne. Oui, l'art sublime des Chrysostôme et des Bossuet touche à sa fin; et c'est bien ici que les prédicateurs peuvent s'appliquer à eux-mêmes ce qu'ils répètent si souvent dans les chaires chrétiennes : *Consummatum est*, tout est consommé. Oui, nous avons trop sujet de le craindre, notre littérature verra tarir cette source féconde de richesses et de moyens pour la culture de l'esprit, et la perte des orateurs sacrés hâtera la stérilité dont elle est menacée. Ainsi s'appauvrira de plus en plus cette langue déjà altérée, cette belle langue française qu'ils avoient jugée digne de rendre immortels leurs accens, et qui avoit si bien secondé leur talent de toutes ses richesses. Ainsi cette chaire chrétienne, que l'on pouvoit bien regarder comme la plus belle et la plus glorieuse de nos pro-

(1) Ps. LV, 2.

priétés nationales, et qui s'étoit placée, à force de triomphes, au-dessus même de la tribune et d'Athènes et de Rome; cette chaire, qui n'avoit aujourd'hui aucune rivale en Europe, qui tenoit encore parmi nous la palme du talent et du génie, et qui régnoit en souveraine sur les peuples comme sur les rois, va bientôt voir son sceptre échappé de ses mains, pour le céder à la science, si toutefois le règne de la science peut être long, quand le génie s'éclipse, quand le vrai goût se perd, quand l'art du raisonnement dépérit et s'éteint, et qu'elle-même dégénère en manie et en fanatisme. Tel est le sort des choses humaines; tout s'use par la nécessité du temps, et il faut que tout périsse, dans les lettres comme dans les empires. L'éloquence sacrée cèdera donc à sa destinée, ainsi que tout le reste, jusqu'à ce que d'autres mœurs, d'autres institutions, d'autres principes, d'autres évènemens ou d'autres miracles, donnant aux esprits une nouvelle direction, viennent remonter le ressort des ames, nous ramènent au goût du beau comme à l'amour du vrai, et retiennent ainsi la chaire sainte au bord du tombeau où tout nous annonce qu'elle est près de descendre.

SUR LES CAUSES DU DÉCLIN DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Addition à la note de la page 26.

La note suivante, tirée des *Nouveaux Mémoires de Dangeau*, contient des réflexions qui confirment si bien ce qui a été dit à l'endroit cité, que nous avons cru qu'on la liroit ici avec intérêt. Ces réflexions sont d'un anonyme que plusieurs personnes soupçonnent être le duc de Saint-Simon.

« L'Académie française se perdit peu à peu par sa vanité » et par sa complaisance. Elle seroit demeurée en lustre, » si elle s'en étoit tenue à son institution. La complaisance » commença à la gâter. Des personnes, puissantes par leur » élévation ou par leur crédit, protégèrent des sujets qui ne » pouvoient lui être utiles, et conséquemment ne pouvoient » lui faire honneur. Ces protections s'étendirent après jus- » que sur leurs domestiques par orgueil; et ces domestiques, » qui n'avoient souvent pas d'autre mérite littéraire, furent » admis. De là cela se tourna en espèce de droit que l'usage » autorisa, et qui remplit étrangement l'Académie. Pour » essayer de se relever au moins par la qualité de ses » membres, elle élut des gens considérables, mais qui ne » l'étoient que par leur naissance ou leurs emplois, sans » lesquels les lettres ne les auroient jamais admis dans » une société littéraire; et ces personnes eurent la peti- » tesse de s'imaginer que la qualité d'académiciens les » rendoit académiques. De l'un à l'autre, cette mode s'in- » troduisit, et l'Académie s'en applaudit par la vanité » de faire subir à ces hommes distingués une égalité lit-

...

» téraire. Tel qui eût été à peine assis chez un autre, » se croyoit quelque chose de grand par ce mélange, et » ne sentoit pas que cette distinction intérieure et mo- » mentanée ne différoit guère de celle des rois de théâtre » et des héros d'opéra. Tant que l'Académie n'a été ou- » verte qu'à des prélats et à des magistrats en petit nom- » bre, distingués en effet par les lettres, et à des gens » de qualité, même de dignité, s'il s'en trouvoit de tels, » elle leur a donné et en a reçu un éclat réciproque; » mais depuis que, par mode et par succession de temps, » les grandes places, et celles des domestiques, sans au- » tres titres, s'y sont réunies, les lettres sont tombées » dans le néant par le très-petit nombre de gens de let- » tres qui y ont eu place, et qui se sont découragés par » les confrères qui leur ont été donnés, parfaitement » inutiles aux lettres, et bons seulement à y cabaler des » élections. On admirera la fatuité de plusieurs gens con- » sidérables qui s'y laissèrent entraîner, et celle de l'Aca- » démie à les élire. » (*Note sur l'élection du maréchal de Villars*, 17 mai 1714, dans les *Nouveaux Mémoires de Dangeau, avec des Notes d'un courtisan*, publiés par P. E. Lemontey; *Paris*, 1818, in-8°, pag. 253.

SERMONS.

SERMON

SUR

L'AMOUR DE DIEU.

Ignem veni mittere in terram, et quid volo, nisi ut accendatur?

Je suis venu apporter le feu sur la terre, et que désiré-je, sinon qu'il s'allume? (Luc. xii, 49.)

Telle fut la grandeur du ministère de Jésus-Christ : bien différent des héros de la terre, il ne vint point y apporter ce feu destructeur et homicide qui arme les rois contre les rois, les peuples contre les peuples; qui ravage les provinces, fait nager les nations dans des fleuves de sang, et répand partout avec lui l'incendie, le désastre et la mort. Loin de lui ces indignes triomphes; ils eussent déshonoré sa mission, et le prince de la paix n'étoit point destiné à de pareilles conquêtes. Mais déclarer une guerre ouverte aux passions humaines, arracher au monde ses adorateurs, à la volupté ses esclaves; renverser le trône de l'amour profane, élever sur ses débris

impurs des trophées à l'amour divin, et allumer ainsi dans tous les cœurs la plus belle et la plus noble flamme, tels sont, mes Frères, les glorieux exploits qui signalèrent la venue du Me ssie.

Il est étonnant qu'un sentiment si naturel, celui d'aimer son créateur, n'ait eu, avant Jésus-Christ, qu'un foible empire sur le cœur humain. Le Juif grossier, trop souvent dominé par la crainte, lui offroit des victimes, l'adoroit en tremblant; mais il ne l'aimoit pas. L'orgueilleux philosophe analysoit ses perfections, dissertoit éloquemment sur sa grandeur; mais il ne l'aimoit pas. Dans le premier, l'amour n'étoit qu'un sacrifice, et non pas un besoin; mais dans le second, ce n'étoit point un sentiment, mais un art: dans l'un et dans l'autre, l'amour, toujours présenté sous le triste nom de devoir, cachoit toutes ses douceurs, et ne montroit que des violences. Ainsi l'union de la créature avec le créateur ne fut, dans tous les temps, qu'une affection pénible ou une science abstraite; et Dieu, infiniment jaloux de l'empire du cœur, ne reçut jamais que le froid tribut de la crainte, ou le stérile hommage de l'esprit.

Ils s'écoulèrent enfin ces siècles de ténèbres. La loi cessa de faire des esclaves; le règne de la crainte disparut avec les ombres de la synagogue; ce fleuve enflammé, qui, selon l'expres-

sion de Daniel, sort à grands flots de devant la face du Seigneur (1), se répandit sur la terre : l'homme reçut un cœur de chair, et ce cœur se mit en possession de tous les droits qu'il avoit sur l'amour.

Efforçons-nous donc aujourd'hui, chrétiens, de célébrer une vertu qui seule est la source de notre gloire et le fondement de notre bonheur. Ah! que n'ai-je dans ma bouche les expressions brûlantes des prophètes, et dans mon ame l'étendue et la sublimité des sentimens d'un saint Paul? Hélas! s'il n'appartient qu'à l'amour de parler son langage, s'il faut le sentir pour le peindre, échauffez-moi, grand Dieu; envoyez-moi, non pas une étincelle de ce feu qui consumoit les victimes anciennes, non pas même un séraphin qui me touche, comme Isaïe, d'une flamme céleste, ce ne seroit point assez; mais un souffle de votre Esprit, de cet Esprit de vie, qui est lui-même un feu dévorant (2) : lui seul peut pénétrer le fond intime de mon ame, et m'inspirer des sentimens qui m'élèvent à la hauteur de la vertu que je célèbre. Nous devons aimer Dieu, mes Frères: rien de plus grand, rien de plus juste. *Ave, Maria.*

(1) *Fluvius igneus..... egrediebatur à facie ejus.* Dan. VII, 9.

(2) *Deus ignis consumens est.* Deut. IV, 24.

PREMIÈRE PARTIE.

Le cœur de l'homme n'est essentiellement qu'amour. A ce mot, tout son être s'épanouit et se réveille : c'est l'amour qui donne le mouvement à toutes ses passions, et met en jeu toutes ses puissances. Aimez donc, nous dit saint Augustin; donnez un libre essor à ce doux penchant de votre cœur; mais, parmi les objets qui s'en disputent l'empire, voyez quel est celui qui mérite de le fixer. C'est de là que dépendent vos vertus ou vos vices, votre liberté ou votre esclavage, votre bonheur ou votre misère, votre ignominie ou votre gloire. Dieu et le monde aspirent à cette conquête. Il paroît d'abord que nous ne saurions hésiter sur le choix : cependant notre cœur est toujours suspendu, ses désirs se partagent : il fait plus ; il abandonne, sans délibérer, le plus aimable de tous les pères, il court avec fureur vers le tyran qui l'asservit, et Dieu n'a pas même le triste honneur d'être mis un instant dans la même balance. D'où peut venir cet étrange aveuglement? il vient en partie du peu de connoissance que nous avons de la grandeur et de l'excellence de l'amour de Dieu. Oui, Messieurs, nous ne connoissons pas tout le prix de la charité. Appesantis par la matière, nous n'avons qu'une

idée imparfaite d'une vertu toute spirituelle et toute dégagée des sens. Il est donc important de vous en retracer ici les précieuses prérogatives, et de vous faire sentir combien il est glorieux à l'homme d'aimer Dieu : et pour cela je dis que la charité est la plus noble de toutes nos vertus, le priviège le plus honorable que Dieu pût accorder à une créature, le plus bel ornement de la religion chrétienne, le grand but des ouvrages et des desseins de Dieu. Développons ces réflexions.

L'homme est si corrompu, les traces de sa dégradation sont si profondément empreintes dans son être, que tout, jusqu'à ses vertus, lui en rappelle le triste souvenir. Oui, mes Frères, ses vertus, celles mêmes que la religion ennoblit, et dont la grâce est le principe, portent avec elles un caractère de bassesse qui l'humilie, et lui retrace son néant d'une manière encore plus éloquente que la poussière de son tombeau. La foi lui annonce son aveuglement, l'espérance sa pauvreté, la pénitence ses crimes, la patience ses afflictions, l'humilité sa misère, la mortification sa convoitise, la chasteté ses penchans honteux, la soumission aux ordres de Dieu sa dépendance, la charité.....; mais où vais-je, mes Frères? non, la charité, plus excellente et plus noble que toutes ces vertus, aussi magnifique dans son objet que pure dans ses

motifs, indépendante des sens et de la matière, ne lui offre rien que de grand et ne lui rappelle aucune imperfection. Vertu sublime, elle est la plus digne fonction et le sentiment le plus héroïque de l'ame; elle est le commerce le plus intime et le plus élevé que je puisse avoir ici-bas avec mon créateur et mon Dieu. Si je l'adore, je me sens accablé sous le poids de ma bassesse; si je le prie, je suis humilié à la vue de mes besoins; si je lui offre des victimes, je ne vois plus en lui qu'un souverain ou un vengeur; si je contemple ses grandeurs ineffables, je ne découvre entre lui et moi qu'un éternel et vaste abîme : mais quand je m'élève à lui par l'amour, mes sentimens s'exaltent, mon ame s'agrandit; j'oublie, pour ainsi dire, mon néant, et je ne me sens plus de la foiblesse de mon être que par l'impuissance où je suis de l'aimer autant qu'il est aimable. Vertu toute-puissante, elle opère les plus grandes merveilles, elle purifie les cœurs les plus criminels, d'un vase d'ignominie fait tout à coup un vase d'élection, ouvre les portes du ciel, ferme celles de l'abîme, apaise un Dieu dans sa fureur, éteint la foudre dans ses mains. Vertu angélique, elle met l'homme de niveau avec ces intelligences sublimes, lui donne les mêmes sentimens et les mêmes transports. Vertu céleste, le ciel n'en a point d'autre; car, à proprement parler, les saints

glorifiés ne connoissent plus ni la foi, ni l'espérance, ni l'humilité, ni la patience, ni la mortification; toutes ces vertus seroient incompatibles avec leur félicité : la charité seule fait tout leur ornement, leur gloire et leur bonheur suprême. Vertu divine, elle est, si je puis m'exprimer ainsi, la vertu de Dieu même, et l'unique sentiment qu'il éprouve. Dieu est charité, dit saint Jean, *Deus charitas est*. C'est donc l'amour qui constitue son essence; c'est l'amour qui est le principe inépuisable de son être; c'est l'amour qui opère son ineffable fécondité; c'est l'amour qui forme ce nœud incompréhensible qui unit les trois personnes divines; et, comme c'est l'amour qui fait le bonheur des saints dans le ciel, c'est aussi l'amour qui fait le bonheur de Dieu même. Vertu éternelle, elle franchit les bornes du temps; aussi immuable que son objet, l'éternité est proprement son règne. Toutes les autres vertus ne subsistent que jusqu'au tombeau; le corps, en périssant, les entraîne dans sa chute : alors la foi disparoît, parce que Dieu va se montrer à découvert; alors l'espérance finit, parce que nos désirs vont être satisfaits; alors la patience finit, parce que le temps des tribulations est passé; alors la chasteté finit, parce que l'esprit va reprendre sur le corps le droit qu'il a de commander. La charité seule, plus forte que la mort, sort en triomphe de nos

cendres, et s'élève sur les débris de toutes les vertus que le tombeau fait disparoître : *charitas nunquam excidit.* Vertu universelle, c'est à son flambeau que s'allume le feu sacré de toutes les vertus; elle les vivifie et les épure : tout change, tout s'ennoblit dans ses mains; elle est à notre cœur ce que le soleil est au monde. Otez à la nature cet astre bienfaisant, et l'univers retombera bientôt dans son premier chaos; ôtez à nos vertus la charité, et bientôt elles perdront leur chaleur et leur lumière, leur fruit et leur mérite.

Telle est, mes Frères, la magnifique idée que nous en donne l'apôtre dans ce texte fameux, dont nous n'avons peut-être jamais senti toute la force et la sublime énergie. « Quand je parlerois le langage des anges, nous dit-il, si je n'ai la charité, je ne suis qu'un airain sonnant; et quand j'aurois le don de prophétie, et une foi assez forte pour transporter les montagnes, et livrer mon corps aux flammes, si je n'ai la charité, je ne suis rien. » Quelles expressions, mes Frères! parler le langage des anges, être prophète, être martyr, posséder le don des miracles, et avec tout cela n'être rien! Parler le langage des anges, c'est-à-dire, avoir les mêmes connoissances, les mêmes lumières, les mêmes idées que les anges; être prophète, c'est-à-dire, dévoiler les évènemens futurs, dis-

siper les ténèbres de la destinée des hommes, percer d'un coup-d'œil l'étendue immense de l'avenir; être martyr, c'est-à-dire, braver la fureur des tyrans, monter avec joie sur un bûcher, rendre à la vérité le témoignage le plus éclatant, l'établir et la cimenter par l'effusion de son sang; posséder le don des miracles, c'est-à-dire, commander en maître à la nature, renverser ses lois, disposer à son gré des astres, des vents et des flots, et avec tout cela n'être rien! Est-ce ici un enthousiaste qui parle? est-ce une imagination qui se joue? est-ce ici une de ces hyperboles hasardées dans le feu des extases? Rien de tout cela, chrétiens : cette idée, la plus belle et la plus grande qui fut jamais, n'a rien que de vrai et d'exact dans toute son étendue. Oui, tous ces dons sublimes, qui font l'objet de notre admiration, fussent-ils plus sublimes encore, n'ont rien que de vil et de méprisable, si la charité ne les ennoblit; parce qu'avec tous ces dons, nous n'aurions que des vertus stériles, et que nous n'en serions pas plus chrétiens, plus spirituels, plus dégagés des sens, plus ennemis de nous-mêmes, plus maîtres de nos passions, plus agréables à Dieu, plus dignes de son estime, plus propres au royaume céleste; et qu'avec la plus noble de toutes nos vertus, nous perdrions encore le plus grand de nos privilèges.

Dois-je taire ou avancer ici cette proposition? C'est que, si quelque chose est capable de me donner une haute idée de la dignité et du prix de mon ame, c'est ce témoignage glorieux que je me rends à moi-même : je suis fait pour aimer Dieu. Ma raison, il est vrai, et encore plus ma religion, m'offrent d'autres motifs pour me convaincre de l'excellence de ma nature. Ma raison, appuyée sur un sentiment invincible qui ne sauroit me tromper, me répond de mon immortalité, et m'assure que mon ame, plus grande et plus noble que l'univers, doit un jour s'élever sur ses ruines. Cette espérance, toute magnifique qu'elle est, ne sauroit être néanmoins le fondement solide de ma véritable grandeur, parce que ce n'est pas sur la durée d'un être que je dois apprécier sa dignité. Ma religion me met sans cesse devant les yeux tout ce qu'un Dieu a fait pour moi; elle me conduit sur le Calvaire, et, à la vue de ce sang adorable qui coule pour mon salut, elle me crie : Regarde, ô homme! et comprends tout ce que tu vaux : juge de la dignité de ton ame par le prix de sa rédemption. A ce spectacle, mon cœur s'enflamme, je me sens pénétré de reconnoissance et d'amour; mais, quand je sonde cet abîme de miséricorde, j'y découvre moins l'excellence de mon ame, que l'excès de mes crimes et la profondeur de ma chute. Non, rien ne m'honore

davantage, à mes propres yeux, que cette faculté respectable qui m'unit par l'amour avec l'ouvrier suprême qui me forma, parce que cette faculté me donne, avec mon Dieu, une conformité de sentimens et d'être; qu'elle m'annonce une origine et une destination également glorieuses; qu'elle me fait découvrir dans mon ame, non quelques traits légers du Créateur, mais un écoulement réel de sa substance, et qu'elle me distingue excellemment de toutes les autres créatures. Si je suis fait pour aimer Dieu, le ciel est donc ma destinée; et, comme tous les êtres qui ne sont pas moi n'ont pour centre et pour fin que la terre, la différence qui me distingue d'eux est aussi grande que celle qui sépare la terre d'avec le ciel. Je suis fait pour aimer Dieu; idée sublime! vous êtes le transport et le triomphe de mon ame. Que l'impie s'efforce de l'avilir, qu'il la confonde avec l'instinct, qu'il me crie sans cesse que cette portion de moi-même n'est qu'une triste et vile poussière; l'amour de son Dieu, dont elle est susceptible, déposera toujours en faveur de sa noblesse. Tous les sophismes de l'incrédulité ne sauroient l'empêcher de se sentir elle-même, et d'avoir la conscience de sa grandeur. Je suis fait pour aimer Dieu! j'existe donc pour la même fin pour laquelle Dieu existe; je suis fait pour aimer Dieu! je suis donc fait pour que

Dieu m'aime. Oui, ce cœur qui ne connoît de la tendresse que les excès; ce cœur qui se suffit à lui-même; ce cœur où tous les séraphins viennent à la fois se confondre; ce cœur où s'opèrent à chaque instant des mystères ineffables; ce cœur qui conçut le projet de sauver un monde coupable; ce cœur dont l'activité ne peut se lasser par le dégoût, ni s'éteindre par la jouissance; ce cœur n'attend qu'un seul de mes désirs pour s'épancher dans le mien, répondre à tous ses accens, lui tenir compte de chaque soupir, et voler au-devant de ses transports. Que dis-je? il n'attend rien: c'est lui qui m'invite, me prévient, me presse et me poursuit, au point de me faire douter si c'est l'homme qui a besoin de Dieu, ou Dieu qui a besoin de l'homme. Je suis fait pour aimer Dieu! voilà, mes Frères, le sentiment précieux qui me venge pleinement et des humiliations de ma chute et des foiblesses de ma nature, et des outrages de la mort, et de l'opprobre du tombeau... Tombeau, cesse, cesse de me vanter tes lugubres victoires; c'est par l'amour que je t'échappe. Et que pourroient sur mon cœur, sur ce feu divin qui l'enflamme, les traits glacés de la mort? Son souffle, qui réduit tout en poudre, ne sert qu'à donner à mon ame une nouvelle activité; et ces vastes débris, ces ossemens arides dont elle fait trophée, ne sont plus dans ses mains

que le signal de ma victoire et l'étendard de ma liberté. Je suis fait pour aimer Dieu! Ah! s'il est vrai que nous sommes tout ce qu'est l'amour qui nous possède; si, en aimant les créatures, nous nous rendons propres leur abjection et leur bassesse, il est donc vrai que, par l'amour de Dieu, nous devenons des êtres tout divins et tout célestes. Une ame que ce beau feu transporte s'élève au-dessus d'elle-même, ne tient plus aux sens ni à la matière; elle prend une autre existence indépendante des passions du corps, s'épure et se dilate, acquiert une espèce d'immensité, se perd dans l'être ravissant qu'elle contemple, se rend propre, en quelque sorte, sa grandeur, s'incorpore ses sentimens, ses désirs, sa volonté, ne vit plus que d'une vie divine; de sorte qu'il est vrai de dire en un sens que, comme c'est l'amour qui d'un Dieu en fait un homme, c'est aussi l'amour qui fait de l'homme un Dieu.

Rougissons ici, Messieurs, de notre aveuglement, et du peu de cas que nous faisons de la grandeur de notre destinée. Courbés sans cesse vers la terre, nous ne levons jamais les yeux vers le grand objet qui devroit nous fixer; esclaves des créatures, nous en portons avec gloire les fers et les entraves; nous rampons avec fierté sur ce vil univers; et notre cœur, ce cœur si grand, si vaste, qui peut et doit prétendre au

souverain bien, ce cœur...., un vil atôme le remplit et l'absorbe. O dégradation profonde! ô avilissement ineffable! ignorons-nous donc, mes Frères, qu'aimer Dieu est le plus beau de nos privilèges; que c'est la seule faculté qui fasse la vraie grandeur de l'homme, ou, pour mieux dire, la vraie gloire du chrétien? Troisième privilège de la charité, c'est l'ornement le plus précieux de la religion chrétienne.

Mille traits sublimes se réunissent ici en sa faveur. Des prophéties sans nombre, des prodiges inouis, des triomphes glorieux, l'idole de la superstition réduite en poudre, les maîtres superbes de la terre enchaînés à son char par les mains de la pauvreté et de la foiblesse: que de grandeurs et que de titres pour nous attacher à elle! Le dirai-je, cependant, Messieurs? tous ces grands objets ne font sur mon esprit qu'une impression légère : un motif plus intéressant encore lui assure mon respect et mes hommages. Elle m'a appris à aimer Dieu : voilà ce qui me la rend infiniment chère et précieuse; telle est la source auguste de sa véritable gloire, et le monument incontestable de sa divinité. Elle m'a appris à aimer Dieu; et dès-lors, appuyé sur ce principe, je me dispense de toute autre recherche. Dieu n'a pu étayer sur le mensonge et l'imposture une reilgion qui devoit inspirer à l'homme un senti-

ment si noble et si juste, peu connu cependant jusqu'alors. Elle m'a appris à aimer Dieu; donc les prophéties qui l'annoncent, les prodiges qui la constatent, les triomphes qui l'accompagnent, n'ont plus rien de suspect. Elle m'a appris à aimer Dieu, et c'est par là qu'elle remplit si dignement le principal objet d'une religion sainte, qui est d'unir le ciel avec la terre, la créature avec le créateur, le temps avec l'éternité. Otez la charité, la communication est interceptée, la chaîne est rompue, le ciel nous échappe, la terre retombe dans sa poussière; plus d'union, ni de commerce; la religion n'est plus qu'une philosophie sèche, une théorie stérile qui livre l'ame à l'horreur de son indigence, au vide de son néant, et, pour me servir d'une expression de l'apôtre, la laisse sans Dieu dans ce monde, *sine Deo in hoc mundo* (1). Elle m'a appris à aimer Dieu, elle m'a donc appris à le connoître : celui qui n'aime pas Dieu ne le connoît pas, dit saint Jean. Ce n'est point par la voie froide et lente de la discussion, que l'on atteint à un être dont l'amour est le grand caractère. Il a pénétré tous mes os d'une flamme céleste, s'écrie Jérémie, et c'est par là qu'il m'a enseigné : *misit ignem in ossibus meis, et*

(1) Ephes. II, 12.

erudivit me (1). Ce n'est pas la science, c'est l'amour qui nous conduit jusqu'à Dieu : le cœur chaste qui l'aime est le savant qui le comprend. La raison seule ne nous conduit qu'à l'idée d'un Dieu, auteur de l'ordre et des vérités abstraites : or, ne le connoître que sous ce rapport, c'est l'ignorer; il ne possède alors qu'une grandeur sans charmes, au lieu que l'Être souverain est, pour ainsi dire, encore plus aimable qu'il n'est grand. Elle m'a appris à aimer Dieu, elle m'a donc aussi appris à l'adorer. Point d'hommage sans sentiment : telle est notre nature, que notre culte est notre amour. En vain l'esprit s'humilie, le corps se prosterne; si le cœur ne dit rien, Dieu n'est point honoré. Une ame pure et chrétienne lui rend mille fois plus de gloire par un seul mouvement d'amour, que les Platon et les Socrate avec leurs spéculations sublimes. Elle m'a appris à aimer Dieu, elle est donc infiniment supérieure à la synagogue, qui n'apprenoit guère qu'à le craindre. Un seul trait de l'Écriture justifie ce que j'avance.

Le plus célèbre et le plus saint personnage qui ait jamais illustré la synagogue, c'est sans doute le précurseur du Messie, annoncé lui-même par les prophètes, chargé du plus glorieux ministère, puissant en œuvres et en pa-

(1) Thren. I, 13.

roles; en un mot, le plus grand des enfans des hommes, selon le témoignage du Sauveur. Il fut donc plus grand qu'Abel et que Noé, qu'Abraham et que Moïse, que David et que Salomon, que tous les patriarches, les prophètes et les martyrs de l'ancien Testament. Mais la religion chrétienne, en nous apprenant à aimer Dieu, a fait de chacun de ses prosélytes des hommes presque aussi grands, et, si j'ose le dire, encore plus grands que Jean-Baptiste. Ceci vous surprend sans doute, mes Frères, et vous concevez à peine que les apôtres et les martyrs de l'Évangile aient jamais pu l'égaler en gloire et en sainteté; je n'avance rien cependant que d'après le plus sûr et le plus respectable de tous les oracles. Parmi les enfans des femmes, dit Jésus-Christ, il n'en est point né de plus grand que Jean-Baptiste; mais le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui : *Qui autem minor est in regno Dei, major est illo.* Que signifient ces paroles : *minor in regno Dei,* le plus petit dans le royaume des cieux? c'est-à-dire que le plus petit chrétien, ou, pour parler plus clairement, que le plus foible en amour, pourvu que ce soit un amour véritable, réunit dans sa personne autant et plus de grandeurs que Jean-Baptiste. Je parle, au reste, ici, Messieurs, de Jean-Baptise considéré précisément comme membre de la syna-

gogue et disciple de la loi. Ainsi un chrétien simple et grossier, qu'on distingue à peine dans la foule, sans lumières et sans connoissances, vivant dans la poussière et dans l'oubli, l'objet peut-être de notre dédain superbe, mais offrant sincèrement à Dieu l'hommage pur et chaste d'un amour véritable, est devant Dieu mille fois plus grand que tout ce que la loi, livrée à ses propres ressources, enfanta jamais de plus saint et de plus illustre.

Et ne soyons pas surpris, mes Frères, que la charité élève le chrétien à un degré si sublime. Que ne peut pas une vertu qui fut, dans tous les temps, le grand but des ouvrages et des desseins de Dieu!

Suivons-le dans ses opérations, et nous verrons, mes Frères, que le grand et l'unique ressort qui le fit agir dans tous les temps fut la charité. S'il sort de son repos, s'il forme un monde, c'est pour la charité; s'il crée des anges, des êtres raisonnables, c'est pour la charité; s'il verse sur la terre ou ses fléaux ou ses bienfaits, c'est pour la charité; s'il laisse encore subsister le monde, c'est pour la charité; s'il le détruit un jour, c'est pour la charité; s'il quitte les cieux, s'il naît d'une vierge, s'il souffre, s'il meurt, c'est pour la charité : sans elle nous n'entendons plus rien dans les ouvrages de Dieu. L'univers n'est plus qu'un chaos in-

forme, aussi triste que celui d'où il a été tiré; les anges et les hommes, que des êtres frivoles qui ne paroissent plus dignes de leur auteur; les châtimens et les récompenses célestes, que des jeux bizarres d'une puissance capricieuse: sans la charité, Jésus-Christ même n'est qu'une énigme; tout l'appareil de son ministère n'est qu'une pompe inutile, son alliance n'a plus d'effet, ses promesses plus de réalité, son incarnation plus d'objet, ses instructions plus d'avantages, ses souffrances plus de prix; le dirai-je? sa croix, plus de mérite. Il nous la falloit, cette croix, pour nous procurer un amour véritable; elle seule pouvoit suppléer à l'insuffisance de la nature et de la loi, qui jamais n'auroient pu nous tracer la route; nous n'avions que cette unique voie pour y parvenir. Si nous eussions pu aïmer Dieu dignement sans la mort de Jésus-Christ, sa mort eût été inutile, puisque cet amour pur et chaste nous eût justifiés indépendamment de l'effusion de son sang. La charité est donc l'objet principal de la croix du Sauveur : comme le sang de Jésus-Christ est d'un prix infini, l'amour de Dieu est d'un prix infini; comme une seule goutte de ce sang adorable auroit suffi pour expier tous les péchés du monde, un seul mouvement d'amour parfait efface en nous tous les crimes; et, puisque la religion n'offre rien de plus grand

que le mystère d'un Dieu sauveur, rien aussi n'est plus auguste que la vertu qui en est une suite nécessaire.

Je vous l'avoue ici, mes Frères, un noble sentiment s'élève dans mon ame : et pourquoi craindrois-je de le manifester? Tout occupé de la grandeur de mon sujet, frappé de l'état sublime où se trouve une créature qu'enflamme l'amour de son Dieu, je me dis à moi-même : Peut-être, ah! peut-être que ma foible voix, vil instrument de la grâce, vient de gagner un cœur à Dieu; après elle, ce cœur est mon ouvrage : assisté du secours d'en haut, c'est moi qui l'ai préparé, c'est moi qui l'ai enflammé; ce sont les élans de mon ame, qui, se transmettant à la sienne, l'ont élevé vers la beauté suprême! Accablé sous le poids de cette idée, étonné moi-même de mon bonheur, je me sens transporté hors de ma sphère; une divine joie m'échauffe, m'attendrit autant qu'elle m'élève, et je parois en ce moment oublier mon indignité, pour ne plus m'occuper que de la grandeur de mon état et de l'excellence de mon ministère.

Mais hâtons-nous d'achever le triomphe de la charité. Rien de plus grand que d'aimer Dieu; j'ajoute encore rien de plus juste.

SECONDE PARTIE.

Si j'avois à parler ici à des hommes qui n'eussent pour guide que le flambeau de la raison, je n'emploîrois d'autres motifs, pour exciter dans leur cœur l'amour de Dieu, que l'idée magnifique de ses perfections adorables, et le tableau intéressant des bienfaits naturels dont il les a favorisés; mais, ayant à convaincre dans ce discours les enfans de la grâce, j'ai cru devoir puiser dans la religion chrétienne, si féconde en merveilles, un nouveau motif de tendresse plus touchant encore, et exposer ici à vos yeux le plus grand objet qu'elle puisse offrir à une ame sensible, je veux dire le spectacle d'un Dieu mourant pour le salut du monde. Ainsi, réunissant ces trois motifs, je dis que nous devons l'aimer, parce qu'il est Dieu, parce qu'il est notre Dieu, parce qu'il est notre Sauveur. Suivez-moi, je vous prie.

Dieu, considéré en lui-même, habite une lumière inaccessible; un nuage impénétrable le dérobe à nos foibles yeux; et, comme notre cœur n'aime et n'agit que quand les sens l'en avertissent, il paroît d'abord difficile qu'il se sente enflammé pour un objet qui ne lui offre aucun attrait sensible. Ainsi pourroient le penser certains esprits grossiers, qui ne se condui-

sent, comme les animaux, que par l'instinct et les ressorts de la matière. Bien différent des petites passions de la terre, l'amour divin, ce feu pur et sublime, ne prend point son aliment dans la boue des sens et des organes; les charmes de la Divinité ne sont visibles qu'aux yeux de l'esprit, et n'agissent que sur le fond intime d'une ame qui travaille sans cesse à se purifier, et à se détacher des vains objets d'ici-bas.

Non, Messieurs, aimer Dieu pour lui-même n'est point un sentiment chimérique, dont le cœur humain ne soit pas susceptible. L'idée de la beauté souveraine et de l'infinie perfection est la première et la plus lumineuse de toutes les idées. Nous sentons tous, sans effort et sans peine, que Dieu est le plus grand et le plus beau de tous les êtres. C'est en conséquence de ce sentiment intime, qui ne vient ni du préjugé ni de l'éducation, que nous nous portons, par une pente irrésistible, vers tout ce qui est grand et tout ce qui est beau; et lorsque nous sentons notre ame s'agrandir et s'échauffer à la vue des objets ravissans qui décorent l'univers, nous aimons Dieu alors sans le vouloir ni le savoir, puisque c'est alors l'idée du beau infini et de l'être parfait qui agit dans elle, et lui cause ses transports.

Il est donc inutile de vous faire ici une description pompeuse de la beauté de l'Être su-

prême. Faisons taire nos sens, n'écoutons là-dessus que le langage de notre cœur, livrons-nous à son éloquence. Ah! que le cœur est un grand maître dans l'art de peindre ce qu'il sent!

Or, je le demande, Messieurs, seroit-il possible que ce sentiment lumineux, qui nous éclaire sur les perfections de Dieu, nous laissât froids et insensibles, et que tant de charmes réunis à la fois n'eussent pas le pouvoir de nous enlever à nous-mêmes, et le droit de fixer notre cœur? Si nous ne saurions lui refuser nos hommages à la vue de sa grandeur souveraine, pourquoi refuserions-nous de l'aimer à la vue de sa beauté suprême? L'amour n'est-il pas le premier et le plus noble de tous les cultes? Est-il donc si pénible d'aimer? n'est-ce pas, au contraire, le plus doux de nos penchans? et notre cœur peut-il, sans se faire violence, se refuser à tant de charmes?

Il s'y refuse cependant. Cette beauté, qui fait la joie des anges, ne nous touche que foiblement, ou, si elle réveille notre amour, ce n'est presque jamais qu'à la faveur de l'espérance. Vils esclaves que nous sommes, nous comptons toujours avec Dieu; à nos yeux mercenaires, ses charmes sont ses bienfaits. Aimer Dieu pour ses perfections est presque un sentiment qui accable notre foiblesse, et l'héroïsme du pur amour nous paroît un pieux excès que nous abandonnons

à ces cœurs trop sensibles, qui ne se nourrissent que de chimères. Jamais nous ne goûtons ce plaisir ineffable de se confondre en Dieu, en s'oubliant soi-même. Aveugles! qui ne sentons pas que, si l'amour humain n'est jamais plus délicat et plus noble que quand il ne connoît point l'intérêt, l'amour divin n'est jamais plus réel que lorsqu'on dédaigne de s'occuper de son bonheur. Insensés! qui avons le malheur de ne pas comprendre que l'amour véritable ne calcule jamais; que ce sont les motifs serviles qui en diminuent les douceurs, en ralentissent les transports, nous en font perdre les extases; que c'est le profaner que d'appeler ainsi un sentiment que le pur intérêt nous arrache. Oui, mon Dieu, c'est presque vous outrager que de vous aimer de la sorte; la froide tendresse d'un cœur intéressé n'est point digne de vous : laissons à ces divinités terrestres, qui n'ont d'autres charmes que leurs faveurs, le triste privilège d'être servis par des esclaves : pour vous, grand Dieu, vos souverains attraits sont indépendans de vos dons : dussiez-vous n'être jamais le prix de mon amour, vous méritez l'empire de mon cœur.

Mais puisqu'il vous faut des bienfaits, cœurs terrestres; puisque vous ne distinguez que foiblement l'amour, de la reconnoissance, il est temps de vous attendrir. Ce n'est plus ici le

plus paifait de tous les êtres que j'offre à votre amour, mais le plus généreux; ce n'est plus Dieu, c'est votre Dieu.

A ce mot, quelles tendres idées se réveillent? Un Dieu, aussi bon qu'il est grand, embelli par ses dons autant que par ses attributs, ajoutant à l'éclat de sa majesté tous les charmes d'un père tendre, épuisant en faveur de ses créatures tous les trésors de sa puissance, leur communiquant une partie de sa grandeur, les destinant à partager ainsi son bonheur et sa gloire : tel est, Messieurs, l'aimable objet qui s'offre ici à notre cœur.

O amour de Dieu pour les hommes, que tu es incompréhensible! et comment mesurer ici toute ton étendue, puisqu'elle embrasse les deux éternités?

Foibles mortels, nous n'existons que depuis hier; et cependant ne pouvons-nous pas dire, avec le Sage, que le Seigneur nous a possédés dès le commencement de ses voies? Les abîmes n'étoient pas encore, et nous étions déjà l'objet de ses complaisances, le centre et le but de ses desseins. Arrive enfin ce moment, marqué dans ses décrets, pour se communiquer au dehors : Dieu parle, et le néant se hâte d'obéir. La lumière paroît, la foule brillante des astres commence sa course superbe, le magnifique spectacle des cieux se déploie, la terre se pare

de fleurs et de fruits, les montagnes s'élèvent, les abîmes de l'Océan se creusent, les fleuves roulent majestueusement leurs eaux. L'homme seul est l'objet de toutes ces merveilles; tout doit servir à sa félicité. Il est temps enfin qu'il paroisse, et c'est ici que sont versés à pleines mains les dons et les bienfaits. Une parole avoit suffi pour enfanter le monde; et, pour créer ce nouvel être, Dieu suspendra l'action de son pouvoir, il agira avec poids et mesure, il se recueillera en lui-même pour tenir un auguste conseil; il paroîtra, ce semble, douter de sa puissance, tant il veut multiplier les prodiges pour cet être favorisé! Les plus nobles facultés viennent l'embellir tour à tour: un cœur immense, capable de s'élever jusqu'à Dieu; un esprit assez grand pour le connoître; une ame indépendante, douée d'une absolue liberté, dût-elle s'en servir contre Dieu même; un corps, dont la structure, en lui assurant la jouissance de tous les biens qui l'environnent, procure à son ame mille plaisirs innocens. A la vue de tant de grandeurs, la nature le reconnoît pour son roi, et vient mettre à ses pieds ses productions et ses richesses. Son règne, il est vrai, ne doit être que d'un instant: la frêle argile qui l'enveloppe doit se dissoudre au moindre souffle; mais son être véritable sera toujours inaccessible aux traits de la destruction et du

temps. Les astres vieilliront, l'univers s'abîmera sans retour; et l'homme, cet atôme imperceptible qui disparoît et s'égare maintenant dans l'immensité du monde, sortira comme en triomphe du milieu de tant de débris, pour se perdre à jamais dans le sein de Dieu même, pour jouir éternellement, selon le prix de ses œuvres, de son bonheur et de sa gloire. Dieu libéral et magnifique, quelles sont donc les faveurs qu'il n'ait pas reçues de votre bonté?

Périsse donc à jamais l'ingrat dont l'ame froide et aride peut soutenir sans émotion le spectacle d'un amour si généreux! toute la nature le déclare indigne de vivre. Autant la reconnoissance ennoblit et élève le cœur humain, autant l'ingratitude le dégrade et le déshonore.

Quelle impression vive et profonde ne firent pas sur le cœur des païens les bienfaits du créateur! C'est le délire de leur reconnoissance et de leur amour qui produisit le plus grand de leurs crimes, je veux dire l'idolâtrie. Moins frappés de la majesté que des dons de l'astre du jour, ils crurent ne pouvoir mieux les reconnoître que par le culte suprême. La terre entière, chargée de ses productions magnifiques, tous les ressorts de l'univers animés par son influence, toute la nature embellie par cette chaleur bienfaisante qui fait circuler dans son sein le charme

de la vie : tels furent les titres et le fondement de leurs hommages. Le premier prince qui obtint d'eux l'honneur de l'apothéose ne le dut qu'à ses bienfaits. Ils se trompèrent, je l'avoue, et ils se trompèrent grossièrement : qui en doute? mais je suis tenté d'avancer ici que l'inconséquence des premiers idolâtres, en devenant l'opprobre de leur nation, faisoit, pour ainsi parler, l'éloge de leur cœur. Il est presque glorieux de s'égarer par un sentiment si noble et si juste, et de ne devoir son erreur qu'à un excès de reconnoissance. Nous sommes donc plus insensés ou du moins plus méprisables qu'eux, lorsque les mêmes bienfaits nous laissent froids et insensibles, puisque, s'ils se rendirent coupables, ce fut par reconnoissance et par amour, au lieu que nous le devenons par dureté et par ingratitude.

O honte! la reconnoissance et l'amour des païens mit des hommes au rang des dieux, et la reconnoissance et l'amour des enfans de la foi met à peine Dieu au rang des hommes! je dis, Messieurs, au rang des hommes; car, s'il étoit possible que nous eussions reçu d'un de nos semblables les bienfaits dont Dieu nous a fait part, quelle ne seroit pas pour lui notre tendresse! Nous baiserions avec attendrissement ses mains bienfaisantes, nous les arroserions de nos larmes; nous éprouverions en sa présence

cette émotion vive et tendre, ces doux élans de la reconnoissance qui transportent une ame sensible à la vue de celui à qui elle doit tout: et, parce que c'est Dieu qui nous les accorde, ou par je ne sais quel délire et quelle étrange bizarrerie, nous les recevons de sang-froid et le cœur sec; nous les regardons comme un bien qui nous est propre; l'habitude d'en jouir sans les demander semble nous avoir acquis sur eux un droit de justice: que dis-je? nous en abusons, nous les tournons contre lui-même; nous nous jouons de sa tendresse; souvent même nous croyons faire beaucoup, que de nous arrêter à ce point où commence la haine. Comment expliquer ce prodige d'insensibilité? Est-ce aveuglement? est-ce folie? C'est tout à la fois l'un et l'autre.

Mais de plus grands objets me frappent, et ravissent ici mon admiration. La religion vient au secours de la nature. Des bienfaits d'un nouveau genre, des richesses d'un nouvel ordre, s'offrent à mes regards surpris. Disparoissez ici, merveilles de la création; charmes grossiers des élémens, prodiges de la nature, objets frivoles, vains ornemens qui décorez le monde, disparoissez. Cieux, vous n'avez plus de pompe; astres, plus de lumière; terre, plus de richesses, auprès de l'étonnant prodige que ma religion me découvre. Ce n'est plus ici un Dieu qui me

crée, qui me conserve, me soutient, embellit mon séjour, pourvoit à mes besoins; mais un Dieu qui devient ma victime, qui me sauve lors même qu'il devroit me punir, succombe sous des coups qui ne devoient tomber que sur moi, et, par un moyen que l'amour seul d'un Dieu pouvoit inventer et mettre en œuvre, m'arrache du fond de l'abîme où mes péchés m'avoient plongé.

Je m'arrête donc uniquement ici au bienfait de la rédemption. Tous les autres traits de l'amour d'un Dieu que ma foi me présente sont effacés par celui-ci. Non, je ne conçois rien de si grand: mon imagination épuisée succombe et me livre sans secours à toute mon impuissance; je ne trouve plus rien dans le langage humain qui réponde à tout ce que je sens; et je me sens forcé de tomber aux pieds de mon Sauveur sans expressions et sans idées. Tâchons néanmoins, autant que le comporte la foiblesse humaine, de mesurer toute l'étendue d'un si grand sacrifice; envisageons la mort de Jésus-Christ, par rapport aux grands évènemens qui l'ont préparée, aux prophéties qui l'ont annoncée, aux figures et aux cérémonies qui l'ont tracée, aux tourmens inexprimables qui l'ont consommée, aux prodiges terribles qui l'ont accompagnée; et nous jugerons par là du prix de cet amour qui en a été la source et le principe.

Toutes les révolutions qui précédèrent la mort de Jésus-Christ n'avoient pour centre et pour fin que ce grand évènement; mais, comme Jésus-Christ est mort pour nous, c'est donc pour nous et pour notre salut que tout arrivoit dans le monde. Les figures et les oracles de l'ancien Testament n'avoient pour but et pour objet que la mort de Jésus-Christ; mais, comme Jésus-Christ est mort pour nous, c'est donc pour nous et pour notre salut que le peuple juif a existé. Le ciel s'unit avec la terre, et la terre avec les enfers, pour rendre la mort de Jésus-Christ et plus douloureuse et plus humiliante; mais, comme Jésus-Christ est mort pour nous, c'est donc pour nous et pour notre salut que Dieu forma ce concert redoutable. Des signes effrayans accompagnèrent la mort de Jésus-Christ; mais, comme Jésus-Christ est mort pour nous, c'est donc pour nous et pour notre salut que le soleil pâlit, que la terre trembla, que les sépulcres s'ouvrirent. Ainsi l'histoire de l'univers est, pour ainsi parler, l'histoire de ma rédemption; ainsi tout est amour dans ce mystère. La grandeur de la victime, la grandeur des préparatifs, la grandeur du supplice, la grandeur des prodiges, tout m'annonce dans la croix du Sauveur un amour infini. Mais nous ne pénétrons pas si avant; nous prononçons froidement ces paroles si consolantes à la fois et

si terribles : Un Dieu est mort pour nous; nous les répétons comme une formule que nos pères nous ont transmise ; nous contemplons sans émotion cette effigie d'un Dieu mourant placée sur nos autels : elle n'est plus dans nos temples qu'une vaine décoration. De ce cœur entr'ouvert et de ces mains percées sort une voix éloquente, qui nous crie à chaque instant : Aimez-moi, aimez-moi ; et notre cœur n'y répond que par un morne silence. Familiarisé avec ce grand objet, il n'entend plus son langage touchant. Seroit-il donc vrai, grand Dieu, que nous ne sommes insensibles que parce que vous nous retracez plus souvent tout ce que vous avez fait pour nous ? Oui, Messieurs, telle est notre inconséquence ; et, pour vous en convaincre parfaitement, suivez-moi dans le raisonnement que je vais faire.

Je suppose que tous ceux qui sont dans cet auditoire n'ont que des idées vagues et confuses sur le mystère de leur rédemption ; que, sûrs uniquement de son existence, ils ignorent comment, par qui et par quel moyen s'est opérée cette grande merveille. Je suppose encore, mes Frères, que, ne pouvant ici toucher vos cœurs par l'exposition d'un mystère que vous ne connoîtrez qu'imparfaitement, Dieu me chargeât, dans ce moment, de dissiper là-dessus vos ténèbres, et d'exposer à vos yeux, pour la

première fois, toute la grandeur et l'économie du sacrifice de la croix; si, dis-je, pour m'acquitter de ce ministère, et ne voulant vous développer que par gradation le moyen dont Dieu s'est servi pour vous racheter, je vous disois ici, avec cette éloquence et ce feu divin qui animoit les prophètes : Mes Frères, Dieu vous a tant aimés, qu'il a immolé pour votre amour la plus noble, la plus chère et la plus innocente de toutes les victimes. A ces mots, saisis d'étonnement et de surprise, vous me demanderiez sans doute avec impatience, quel est donc cet infortuné qui s'est ainsi chargé d'expier nos crimes? Est-ce un homme? est-ce un saint? est-ce un ange? Ah! qu'il est dur, pour un cœur sensible, d'ignorer l'auteur de son salut! Mais si, profitant de votre surprise et de votre attendrissement, je vous disois encore : Non, ce n'est ni un homme, ni un saint, ni un ange; c'est une victime mille fois encore et plus chère et plus noble : de quel nouveau trouble ne seriez-vous pas alors pénétrés? Que si, voyant ainsi vos cœurs ouverts à la tendresse, je vous disois enfin : Cette victime, celui sur qui l'Éternel a lancé tous ses carreaux; celui qui, en se chargeant de nos iniquités, a porté tout le poids de la colère du Tout-Puissant; cette victime...., c'est un Dieu, c'est Dieu même! Oui, c'est lui qui, pour vous sauver, s'est fait semblable à

vous; il est né dans une crèche, il a pleuré, il a épuisé sur soi tous les supplices réunis ensemble, a été moqué, meurtri, couvert de crachats, rassasié d'opprobres; enfin il est mort.... et mort sur un bois infâme! Il me semble, mes Frères, qu'à cette étonnante proposition, frappés comme d'un coup de foudre, un transport général, un saisissement involontaire s'empareroit de tout cet auditoire, et qu'agités par mille mouvemens contraires, de crainte et de joie, de douleur et de tendresse, d'admiration et d'effroi, interrompu moi-même par vos gémissemens, vos cris et vos larmes, et partageant tous vos sentimens, nous ferions tous ensemble retentir les voûtes de ce temple de nos accens de reconnoissance et d'amour.

Eh quoi, Messieurs! seroit-il donc possible que le même bienfait qui vous arracheroit des larmes, si j'étois le premier à le manifester, vous fût moins cher, parce qu'il vous est plus familier, et touchât moins votre cœur, parce qu'il vous est plus connu? a-t-il donc perdu de son prix, parce que nous en sommes instruits par la voix de dix-huit siècles? cette merveille qui nous touche de si près, le temps peut-il donc l'affoiblir? Ingrats, s'il ne vous est pas possible de répandre un torrent de pleurs, donnez-nous au moins une larme; oui, Messieurs, une seule larme, et vous voilà reconnoissans,

mais une larme versée par l'amour. Ah! chrétiens, qu'il est doux de pleurer, quand on aime! Eh quoi! la refuseriez-vous, tandis que tout le sang d'un Dieu vous est prodigué? Au moment même où je vous parle, vous en êtes inondés; l'autel, les tribunaux, les fonts sacrés, la chaire sainte, tout ce qui vous environne, l'air même que vous respirez dans ce temple, est, en quelque sorte, imbibé de ce sang adorable. La flamme vous entoure, l'amour divin s'efforce de pénétrer dans votre cœur par tous les sens, ses traits vous investissent de toutes parts; mes Frères, lui échapperez-vous encore? Cependant vous parez toutes ses attaques, vous bravez tous ses traits, votre cœur se fait même une gloire affreuse d'être invulnérable; aucune larme ne coule de vos yeux, pas un gémissement, pas le moindre soupir, et par un prodige effroyable, vous sortirez du milieu de cette fournaise, sans en recevoir la moindre atteinte : mes Frères, pardonnez au transport qui m'entraîne; sommes-nous des monstres ou des hommes?

Une des raisons principales qui engagèrent la Providence à différer l'incarnation du Verbe fut, dit saint Augustin, de faire sentir à l'homme sa corruption et sa misère, et de le convaincre, par une longue expérience, du besoin qu'il avoit d'un médiateur qui vînt redresser ses

penchans et perfectionner ses mœurs. Plus de trente siècles d'horreurs et de crimes apprirent à l'univers jusqu'où pouvoit aller la perversité de l'homme, et immortalisèrent son opprobre. Le dirai-je cependant, Messieurs? l'accomplissement de ce mystère, bien plus que son retardement, nous a fait découvrir dans le cœur humain des noirceurs que nous n'eussions jamais soupçonnées. Non, sans la mort de Jésus-Christ, sans le spectacle de la croix, nous n'eussions jamais cru que l'homme fût capable de porter si loin l'aveuglement et l'ingratitude; et quand j'approfondis le mystère d'un Dieu sauveur, quand je veux sonder cet abîme d'amour et de miséricorde, ce n'est point l'infamie du supplice et l'abaissement profond où se réduit la grandeur souveraine, qui confond ma raison et trouble mes idées : mais qu'un si grand bienfait ait pu produire des ingrats, voilà, Messieurs, le prodige qui me déconcerte et m'épouvante; il justifie l'enfer à mes yeux.

C'en est fait, Seigneur, mon cœur est à vous sans réserve. Vos souverains attraits, vos bienfaits inestimables, et, plus que tout cela ensemble, votre croix adorable, vous en assurent pour jamais la conquête et l'empire. Ah! je cours dès ce moment aux pieds de cette croix; je vais la serrer dans mes bras, la baiser ten-

drement, la mouiller de mes larmes: puissé-je, au souvenir de mon ingratitude, y expirer de douleur et d'amour! O amour, pure et divine flamme! viens remplir ce vide immense de mon ame, qui réclame son créateur. Viens, ouvre les cieux et descends parmi nous; *utinam dirumperes cœlos et descenderes* (1); nos cœurs, plus durs que les rochers, fondront devant toi comme de la cire, et la glace de nos sentimens sera changée en un feu céleste; *à facie tua montes defluerent..., aquæ arderent igni.* O amour! tu es donc tout l'homme; le reste n'est point lui, ce ne sont que ses chimères, ses égaremens et ses erreurs. O amour! qui ne t'a point goûté n'a jamais rien senti; il n'a jamais connu le plaisir d'avoir un cœur, il n'a couru qu'après des ombres, il languit tristement, il sommeille, il rêve, hélas! il est déjà mort. O amour! quel est donc le barbare que tu n'aies jamais attendri? Quel est ce vil mortel, qui, sensible aux attraits impurs d'une idole profane, n'ait jamais éprouvé tes sublimes transports? O amour! élève-moi au-dessus de ma foiblesse, prête-moi tes ailes de feu, embrase, absorbe tous mes sentimens; dilates-en, s'il est possible, la sphère trop étroite. Vains objets de la terre, fuyez devant moi; périssent les créatures, périsse l'univers,

(1) Isai. LXIV, 1, 2.

pourvu que Dieu me reste et que je l'aime ! Que n'ai-je un cœur immense ; que n'ai-je l'ame de tous les séraphins ! grand Dieu, que n'ai-je votre cœur pour vous aimer autant que vous en êtes digne ! Du moins augmentez l'activité du mien, placez-le dans le vôtre ; qu'ils s'unissent ensemble, qu'ils se mêlent, qu'ils se confondent dans le temps et dans l'éternité ! Ainsi soit-il.

SERMON

SUR LA FOI.

Expandit nubem in protectionem eorum, et ignem ut luceret eis per noctem.

Il fit paroître un nuage pour les protéger, et une lumière pour les éclairer dans les ténèbres. (Ps. CIV, 39.)

TELLE est l'image de notre foi. Ce prodige éclatant, dont fut témoin le peuple hébreu dans le désert, nous retrace parfaitement les deux rapports qui la caractérisent, son obscurité et sa lumière. Elle est obscure, parce qu'elle a Dieu pour objet; lumineuse, parce qu'elle est donnée à l'homme; obscure, parce que Dieu est grand; lumineuse, parce qu'il est juste : obscure, parce que l'homme est borné; lumineuse, parce qu'il est raisonnable; obscure, pour ne point la confondre avec les vérités qui tombent sous les sens; lumineuse, pour la distinguer de l'erreur; obscure enfin, parce qu'elle doit nous soumettre; et lumineuse, parce qu'elle doit nous conduire. Ainsi, ne séparant point ces deux idées

que renferme mon texte, j'exposerai à vos yeux les ténèbres de la foi, les lumières de la foi. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Ce qui fait l'excellence de la foi en fait aussi l'obscurité. Elle a Dieu pour objet et pour principe; voilà le fondement de sa gloire, et en même temps la source de ses ténèbres. Comme être infiniment grand, Dieu nous les rend nécessaires, et comme être infiniment sage, il a su nous les rendre utiles. Nécessité des ténèbres de la foi, fondées sur la grandeur de Dieu; utilité des ténèbres de la foi, fondées sur la sagesse de Dieu : développons ces deux idées.

Que Dieu soit incompréhensible, c'est une vérité dont nous sommes tous invinciblement pénétrés. En vain notre raison, oubliant quelquefois son ignorance et sa foiblesse, veut s'efforcer de s'élever jusqu'à lui; nous sentons alors, pour ainsi dire, une main invisible qui nous repousse, et nous fait rentrer avec humiliation dans notre propre néant. Aussi l'esprit humain, toujours audacieux dans ses prétentions, n'a jamais cru de bonne foi qu'il fût capable de mesurer par sa pensée le vaste abîme qui se trouve entre lui et Dieu. Un orgueil plus subtil nous

séduit et nous abuse. Nous n'osons point pénétrer son essence, mais nous voulons contrôler ses desseins; nous respectons ses attributs, mais les mystères qu'il propose trouvent en nous des rebelles; nous nous suumettons aveuglément, lorqu'en maître absolu il dispose des biens et des maux, de la vie et de la mort; mais nous prétendons que son domaine souverain ne s'étend pas sur nos pensées : insensés! comme si en Dieu tout n'étoit pas la même chose que sa nature, et que, par conséquent, ses desseins, ses volontés, les mystères qu'il nous révèle, ne dussent pas être aussi incompréhensibles que lui-même; comme s'il pouvoit y avoir devant lui, dit saint Paul, des sages et des docteurs; comme s'il n'étoit pas de sa majesté de règner sur nos esprits autant que sur nos corps, ou que, lorsqu'il daigne s'abaisser jusqu'à nous pour nous instruire, il dût cesser d'être souverainement grand, et nous infiniment petits!

Je vous l'avoue ici, Messieurs, rien ne m'a tant frappé, dans cette matière, que le contraste étonnant de la grandeur de Dieu avec la foiblesse de l'homme; et lorsque, donnant l'essor à mon imagination, je m'élève par la pensée, autant que mon infirmité peut le permettre, dans cette région intellectuelle, où la Divinité se découvre à l'esprit humain avec de si nobles attraits; quand je contemple cet assemblage

majestueux des perfections qui la décorent, cette gloire éblouissante, cette toute-puissance qui d'une parole enfanta l'univers, et qui d'un souffle doit le réduire en poudre; lorsqu'ensuite, entraîné par le poids de la matière, forcé d'interrompre une spéculation délicieuse, je reviens à regret sur la terre pour y ramper avec mes semblables, et qu'encore tout pénétré de la grandeur de Dieu, tout ébloui de sa magnificence j'aperçois ce globe fragile que j'habite, pétri de boue, habité par l'erreur et ses tristes chimères, environné de ténèbres, égaré, confondu comme un atome imperceptible dans l'immensité de l'univers; quand je vois, dans un coin de ce globe, un vil insecte couvert de poussière, misérable jouet de la nature, destiné à la corruption, enveloppé dans la nuit des sens, dégradé par des passions humiliantes; un vain fantôme d'un moment, qui ne fait que se montrer à la terre et disparoître, ignorant jusqu'à la nature de l'air qu'il respire, du sol qui le nourrit, de l'herbe qu'il foule aux pieds, plus voisin du néant que de l'être, un homme enfin, puisqu'il faut le nommer; lors, dis-je, que je vois cet homme, du fond de son bourbier, lever insolemment sa tête altière, interroger le maître du tonnerre, et lui demander raison de ses desseins; interdit, épouvanté à la vue de tant d'orgueil réuni avec tant de misère, je ne

sais ce qui s'offre à mes yeux de plus insupportable, ou l'excès de l'audace, ou l'excès du ridicule.

O vous, qui réclamez sans cesse les droits fastueux d'une raison superbe, vous qui regardez comme indigne d'elle ce qui n'est point marqué au sceau de l'évidence, vous qui prétendez que l'infini doit se mettre au niveau de votre petitesse, et concentrer ses vastes desseins dans le cercle étroit de vos idées; quels seroient vos sentimens, si Dieu daignoit lui-même vous instruire en personne, et vous annoncer ici les mêmes vérités qui font murmurer votre orgueil? Je suppose qu'il parût en ce moment au milieu de vous, qu'il vînt prendre ma place, et qu'armé de sa foudre, resplendissant de gloire, il fît entendre dans ce temple cette voix puissante qui féconda le néant, cette voix magnifique et terrible qui brise les cèdres, ébranle la terre, retentit jusqu'au fond des abîmes, et qu'il vous dît, avec cet air de majesté qui convient au maître du monde: Vils mortels, soumettez-vous, croyez, parce que c'est moi qui parle, *quia verbum ego locutus sum* (1); qui de vous, je ne dis pas auroit assez d'audace, mais se croiroit en droit de lui répondre: Non, je ne puis obéir; car ce que vous m'annoncez surpasse ma foible

(1) Jerem. XXXIV, 5.

intelligence? Ah! bien loin de concevoir une pareille idée, le silence de l'admiration et du respect règneroit dans tout cet auditoire, un saint frémissement, une crainte religieuse s'empareroit de tous les cœurs; chacun de nous, abîmé dans son néant, accablé sous le poids de la grandeur suprême, s'écrieroit, comme autrefois le peuple d'Israël: *Que le Seigneur ne nous parle plus, de peur que nous mourions* (1): tant il est vrai, Messieurs, que ses pensées ne sont pas nos pensées, que ses voies ne sont pas nos voies, et que ses conseils sont autant au-dessus de nos conseils que le ciel est au-dessus de la terre! Quand Dieu parle, notre raison n'a point de droit sur l'évidence, et le comble du délire est de vouloir que le terme de nos connoissances soit le terme de ses volontés.

Dieu, en créant le monde, prescrivit des limites à tous les êtres qui le composent; à ces globes lumineux qui roulent avec tant de majesté dans les déserts de l'espace; à cet astre bienfaisant, qui, par sa pompe et son éclat, semble le roi des cieux qui l'environnent; à cet élément terrible qui renferme dans son vaste sein tant de beautés et de richesses; à l'univers entier, qui, rapproché de sa grandeur suprême, n'est qu'un grain de poussière qui disparoît à

(1) Exod. xx, 19.

ses regards. Je le demande ici, Messieurs, si tout a ses bornes dans la nature, pourquoi l'esprit humain n'en auroit-il pas? est-ce parce qu'il est la plus noble de toutes les substances? C'est par là même que sa soumission étoit plus nécessaire; plus Dieu l'avoit privilégié, plus il devoit lui faire sentir sa dépendance; la rébellion du plus grand de tous les anges l'avoit instruit, pour ainsi dire, de ce que peut oser une créature qui trouve dans ses lumières le fondement de son orgueil. Orné des plus rares connoissances, indépendant des passions du corps; placé, autant qu'il pouvoit l'être, dans le sanctuaire de la vérité, il la voyoit presque dans sa source, ne la contemploit qu'à travers un léger nuage. Le créateur, en le formant, sembloit lui avoir dit, comme autrefois Pharaon à Joseph : *Uno tantùm regni solio te præcedam* (1); je ne serai au-dessus de vous que par ce trône auguste que je ne puis céder à personne : encore un trait de majesté et de grandeur que le souverain Être ne pouvoit lui communiquer, et il étoit Dieu. Cependant, ô foiblesse de tout ce qui ne l'est pas! l'élévation de son être devient la source de son apostasie; il puise dans la hauteur de ses connoissances la matière de son délire : qui l'auroit cru, Mes-

(1) Genes. XLI, 40.

sieurs? et qui, d'une créature si élevée, eût attendu une si grande chute? N'en doutons pas, Dieu le permit ainsi; il voulut que la plus grossière de toutes les erreurs fût réservée à la plus noble des intelligences, pour nous montrer, par ce trait mémorable, que la voie des ténèbres est la seule qui puisse nous conduire à la soumission. Elles font encore des rebelles, il est vrai; mais les efforts que nous faisons pour secouer le joug de la foi déposent hautement en faveur de son empire; et si, dans ce séjour humiliant où tout nous rappelle notre ignorance, où la nature entière insulte à notre pauvreté, où tout nous dit que nous ne sommes, sous la main de Dieu, que comme le vermisseau sous le pied dédaigneux de celui qui l'écrase, nous oublions néanmoins notre dépendance; nous nous disons encore, dans notre fol orgueil, comme l'ange rebelle : *In cœlum conscendam* (1); oui, je monterai dans le ciel, je sonderai les desseins du Très-Haut, je pénétrerai ses secrets; je veux entrer en confidence de ses opérations les plus intimes, *in cœlum conscendam;* quelle n'eût pas été notre audace, si Dieu, toujours conduit par des vues adorables, toujours jaloux de sa grandeur, n'eût prescrit à l'esprit humain des bornes salutai-

(1) Isai. XIV, 13.

res, et ne lui eût dit, avec bien plus de raison qu'aux flots de la mer : *Usque huc venies, et hic confringes tumentes fluctus tuos* (1)?

J'ai dit, mes Frères, des bornes salutaires, puisque, si la grandeur de Dieu nous les rend nécessaires, sa sagesse a su nous les rendre utiles.

Et d'abord ce sont les ténèbres de la foi qui conservent à la vérité la souveraine indépendance qui lui est essentielle. Hélas! nous naissons foibles, ignorans et mortels, et nous imprimons sur tout ce qui nous environne le caractère de nos imperfections, le sceau de notre foiblesse, et l'image de notre mortalité. La vérité, simple, pure, éternelle dans sa source, semble devenir mortelle et périssable par la contagion de notre fragilité, si la foi ne vient son secours. Immuable en elle-même, elle change alors par rapport à nous; livrée au néant de nos pensées, elle suit leur marche irrégulière et flottante; jouet des vicissitudes humaines, elle s'abat et se relève comme les empires, s'épure et se corrompt comme les mœurs, s'éclipse et renaît sous cent formes nouvelles : aujourd'hui sur le trône, demain forcée à se cacher et à rougir; incertaine comme nos jugemens, qui varient eux-mêmes autant que

(1) Job. XXXVIII, 11.

nos affections et nos humeurs; victime d'une raison qui se croit née pour être souveraine, et qui néanmoins est autant partagée dans ses idées que notre cœur dans ses désirs, d'une raison plus féconde en erreurs que nos passions en crimes; esclave tout à la fois des préjugés et des coutumes, des exemples et des lois, des goûts et des temps, des impressions anciennes et de la nouveauté, de l'éducation et de l'habitude, de l'intérêt et des circonstances, du tempérament et de l'âge, des maladies et de la santé, des lieux et des climats : telle est la vérité, mes Frères, si elle ne se sauve dans l'asile de la foi. En vain notre divin législateur nous eût conduits par le flambeau de l'évidence; en vain nous eût-il rendu sensibles les mêmes vérités qui nous étonnent; elles n'eussent jamais conservé cette indépendance absolue qui les caractérise : tel est l'orgueil épouvantable de l'esprit humain, qu'il se plaît même à se roidir contre l'ascendant irrésistible de l'évidence. Toujours inquiet, toujours présomptueux, flexible à toutes les idées, inépuisable dans ses subtilités, aimant mieux s'agiter dans ses propres chaînes que de goûter la douceur du repos, toujours errant dans la vaste région des doutes, il combat ses lumières par ses lumières mêmes. Dieu existe, ce principe est aussi lumineux que le soleil : son évidence nous

frappe, nous subjugue, se fait jour dans notre esprit par tous les sens; elle nous investit, pour ainsi dire, et le sentiment, ce juge infaillible que rien ne séduit, parle en sa faveur encore plus haut que la raison. Cependant, ô infamie, ô opprobre éternel! l'esprit humain, encore plus corrompu que superbe, a tenté plus d'une fois d'altérer cette vérité, et d'étouffer en ce point le cri de la nature par toutes les souplesses de l'art. Mortels audacieux, cessez d'en appeler à l'évidence, vous n'en seriez pas plus dociles; la vérité, toujours battue par les orages de l'opinion, toujours emportée par le tourbillon de vos chimères, ne jouiroit jamais de son immutabilité; et celle qui a été conçue avant les abîmes, celle qui est de tous les siècles, seroit par rapport à vous aussi changeante que la scène du monde.

Réfugiée dans les ténèbres de la foi, la vérité ne craint point ces humiliantes vicissitudes: armée de ce bouclier impénétrable, elle triomphe sans peine de toutes les inégalités d'une raison capricieuse. Je la vois alors régner en souveraine, assise sur les débris des empires; recevant, durant toute la suite des siècles, l'hommage uniforme et constant de l'univers; du haut de son trône inaccessible, contemplant dans un repos majestueux le cours rapide des âges qui emporte tout, et le torrent inépui-

sable des opinions humaines; conservant toujours son ascendant sur les hommes, toujours au-dessus de l'erreur, toujours une, simple, immuable, indépendante comme le Dieu dont elle émane.

Ce sont les ténèbres de la foi qui impriment à la vérité ce caractère de grandeur qui la rend respectable, et la distingue glorieusement de tous les sentimens humains. Dès que sa découverte sera le fruit de nos lumières, nous la regarderons comme un bien qui nous est propre, comme l'ouvrage de notre discernement; nous ne la distinguerons plus de ces productions frivoles, et de ces brillantes bagatelles que notre imagination enfante en se jouant; nous verrons l'homme, sur la même vérité, être tour à tour ou crédule jusqu'à l'excès, ou opiniâtre jusqu'à l'impiété. La science du salut sera pour lors confondue avec les dons de la nature : comme les sciences profanes, elle aura ses ignorans et ses philosophes. Ceux-ci, remplis d'eux-mêmes, insulteront fièrement à l'humble ignorance des autres. Les simples auront toujours à rougir de leurs propres ténèbres; mais ce voile favorable, dont la foi s'enveloppe, fait disparoître cette affligeante inégalité : à ses yeux, tout est savant et tout est peuple; mêmes mystères pour tous, et par conséquent plus d'orgueil dans les uns, ni de honte dans les autres : semblable à une

bonne mère qui ne souffre aucune prééminence parmi ses enfans, et n'a de prédilection que pour le plus docile. Sur ce principe, aussi juste que consolant, un chrétien simple et grossier, sans connoissances et sans lumière, tient parmi les enfans de la foi une place aussi honorable que les Augustin et les Chrysostôme.

Ce sont les ténèbres de la foi qui concourent au bien de l'univers moral, qui secondent les desseins de la Providence dans le gouvernement du monde; entretiennent cette harmonie et ce concert d'où résulte le bonheur de la terre. L'homme ici-bas est moins fait pour méditer que pour agir. Le créateur, en le formant, exigea de lui plus de devoirs que de connoissances, plus de mœurs que de spéculations, plus de vertus que de raisonnemens. Consoler l'affligé, soulager l'indigent, servir son prince, se dévouer à sa patrie, chercher plus à perfectionner son cœur que son esprit, s'appliquer à des œuvres utiles plutôt qu'à des discussions qui n'opèrent rien; pratiquer la morale salutaire de l'Évangile au lieu de sonder ses mystères impénétrables; vivre plus pour aimer Dieu que pour le définir, pour le servir que pour le comprendre, pour obéir à ses préceptes que pour sonder ses desseins; en un mot, être plus serviteur fidèle, plus homme de bien que dissertateur inutile, plus chrétien charitable que chré-

tien philosophe : telle est, pour la plupart, notre destination dans l'ordre de la Providence. Des lumières plus sublimes nous eussent distraits de ces devoirs; avec plus de pénétration, nous eussions été plus empressés de connoître que d'agir; insensibles à la voix de la société qui nous rappelle sans cesse dans son sein, des spéculations stériles eussent absorbé toute notre vie : oui, nous dédaignerions de ramper sur la terre, si nous pouvions comprendre ce qui se passe dans le ciel.

Ce sont les ténèbres de la foi qui nous rendent la religion si touchante, et qui donnent à l'économie de la grâce tant de charmes et de beautés. Quel spectacle admirable se découvre ici à mes regards! Quel plan, quel chef-d'œuvre de sagesse! Dieu est honoré; l'homme est soumis : les occasions de mérite se multiplient; notre constance est éprouvée; on se rend à soi-même le témoignage consolant de sa fidélité; nos désirs s'étendent à mesure qu'ils sont moins remplis; notre amour s'épure à mesure qu'il est plus éprouvé; les humbles sont distingués des superbes, les ames droites de celles que les passions dominent; les esprits les plus sublimes croient les plus petites choses, et les choses les plus sublimes sont crues par les esprits les plus bornés; Dieu se montre assez pour que les simples le découvrent, et il se cache assez pour

que les superbes soient confondus. Otez à la foi ses nuages, et ce bel ordre disparoît, et le système de la grâce s'écroule, et notre orgueil triomphe, et le cœur n'a plus de part dans la conviction de l'esprit, et l'Être suprême cesse à nos yeux d'être grand, et la raison n'a plus de sacrifices à lui faire, et la religion n'est plus qu'une philosophie sèche qui n'offre rien d'affectueux à l'ame, et notre amour perd tout son prix, nos désirs leur aliment, notre récompense ses richesses, notre humilité son principal fondement, nos vertus leur éclat, notre soumission son mérite.

Enfin ce sont les ténèbres de la foi qui procurent à Dieu le plus grand sacrifice qu'un mortel puisse lui offrir sur la terre. Se soutenir uniquement par ses espérances, fouler aux pieds le monde entier en vue d'une récompense invisible, se reposer aveuglément sur la divine parole; porter, sans se lasser, les entraves de son autorité; toujours adorer et se taire; prendre toujours le parti de la vérité contre ses passions, triompher des préjugés, dompter la tyrannie de l'opinion; braver les appas trompeurs de la nouveauté, et, parmi toutes les clameurs de l'amour-propre, n'entendre que la voix de son néant, quel sacrifice, mes Frères, ou plutôt que de sacrifices dans un seul! Ah! s'il est vrai que Dieu s'honore de nos hom-

mages, peut-il en recevoir un plus grand, plus pur, plus digne de sa majesté souveraine? et si les mérites de l'homme se mesurent sur la grandeur de ses sacrifices, peut-il en offrir un plus noble, plus magnanime, et par conséquent plus méritoire? Le sacrifice du cœur nous a paru, sans doute, jusqu'ici le dernier degré d'héroïsme où l'homme puisse atteindre. Dompter la volupté, fermer l'oreille à la voix enchanteresse des passions, mortifier une chair rebelle, modérer ses désirs, s'élever au-dessus des sens, au-dessus de la fortune, au-dessus de soi-même, quelle hauteur de courage! quelle étonnante magnanimité! et que peut donc faire l'homme de plus grand sur la terre? Humilier sa raison sous le joug de la foi. Oui, mes Frères, le sacrifice de l'esprit est de tous le plus généreux et le plus héroïque. Le sacrifice du cœur renferme un certain caractère de noblesse qui soutient notre fragilité: il est beau, il est grand d'imposer un frein à sa cupidité, de se mettre au-dessus d'une offense, d'étouffer un ressentiment: on se relâche aisément du plaisir de satisfaire ses passions, par la gloire de les dompter: ce puissant aiguillon prête à l'ame une force et une vigueur étrangères. Le sacrifice de l'esprit privé de ce mobile ne réveille point nos forces, n'aide point notre foiblesse, et tout y désespère notre vanité. L'un

n'a rien en apparence qui ne m'abaisse et m'humilie, et l'autre rien qui ne m'honore à mes propres yeux; celui-ci me concilie l'amour, la confiance et la vénération des hommes, et celui-là n'a que Dieu seul pour témoin : le premier me distingue glorieusement du vulgaire; le second me met à son niveau et me confond avec lui. Dans le sacrifice du cœur se trouve un certain goût sensible qui souvent est l'effet d'un heureux naturel; la vertu a je ne sais quel attrait invincible qui nous subjugue : elle est si consolante et si aimable, qu'on se sent entraîné vers elle sans effort. Dans le sacrifice de l'esprit, je ne vois point d'appui sensible : le goût, le caractère, le tempérament n'y ont aucune part: rien ici qui me pique et m'intéresse. Par le sacrifice du cœur, je n'offre souvent à Dieu que des ennuis, des remords et des larmes, compagnes inséparables de mes passions; je renonce à des plaisirs qui sont toujours les ennemis de mon repos; et par celui de l'esprit je n'immole que des douceurs; je mortifie, j'accable l'amour-propre, ce sentiment vif et précieux, qui est, pour ainsi parler, l'ame de mon ame. Des philosophes, païens ont fait le sacrifice de leur cœur; aucun n'a fait celui de son esprit : l'un est toujours et nécessairement l'ouvrage de la grâce, et l'autre n'est souvent que l'effet de la nature. Enfin, les hommes peuvent exiger de

nous le sacrifice du cœur; il est des privations que nous devons à l'intérêt de la société, au bien de la patrie: mais telle est la grandeur du sacrifice de l'esprit, que Dieu seul peut l'exiger. Disons-le hardiment, mes Frères; s'il y a sur la terre un objet capable d'étonner les anges et de ravir le ciel, c'est le spectacle que leur offre, par sa soumission, le disciple de la foi; et si cela est vrai à l'égard de ceux qui n'ont que des lumières ordinaires, quel prix et quel mérite ne donnent pas à leur sacrifice ces génies privilégiés qui semblent avoir franchi leurs propres limites! Ainsi, quand je considère Augustin, ce génie vaste et puissant, entraîné par la douceur de ses hautes spéculations, transporté par l'amour du vrai, s'élever au-dessus de lui-même, briser les liens qui le compriment, planer sur l'univers, s'élancer dans une région supérieure à la nôtre, porter la sainte, la rapide audace de ses regards jusqu'au trône de l'Éternel, pour y contempler la vérité dans la vérité même; lorsque je vois ensuite cet aigle hardi s'arrêter dans la majesté de son vol, suspendre ses sublimes élans, s'abattre par respect dès que la foi lui oppose le plus léger nuage, s'anéantir devant l'incompréhensible vérité, adorer en silence, et revenir avec le commun des fidèles dans les humiliations et le néant de la terre, je ne puis alors que m'écrier avec

transport : Mon Dieu, que l'homme est grand, quand il l'est par la foi ! qu'il sort rempli de gloire et de majesté du milieu de ces ombres sacrées ! et combien sera riche cette couronne que vous réservez, grand Dieu ! à un si prodigieux héroïsme !

O hommes, reconnoissez ici l'injustice de vos murmures. Les obscurités de votre foi, bien loin d'en être le scandale, en sont l'ornement et la gloire ; bien loin de ternir son éclat, elles l'embellissent et le décorent : ce sont les ténèbres d'une nuit pure et tranquille, qui offrent aux yeux étonnés des beautés plus majestueuses que le soleil dans son midi. Oui, elle auroit moins de charmes, si elle avoit moins de nuages : plus elle est obscure, plus elle m'attache ; plus elle humilie mon esprit, plus elle intéresse mon cœur. Quand même ces ténèbres ne seroient pas nécessaires, elles me sont trop utiles pour en faire le sujet de mes plaintes. Mais quoi ! toujours parler de ténèbres ! la foi est-elle donc un chaos, un abîme, une nuit éternelle, où la raison dégradée, privée de ses droits, sans soutien, sans flambeau, languit tristement sous des fers qui la déshonorent ? Loin de nous une pareille idée ; le nuage auguste qui l'enveloppe ne cache point les doux rayons de la vérité : notre raison y trouve encore plus de lumières qui la consolent que de ténèbres qui

l'humilient. Mais je tombe, sans m'en apercevoir, dans la seconde partie de mon discours, où je dois faire briller à vos yeux les lumières de la foi.

SECONDE PARTIE.

Non, quoi qu'en dise l'impie, le chrétien ne croit point en aveugle; il n'est ni l'esclave des préjugés, ni le jouet de l'illusion, ni la dupe de ceux qui l'instruisent : et nous avouons ici, avec un noble orgueil, que, si le fidèle se laissoit conduire aveuglément par l'inspiration d'autrui, il ne seroit qu'un écho stupide et vain ; sa conviction ne seroit plus une conviction, mais une servitude humiliante et le triomphe de l'incrédulité.

Apprenez donc ici, mes Frères, à vous honorer du joug précieux que vous impose votre foi : elle n'est point évidente, mais elle est certaine; elle veut des esclaves, il est vrai, mais elle ne les asservit que par les liens honorables de la persuasion. Vous êtes des enfans soumis, mais prudens; humbles, mais éclairés; fidèles, mais instruits; dociles, mais raisonnables. La lumière brille dans les ténèbres; elle se découvre à vos yeux dans l'examen des motifs de crédibilité, dans l'autorité respectable émanée du ciel même, qui éclaircit vos

doutes, prévient vos erreurs, fixe vos incertitudes; dans la force de la vérité qui pénètre un cœur sincère, et ne se montre nulle part d'une manière plus sensible, que dans la foi chrétienne; *et lux in tenebris lucet* (1).

Si quelqu'un veut faire la volonté de mon Père, dit Jésus-Christ (2), *il examinera ma doctrine, et il verra si elle vient de Dieu, ou si je parle de moi-même.* Il examinera, remarquez bien ceci, mes Frères; et vous, impies, qui souriez dédaigneusement à notre crédulité, connoissez enfin ce que nous sommes : il examinera ma doctrine, *cognoscet de doctrina.* Bien différente de l'erreur, elle ne redoute point le grand jour, et je ne viens point en imposer à l'univers. S'il est de ma grandeur d'abaisser cette raison superbe qui s'élève contre ma science, il est aussi de ma bonté de la soutenir et de la vaincre par l'ascendant des témoignages. Croyez-m'en sur ma parole, mortels, vous le devez à mon autorité; mais examinez si j'ai parlé, vous vous le devez à vous-mêmes. Respectez la profondeur de mes desseins, l'intérêt de ma gloire l'exige; mais instruisez-vous des titres de ma mission et des merveilles opérées par mon ministère, l'intérêt de ma religion le demande:

(1) Joan. I, 5.
(2) *Ibid.* VII, 17.

elle perd infiniment à n'être point connue, et n'est jamais plus grande, plus belle ni plus aimable, que lorsqu'elle est approfondie.

Enhardi par cette invitation, le fidèle se rend raison de sa foi; il interroge tous les temps, entre en commerce avec tous les lieux, rapproche le passé du présent, fait parler les évènemens, surmonte l'évidence spéculative par l'évidence morale. Les preuves s'accumulent, les faits se pressent sous ses yeux. Tout le frappe; les monumens l'instruisent, les sens viennent au secours de sa raison; une nuée de témoins, une foule de prodiges déposent en faveur de sa foi. La voix majestueuse de tous les siècles, celle de tous les grands hommes qui l'ont précédé se fait entendre : Nous avons pensé comme vous, s'écrient-ils; vous êtes notre héritier, vous jouissez de nos lumières, vous possédez tous nos trésors. De nouvelles scènes s'offrent à ses regards surpris : les livres saints sont ouverts; il y voit l'origine de sa religion, dont les fondemens ont été posés avec ceux de l'univers; les révolutions des empires servant aveuglément ses desseins et ses vues; les conquérans et les héros, par leurs conquêtes ou par leurs chutes, préparant, sans le savoir, son élévation et sa gloire; le dépôt sacré de la vérité surnageant sans cesse à travers le torrent immense des erreurs humaines. Il y voit ce ta-

bleau majestueux que forme le rapport des deux alliances; la première toute en promesses, la seconde toute en réalité; l'une qui prépare, l'autre qui accomplit. Il y voit tout cet appareil imposant de l'ancienne loi, annonçant à la terre le plus grand des évènemens, la venue du Sauveur du monde; le Messie remplissant enfin l'attente des nations; son Évangile annoncé, ses progrès rapides, les changemens merveilleux qu'il opère, l'idole de la superstition réduite en poudre, la vérité répandant partout les rayons de sa vive lumière, la face de la terre renouvelée, les mœurs épurées, Dieu adoré en esprit et en vérité, trois cents ans de persécutions et de triomphes, l'opprobre de la croix triomphant de l'univers : à ce spectacle, l'admiration, l'amour, le respect, l'attendrissement et la joie se succèdent tour à tour dans son ame; cette éclatante perspective répand sur sa religion et sur sa foi une magnificence, une pompe, un torrent de lumières qui le subjuguent, l'entraînent et le transportent; *et lux in tenebris lucet.*

Aux lumières de l'examen s'unissent celles de l'autorité. Les premières, je l'avoue, ne sont point faites pour la multitude; grossière, inhabile aux travaux de l'esprit, toute occupée de ses besoins, elle ne sauroit se dévouer à des recherches auxquelles se refusent son loisir et

ses forces. Une voie plus abrégée et plus simple vient s'offrir à sa foiblesse, suppléer à son ignorance, placer, malgré ses ténèbres, la raison à côté de sa docilité; de sorte que, marchant toujours sur les routes obscures de la foi, sa foi marche toujours néanmoins à la clarté de la lumière.

Enfin, le moment est arrivé. Le Sauveur des hommes a rempli sa mission, ses desseins sont accomplis; il est temps qu'il retourne vers celui qui l'avoit envoyé. O terre malheureuse, verse des larmes sur ton sort! Privée de ce divin soleil, te voilà donc plongée pour jamais dans le chaos de l'incertitude. Suspendons nos alarmes, Messieurs; tout est prévu. Il a tout disposé pour l'instruction comme pour le bonheur du monde : les coopérateurs de son zèle sont assemblés, et c'est en leur présence qu'il me semble le voir s'adresser au genre humain, et lui tenir ce langage :

Jusques ici, ô mortels, vous avez été le jouet de la superstition et de l'erreur; contemplez, si vous le pouvez sans rougir, l'état de l'univers. Où est la vérité, quel est son asile, quel en est l'interprète, quelle autorité vous y soumet, à quels traits la reconnoissez-vous? Voyez-la errante de ville en ville, tristement enchaînée au char de l'opinion; suivez cette longue chaîne d'absurdités, que l'homme traîne hon-

teusement après lui depuis la corruption de sa nature; voyez-le s'abîmer dans l'immense chaos de ses idées, rouler d'écueils en écueils, et s'agiter vainement dans un mensonge inépuisable, sans règle, sans principes, sans plan de doctrine, sans système, sans autorité, sans objet, étourdi plutôt qu'éclairé par les clameurs frivoles des faux sages. Voyez ces prétendus asiles de la vérité, séjours fastueux de l'ignorance et du doute; quelle lumière ont répandue sur vous ces orgueilleux sophistes qui les ont élevés? en trouvez-vous un seul, je ne dis pas qui ait dissipé ses ténèbres, mais qui du moins, par un effort sublime, ait pu lui arracher un coin de son bandeau? Voyez ces temples, ces profanes autels consacrés à des divinités infâmes et ridicules, qui insultent publiquement à la pudeur et au bon sens de l'univers : voilà les fastes de la raison humaine, et l'affreux résultat de trente siècles de philosophie et de disputes. Enfin, la vérité va trouver un point fixe. Mortels, ouvrez les yeux; cette lumière des nations, si long-temps et si pompeusement annoncée, va luire sur vos têtes; elle a déjà paru en ma personne; mais, obligé de quitter la terre, je ne puis l'éclairer que par le ministère de mes représentans. Les voilà donc, ces hommes tout divins, chargés de cette noble entreprise; oui, quoique vos semblables, ils seront vos maîtres.

Instruits de mes volontés, remplis de mon esprit, ne craignez rien pour leur doctrine; elle sera toujours invariable, comme la vérité dont je les établis dépositaires. Les colonnes de l'univers s'ébranleront plutôt qu'ils ne chancelleront dans leur foi : ils sont mortels, il est vrai, mais leur enseignement n'en sera pas moins durable. Une chaîne non interrompue de successeurs remplis du même esprit, revêtus du même caractère, le perpétuera d'âge en âge, et formera ainsi dans tous les temps un tribunal auguste, où la vérité viendra plaider ses droits, discuter ses intérêts, affermir son empire, se venger des outrages de la raison ou prévenir son audace, se purifier de l'alliage des passions ou se prémunir contre leurs atteintes; un tribunal vénérable, où le fidèle trouvera toujours une règle vivante, un préservatif contre la séduction, un remède contre son inconstance, un trésor inépuisable de lumières.

Je vous le demande, Messieurs, Dieu, dans le plan d'une religion, pouvoit-il faire plus pour l'homme? pouvoit-il nous donner ici-bas une autorité plus respectable? pouvoit-il choisir un moyen plus simple, plus court, plus aisé, plus proportionné à la foiblesse humaine? Sans lui, notre raison n'éclaire pas, elle aveugle; elle ne connoît pas, elle doute; elle n'établit pas, elle détruit; elle ne marche pas, elle

tâtonne; elle ne fixe pas, elle agite; elle n'enseigne pas, elle embarrasse; elle n'agit pas, elle attend : avec lui tout est lumière et certitude; sans lui tout me trouble et m'agite, avec lui tout me console et me rassure. Qui conservera le dépôt des vérités saintes? quel sera le garant de son intégrité? quelle autorité le mettra dans nos mains, en sera l'interprète? qui lui donnera cette ame et cette activité qu'il n'a point par lui-même? l'Église. Qui répandra sur ses obscurités le jour et la lumière? qui le soustraira aux injures du temps, aux atteintes de l'hérésie, aux abus inévitables des décisions arbitraires, des vues personnelles, des intérêts particuliers? l'Église. Qui me découvrira les artifices de l'erreur, les souplesses des faux prophètes? qui ôtera le masque à l'imposture enveloppée des dehors de la saine doctrine? l'Église. Qui fixera mes doutes parmi ce choc d'opinions qui partagent les hommes? quel sera mon flambeau dans la recherche de ces vérités épineuses où la raison elle-même demeure muette? l'Église. Qui me fera discerner le sentiment particulier d'avec la foi universelle, la vérité de tous les siècles d'avec l'opinion du moment; ces principes antiques, respectés dans tous les temps, d'avec les lueurs passagères d'une raison présomptueuse? l'Église. Qui dirigera les lumières de l'esprit humain, en tem-

pérera les écarts? qui le tiendra en équilibre entre l'obéissance due à la raison seule, et l'aveugle docilité; entre ses droits et ses bornes, ses entraves et sa liberté? qui lui fera distinguer ce point délicat et fragile où le raisonnement finit et où la foi commence, ces limites imperceptibles qui séparent le désir de s'instruire d'avec l'orgueil de tout sonder, le pouvoir de peser les motifs de crédibilité d'avec la présomption de creuser les mystères, l'empressement louable de motiver sa soumission d'avec le plaisir malin de contenter sa vanité? l'Église. Ainsi, conduit par cette autorité, le fidèle ne marche plus à la lueur incertaine du doute, il n'erre plus à l'aventure; il est déterminé à l'instant, il n'a plus rien à chercher, il trouve tout dans l'Église. Sans aucun circuit de raisonnement, il est conduit, dès le premier pas, à la connoissance de la vérité; *et lux in tenebris lucet.*

Ce n'est pas tout, Messieurs, et notre foi va se montrer sous un jour plus touchant. Un nouveau trait de lumière, plus brillant encore et plus pur, s'offre ici pour l'embellir : la force de la vérité, qui pénètre invinciblement un cœur sincère, et ne se montre nulle part d'une manière plus sensible que dans la foi chrétienne; *et lux in tenebris lucet.*

Non, ce n'est point ici une vaine déclama-

tion de l'enthousiasme, rien n'est plus puissant que la vérité. Semblable à Dieu en qui elle réside, sa voix formidable et terrible a opéré, dans tous les temps, les plus grandes merveilles. C'est la force de la vérité qui triompha de Paul persécuteur, terrassa cet esprit superbe, et l'aveugla pour l'éclairer; c'est la force de la vérité qui vint troubler Augustin au milieu de ses joies insensées, se fit jour à travers mille passions et mille obstacles, et l'arracha, malgré ses résistances, des bras de la volupté; c'est la force de la vérité qui a fait et qui fera, dans tous les temps, le désespoir de l'incrédule. Toujours souveraine, toujours redoutable, elle le presse, le poursuit sans relâche : il a beau l'éviter, la fuir, il retrouve partout son image importune. C'est un vautour cruel qui le déchire, c'est un fantôme menaçant, dont la vue terrible l'obsède et l'effraie sans cesse. Sans autres armes que sa vive lumière, elle le livre à la honte, aux regrets et aux remords; le rend du moins malheureux, ne pouvant le rendre fidèle, et triomphe ainsi de son incrédulité par son incrédulité même. Enfin, c'est la force de la vérité qui soumet le fidèle, le soutient dans sa foi, et lui arrache ses hommages par une impulsion mille fois plus puissante que tous les raisonnemens humains. Je m'explique :

Il est dans notre religion un certain caractère de grandeur, qui, sans beaucoup de réflexion, nous frappe et nous entraîne. Les vérités qu'elle nous offre sont si touchantes et si affectueuses, qu'elles semblent n'avoir besoin d'autre interprète que la vertu. Je ne parle point ici de ses prodiges, de ses prophéties et de ses triomphes; ce ne sont là, pour ainsi dire, que les dehors du christianisme. Toute sa beauté est au-dedans, dit le prophète; c'est là qu'il faut considérer la religion autant que dans ses preuves; c'est dans sa morale autant que dans ses prodiges, dans ses bienfaits autant que dans ses victoires. Les consolations qu'elle nous procure, les remèdes qu'elle nous offre, nos maux qu'elle soulage, nos besoins qu'elle satisfait, nos désirs qu'elle remplit, notre repos qu'elle assure, nos espérances qu'elle agrandit, notre infirmité qu'elle soutient, voilà, mes Frères, les plus beaux titres de notre foi, et la base inaltérable de ses véritables lumières. Envisagée sous ces nobles rapports, qu'il en coûte peu de s'y soumettre! la soumission alors n'est presque plus un sacrifice. Il semble qu'en obéissant à ses oracles, nous n'obéissions qu'à nous-mêmes. Elle n'arrache point notre consentement, elle l'obtient; elle ne le captive pas, elle le gagne. Alors l'amour se réveille, les sentimens s'enflamment, le cœur est en-

chaîné, l'ame entière se repose en elle avec délices, tout l'homme se penche vers elle comme par un instinct qui prévient tout raisonnement. On n'est peut-être pas convaincu, mais on est persuadé. La hauteur de ses mystères nous étonne, mais leurs charmes nous entraînent : on ne les comprend pas, mais on les sent. C'est le cœur qui éclaire l'esprit; c'est la vertu qui soutient la raison alarmée; c'est l'amour qui anime la foi, c'est lui qui nous engage à nous soumettre; en un mot, c'est l'attrait qui supplée à l'examen, l'onction à la capacité, le penchant à la discussion, le sentiment à l'évidence.

En voulez-vous un exemple? il m'a toujours frappé, et malheur à celui qui n'en sent pas toute la force! Lorsqu'un chrétien agité par des doutes qu'il cherche à dissiper de bonne foi, mais accablé dans cet état sous le poids de l'infortune, aux prises avec la douleur, trahi, persécuté par l'envie, sans appui, sans consolation, sans ressource, va se jeter au pied de la croix; lorsqu'il contemple ce bois vénérable, qu'il le serre dans ses bras, le baise tendrement, l'arrose de ses larmes; qu'il considère son Sauveur victime des péchés du monde, humilié, couvert de plaies, expirant au milieu des opprobres; pensez-vous, mes Frères, que dans ce doux moment où ce grand objet l'oc-

cupe, le remplit et le console, où son cœur se dilate, où son ame s'épanche, où les pleurs d'un amour tendre coulent en abondance, où le spectacle d'un Dieu mourant l'élève au-dessus de lui-même, et répand sur ses maux un baume salutaire; pensez-vous qu'alors il ait beaucoup de peine à croire ce mystère; qu'il cherche à raisonner, qu'il hésite, qu'il doute, qu'il en discute froidement l'existence? Ah, Messieurs, que notre foi est lumineuse! que l'on voit clair, quand le cœur parle, et qu'il s'exprime par les accens d'une joie pure! Pauvre raison, pauvre philosophie, que tu nous parois alors froide et stérile! et que pourroient tes vains obstacles, tes murmures contre les transports d'une ame attendrie? Qui a bien senti Jésus-Christ, l'a toujours bien compris.

Et voilà, Messieurs, ce que j'ai appelé la force de la vérité, ce sentiment lumineux, qui pénètre le disciple de la foi, et lui fait aimer à croire ce qu'il ne comprend pas. La raison fait le philosophe, le cœur fait le chrétien : c'est par le cœur qu'il est fidèle, a dit saint Paul; *corde creditur* (1). C'est là qu'il puise ses motifs, c'est par là surtout qu'il se détermine; et en effet, le cœur a ses raisons aussi bien que l'esprit, avec cette différence, que les lumières du

(1) Rom. x, 10.

premier ont plus d'éclat et d'énergie que celles du second. Les unes sont incertaines comme le préjugé, flottantes comme l'opinion; les autres, appuyées sur le sens intime, sont invariables comme lui. Les lumières de l'esprit s'altèrent par les doutes, se corrompent par les sophismes, tandis que tous les traits de l'impie vont s'émousser contre les lumières du cœur. Celles-ci se font sentir au commun des fidèles; celles-là ont peu d'empire sur le vulgaire. Les lumières de l'esprit ne s'acquièrent que par un travail opiniâtre, les lumières du cœur paroissent dédaigner le secours de la raison. Les unes donnent à la vérité toute l'onction de la vertu, les autres ne forment que de pénibles dissertateurs et de froids moralistes. Celles-ci ne sont, pour ainsi dire, que les conseillers de l'homme, celles-là sont comme le poids qui l'entraîne. Enfin, les lumières de l'esprit nous aveuglent quelquefois, nous abusent souvent, nous enflent toujours; les lumières du cœur ne sont que l'expression pure et simple de la vérité. Soyez sincères, faites taire vos passions, rentrez en vous-mêmes, elle se montrera bientôt: un cœur pur est son premier organe. Discoureurs éternels, philosophes laborieux, nous faisons de la vérité une science abstraite; et la vérité n'est qu'un sentiment, comme la vertu: nous la cherchons toujours loin de nous, et

c'est dans le cœur qu'elle règne. C'est là que, loin des bruyans sophismes et des recherches inquiètes de l'esprit, elle a fixé son paisible séjour. Plus on veut raisonner, moins on la trouve : une ame innocente et docile entend d'abord sa voix; l'amour seul l'invite à se découvrir. C'est par cette voix, si facile et si douce, qu'elle se fait jour dans le cœur du fidèle, et qu'elle y dissipe, par une force irrésistible, le pouvoir des préjugés, les obstacles de l'incrédulité, les dangers de l'ignorance, les ténèbres de la raison, les doutes de l'orgueil; *et lux in tenebris lucet.*

Lumières d'examen, lumières d'autorité, lumières de sentiment, en faut-il davantage pour laisser à notre soumission tous les honneurs d'un culte raisonnable? Peut-être qu'elles n'appaisent point encore les murmures de l'impie, et ne satisfont pas entièrement les vœux de son orgueil; mais qu'il faut être injuste pour ne point reconnoître que notre état, notre infirmité, nos besoins actuels, ne comportent pas de plus grandes lumières! Elles sont imparfaites, il est vrai; mais vouloir qu'elles ne le soient point, n'est-ce pas exiger ici-bas de nouveaux cieux et une nouvelle terre, un nouveau monde, une nouvelle société? n'est-ce pas renverser l'arrangement des choses, confondre l'économie du temps avec celle de l'éternité? Elles sont

imparfaites; oui, mes Frères, pour voir et non pour croire, pour comprendre avec évidence et non pour se soumettre avec sagesse. Elles sont imparfaites, je l'avoue; mais le chaos, l'abîme affreux de l'impiété offre-t-il à l'esprit plus de ressources? Elles sont imparfaites, sans doute; et pourquoi ne le seroient-elles pas? nous ne sommes encore que des êtres ébauchés; la foiblesse de notre esprit, la sphère étroite de notre cœur, les misères qui nous affligent, les larmes qui coulent de nos yeux, tout nous rend raison ici-bas de l'imperfection de nos lumières. Elles sont imparfaites, mais c'est par là même qu'elles me sont chères : voilà ce qui me rend la mort si consolante et si douce, l'espérance d'un développement de mon être dans un nouvel ordre de chose. *Post tenebras spero lucem* (1), puis-je m'écrier avec transport. Oui, la terre n'est pour moi qu'un séjour ténébreux où tout me rappelle mon humiliation et ma foiblesse; je languis ici-bas dans un état d'assoupissement et de sommeil, et mon ame, enveloppée dans la boue des sens, vit sans fonction, sans mouvement, du moins, qui soit digne d'elle; mais un jour, un jour viendra, où, dégagée de ses tristes fers, elle jouira sans obstacle de ses plus nobles facultés, et déploîra toute son énergie : encore

(1) Job. XVII, 12.

un moment, et la mort va m'ouvrir un nouvel univers! O surprise, ô volupté suprême, ô réveil plein de charmes! lorsqu'au sortir de la nuit du temps et des ombres de la vie, transporté tout à coup dans cette région lumineuse, la vraie patrie des intelligences, où la seule raison aura droit de parler et d'entendre, où l'éclatante vérité échauffera, remplira mon esprit de sa charité sublime! O mort, si redoutée des sens, hâte-toi de venir; ah! ce n'est qu'en mourant, que je commencerai à vivre; *post tenebras spero lucem.* Bandeau précieux de la foi, qu'il est doux de vous porter en cette vie! et sans vous, en effet, qu'auroit la mort de désirable? Hélas! pourquoi mourir, si ce monde étoit le règne de la vérité et le séjour de l'évidence? qu'auroit alors le ciel de plus que la terre, pour remplir nos désirs? et qu'il seroit désespérant de changer avec effroi de demeure, sans pouvoir se flatter de la douce espérance d'y acquérir de nouvelles lumières!

En attendant, mes Frères, connoissez tout le prix de celles dont vous jouissez par la foi; bien loin de vous croire de vils esclaves, asservis par une aveugle crédulité, regardez-vous comme les enfans de la lumière, *ut filii lucis* (1). Les entraves de votre foi ne sont point des chaînes.

(1) Ephes. v, 28.

qui vous lient, mais plutôt des ailes qui vous élèvent jusqu'aux cieux. Ce n'est point être libre, que d'avoir, comme l'impie, le triste pouvoir de s'égarer; n'obéir qu'aux oracles de la Divinité, c'est la vraie liberté de la raison: j'ose donc ici la réclamer hautement pour l'honneur de ma foi. C'est la raison qui me conduit à la soumission; c'est la raison qui m'apprend à savoir ignorer ce qu'on ne peut connoître: plus on a de lumières, plus on est soumis; l'orgueil est le vice de l'ignorance. C'est la raison qui me dit que ce présent auguste n'a point été donné à quelques hommes vains à l'exclusion de tous les autres, et que l'univers n'a pas rêvé pendant dix-huit siècles. C'est la raison qui me fait sentir que, la soumettre, ce n'est point la combattre, l'humilier ce n'est point l'avilir, la fixer ce n'est point la détruire. C'est la raison qui me fait comprendre que, si le jeu le plus léger de la nature déconcerte toutes nos idées, les grands objets de la foi peuvent donc aussi nous confondre. C'est la raison qui me persuade que, puisque l'impiété n'a rien dans le fond qui satisfasse pleinement, il vaut bien mieux se soumettre à des mystères incompréhensibles qu'à d'incompréhensibles erreurs. C'est la raison qui me crie à haute voix que, Dieu nous ayant fait connoître tout ce qu'il faut pour nous conduire, pour l'aimer et l'adorer, il est absurde de vou-

loir aller plus loin, parce que le reste n'est pas fait pour nous. C'est la raison qui me découvre que, quand Dieu parle, le plus grand de tous les mystères est notre rébellion et notre orgueil. Enfin, c'est la raison qui m'invite à me soumettre à une foi qui fait ma consolation en cette vie et mon bonheur dans l'autre.

SERMON

SUR

LE JUGEMENT DERNIER.

Exaltabitur Dominus exercituum in judicio, et Deus sanctus sanctificabitur in justitia.

Le Seigneur des armées sera exalté dans son jugement, et le Dieu de sainteté sera justifié dans sa justice. ISAÏE, V, 16.

QUE les cieux soient attentifs, que la terre, interdite et muette, prête l'oreille à mes paroles, disoit autrefois le législateur des Juifs, exposant à ce peuple rebelle les châtimens dont il étoit menacé. Ce langage nous annonce sans doute un homme pénétré des jugemens du Dieu dont il étoit le fidèle interprète. Il voudroit, s'il étoit possible, intéresser l'univers, et animer tous les êtres, pour partager avec eux le fardeau qui l'accable; il cherche partout des confidens à ses peines, ou des témoins à sa douleur. Qu'eût-il donc dit cet homme inspiré, quelles expressions auroit-il employées, s'il eût été

chargé du même ministère que j'ai à remplir aujourd'hui? Comme lui, je n'ai point à vous annoncer des fléaux passagers et des calamités particulières, la perte des moissons, la stérilité des campagnes, vains objets auprès de la grande scène qui nous occupera dans ce discours : c'est la majesté du Fils de l'homme déployée dans tout son éclat, le fatal dénoûment de toutes les destinées, les tribus de la terre poussant des cris de désespoir, la chute du monde, la désolation de la nature entière, la fin du temps, le commencement de l'éternité; en un mot, c'est le Dieu des armées exalté dans son jugement, et le Dieu de sainteté justifié dans sa justice; *exaltabitur Dominus exercituum in judicio, et Deus sanctus sanctificabitur in justitia.* Je viens donc aujourd'hui, mes Frères, vous prêcher, pour ainsi dire, à la vue des ruines du monde; je viens vous étaler le néant des choses humaines, et vous le faire reconnoître à la lueur mourante de l'univers embrasé. Ah! que n'ai-je pu, grand Dieu! tremper ma langue dans cette coupe redoutable, dont la lie n'est jamais épuisée, pour dépeindre à mes auditeurs, avec l'éloquence du sentiment, l'image épouvantable de vos jugemens et de vos vengeances! Pour vous, chrétiens, rentrez en vous-mêmes, pénétrez-vous d'une sainte terreur, fixez vos regards sur le triste tableau de vos égaremens, figurez-vous

que vous êtes assis sur les débris de tout ce qui vous environne, rendez-vous attentifs au fracas des élémens bouleversés, contemplez des yeux de la foi les objets effrayans que je vais exposer à vos yeux : il ne s'agit de rien moins que de vous faire admirer, dans le dernier des jours, et le triomphe de la puissance de Dieu, et le triomphe de sa justice. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Dieu pourroit sans doute, à la fin des temps, détruire l'univers d'une seule parole : il diroit, et tous les êtres rentreroient aussitôt dans le néant, avec la même promptitude qu'ils en sont sortis ; mais sa puissance ne se manifesteroit point alors d'une manière assez sensible. Il faut pour cela que l'univers s'éteigne comme par degrés, qu'il contemple comme à loisir son propre néant, et que le spectacle de sa destruction lui fasse reconnoître le pouvoir du moteur suprême qui lui donna l'existence. Oui, mes Frères, le dernier des jours sera le vrai triomphe de la puissance de Dieu, parce qu'il n'y aura plus alors de nuages qui l'obscurcissent, plus de passions qui l'oublient, plus d'insensés qui la méconnoissent ; *exaltabitur Dominus exercituum in judicio.*

Plus de nuages qui l'obscurcissent. Mais

quoi! cette puissance souveraine est-elle donc invisible ici-bas? Les cieux et la terre la publient de concert; le cours des astres la révèle à tous les yeux; nous en portons en nous-mêmes l'auguste empreinte. Tout m'en parle, en moi et hors de moi : je l'admire également dans l'insecte qui rampe et dans l'aigle qui plane au haut des cieux; dans le souffle léger qui agite l'herbe tendre, et dans ces noires tempêtes qui bouleversent le sein de l'Océan. Oui, grand Dieu, votre puissance est empreinte dans vos ouvrages avec des traits ineffaçables; et voilà ce qui fera toujours le crime et l'opprobre de l'athée.

Il n'est pas moins vrai, cependant, que cette puissance ne brille ici-bas qu'imparfaitement, et ne se montre qu'à travers des nuages. Dieu fait tout dans le monde, mais il opère ses plus beaux chefs-d'œuvre dans une nuit impénétrable; il est encore un Dieu caché : plus grand mille fois dans ce que nous ne voyons pas que dans ce qui frappe nos sens, il n'offre à notre admiration que les moindres de ses ouvrages. Que de miracles perdus, en quelque sorte, pour sa gloire! A chaque instant l'univers est tiré du néant; le prodige de la création est sans cesse renouvelé; la nature, qui travaille sans relâche sous les ordres de la Providence, se plaît à opérer dans le secret, et à piquer notre

curiosité pour la tromper. Craignant, ce semble, de nous donner ici-bas un signe trop évident de sa puissance, Dieu n'opère jamais que d'une manière insensible et lente. D'ailleurs, il paroît ne rien faire ici-bas, parce qu'il fait tout dans une paix inaltérable. Tel est l'aveuglement des hommes, que Dieu n'est grand, par rapport à eux, qu'autant qu'il frappe ou qu'il effraie. Jésus-Christ fait des prodiges de miséricorde et de bonté, la Synagogue lui refuse des hommages; à sa mort il bouleverse la nature, et le centenier reconnoît qu'il est Dieu. Maîtrisés par les sens, nous sentons mieux le pouvoir du créateur lorsqu'il lance le tonnerre, que lorsqu'il fertilise nos campagnes et dore nos moissons. Spectateurs tranquilles du cours réglé des astres, peu frappés d'une harmonie toujours constante et toujours uniforme, nous n'admirons que foiblement le bras puissant qui la conserve, et de si grands objets ne sont presque pour nous qu'un vain spectacle qui nous amuse et nous distrait.

Il faut donc que, pour manifester pleinement sa puissance, Dieu montre à l'univers des scènes de terreur qui le frappent et qui le réveillent; il faut que la désolation succède au repos, la tempête au calme, la confusion à l'ordre, le choc des élémens au cours paisible de la nature; et, puisque nous ne sentons que foible-

ment la puissance de Dieu, lorsqu'il l'exerce pour les hommes, il doit se réserver un jour où il l'exerce uniquement pour lui même.

Quand sera donc ce grand jour? Souverain Maître de l'univers, ne vous montrerez-vous jamais tel que vous êtes, ne dissiperez-vous jamais les ombres qui vous couvrent? Juge suprême de la terre, exaltez votre puissance, qu'elle paroisse sans nuages, qu'elle se montre dans tout son éclat; *exaltare, qui judicas terram* (1).

Je me leverai, répond le Seigneur, par son prophète Isaïe; je signalerai cette puissance si long-temps obscurcie; j'arracherai ces voiles qui l'éclipsent; je sortirai de mon repos; j'ouvrirai enfin le sanctuaire inaccessible de ma gloire: encore un moment, le jour de mes vengeances approche, et ce jour est réservé pour mon triomphe; *nunc consurgam, nunc exaltabor* (2).

Il est enfin arrivé ce moment. Déjà j'entends le son fatal de la trompette qui retentit au milieu des airs; il perce au fond des tombeaux, et vient rompre leur vaste silence; ce silence, que tous les tonnerres n'avoient pu troubler, cesse à la voix du Tout-Puissant. Les os arides entendent sa parole. Tous les êtres foudroyés

(1) Psal. XCIII, 2.
(2) Isai. XXXIII, 10.

par la mort se raniment. Les rois apprennent à obéir pour la première fois. La puissance suprême se fait sentir avec autant d'empire sous ces voûtes antiques où reposent les fondateurs des monarchies, que dans la tombe ignorée de l'humble berger; elle agite également l'urne pompeuse du conquérant et la fosse obscure de l'esclave foulé aux pieds. Une longue chaîne de générations et de générations sort avec bruit du gouffre insatiable qui engloutissoit l'espèce humaine, sans jamais dire, C'est assez. O surprise! ô réveil plein d'horreur! quel changement! quelle révolution! Leur dépouillement universel les épouvante. Le prince cherche en vain ses courtisans; le héros, ses admirateurs; le guerrier, les régions qu'il ravagea; le savant, ses productions; l'artiste, ses chefs-d'œuvre; le voluptueux, ses jardins enchantés; la beauté profane, ses anciens adorateurs; le riche, ses domaines; le pauvre, sa cabane; le captif, ses chaînes; le maître, ses esclaves: leur vue s'égare, leur esprit se confond: plus de vestiges de leurs habitations, plus de traces de leurs usages et de leurs mœurs. Le temps, dans sa marche impétueuse, ou plutôt la puissance de Dieu, qui se joue de tout ce qui passe, a tellement bouleversé la face de la terre, que toutes ces générations croient habiter un nouvel univers. Sorties tout à coup des ombres de la

mort et du néant de leurs cendres, elles se demandent, dans le transport de leur surprise, quel est le bras puissant qui a pu vivifier ainsi la poussière? C'est le Seigneur, s'écrient-elles, c'est le juge suprême qui vient d'opérer cette merveille. Maître absolu de la vie et de la mort, il en dispose comme il lui plaît : à sa voix, tout se détruit et tout se vivifie : il peuple les tombeaux et les dépouille à son gré : *Dominus mortificat et vivificat, deducit ad inferos et reducit* (1).

C'est au milieu de cette horreur universelle, que le Tout-Puissant va se manifester. Nous allons l'admirer, non plus comme Moïse, dans une obscurité profonde, ou comme Job, dans une nuée, ou comme Isaïe, couvert des ailes des Chérubins, ou comme Ézéchiel, dans un char étincelant : il paroît, il s'avance mille fois plus terrible qu'il n'apparut aux patriarches et aux prophètes. Je le vois environné d'un tourbillon de flammes qui dardent une lumière plus affreuse que celle des éclairs. Accompagnée de la terreur, la mort le devance; sa voix perçante retentit jusqu'au fond des abîmes; les collines s'abaissent sous ses pas, la tempête est son char, ses regards embrasent les montagnes, les légions infernales sont enchaînées à

(1) I Reg. II, 6.

ses pieds, les anges mêmes, à son aspect, seroient remplis d'effroi, si leur bonheur n'étoit pas inaltérable. Quel sera donc, mes Frères, notre saisissement à la vue de tout cet appareil de majesté et de puissance? Le peuple, dans le désert, appréhende d'approcher de Dieu, de peur de mourir. Les parens de Samson s'écrient: Nous mourrons, car nous avons vu le Seigneur. Jacob, après son admirable vision, s'écrie épouvanté: Que ce lieu est terrible! Ézéchiel n'aperçoit qu'une légère image de la gloire du Tout-Puissant, et aussitôt, pénétré d'une horreur religieuse, tout son sang se glace dans ses veines. Malheur à moi! ajoute Isaïe, parce que j'ai vu le Seigneur. Quand je le considère, s'écrie Job, le trouble me saisit, et je crains qu'il ne m'accable sous le poids de sa grandeur. J'eus cette grande vision, dit Daniel, et mes forces m'abandonnèrent, mon visage fut tout changé, et je tombai en défaillance. Ah! mes Frères, si ces foibles emblêmes qu'empruntoit la Divinité pour se manifester aux hommes, faisoient sur leur esprit une impression si vive, que sera-ce, lorsqu'elle se montrera sans voiles et sans nuages, qu'elle révèlera sa gloire, selon l'expression d'Isaïe, et n'exercera sa puissance que pour se rendre redoutable!

Elle ne s'étoit point assez manifestée, cette puissance, le jour de la création: ce grand ou-

vrage n'avoit eu pour témoin que les anges. L'homme, au sortir des mains de son auteur, avoit trouvé son séjour embelli; il n'avoit point été frappé du spectacle d'un Dieu qui éclaire le chaos et vivifie le néant : mais, s'il ne put admirer un Dieu créant le monde, du moins il le verra quand il l'anéantira. Bientôt va s'opérer cette étrange révolution : déjà j'entends gronder la foudre; et ses longs retentissemens, portés au loin de montagne en montagne, m'annoncent avec un fracas lugubre la chute du monde. Le trouble de la raison humaine précède celui de la nature; le choc des opinions, celui des élémens; l'extinction de la foi, celle de l'univers. La discorde, et tous les fantômes de sa suite, se déchaînent. La terre s'ébranle, ses abîmes s'entr'ouvent, les pâles éclairs volent de toutes parts; les montagnes s'engloutissent; les îles reculent et s'enfuient devant la colère du Seigneur; tout n'est plus qu'un vaste océan, tout se confond, tous les fléaux se réunissent. Les cieux se roulent comme un livre, dit l'Écriture; les astres s'éteignent, les monumens fastueux s'écroulent, les superbes palais se renversent, les trônes s'enfoncent, les fastes des nations périssent, tout n'est plus qu'un monceau de cendres..... Encore un prodige, grand Dieu! encore un effort de votre puissance, encore un regard, et la nature entière va s'éclipser

comme une ombre. C'en est fait, mes Frères, il a juré la perte de tout ce qui existe. Vil jouet de mes mains, s'écrie-t-il, périssables objets, qui violiez ma puissance en la manifestant, disparoissez. Il dit, et frappe de son souffle les décombres fumans de l'univers; cette masse énorme, il la soutenoit encore de trois doigts, pour parler avec Isaie; il les retire, et l'univers s'abîme sans retour.

Il n'est donc plus, ce monde enchanteur, ce séjour de tant de délices, ce théâtre de tant de passions; il n'est plus. Le temps s'est éclipsé devant l'éternité, comme une goutte d'eau disparoît et s'abîme dans les gouffres de l'Océan. On ne compte plus les heures, on ne mesure plus la vie par les jours et par les années; la durée n'a plus de parties qui se succèdent, on ne fixe plus les époques; le soleil ne ramène plus tour à tour les saisons, le sommeil et les plaisirs; maitenant rien ne change, rien ne se renouvelle; rien n'est ancien, rien n'est nouveau; rien ne commence, rien ne finit; tout est constant, tout est immuable, un présent éternel embrasse et mesure tout; on ne voit plus que Dieu; et les passions humaines, qui nous le font oublier sur la terre, se sont évanouies avec les vains objets qui les faisoient naître.

Qu'est en effet notre vie, qu'un long oubli de la puissance de Dieu? C'est cette puissance in-

vincible qui enchaîne et qui dirige tous les évènemens; c'est elle qui fonde ou détruit les empires, établit ou renverse les trônes; c'est elle qui fait régner les rois, qui forme leurs projets ou les dissipe, répand dans leurs conseils ou l'esprit de sagesse ou l'esprit de vertige, maîtrise leurs bras et leur cœur, et les conduit, dit le Sage, *comme le cours des eaux*. C'est elle, dit Isaïe, qui fait marcher la terreur devant les conquérans, ou la victoire à leur suite. Cependant nous la perdons de vue parmi toutes ces révolutions qui sont son propre ouvrage. Aux yeux de notre chair, c'est le monarque qui règne, c'est le politique qui dispose, c'est le héros qui triomphe, c'est le conquérant qui renverse. Dieu est ainsi toujours loin de nous. Toutes les créatures dont il se sert pour agir nous le font oublier, et nous sommes plus occupés de ces vils instrumens et de ces agens subalternes, que de la puissance suprême qui les domine et les fait agir.

Il y a plus : l'idole de la puissance humaine occupe ici-bas tous nos soins, et reçoit tout notre encens. Ce foible rayon de majesté qui décore les rois nous cache le divin soleil dont il émane; nous nous arrêtons à l'image, et la réalité n'est comptée pour rien. Entrez dans leurs palais superbes, voyez cette foule d'esclaves respectueux et tremblans; est-ce un homme, est-

ce un Dieu qu'on y révère? Entrez dans nos temples saints où réside la puissance infinie : est-ce le Dieu vivant, est-ce une vaine idole qu'on y adore? Enfin, suivons les hommes dans leurs vues, leurs desseins, leurs travaux, leurs passions, leurs établissemens, leurs inquiétudes, leurs espérances : Dieu n'entre en rien dans leurs projets; il n'est jamais consulté, on agit comme si les évènemens de la vie étoient indépendans de sa puissance, qu'il ne dût pas diriger le cours de nos destinées comme il règle le cours des astres, ou qu'il ne fût qu'une idole stupide et muette.

N'en doutons pas, mes Frères, Dieu n'est point insensible à cet oubli de son pouvoir suprême; et, s'il paroît le dissimuler ici-bas, ce n'est que pour se ménager au jour de sa colère un triomphe plus éclatant. Enfin, les passions humaines ont fini leur bruyante carrière. Le voilà seul, élevé sur les débris de l'univers; il brille seul parmi tous les astres éteints, lui seul se fait entendre dans le silence du chaos. Il n'est plus de théâtre que celui où s'annonce et se déploie sa souveraine majesté; plus de puissance qui éclipse ou partage la sienne; plus de grandeur terrestre qui fixe nos hommages. Il a *brisé les rois*, selon l'expression du prophète; il a touché ces montagnes superbes, et les voilà en poudre. L'enchantement de tous les siècles

est rompu pour jamais. L'on n'entend plus le tumulte des villes, le bruit des équipages, le son des instrumens, la mélodie des concerts, les éclats de la joie, les chants des festins; l'on ne voit plus l'activité des ateliers, le tourbillon des affaires, les embarras du commerce, l'étalage du luxe, les inventions de la mollesse, la bizarrerie des modes; l'on ne voit plus l'appareil des fêtes, le concours de la multitude, les flots tumultueux d'une foule insensée qui se pressent, se heurtent, s'agitent, se consument, se tourmentent sans dessein, sans objet, sans plaisir, dans les cercles, les promenades, les bals et les spectacles; l'on ne voit plus les entreprises de l'ambition, les menées de l'intrigue, les noirceurs de la politique, les prétentions de la naissance, la vanité des titres, les petitesses du point d'honneur, les perfidies de l'envie, les soucis de l'avarice, les excès de la volupté, les écarts de l'intempérance; l'on ne voit plus l'attirail des beaux arts, les travaux des savans, l'éclat de la réputation, les progrès des talens, l'emphase des philosophes, la manie du bel esprit, l'orgueil des hautes connoissances, l'audace des esprits forts, les attentats de la raison; l'on ne voit plus la fureur des conquêtes, la gloire des succès, les débats de l'autorité, les querelles des rois, le choc des intérêts, une partie de l'univers armée contre

l'autre, les nations toujours prêtes à s'égorger pour un grain de poussière; l'on ne voit plus..... une triste et vaste solitude a remplacé tous les objets de nos passions, l'homme n'est plus distrait par leurs folles clameurs, et tout a disparu. Mais où m'emporte l'erreur de mes sens? Non, ce ne sont que les ombres, les mensonges, les fantômes, les décorations, les scènes frivoles, le néant du monde qui ont disparu; tout reste, Dieu et sa toute-puissance. Ah! c'est proprement ici-bas que tout disparoît. Ensevelis dans la matière, bannis de nous-mêmes, enivrés de chimères, emportés dans un tourbillon éternel de soins inutiles, de vains embarras, de petits intérêts, de petits désirs, de petites passions, de pénibles riens, le monde est notre tout, et Dieu n'est, pour ainsi dire, qu'un rêve. O vous, qui oubliez ainsi le plus puissant de tous les êtres, comprenez bien ce que je vais vous annoncer; *intelligite hæc, qui obliviscimini Deum* (1). Que penserez-vous, lorsque, sortis du temps et de ses vicissitudes, réveillés tout à coup de votre long assoupissement, dépouillés de vos titres, sans appui, privés des futiles objets de vos passions, effrayés de votre solitude, perdant de vue pour toujours les étranges phénomènes de la vie,

(1) Ps. XLIX, 22.

promenant vos regards à travers l'éternité, errant dans un abîme sans fond, égarés dans un vide immense, partagés entre l'admiration et la terreur, vous vous verrez seuls avec Dieu, sans autre spectacle que sa majesté, sans autre objet que sa puissance, qui fixera tous les regards, qui remplira tout, qui entraînera tout, qui absorbera tout? Combien alors vos idées s'éleveront! quelle étonnante révolution se fera dans vos sentimens! que le maître de l'univers vous paroîtra grand, et quel dédain inexprimable ne concevrez-vous pas alors pour tous les vains objets qui vous auront amusés pendant le court espace de la vie! car, au jour de ses vengeances, Dieu, pour remettre en honneur sa toute-puissance si long-temps oubliée, enverra dans nos esprits une affreuse lumière, qui nous éclairera subitement sur l'incompréhensible vanité du monde dont nous aurons fait la base de nos espérances. De quels yeux le verrons-nous alors? Ah! si le monde nous paroît si méprisable au moment de la mort, où nous tenons encore à lui par mille liens précieux, par notre postérité, par nos amis, par les prières de l'Eglise, par les monumens de notre zèle ou de notre piété, quel sera donc son néant effroyable, lorsqu'il ne nous sera plus rien, qu'il aura disparu d'une fuite éternelle, et que nous chercherons vainement l'espace

qu'il occupoit! *Posuimus mendacium spem nostram* (1), dirons-nous alors avec les insensés du prophète Isaïe : Nous avons donc couru après de vains fantômes. Dieu étoit tout, et le monde n'étoit rien; Dieu pouvoit tout, et le monde ne pouvoit rien; et cependant le monde a fixé nos regards; le monde, ce vil atome, comparé, pesé avec le Tout-Puissant, a fait pencher la balance. Ses magnifiques mensonges nous ont éblouis, sans songer qu'il devoit dans peu crouler sous nos pieds, et disparoître devant la puissance infinie, comme une feuille légère devant les tourbillons d'une tempête. O vanité, vanité des vanités, tout n'étoit donc que vanité : vanité dans les richesses, vanité dans les honneurs, vanité dans les titres, vanité dans la gloire, vanité dans les plaisirs, vanité dans les sciences, vanité dans les passions, vanité dans tout ce qui n'est pas Dieu, vanité, vanité des vanités, tout n'étoit donc que vanité. Mes Frères, nous comprenons peut-être actuellement ce langage, mais nous ne le sentons pas. Ce ne sera qu'au grand jour du Seigneur, où il dominera seul sur toutes les créatures, que nous aurons une conviction intime et de la puissance de l'un et de la vanité des autres. Et comment ne pas la sentir cette puis-

(1) Isai. XXVIII, 15.

sance? Il n'y aura plus alors de nuages qui l'obscurcissent, plus de passions qui l'oublient, j'ajoute enfin plus d'insensés qui la méconnoissent; *exaltabitur Dominus exercituum in judicio.*

Plus d'insensés qui la méconnoissent. L'audacieux incrédule s'étoit efforcé dans tous les temps de la détruire, ou de la défigurer par des erreurs : tantôt il ôtoit à l'Être suprême le pouvoir de commander au néant et de le féconder par sa parole; tantôt il faisoit de l'univers un dieu, pour en bannir la Divinité; tantôt il faisoit honneur des merveilles de la création au destin et à la nature, ces bizarres divinités qui n'offrent rien de réel à l'esprit, rien d'affectueux à l'ame, et qui glacent les transports de la reconnoissance et de l'amour.

Au grand jour des vengeances, toutes les pensées de l'impie périront, dit le prophète. Assis sur les ruines du monde, tenant en main la foudre qui vient de le détruire, Dieu lui fera sentir qu'il avoit donc pu créer le monde, puisqu'il l'anéantit; que ce vil univers n'étoit donc pas confondu avec l'Être par excellence; que sa volonté faisoit ici-bas le destin, et que ce qu'ils appeloient la nature n'étoit que l'art de sa puissance. Ah! je les vois ces contempteurs odieux du souverain pouvoir, couverts de honte, effrayés de leur audace, épouvantés

du ridicule de leurs systèmes et du vide désespérant que leur présentent les vains noms de hasard et de fatalité; ne pouvant plus comprendre qu'ils aient poussé l'aveuglement et la fureur jusqu'à confondre l'Eternel avec un frêle amas de boue qui n'a duré qu'un jour, et doutant en quelque sorte de leur ancien délire. Accablés sous le poids de la grandeur du Tout-Puissant, tout investis de son immensité, ils voudroient se dérober à son aspect, ou du moins pouvoir se fuir eux-mêmes; ils souhaitent, ils appellent à grands cris le néant, ils ne voient partout que l'éternité.

Plus d'insensés qui la méconnoissent. Jusqu'ici l'idolâtre grossier n'avoit eu de la Divinité que des idées rampantes; il avoit prodigué à des fantômes d'un moment les honneurs réservés à cet être parfait qui ceint son front de l'immortalité. Ingrat par une fausse reconnoissance, la grandeur du bienfait lui faisoit méconnoître la source du bienfait même; il avilissoit son créateur par ses propres chefs-d'œuvre, et Dieu n'avoit été si long-temps ignoré que pour trop se manifester. Ah! que la puissance de Dieu sera vengée dans ce jour où l'infidèle verra tous ces mortels déifiés plus timides que des esclaves, toute la milice du ciel, devant qui la terre se prosterna, dissipée comme de la poussière, et ce soleil qui reçut

tant d'encens, éteint, comme un flambeau, par le souffle du Tout-Puissant !

Plus d'insensés qui la méconnoissent. Victimes de leurs superbes espérances, les Juifs n'avoient cessé d'insulter à sa foiblesse apparente. Les larmes et l'opprobre du Dieu de Bethléem n'annonçoient point à ces hommes charnels le Dieu de l'univers. Au grand jour des vengeances, tombera pour jamais le voile qu'ils auront si long-temps porté : *ils verront* alors, dit Zacharie, *celui qu'ils ont percé.* Ils le verront non plus mouillé de pleurs, mais armé de tonnerres; non plus couché dans une crèche, mais assis sur un trône brillant; non plus comme l'abjection du peuple, mais comme la splendeur de l'Eternel. Sa croix paroît dans ses mains triomphantes : la voyez-vous cette croix, s'écrie Jésus-Christ, s'adressant à la Synagogue, la voyez-vous cette croix, cet instrument qui vous fut si long-temps odieux, ce bois infâme?... Elle a vengé le ciel, vaincu les enfers, et désarmé la mort; elle a ouvert les portes de la gloire à mes élus, elle a sanctifié le monde : c'est elle qui abolit votre sacerdoce, détruisit votre royauté, elle qui fut l'objet éternel des figures et des oracles, elle qui imprima sur votre front l'opprobre de votre déicide; c'est elle qui foudroya les vains simulacres, qui imposa silence aux démons, renversa Jéru-

salem, entraîna la ruine des plus fameux empires. Les voyez-vous ces mains que vous avez percées? ce sont les mêmes qui formèrent l'univers, les mêmes qui lançoient le tonnerre. Vous m'aviez défié de détruire le temple, moi qui devois réduire en poudre les colonnes du monde. Nation aveugle, quel étoit donc votre délire? rendez ici hommage à ma puissance, servez d'escabelle à mes pieds, en admirant combien j'ai su tirer de votre orgueil et de vos mépris mon triomphe et ma gloire.

Mais hâtons-nous de passer à de plus grands objets. Une scène plus touchante vient ici s'offrir à nos yeux, puisqu'au triomphe de la puissance de Dieu doit succéder le triomphe de sa justice : *et Deus sanctus sanctificabitur in justitia.*

SECONDE PARTIE.

Le Seigneur a régné, dit le prophète; que la terre s'en réjouisse, et que les îles les plus éloignées en tressaillent d'allégresse : *Dominus regnavit; exultet terra, lætentur insulæ multæ* (1). Le Seigneur a régné, dit le même prophète; que les peuples s'en courroucent, et que la terre s'en ébranle jusque dans ses fondemens : *Dominus regnavit; irascantur populi,... moveatur terra* (2).

(1) Ps. XCVI.
(2) *Ibid.* XCVIII.

N'est-ce point ici une contradiction, mes Frères, et deux règnes si différens ne sont-ils pas incompatibles? non, sans doute. L'empire de Dieu sur les hommes, quoique toujours souverain, ne s'exerce pas toujours de la même manière. Il règne maintenant par sa miséricorde et sa bonté : il se tait; il dissimule, il nous prévient, il nous pardonne; et voilà le fondement de cette joie à laquelle le prophète nous invite. Il règnera à la fin des siècles par sa colère et par sa justice; il tonnera, il effectuera ses menaces, il ne respirera que la vengeance; et voilà le sujet de cette juste épouvante que le prophète nous inspire. Ce n'est pas néanmoins qu'il ne règne ici-bas par sa justice; il l'exerce en ce monde même par sa miséricorde, et je la vois jusque dans ses bienfaits; mais, dans l'économie présente, il ne sauroit la déployer entièrement. Il est encore des doutes qui l'outragent, des raisons qui la suspendent, des adoucissemens qui la tempèrent; ce ne sera qu'à la fin des temps qu'elle agira dans toute sa force, et se découvrira dans tout son jour : alors elle triomphera, parce qu'il n'y aura plus de raisons qui l'obscurcissent, plus de délais qui la retardent, plus de ménagemens qui l'adoucissent : *et Deus sanctus sanctificabitur in justitia.*

Plus de raisons qui l'obscurcissent. Sur la terre, ne craignons pas de l'avancer, elle n'est

presque qu'un problême. De toutes parts s'élèvent des nuages qui la dérobent à notre foible vue, tout dépose contre elle ; le vice couronné de fleurs, la vertu inondée de larmes, voilà le grand scandale qui enhardit l'impie, et qui, pour ainsi dire, le rend fort contre Dieu. Le juste même s'en alarme, sa piété se trouble ; s'il n'éclate pas en blasphèmes, souvent il se plaint, il murmure tout bas ; et je vous avoue, grand Dieu, que, quand je vois la paix des pécheurs, tout soumis que je suis à vos adorables desseins, mes pieds, comme ceux du prophète, chancellent et semblent presque m'annoncer la chute de ma foi. Cependant vous êtes juste, qui oseroit en douter ? vous ne pourriez cesser de l'être un seul instant : pourquoi donc ici-bas cette étrange conduite, qui fait, en quelque sorte, le scandale de votre justice ?

Mortels ignorans et bornés, nous répond ici l'Éternel, ne jugez pas avant le temps ; vos jugemens sont toujours faux, parce qu'ils sont précipités. Vos plaintes n'ont d'autre fondement que vos vues étroites : l'étendue de mes desseins est immense comme celle de mes connoissances ; pour raisonner sur ma justice, il faudroit embrasser dans un même coup-d'œil et le présent et l'avenir. Vous n'occupez qu'un point dans la durée des temps, et vous vous hâtez de prononcer sur des arrêts dont l'équité

ne se développe, par rapport à vous, qu'avec la lenteur des siècles. Non, ma justice n'est pas endormie, elle n'est pas suspendue : mon prophète ne vous dit-il pas que ma verge veille sans cesse? Mon jour n'est point encore venu, attendez en paix qu'il arrive; ma justice ne se cache maintenant que pour briller avec plus d'éclat dans le siècle à venir; alors je la révèlerai à la face des nations, j'en déploierai tous les ressorts; alors elle se vengera de vos doutes, elle dissipera tous les nuages, et triomphera de vos murmures.

Non, mes Frères, cette espérance n'est point vaine, un jour tout sera éclairci; Dieu, à la fin des temps, ne nous manifestera pas uniquement l'équité du jugement qu'il prononcera sur chacun de nous, mais encore celle de tous les jugemens particuliers qu'il aura portés durant le cours des siècles. Sous une même perspective se rassembleront tous les âges, tous les évènemens de la vie humaine, toute la suite des desseins de Dieu. Cette chaîne éternelle d'opérations et de décrets, ou plutôt cette unique et grande opération, ce seul et vaste décret, par lequel Dieu a tout fait et tout exécuté, et que nous analysons maintenant, que nous divisons, que nous parcourons en détail, que nous séparons par de longs intervalles, se concentrera, pour ainsi dire, en un seul point.

Nous verrons alors pourquoi ce partage inégal des biens et des maux, cette odieuse différence de sort et de condition; pourquoi l'un a été pauvre et l'autre riche; celui-ci esclave, celui-là libre; l'un malheureux, l'autre sans cesse rassasié de joies et de plaisirs. Nous découvrirons qu'il étoit dans l'ordre que Dieu parût favoriser le méchant sur la terre, et montrât pour l'homme juste une indifférence apparente; qu'il auroit été plus incompréhensible que le vice eût versé des larmes ici-bas, et que l'on eût vu la fortune sourire à la vertu. Justice de mon Dieu, que vous serez alors victorieuse! O merveille! ô triomphe! tous les nuages disparoissent, tous les doutes s'effacent. L'intelligence humaine s'étend à proportion des grands objets qu'elle découvre; l'homme n'est plus le téméraire scrutateur des voies de Dieu, il en est le confident et le témoin. Le simple et l'ignorant en jugent avec autant de vérité que les plus grands philosophes. Plus d'opinions, plus de systèmes: les blasphèmes de l'impie se changent en profonds hommages, les murmures de la raison en actions de grâce, les soupçons mêmes de la vertu en bénédictions et en chants d'allégresse. L'évidence entraîne tous les esprits: ce qui n'étoit au jugement des sens qu'injustice et désordre, n'offre plus qu'un enchaînement de prodiges, une adorable écono-

mie ; on ne voit partout qu'un ordre souverain qui ne se démentit jamais. Ah ! c'est maintenant que Dieu est, selon le prophète, un soleil de justice. Toutes les créatures élèvent leur voix pour applaudir à cette grande harmonie. Ceux qui ont été les heureux du siècle comme ceux qui en ont été le rebut ; ceux que la Providence a récompensés sur la terre, quoique méchans, ou qu'elle a délaissés, quoique vertueux ; les élus et les réprouvés, les anges et les hommes, le ciel et les enfers reconnoissent, dans un commun transport, que les arrêts du Très-Haut n'eurent jamais d'autre base qu'une équité inaltérable : *et Deus sanctus sanctificabitur in justitia.*

Plus de délais qui la retardent. Triste, mais adorable vérité ! Dieu ne pourra plus alors différer ses vengeances. Ici-bas tout arrête l'exécution de ses desseins. L'harmonie de la religion, l'incertitude de notre sort, si nécessaire en cette vie, l'ordre que suit la grâce dans la sanctification des élus, le plan que s'est formé la Providence, portent Dieu à suspendre l'effet de ses menaces. Nous y touchons enfin, à ce jour redoutable, *ecce dies,* ce jour où, selon l'Écriture, *il n'y aura plus de temps,* plus de temps de salut, plus de temps de mérites ; ce jour, ou plutôt cette nuit où l'homme ne pourra plus opérer ; ce jour qui vient de loin, dit

Isaïe, parce qu'il s'avançoit lentement et dans le long calme de la justice divine. La moisson est mûre, *naturavit messis;* les pressoirs regorgent de toutes parts, *exuberant torcularia* (1); il faut cueillir les fruits de mort ou les fruits de vie, la mesure des crimes est comblée, le nombre des élus est rempli; le Seigneur est las de se repentir, son règne est arrivé. Les richesses de la patience et de la longue attente sont épuisées; l'œuvre de la grâce est accomplie; le grand mystère de la prédestination est consommé, le règne de la foi est à son terme, l'état de tous les hommes est immuablement fixé; la source du sang de Jésus-Christ, où la foudre du ciel venoit s'éteindre, est tarie pour jamais; il devoit cesser de couler, quand le temps cesseroit d'être. Les prêtres du Très-Haut n'ont plus qu'un caractère stérile; plus d'autels, plus de sacrifices: mortels, tremblez, voici le grand moment, le moment décisif, le moment si retardé de la divine justice. Je vous l'annonce en frémissant; il n'est plus de délai, voici la fin de la miséricorde, la fin de toutes les espérances, la fin de toutes les destinées; *finis venit, venit finis, nunc finis super te* (2). Déjà le livre de l'éternité paroît entre

(1) Joel. III, 13.
(2) Ezech. VII, 2.

les mains du souverain juge. Ce livre redoutable, où le prophète Ézéchiel ne vit que des lamentations et des anathèmes, ce livre où sont gravés avec un burin de fer les crimes de tous les siècles, les scandales qu'éclaira le soleil comme les noirs desseins que voilèrent les ténèbres, les fautes des rois et celles des peuples, les forfaits illustres des conquérans et les vices obscurs des particuliers, les erreurs de l'esprit et les égaremens du cœur, l'histoire enfin, aussi affreuse que bizarre, de toutes les passions humaines; ce livre auguste, que l'Agneau seul a droit d'ouvrir, cet Évangile éternel, qui fut toujours placé à la droite du Dieu vivant, qu'il tenoit caché dans ses trésors, sur qui les Anges mêmes n'ont jamais osé porter leurs regards, va se montrer aux générations épouvantées. Déjà les sceaux en sont rompus. Accourez ici, rassemblez-vous autour de ce livre, hommes de tous les âges et de toutes les nations; ministres du sanctuaire, monarques, sujets, magistrats, philosophes, chrétiens et idolâtres, grands et petits, riches et pauvres, justes et pécheurs, ô vous, qui que vous soyez, venez et voyez, *veni et vide*. Ce livre est écrit des mains mêmes de la vérité; les caractères en sont simples, évidens, inaltérables comme elle. Tout a été apprécié dans sa balance incorruptible. Vous ne trouverez point ici ces grands

évènemens qui ont embelli nos histoires, les triomphes des héros, les hautes spéculations des philosophes, les découvertes des savans, les annales des temps, les fastes des nations, la chute ou l'élévation des monarchies. Immuable et éternelle, la vérité ne devoit point tenir compte de ce qui s'écouloit avec les âges; fille auguste du ciel, il étoit de sa grandeur de dédaigner les vains spectacles de la terre; et toutes ces révolutions étonnantes qui, pendant tant de siècles, éblouirent les peuples, bouleversèrent l'univers, ne vous occuperont pas ici un seul instant. Les victoires de la foi sur le monde, les progrès de la grâce dans les ames, les combats de l'esprit contre la chair, les défaites du démon, les sacrifices, les violences, en un mot les vices et les vertus, voilà ce que la vérité regardoit comme digne d'elle, et ce qu'elle a consigné dans ses registres redoutables; venez, et examinez de plus près, *veni et vide*. Admirez ici la vie des véritables justes: oh! que leurs jours sont pleins! ils sont plus longs que ceux des hommes ordinaires, tous leurs instans ont ici une valeur infinie. Que de mérites, que de trésors accumulés! rien n'a été perdu. Voyez comme tous leurs sacrifices sont comptés; avec quelle complaisance le juge souverain s'est plu à recueillir ici tous les mouvemens de leur cœur, tous leurs chastes élans,

tous leurs tendres soupirs; comme il pesoit leurs privations, leurs souffrances; comme il voyoit couler leurs larmes. Ah! qu'elles sont douces, maintenant qu'elles sont répandues! il est donc vrai que rien n'étoit plus grand, plus noble aux yeux de Dieu que la vertu; venez, approfondissez davantage, *veni et vide.* Considérez comme ici tout est mis à sa place; les réputations n'y sont point équivoques, le vice n'y est point décoré des apparences de la vertu, et la vertu n'y est point obscurcie sous les couleurs du vice : tout a passé par le creuset; venez, pénétrez plus avant, *veni et vide.* Ici les dieux de la terre ne sont point flattés; voyez comme le jugement a été dur pour ceux qui commandent; rien n'a été omis : tous les fléaux qu'entraîna leur ambition démesurée, les crimes de leur politique, leurs guerres injustes, leurs coupables exploits, leurs ordres tyranniques, toutes les provinces qu'ils ont ravagées, toutes les familles qu'ils ont réduites au désespoir, tout a été écrit, jusqu'à la dernière goutte de sang qu'ils ont fait répandre, jusqu'à la dernière larme que versa la veuve opprimée, jusqu'au dernier soupir que poussa le malheureureux; venez, pénétrez davantage dans ces abîmes d'iniquité, *veni et vide.* Comptez-y tous les écarts d'une raison indocile et superbe, toutes ces productions ténébreuses

qui rassuroient le crime et désespéroient la vertu, tous les ravages que firent vos écrits dans les mœurs de vos contemporains, les libertins qu'ils ont formés, les malheureux qu'ils ont enfantés, les innocens qu'ils ont corrompus, les foibles qu'ils ont entraînés, les ignorans qu'ils ont éblouis; venez, entrez dans un plus grand détail, *veni et vide*. Suivez ce mélange bizarre de plaisirs et d'affaires, de soucis et d'intrigues, de soins profonds et d'amusemens frivoles, et toute cette chaîne, aussi triste que risible, de brillantes inutilités qui ont formé le tissu de vos jours, et voyez comme vos momens les plus occupés sont ici les moins remplis, et comme vos jours les plus bruyans sont ici les plus vides; venez, *veni et vide*. Que de crimes en foule se reproduisent ici! combien que vous commîtes sans remords, combien que vous n'aviez jamais soupçonnés, combien que vous regardiez comme des foiblesses, sont ici comptés parmi vos forfaits! Cette intrigue criminelle, qui ne fut à vos yeux qu'une belle passion, est ici mise au nombre de vos attachemens infâmes; ce trait d'esprit, qui ne vous échappa que comme une saillie heureuse, est compté parmi vos blasphèmes, et ces plaisirs que vous appeliez permis sont rangés dans la classe des voluptés déshonorantes: venez, enfin, prêtez une attention nouvelle, *veni et vide*.

Peut-être cherchez-vous ici vos vertus, hélas! elles composent la liste de vos crimes. Votre prudence n'est plus qu'une ruse coupable, votre générosité une profusion criminelle, votre économie une avarice sordide, votre dégoût pour les plaisirs une misanthropie, votre amour pour la retraite une singularité, votre charité une vaine ostentation, votre fidélité un piège pour surprendre la confiance; votre modestie un orgueil déguisé, votre franchise une fourbérie, votre grandeur d'ame une fierté ridicule, votre zèle une fureur capricieuse, votre douceur une lâche indolence, votre austère sévérité une amertume de caractère, votre condescendance un penchant secret vers le relâchement, votre aversion pour le péché une haine contre le pécheur, et votre amour pour Dieu une indifférence pour tous les hommes. Mais c'est trop suspendre le moment de ses vengeances: déjà la faux redoutable est levée, déjà il a moissonné la terre et recueilli son froment. Les vases d'ignominie sont séparés des vases de gloire; l'Agneau de Dieu rugit comme un lion; le plus doux des enfans des hommes est armé de flèches brûlantes; il a fermé son cœur: ce cœur immense, qui avoit aimé jusqu'à l'excès, ne s'ouvre plus qu'au dur sentiment de la haine; haine implacable, aigrie par de longs outrages; haine souveraine, irritée même par les bien-

faits; haine sans bornes. Dieu peut en mettre à son amour, parce qu'il aime librement; mais, quand il hait, il hait sans mesure, parce qu'il y est forcé par la nécessité de son être : haine incompréhensible, d'autant plus redoutable qu'elle remplace la plus vive tendresse; et c'est ici le dernier triomphe de la justice divine; il n'y aura plus alors de ménagemens qui la tempèrent; *et Deus sanctus sanctificabitur in justitia.*

Celui qui n'a point épargné son propre fils pour nous, dit saint Paul, *nous donnera toutes choses avec lui.* La conséquence est nécessaire; un Dieu prodigue de son sang ne peut que l'être dans ses récompenses : mais, si le prix infini de la rédemption doit procurer aux élus un poids immense de gloire, il doit, par une liaison infaillible, faire tomber sur les méchans les plus terribles anathèmes. Le sang de Jésus-Christ ne peut être versé inutilement pour personne; il faut qu'il fasse ou le bonheur suprême des uns, ou le malheur souverain des autres. Les délices ineffables du ciel et les feux inextinguibles de l'enfer découlent d'une même source. La croix de Jésus-Christ suppose également un vengeur implacable et un rémunérateur magnifique. Ingrats, dira Jésus-Christ aux méchans, je vais mesurer sur mes bienfaits les châtimens que je vous prépare; ils ont été sans nombre, ma ven-

geance sera sans bornes. J'ai tout fait pour vous sauver, je ferai tout pour vous perdre : n'espérez pas de m'attendrir; tout ce qui désarmoit autrefois ma colère, maintenant l'entretient et l'enflamme. Je regardois mes plaies et ma croix, à cette vue la foudre échappoit de mes mains; ce sont, dans ce grand jour, ces objets si touchans qui me rendent inexorable. Vous versez des larmes, malheureux; et moi, j'ai versé tout mon sang : n'en eussé-je répandu qu'une seule goutte, n'eussé-je versé qu'une seule larme, poussé qu'un seul soupir, cette seule goutte de sang, cette seule larme, ce seul soupir auroit suffi pour creuser cet abîme de maux que ma colère vous réserve. Non, ce seroit insulter à mes souffrances, que d'adoucir l'arrêt de ma justice, le prodige de mes miséricordes doit devenir le prodige de mes vengeances, ma croix fera l'enfer. Prières impuissantes, vains regrets, inutilement voudrois-je y être sensible, ma puissance ne pourroit point ici seconder mon amour; je n'aurois qu'à parler, je créerois un monde encore plus beau que le premier; je parlerois en vain, tout-puissant que je suis, je ne saurois éteindre une seule étincelle du feu qui vous est destiné.

Ne cherchons donc point ici d'autre raison de l'inflexible rigueur du souverain juge; il se la doit à lui-même, son équité et sa gloire l'exi-

gent : il est un terme où la bonté devient une foiblesse et même une injustice. Les réprouvés eux-mêmes applaudiront à cette affreuse vérité. O triomphe de la divine justice ! déjà ils ratifient l'arrêt qui les condamne ; à la lueur effrayante du flambeau de la croix, ils en découvrent l'équité ; mais, hélas ! la foudre ne les éclaire qu'en tombant. Frappez, grand Dieu, s'écrient-ils avec la force du désespoir, épuisez sur nous tous vos traits : plus vous serez rigoureux, plus vous serez juste ; qu'il tombe sur nous, ce sang que nous avons profané, qu'il nous accable, qu'il nous confonde, puisqu'il n'a pû nous sauver : nous respectons, en périssant, la main qui nous écrase. La vue de votre amour nous déchire encore plus que celle de nos supplices ; le spectacle de notre ingratitude nous désespère mille fois davantage que la rigueur de notre punition.

Ici, mes Frères, recueillez vos esprits, baissez vos têtes criminelles, songez que vous avez une ame à sauver, sortez un instant du monde et de son tumulte ; figurez-vous, s'il est possible, que vous ne tenez plus à rien, fermez les yeux à tout objet qui pourroit vous distraire, pour écouter dans un profond silence l'arrêt fatal qui va se prononcer. Jusqu'ici vous n'avez entendu que les paroles d'un homme, maintenant ce sont les paroles d'un Dieu qui vont re-

tentir à vos oreilles. Ah! que n'ai-je, en ce moment, l'ame toute de feu d'un Jérémie, ce prophète sublime qui sut si bien proportionner ses lamentations aux calamités! Les anges du Très-Haut suspendent leurs harmonies célestes; celui qui se fit entendre au néant s'adresse aux réprouvés : *Retirez-vous*, leur dit-il avec tous les transports de l'indignation, *retirez-vous, maudits, au feu éternel.* O malheur! ô désespoir! l'avez-vous entendu, mes Frères, avez-vous bien senti toute la force de ces paroles? Pesons-les ici dans leur énergique simplicité, laissons-les telles que l'Esprit saint a bien voulu nous les transmettre, ne les énervons point par des commentaires, n'y joignons pas nos réflexions, n'y mêlons point nos vains raisonnemens : il ne s'agit point ici de raisonner, il s'agit de trembler; *retirez-vous, maudits, au feu éternel.* Le grand Jérôme étoit toujours frappé du son de la trompette; pour moi, je ne suis plus effrayé que de ces paroles : *Retirez-vous;* je n'entends plus que ces paroles : *Retirez-vous;* je ne vois plus rien de redoutable dans l'étonnante catastrophe du jugement dernier que ces paroles : *Retirez-vous, maudits, au feu éternel.* Qu'elles vous poursuivent sans relâche, chrétiens auditeurs, qu'elles vous importunent à chaque instant, qu'elles tonnent sans cesse à vos oreilles, qu'elles vous glacent,

qu'elles portent continuellement autour de vous l'épouvante et l'effroi; qu'elles réveillent vos remords, qu'elles apaisent vos fureurs, qu'elles éteignent vos haines, qu'elles désarment vos vengeances, qu'elles étouffent votre cupidité, qu'elles viennent vous troubler au milieu de vos plaisirs, de vos folles assemblées, de vos festins licencieux. Rappelez-les dans ces momens critiques où votre vertu chancelante est prête à vous échapper : opposez-les, comme un mur d'airain, à la fougue de vos passions; que ces tyrans impérieux se taisent, qu'ils tremblent devant cette sentence profondément méditée : *Retirez-vous, maudits, au feu éternel.* Mes Frères, je lis sur vos fronts la vive impression que ces paroles ont faite sur vos esprits : cependant c'est un homme foible et timide qui les prononce, dans le simple appareil de son ministère, sans autre dessein que celui de vous toucher et de vous arracher quelques larmes, cherchant moins à vous imprimer qu'à vous persuader la crainte du Seigneur; *timorem Domini suademus* (1). Le lieu même où vous êtes vous rassure; tout vous y prêche la miséricorde et la paix, tout y ménage votre foiblesse; craignant de vous intimider, votre juge se cache, il voile sa grandeur : quel sera donc votre dés-

(1) II Cor. v, 11.

espoir, lorsque vous entendrez prononcer ces paroles par le maître du monde, dont la voix magnifique brise les cèdres, ébranle les déserts, réduit en fumée les montagnes! Oui, le mugissement de son tonnerre, l'éclat de son trône, le retentissement de sa voix, la majesté de ses regards, l'appareil de sa cour, le spectacle de sa gloire, donneront à cette sentence, si formidable en elle-même, une énergie, un feu, qui pénétrant les ames criminelles, déjà bouleversées par le fracas des élémens, déchirées par le ver rongeur de la conscience, leur fera sentir d'aussi cruelles douleurs que les tourmens de l'enfer.

Enfin tout est consommé. Aux sombres accens de la douleur succède le silence de la consternation : l'arbitre souverain suspend lui-même son courroux, pour laisser parler les remords. En ce moment, l'enfer dilate ses abîmes, le triste bruit des chaînes embrasées se fait entendre au loin, le ciel referme pour toujours ses portes; la vertu n'a plus de crainte, le vice plus d'espérance : un intervalle immense va les séparer à jamais. Déjà la foule des coupables a disparu, c'est en vain que je les cherche; ô mon Dieu, où sont-ils? mon Dieu, où serons-nous nous-mêmes? La mort n'a plus d'empire sur les enfans d'Adam, tout devient permanent et durable comme Dieu; tout ce

qui n'est pas le théâtre ou de ses rigueurs, ou de ses récompenses, est englouti dans le néant; le jour unique de l'éternité brille dans toute sa splendeur, et commence son règne inaltérable.

Mes Frères, l'aveuglement des hommes m'épouvante. Non, ce n'est point seulement l'appareil de ce grand jour, l'inexorable sévérité de mon juge, les horreurs de l'enfer qui me troublent et me consternent : ce qui glace mes sens, ce qui confond toutes mes idées, c'est la dissipation perpétuelle où nous vivons; c'est cet esprit de vertige, cet enchantement universel qui nous abuse, nous égare, fixe tous nos regards vers la terre, et nous empêche de les porter vers le siècle à venir. Hélas! ce siècle s'ouvrira, pour la plupart de nous, avant que celui-ci se ferme. Le temps passe; immobile en apparence, il démolit, sans se lasser, tout ce qui nous environne; il mine sourdement les fondemens de l'univers. Nos années se précipitent, nos générations s'écoulent comme les flots; elles se pressent, elles se poussent, elles s'entassent, elles se hâtent de s'abîmer et de s'éteindre. Parmi cette joie turbulente, ces jeux bruyans, ces fêtes tumultueuses; parmi tout ce brillant fracas qui nous étourdit et nous dissipe, l'éternité marche à grands pas dans le silence; bientôt elle va faire disparoître pour chacun de nous tous les mensonges de la vie :

encore un moment, et le tombeau va s'ouvrir; encore un moment, et vous voilà entre les mains de votre juge, accusés, convaincus, condamnés, livrés à des ardeurs dévorantes. Cependant vous ne voyez que dans le lointain ces lugubres objets, vous représentez avec tranquillité sur le fragile théâtre de la vie; vous courez en dansant vous précipiter dans l'abîme. Au sortir de ce discours, vous reprendrez le cours de vos plaisirs, le siècle vous emportera dans son tourbillon, l'éternité disparoîtra; un rien, un amusement frivole, un vain spectacle, un futile projet, une agitation puérile, feront évanouir de si grands intérêts. O mon Dieu! et l'on ose, après cela, vous demander raison de la rigueur de vos jugemens, comme si nos excès n'étoient pas l'apologie complète de votre inflexibilité! Oui, qu'on les pèse, ces excès, dans la balance du sanctuaire, et, tout incompréhensible que vous êtes, votre justice sera expliquée, l'enfer sera compris. Mes Frères, soyons conséquens une bonne fois: notre sort est incertain; notre juge nous sera-t-il favorable, ne le sera-t-il pas? occupons-nous souvent de ce doute terrible; et que chacun se dise ici à soi-même: Peut-être que je suis écrit dans la liste fatale des réprouvés; peut-être serai-je au nombre des boucs; peut-être ma place est-elle déjà marquée dans l'en-

fer, peut-être..... peut-être!.... Épouvantable incertitude! Allez, mes Frères, et que chacun, se retirant en silence, médite utilement ces réflexions profondes. Ainsi soit-il.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

DU PREMIER VOLUME.

Pages.

NOTICE. . . . . xvij

PIÈCES justificatives de la Notice. . . . cxxxv

DISCOURS

SUR LA DÉCADENCE DE L'ÉLOQUENCE EN FRANCE.

AVANT-PROPOS. . . . . clxxxvij

Première partie, sur la Décadence de l'éloquence en général. 1

Seconde partie, sur la Décadence de l'éloquence de la chaire. 86

SERMONS.

Sur l'Amour de Dieu. 133

Il y avoit deux copies de ce discours, l'une faite en 1772, l'autre en 1775; on s'en est tenu à cette dernière. Ce sermon fut prêché pour la première fois à Avignon, en 1772, puis à Paris.

Pages.

Sur la Foi. 171

Ce sermon, fini en 1773, fut prêché pour la première fois à Avignon à l'ouverture de la retraite des Messieurs, le jour de l'Ascension de cette année.

Sur le Jugement dernier. 209

Ce sermon fut prêché pour la première fois à Paris chez les religieuses de Notre-Dame de Bon-Secours, le premier dimanche de l'Avent 1775.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER

RETURN TO → CIRCULATION DEPARTMENT
198 Main Stacks

LOAN PERIOD 1	2	3
HOME USE		

YA 05068

U. C. BERKELEY LIBRARIES

C061327914

473870

BX1756
B65
v.1

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY